

Abbé Michel CHAMBERLAND

HISTOIRE

DE

Notre-Dame des Sept-Douleurs

DE

GRENVILLE, P. Q.



MONTREAL

Imprimerie des Sourds-Muets, 7400, boul. St-Laurent

1931

Histoire de
Grenville, P. 2.

Abbé Michel CHAMBERLAND

HISTOIRE

DE

Notre-Dame des Sept-Douleurs

DE

GRENVILLE, P. Q.



MONTREAL

Imprimerie des Sourds-Muets, 7400, boul. St-Laurent

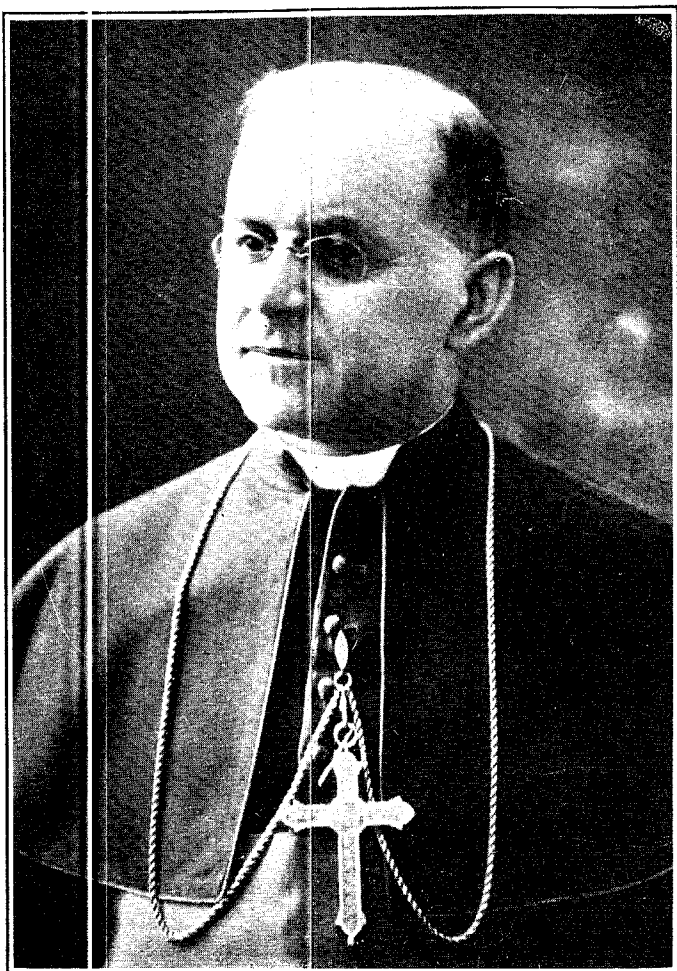
1931

Nihil obstat:

Ottawa, 1^{er} juin 1931,

JOSEPH CHARBONNEAU,

canonicus lib. censor.



Mgr J.-G.-L. FORBES, Archevêque d'Ottawa

A sa Grandeur

Monseigneur Guillaume Forbes,

Archevêque, Ottawa.

Monseigneur,

Permettez que je sollicite de votre Grandeur une approbation de mon Histoire de Grenville. La bienveillance avec laquelle elle a permis l'impression et la publication de mon Histoire de Montebello me fait croire que, cette fois encore, je recevrai de sa part un encouragement d'autant plus nécessaire que je doute, non de l'opportunité, mais de la qualité de ce travail. Le fait de toucher à l'administration paroissiale des curés de Grenville, dont plusieurs sont encore pleins de vie, et d'exposer au public les principaux faits et gestes de leurs paroissiens, est bien de nature à créer ce doute. Mais j'escompte la sincérité appréciative de mon évêque et mon entière soumission à ses ordres pour me faire avancer ou reculer en cette matière.

Bien respectueusement,

M. Chamberland, prêtre.

Montebello, le premier décembre 1930.

Archevêché d'Ottawa.

Le 7 juillet 1931

*Monsieur l'abbé M. Chamberland,
curé, V. F.,*

Montebello, P. Q.

Cher Monsieur le curé,

Votre empressement à publier, après votre Histoire de la paroisse de Montebello celle de Grenville, m'engage à vous offrir de nouveau mes cordiales félicitations.

Vous vous êtes livré à un travail de patience en allant çà et là, aux archives des paroisses, de l'archevêché et du gouvernement, déterrer des documents poudreux auxquels vous avez communiqué un souffle de vie.

Je vous souhaite pour ce livre, comme pour son aîné, beaucoup de lecteurs.

Agréez, Monsieur le curé, l'assurance de mon sincère dévouement,

† *GUILLAUME FORBES,*

archevêque d'Ottawa.

Grenville, P. Q., le 14 juin 1931.

Monsieur l'abbé M. Chamberland, curé.

Monsieur le Curé,

En vous remettant le manuscrit, que dans votre délicatesse, vous avez bien voulu soumettre à mon humble appréciation, je tiens à vous offrir mes sincères félicitations pour ce travail, dont l'exactitude historique impressionne vivement le lecteur averti et dont la tenue littéraire dénote une plume exercée. A vous lire, j'ai éprouvé un véritable contentement, j'ai acquis de précieuses connaissances, dues à vos recherches persévérantes et à l'étude attentive d'une documentation de tout premier ordre.

Celui-là seul peut comprendre tout ce que cette histoire a dû vous coûter de temps, de patience, d'efforts et d'énergie persistante, qui a entrepris un travail analogue et réellement complet; aussi le résultat obtenu compense largement la peine: la présente génération vous en est reconnaissante; ceux de demain vous en sauront le meilleur gré. Vos recherches ne vous ont-elles pas quelquefois amené à regretter le désintéressement des anciens, peu préoccupés de consigner les faits et événements, d'intérêt simplement local, mais très utiles ensuite, pour compléter l'histoire générale d'un pays.

Votre travail sur Grenville faisant suite à celui de la paroisse de Montebello, trace le sillon à nos prêtres du diocèse désireux d'accomplir œuvre utile et intéressante et de recueillir pour la postérité les faits les plus saillants de la vie de leur paroisse. Pour qui réfléchit

tant soit peu, les différentes phases du développement d'une paroisse, avec ses labeurs et ses joies, ses succès et ses reculs, offrent un champ d'observations fort utiles à tous et à chacun en particulier.

Grenville vous devra une immense dette de reconnaissance. Avec une psychologie éclairée et une impartialité caractéristique, vous avez reconstitué la synthèse des événements remarquables de cette paroisse. Le bien qui s'y est accompli, vous le mettez en évidence; les fautes, les erreurs, vous en provoquez l'aveu avec une habileté et une dialectique irréfragables. Si les groupements comme tels sont cités devant le grand tribunal de l'Éternité, Grenville a son dossier tout prêt. Vous lui avez fait un procès sévère mais loyal et les exemples admirables, au point de vue social et religieux, que donne aujourd'hui la population de cette paroisse, prouvent amplement l'heureux verdict que vous avez porté et qui fait honneur à votre jugement sûr et à votre désintéressement.

Dans les débuts, c'est vrai, on comprenait mal son devoir; on négligeait les édifices religieux, on s'opposait à de nouvelles constructions, on laissait même le prêtre résident manquer du nécessaire. Aujourd'hui une très belle église, un bon couvent, un presbytère confortable sont des preuves tangibles de l'œuvre que la grâce a accomplie dans ces âmes, et leur générosité envers le prêtre peut servir de modèle à notre diocèse.

Notre population animée d'un véritable esprit de patriotisme, a su vaincre les obstacles semés sur ses pas par l'élément hétérogène, avec lequel elle devait vivre et se développer. Elle a conservé sa langue, l'a imposée aux autres et partout elle domine dans la direction des affaires municipales.

De semblables résultats, obtenus dans des circonstances exceptionnellement difficiles, demeurent pour moi et pour tous ceux qui liront l'histoire de Grenville,

un puissant réconfort et un solide encouragement à continuer avec zèle l'œuvre de la prédication, de la prière et de l'exemple. Une conviction profonde nous reste: c'est que, avec l'aide de Dieu, les fruits de nos labeurs peuvent retarder, mais ils finiront toujours par produire le bien qu'on en attend.

Quel grand service vous nous avez rendu, Monsieur l'Abbé, et comment vous redire toute notre reconnaissance.

Croyez-moi votre tout dévoué en N.-S.,

H.-D. BROSSEAU, Ptre.



M. l'abbé H.-D.-J. BROSSEAU

INTRODUCTION

L'Histoire de Grenville (P. Q.) que je présente au public est palpitante d'intérêt, comme celle de la plupart de nos anciennes paroisses. Seulement je comprends que les plus grandes œuvres peuvent être gâchées par la manière de les produire, et partant, l'intérêt d'une monographie paroissiale qui tient dans une large part de l'exposé limpide et judicieux des faits, peut également être amoindri et nullifié. C'est ce qui fait ici mon cauchemar.

« L'histoire n'est pas une apologie, écrit l'abbé Bellemare, mais la relation exacte et impartiale des événements, tels qu'ils se sont passés. La vie des saints ne raconte pas seulement leurs vertus et leurs hauts faits; elle sait faire la part de la faiblesse humaine, et narre volontiers leurs fautes et leurs erreurs, avant de raconter leur conversion. A l'historien de passer les faits au tamis, et de savoir à propos préconiser le bien et stigmatiser le mal. »

Les paroissiens de Grenville pensent ainsi, j'en ai la conviction. D'ailleurs, pourquoi auraient-ils peur de la vérité quand ils savent que leur paroisse, malgré ses débuts si tristes et si pénibles, est aujourd'hui l'une des meilleures, des plus belles et des plus prospères de toutes celles du district d'Ottawa? Qu'ils ne l'oublient jamais, ils sont véritablement les artisans de cette transformation merveilleuse de leur paroisse. C'est pourquoi, en leur dédiant ce travail, je m'attends à ce qu'ils fassent un retour sur le passé et continuent à préparer le meilleur avenir pour leur paroisse. En attendant, je souhaite qu'on lise l'Histoire de Grenville et qu'on l'apprécie à son mérite.

PLAN de L'OUVRAGE

En écrivant cette « Histoire de Grenville », je veux suivre, pour ce faire, la voie la plus simple et la moins compliquée, celle de l'ordre chronologique des événements religieux, civils et politiques, en les groupant par étapes dont l'ensemble forme onze chapîtres :

CHAPITRE I. — Historique du canton de Grenville.

CHAPITRE II. — Grenville sous la juridiction des évêques de Québec.

CHAPITRE III. — Grenville sous la juridiction des évêques de Montréal.

CHAPITRE IV, V, VI. — Grenville sous la juridiction de Mgr Eugène Guigues, premier évêque d'Ottawa.

CHAPITRE VII, VIII, IX. — Grenville sous la juridiction de Mgr J.-Thomas Duhamel, deuxième évêque d'Ottawa.

CHAPITRE X. — Grenville sous la juridiction de Mgr Charles-Hughes Gauthier, troisième évêque d'Ottawa.

CHAPITRE XI. — Grenville sous la juridiction des évêques, Messieurs Médard Emard et Guillaume Forbes.

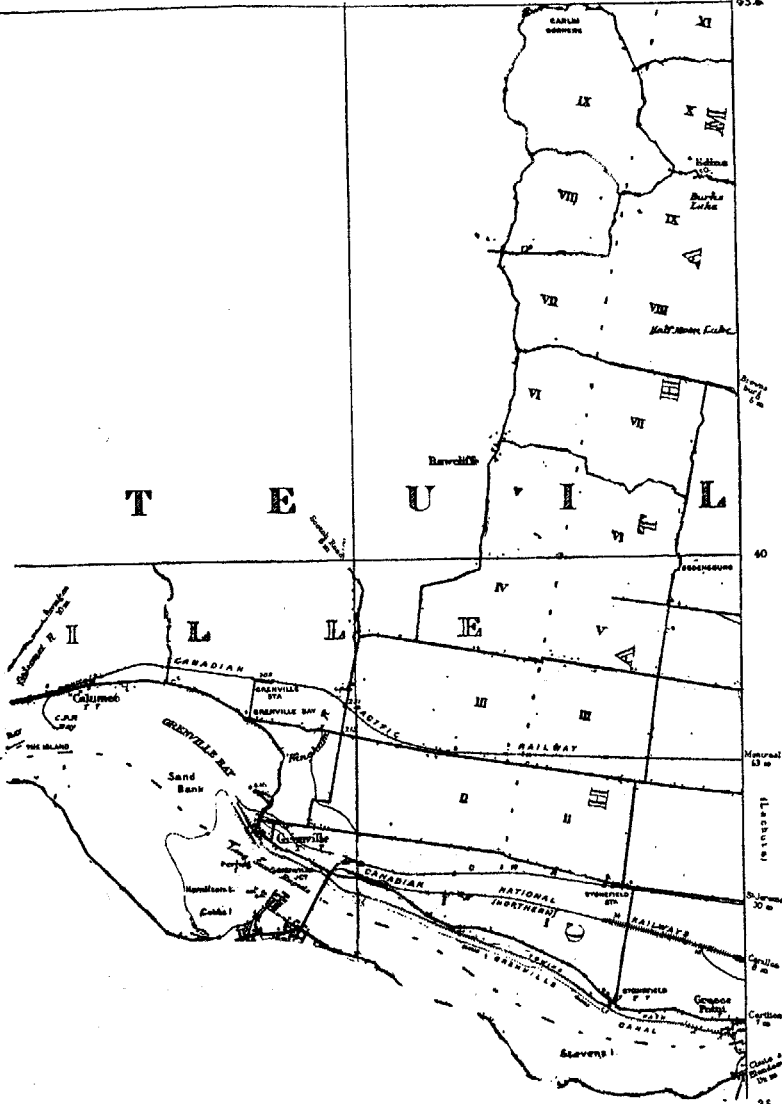
APPENDICES. — Sept Appendices.

HISTOIRE DE
GRENVILLE, P. Q.

CHAPITRE I

1820 - 1830

T E U I T L



40

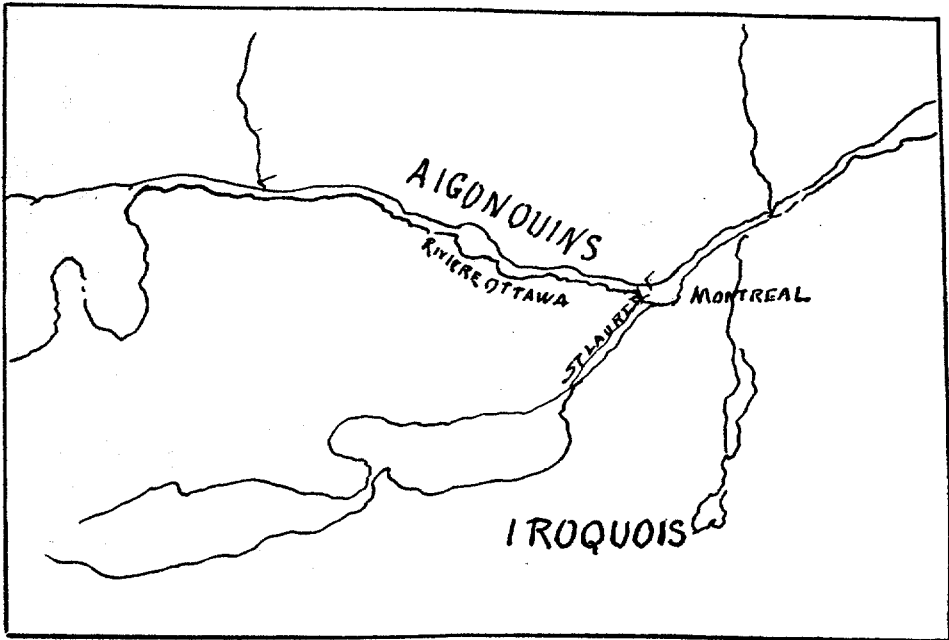
Meridian 53 m

Latitude 30 m

St. John's 30 m

Carton 1 m

Carton 1 m



CHAPITRE I

HISTOIRE de GRENVILLE

LE CANTON DE GRENVILLE

SOMMAIRE. — Généralités. — Histoire du canton de Grenville. — concession d'une partie de son territoire aux Loyalistes de 1775 — date de son érection — son origine. — Topographie et géologie sommaire du canton. — Liste des concessionnaires du canton, de 1808 à 1845, avec les numéros des lots, le rang, la date du certificat de l'ordre en conseil et la superficie du terrain concédé.

A son origine, la paroisse-mission de Grenville était formée des cantons de Grenville-Union, de Chatham et d'Harrington; mais aujourd'hui, elle se confine plutôt au seul canton de Grenville. Grâce au développement de la colonisation, des paroisses nouvelles se sont formées dans les limites de ce territoire. Ainsi, en 1856, St-Philippe d'Argenteuil s'érigéait en paroisse canonique et civile avec près des neuf-dixièmes du canton de Chatham comme limites; en 1915, la paroisse de Notre-Dame du Rosaire de Pointe-au-Chêne obtenait un prêtre en permanence avec toute l'augmentation de Grenville pour limites et tout le canton d'Harrington pour mission; en 1923, les limites de la paroisse-mère se rétrécirent davantage. Cette fois, on pénétra jusqu'à une faible distance de son village lorsque la partie dite du Calumet, s'étendant de la rivière Rouge jusqu'au cimetière catholique fut à son tour détachée de Grenville pour former la paroisse de St-Ludger du Calumet.

Dans les premiers temps de la colonie, le territoire du canton de Grenville, qui renferme aujourd'hui la belle paroisse du même nom, était sillonné en tous sens de sentiers battus par des Iroquois dont l'habitat était sur les rives de la Rouge, rivière qui délimite la partie ouest l'« Augmentation de Grenville » et dont le cours d'eau était le chemin naturel de ces vindicatifs indigènes. Cette voie était à eux, ils la hantaient presque continuellement, et l'on n'en regardait même l'embouchure que de loin et avec tremblement. Aussi, ce n'était pas chose facile que de lutter contre les enfants des bois. « Ils courent comme des cerfs, écrivait le Père Vimont, ils sautent comme des daims et connaissent mieux les êtres de ces grandes et épouvantables forêts que les bêtes sauvages qui y font leur demeure. Un Iroquois se tiendra deux ou trois jours sans manger derrière une souche, à cinquante pas de votre maison, pour massacrer le premier qui tombera dans ses embûches. S'il est découvert, les bois lui servent d'asile où un Français n'y trouvera que de l'embarras. »

C'est à l'embouchure de cette rivière (la Rouge) que, au printemps de l'année 1692, les Français au nombre de quatre cents surprirent quelques centaines d'Iroquois dont plusieurs furent tués ou blessés. Cette victoire mit fin aux embuscades de l'ennemi et jamais plus on n'entendit parler d'escarmouches et de combats meurtriers dans cette partie de la vallée d'Ottawa.

Dans son histoire « *They Two* », M. Lanigan fait mention de cette rivière et d'un combat qui se livra à son embouchure entre Français et Iroquois :

« Cette rivière la Rouge, dit-il, était nommée par les Iroquois la rivière du Grand Esprit. Elle était sacrée pour eux, leur grand manitou la hantait et l'avait sous sa domination. Au pied de ses sept chutes, et non loin de son embouchure, était dressée une table de pierre, la « *Table Rock* », sur laquelle on faisait des offrandes et des sacrifices au manitou. Sur la rive est

de la rivière se voyaient trois tombes placées à sept pieds de distance l'une de l'autre, et renfermant les dépouilles respectives d'un Français, d'un Indien et d'un nègre. Un peu au sud de ces tombes commençait une épaisse forêt de chênes blancs. Une belle et grande plaine, plutôt sablonneuse et couverte de pins, faisait suite. et s'étendait jusqu'à la rivière Ottawa. C'est à proximité de l'embouchure de la Grande Rivière que se trouvait le camp des Indiens.

« A la fin du XVII^e siècle, les Iroquois de la vallée d'Ottawa, ayant appris que les Français avaient abandonné pour quelque temps le fort Sainte-Anne, (construit à la tête de l'île de Montréal), pour aller combattre les Indiens, le long de la rivière Richelieu, firent une descente sur la rivière Ottawa et s'emparèrent de ce fort, emmenant avec eux tout ce qui s'y trouvait en fait d'armes et de munitions. Au retour, ils s'arrêtèrent à l'embouchure de la Rouge et se livrèrent pendant plusieurs jours à toutes les orgies. Malheureusement pour eux, les Français eurent vent du lieu de leur retraite, ils les surprirent au moment où ils étaient livrés aux libations, et en firent un affreux carnage. Le chef indien seul réussit à s'enfuir. Celui-ci put se rendre jusqu'à la « Table Rock », (Table des Sacrifices), sans être inquiété, et là, il prit ses plumes d'aigle et les jeta dans le torrent de la rivière en signe de sacrifice au manitou. Mais, à ce moment, il s'aperçut qu'on le poursuivait. En effet deux chefs algonquins qui étaient avec les Français au moment du combat avaient juré à leurs alliés qu'ils leur livreraient, vivant ou mort, le chef fuyard. Et ils allaient réussir à le capturer lorsque le malheureux vaincu trouva assez d'énergie et d'habileté pour échapper au danger. »

* * *

A ce même territoire, qui est borné au sud par la Grande Rivière ou rivière Ottawa, là où elle forme ce que l'on appelle vulgairement la « Tête du Long-Sault »,

se rattachent aussi plusieurs faits importants et généraux entr'autres les excursions de Champlain, en 1613 et 1615, le passage des premiers missionnaires et des saints martyrs canadiens, le haut fait d'armes de Dollard et de ses seize braves compagnons au Long-Sault, en 1660. Mais, ce sont là des faits généraux dont les détails surchargeraient une monographie paroissiale.

Sous la domination anglaise on ne compta d'abord qu'un petit nombre de familles indigènes, dispersées ça et là le long des rivières et sur les bords des lacs. Ce ne fut qu'en 1795, que commença la concession du terrain aux officiers et aux soldats du général Burgoyne.

Nous savons qu'en 1776, l'Angleterre envoya au Canada le général Burgoyne à la tête de huit mille hommes pour faire échec aux Américains en révolte contre la mère-patrie. Mais c'est tout le contraire qui arriva. Après avoir été battu deux fois à Albany, Burgoyne se retira sur les hauteurs de Saratoga où entouré de seize mille ennemis, il fut obligé de déposer les armes avec celles de toute son armée, le 16 octobre 1777.

Cette défaite imprévue donna lieu à une enquête sérieuse. Burgoyne en fut tenu responsable, malgré ses lâches accusations contre les soldats canadiens français qui n'étaient pas même deux cents sur un total d'environ neuf mille soldats dont son armée se composait. Entre temps, le 4 juillet 1776, les représentants des treize colonies révoltées avaient signé leur déclaration d'indépendance. La signature des représentants du Canada manquait seule au bas de cette pièce célèbre.

Quoi qu'il en soit de la conduite et des accusations de Burgoyne, il est certain que plusieurs de ses soldats canadiens obtinrent de la couronne, pour leur loyauté à l'Angleterre, de grandes concessions de terrain. Pour ce qui est du territoire de Grenville, les concessionnaires furent :

Alexandre Fraser, lieutenant du premier bataillon et du 60e régiment (Royal Américain), qui obtint du « Land Commitee », le 12 mai 1795 les lots, numéros 32, 33, 34, 35, 36, formant 2000 acres de terre.

Natham Barlow et son fils Abner obtinrent, le 1er novembre 1795, l'un 800 acres, l'autre 500 acres de terre.

Joachim Maisch, qui servit dans la compagnie des grenadiers contre les Américains, obtint 1200 acres de terre, le 10 août 1795.

Angelique Toquant, de Montréal, veuve de Jean Boudro dit Cadieux, tué au combat, à Albany, en 1777, obtint 500 acres de terre, le 10 août 1796.

Jean Dubé, de Terrebonne, qui combattit fièrement dans le deuxième corps d'armée, obtint 600 acres de terre, le 10 août 1796.

Joseph Dubé, fils de Jean, de Terrebonne, enseigne dans le premier corps d'armée, obtint 600 acres de terre.

A.-François Lecompte, veuve, de St-François de Sales, Ile Jésus, dont le mari s'était distingué comme éclaireur, sous le général Bourgoyne, obtint 600 acres de terre, le 20 juillet 1796.

Pierre Clément, de Terrebonne, valeureux soldat et loyaliste, obtint 500 acres de terre, le 10 août 1796.

Joseph Clément, de Terrebonne, qui combattit à Châteauguay, obtint 1200 acres de terre, le 22 juillet 1796.

Mme veuve Frs Lacombe, de Terrebonne, obtint 400 acres de terre, le 21 juillet 1796.

Guillaume St-Pierre, de Terrebonne, obtint 300 acres, en 1796. Il se distingua à Châteauguay par son intrépidité et son courage.

Etienne Turgeon, de Terrebonne, qui montra beaucoup de bravoure au combat, à Albany, obtint 1200 acres de terre, le 10 août 1796.

Guillaume Brayé, dit St-Pierre, de Montréal, obtint 1200 acres de terre, le 22 juillet 1797.

Joseph Filiatrault, dit St-Louis, de St-François de Sales, Ile Jésus, obtint 500 acres de terre, le 11 août 1796.

Joseph Sullivan, qui combattit à Québec, en 1775, obtint 1500 acres de terre, le 15 mars 1795.

Van. Arnaud obtint 1000 acres de terre, le 13 juillet 1796, pour sa loyauté envers l'Angleterre.

William Jackson, de Montréal, soldat du 1er régiment, obtint 200 acres de terre, le 14 janvier 1797.

Catherine Richardson, veuve de John Richardson, soldat tué à la guerre, obtint 200 acres de terre, le 30 décembre 1796.

John Amory, de Montréal, obtint 1000 acres de terre, le 18 janvier 1797.

Stephen Sewell obtint 1000 acres de terre, le 27 mars 1797.

Tous ces lots furent concédés sur les bords de la rivière Ottawa, la partie sud du territoire de Grenville, la seule arpentée en 1788. On ne voit pas que les susdits concessionnaires se soient établis sur leurs lots, et qu'il y ait eut là bien des défrichements importants, avant 1810, et même avant 1820.

Ces concessions, faites dans un territoire pour ainsi dire sans limites, prêtaient nécessairement à confusion. La couronne décida de procéder plus méthodiquement. Elle érigea à cet effet ce territoire en canton, appelé « canton de Grenville », et elle nomma l'arpenteur Joseph Bouchette pour en marquer les grandes lignes et le subdiviser en lots, le 4 janvier 1805, tel qu'il appert par le document suivant :

« George the Third, by the grace of God, of the united kingdom of Great Britain, and Ireland, king, defender of the faith, to all to whom those presents shall come, or may in any wise concern, Greeting. Whereas in obedience to our Royal Instruction in this behalf, and by virtue of a certain warrant of survey to

him for that purpose directed, under the hand and seal of our trusty and well beloved Sir Robert Shore Milnes Bound, our lieutenant governor of and for our Province of Lower Canada... bearing date at our castle of Saint Lewis, in our city of Quebec, in our Province of Lower Canada, the fourth day of January on the year of our Lord one thousand eight hundred and five, Joseph Bouchette, esquire, our surveyor general of and for our said Province, hath made a faithful and exact survey of a certain tract of our waste land, situated, lying and being in our district of Montreal, in our said Province, bounded on the North by the waste land, on the South, by the Grand or Ottawa river, on the east, by the Township of Chatham, and, on the west, by the tract of our Waste Lands, commonly called the Township of Caermarther. Beginning at a post standing on the northerly bank of the Grand or Ottawa river. Marking the south easterly corner of the tract of our waste Lands whereof a survey hath so as aforesaid been made commonly called the Township of Grenville, and south westerly angle of the said township of Chatham. Running post therein magnetically: north eighteen degrees thirty minutes East 890 chains et 15 links, therein north 71 degrees 30 minutes West 128 chains, therein south 8 degrees 30 minutes west till intersected by the Grand or Ottawa river and from them along the banks of the said river as it winds and turns to the plan of the beginning... »

Ainsi, en 1805, le canton de Grenville était désigné sans être cependant érigé. Mais cette érection ne tarda pas à se faire, tel que remarqué dans la copie de l'ordre en conseil qui suit :

« Referred to the Attorney general that the « draft of a patent » may be prepared agreeably to the order in council of the 26 december, 1807. And the surveyor general is hereby required of the lots reserved in the said Township of Grenville, (for the maintenance and

support of a protestant clergy within this Province and for the future disposition of his Majesty) to appropriate such and so many as shall be equal in quality and quantity as nearly as circumstances will admit, to two seventh parts of the lands to be granted by the said letters patent and to certify the same to the office of the Attorney general to the end that such appropriations may be inserted in the said letters patent according to the form of the statute and his majesty's instructions in this behalf. »

By order of his Excellency,

The governor general,

H. W. Ryland, sec.

Québec, 30 décembre 1807.

En 1807, le canton de Grenville était donc pratiquement érigé. La proclamation se fit, le 20 janvier 1808.

Le baron Wm. Windham Grenville, le titulaire du canton, mérite bien ici une brève notice biographique, ne serait-ce que pour signaler sa bienveillance et son esprit de justice envers les Canadiens :

Grenville (baron Wm. Windham Grenville), homme d'Etat anglais, né le 25 octobre 1759, fit ses études à Eton et à Christ Church, Oxford. En 1782, il fut élu député du bourg de Buckingham au Parlement britannique et devint, quelques mois après, secrétaire du Lord Lieutenant d'Irlande, le comte Temple, son frère. En 1789, il fut président de la chambre des Communes et secrétaire d'Etat. En novembre 1790, on l'éleva à la pairie sous le nom de baron de Grenville. En 1791, on lui donna le ministère des affaires étrangères.

Comme preuve des largeurs de vue du baron et de son esprit de justice, nous le voyons en 1801, résigner les hautes fonctions qu'il exerçait sous Pitt parce que

Georges III ne voulait pas consentir à l'introduction d'aucune disposition législative de nature à redresser les griefs des catholiques romains.

Lorsque Pitt revint au pouvoir, en 1804, Lord Grenville refusa de faire partie du ministère et se tint à l'écart jusqu'en février 1806, alors qu'il devint le chef nominal d'un gouvernement de coalition. C'est sous son règne que fut passée la loi abolissant la traite des noirs dans l'empire. A la mort de son associé Fox, le roi sachant que Grenville perdrait de l'influence, exigea de ses ministres l'assurance que dorénavant ils ne chercheraient à lui imposer aucune disposition législative tendant à redresser les griefs des catholiques romains. Le refus fut catégorique. Le cabinet préféra tomber plutôt que de se soumettre à de si tristes exigences.

Lord Grenville n'occupa aucun poste par la suite, mais il continua à s'occuper de politique et resta apôtre de l'émancipation des catholiques romains, particulièrement ceux du Canada. A ce propos, nous avons son fameux discours prononcé à la Chambre des Lords, le 30 mai 1791, que nous trouvons dans le « Parliamentary History. Le débat regardait « l'Acte Constitutionnel » de 1791 :

Lord Grenville dit entre autres choses dans ce discours : « L'on avait affirmé que les habitants français « du Canada tenaient aux préjugés des Canadiens, à « leurs coutumes, à leurs lois et usages, au point de les « préférer aux lois d'Angleterre. Il croyait qu'un tel « attachement méritait un meilleur nom que celui de « préjugé. Il estimait que c'était plutôt un attache-
« ment fondé sur la raison, voire sur quelque chose qui « l'emportait sur la raison ; c'était un attachement « fondé sur le cœur humain. »

Bien que les talents de Grenville n'aient pas été insurpassables, lit-on dans l'Encyclopedia Britannica, sa franchise et son application constante au travail, ainsi que sa science de la politique et la modération

de ses vues, lui ont assuré une influence considérable dans les affaires politiques. On peut aussi l'inscrire sur le rôle des hommes d'Etat anglais qui se sont distingués en littérature. Il collectionna et fit paraître les lettres de Lord Chatham à son neveu, Thomas Pitt. Il écrivit « *Nugae Metricae* », en 1824, petit ouvrage composé de traductions de l'anglais, du grec et de l'italien en langue latine.

Le baron Grenville, épousa la fille de William J., en 1792. Il mourut à Dropmore, le 12 janvier 1834, sans laisser d'enfants. Le titre de Grenville s'éteignit avec lui.

TOPOGRAPHIE ET GEOLOGIE SOMMAIRE
DU
CANTON DE GRENVILLE

POSITION GEOGRAPHIQUE: — Le canton de Grenville, y compris son augmentation, est délimité par Harrington, Chatham, la rivière Ottawa et Camaerton ou Seigneurie de la Petite Nation. Il fit d'abord partie du comté de York, mais fut inclus, en 1830, dans le comté des Deux-Montagnes, et en 1854, dans celui d'Argenteuil dont il fait encore partie.

Le « front » du canton fut arpenté en 1788, la partie sud-est fut arpentée et subdivisée en 1807, et en 1821-1822, l'arpentage fut prolongé au septième rang. Les quatre autres rangs furent arpentés quelques années plus tard. La superficie du terrain est de vingt-deux mille trois cent trente acres.

Le village est construit sur le lot, numero 7, dans le premier rang. En 1788, une superficie d'un mille carré fut réservée pour cette fin ainsi que quatre cents acres pour les édifices religieux des protestants et autres institutions publiques. En 1821, la partie sud du lot numéro 7 fut arpentée et subdivisée en rues et en lots de deux acres, ayant chacun quatre chaînes de largeur et cinq chaînes de profondeur.

ASPECT PHYSIQUE: — La superficie du canton est généralement montagneuse, particulièrement vers le centre, en allant à la rivière Rouge. La chaîne de montagnes la plus en vue s'élève non loin de la rivière Ottawa, à l'angle sud-ouest du canton, elle se prolonge vers le nord-est en traversant obliquement ce dernier jusqu'au sixième rang où elle pénètre le canton de Chatham. Dans l'augmentation, les montagnes sont presque

toutes situées sur le côté est, dans la direction de la seigneurie de la Petite Nation. Elles atteignent leur plus grande hauteur en approchant le lac Commandant ou Papineau, dans le dixième rang. Sur les hauteurs se trouvent le frêne, l'orme, l'érable et le hêtre. Les parties basses offrent les espèces qu'on trouve ordinairement sur les terrains humides, tels que le cèdre, la pruche blanche, la sapinette, etc. Les montagnes sont en grande partie dénudées. Il ne s'y fait plus de chantiers de bois comme autrefois, ce qui reste de la forêt suffit à peine au besoin de la région. Mais, comme ample compensation, les habitants du lieu ont perdu l'habitude et même le goût des chantiers et se livrent davantage aux travaux de la ferme, faisant naturellement une culture plus intense et plus productive.

COURS D'EAU: — Le canton de Grenville est abondamment arrosé par plusieurs rivières, ruisseaux, petits lacs et étangs qui le sillonnent en tous sens. Il est baigné d'abord dans toute sa partie sud par la grande rivière ou rivière Ottawa. Les autres principales rivières sont la Kingham, le Calumet et la Rouge. Dans les troisième et quatrième rangs, il y a cinq petits lacs dans lesquels se déversent plusieurs ruisseaux, des filets qui prennent leur source dans la partie supérieure du canton. Les eaux des lacs qui s'écoulent par plusieurs petits ruisseaux se rencontrent et se déchargent dans la rivière Ottawa, entre les lots numéros 24 et 25, sur le front. En général les rivières dans ce canton offrent de nombreux emplacements pour la construction des moulins.

LE SOL: — La terre aride au pied des collines est inondée, à partir du huitième lot jusqu'à la ligne ouest du canton. Cette partie et la région comprise entre ces collines et la rivière Ottawa, forment une étendue triangulaire de bonne terre unie et bien arrosée que les concessionnaires considéraient, à l'époque de l'octroi des concessions, comme la seule partie du can-

ton qui se prêtait à la culture. En allant vers le nord, à partir des hauteurs jusqu'au septième rang, la physionomie du pays présente seulement une suite de montées et de descentes, de côtes abruptes et de montagnes entrecoupées. Cependant l'on y trouve de riches vallons dont la fertilité compense en partie pour les nombreuses portions stériles et non arables, on y rencontre même plusieurs petites vallées très fertiles. Une vaste vallée embrasse la partie est de l'Augmentation. A commencer vers le quatrième rang, elle s'étend le long de la crique « Beaver Meadow » à partir de la rivière la « Rouge », et, de là, la vallée va graduellement en s'élevant généralement dans toute son étendue. Le sol est surtout argilacé.

LA VOIRIE : — La voie ferrée du Pacifique Canadien traverse le canton dans toute sa longueur. Celle du Grand Nord la traverse obliquement. Autrefois un petit chemin de fer reliait le village de Grenville à Carillon, formant une longueur de douze milles, mais aujourd'hui il est abandonné, depuis l'amélioration des canaux et des autres moyens de transport.

Les chemins de terre sont nombreux et le plus important est la route nationale. Un autre chemin, qui aussi a été ouvert aux frais de la province, suit une ligne presque parallèle à la rive nord de la rivière Ottawa, entre dans Grenville au lot numéro 1, en avant du canal, traverse le dépôt militaire au bassin, franchit la rivière Kingham sur laquelle un bon pont a été érigé, puis se dirige vers l'ouest pour rejoindre la route nationale. Deux autres chemins partent de Grenville vers l'intérieur; l'un conduisant à Amherst et l'autre dans la direction d'Arundel. Le premier commence dans les profondeurs de l'Augmentation de Grenville, et a été ouvert sur une longueur de sept milles, en 1861, jusqu'à la vallée de la rivière Maskinongé, située près de la ligne qui divise les comtés d'Argenteuil et Papineau. Plusieurs familles se sont établies le long de ce

chemin où l'on trouve d'excellents terrains. Le deuxième chemin qui s'étend de Grenville à Arundel, à travers le canton de Harrington, a une longueur de près de trente milles. Sur son parcours, le sol est de qualité médiocre, et le pays montagneux. Aussi on n'y voit que peu d'habitations et de terres de valeur.

GEOLOGIE GENERALE: — Le canton de Grenville renferme plusieurs gisements minéraux et le plus riche dépôt de magnésie, au Canada¹. Jusqu'à aujourd'hui l'augmentation de la production de la magnésite dans l'Amérique du Nord provenait presque entièrement des gisements situés à quelques milles au nord de la rivière Ottawa, dans le district de Grenville, Québec, et de quelques dépôts disséminés dans l'Etat de la Californie.

Les plus anciennes roches dont on connaît la présence dans le district de Grenville appartiennent à ce que l'on appelle communément la « série de Grenville », savoir: quartzite, gneiss à grenat sillimanite, calcaire cristallin.

Les gisements de magnésite découverts jusqu'ici dans le district de Grenville se rencontrent dans quatre localités principales: l'extrémité nord du lot 15, rang IX, l'extrémité sud du lot 15, rang IX, l'extrémité nord du lot 18, rang XI du canton de Grenville, et lot 13, rang I, du canton de Harrington. Dans chacun de ces endroits la magnésite est associée à la serpentine, à la dolomie, et à d'autres minéraux en des affleurements lenticulaires qui émergent à travers l'argile marine et le sable qui occupent le fond des vallées.

Dans le lot 15, rang IX du canton, le gisement du magnésite est tout à côté, à l'ouest du quartzite et à l'est, à environ quatre cents pieds de distance, des

¹ Extraits du Rapport Wilson, membre de la Commission géologique Canadienne.

affleurements de syénite pyroxénique appartenant à la série de Buckingham.

Dans le lot 15, rang XI, il y a une série de trois affleurements de magnésite, de dolomie et de serpentine, le long du rebord est de la platière qui s'étend au sud, depuis le lac de Grenville jusqu'à l'extrémité sud du lot.

Sur la propriété Shaw, lot 18, rang XI, du gneiss grenatifère appartenant à la série de Grenville, on trouve à l'est du gisement, une pyroxénique métamorphique au sud et du calcaire cristallin au nord ouest.

Ainsi, on peut dire que la magnésite partout où elle se rencontre dans le canton se trouve associée au groupe de sédiments métamorphiques, savoir: calcaire cristallin, gneiss grenatifère et quartzite, appelés « série Grenville ».

Enfin, les roches qui se présentent dans le canton de Grenville se répartissent en quatre groupes distincts:

1° — Un groupe basal de roches précambriennes qui, toutes ont été plus au moins déformées.

2° — Roches intrusives et ignées de l'âge précambrienne le plus récent.

3° — Schiste de grès reposant à peu près horizontalement sur le grès du premier âge paléozoïque.

4° — Gravier, sable et argile non unifiés de l'âge pléistocène récent.

MINERALOGIE: — Les minéraux dont on a constaté la présence dans les gisements de magnésite sont, dans l'ordre de la quantité qui s'y trouve: magnésite, serpentine, dolomie, diopside, phlogopite, quartz, talc, pyrite, sphalérite, magnétite et graphite.

II

LES CONCESSIONNAIRES DU CANTON

(1808 - 1845)

L'arpentage et la subdivision du canton de Grenville y amena un fort contingent de colons anglais et irlandais protestants qui avaient servi dans l'armée britannique pendant les guerres de 1775 et 1812 contre les Etat-Unis. Soldats et officiers s'empressèrent d'obtenir du Comité des Terres de la Couronne des lettres patentes sur les lots subdivisés. Voici la liste des concessionnaires, pour la plupart colons, qui va jusqu'en 1845, année de l'érection municipale du canton :

CANTON DE GRENVILLE

Noms	Lots	Rang	Acres	Dates	
Archibald McMillan	6 7	1	420		
	9 10	2			
Duncan McMillan		3	200	January 28th	1808
Duncan McKinnon		3	200		
Rory McDonell		3	200		
Neil McDonell		3	200		
Proprietors of Montrea Water Works	16	2	200	December 11	1817
Mary Grant	8	2	200	July 19	1820
	14	2			
Thomas Trigg	3 10	3	500	May 1st	1822
	15	2			
John Hazleton		3	350	May 1st	1822
		4			
James Prince		4	200		
Robert Tatten	N. ½ of	3	100		
	2, 3, 4	1			
Geo. Taylor	1, 2, 3, 5, 6	2	2254	March 21th	1822
	1, 2, 4, 5	3			
		1			
John Hazleton		2	400	February 12th	1822
		4			
Francis J. Jackson		1	330	February 12th	1822
	5	4			
Major Lewis Ritter	17, 19, 20	2	840	June 3rd	1823
	18, 19	3			
Thomas Elliot	E. ½ of	3	300		
	S. ½ of	2			
		5			
John Maxwell	W. ½ of	3	100	August 13th	1823
Wm. H. Roy	E. ½ of	1	100		
Robert Tatten	S. ½ of	6	100		
John Ryan	W. ½ of	1	100		
	12, 13	2			
Cap. J. McGillevrey	12, 14, 15 et		800	December 10	1823
	S. ½ of	16			
		3			
Joseph Hambly		4	200	July 27	1824
Geo. Hamilton		21	200	June 11	1828
Ass. Cook		18	200		
	22, 23	2	500	March 27	1827
Henry Heatly	E. ½ of	24			
John Hurray	S. ½ of	6	100		
James Wheeler	N. ½ of	5	100	July 11	1832
Philippe Wheeler	S. ½ of	5	100	— 11	—
Richard Pengelly	N. ½ of	12	100	— 20	—
Andrew Gallagher	N. W. ¼ of	13	150	— 20	—
	S. ½ of	14			
Samuel Ogilvie	N. ½ of	15	100	— 20	—
David Williamson	N. ½ of	16	100	— 20	—
Thomas Proffet	S. ½ of	16	100	— 20	—
Wm. Cousins	N. ½ of	18	100	— 20	—
Thomas Cousins	S. ½ of	19	100	— 20	—
John Gardner	S. ½ of	14	100	— 20	—
Dugald McColl	S. ½ of	15	100	— 20	—

Noms	Lots		Rang	Acres	Dates
Henry Atkinson	S. ½ of	18	5	100	— 20
Martin Dwyer	N. ½ of	18	5	100	— 20
James Cousins	N. ½ of	8	6	100	— 20
Alexandre Murray	S. ½ of	15	6	200	— 20
	N. ½ of	15	7		
David Johnson	N. ½ of	16	6	100	— 20
Ths. Orouk	S. ½ of	17	6	100	— 20
Patrick Johnstone	S. ½ of	18	6	100	— 20
James Johnstone	N. ½ of	18	6	100	— 20
Wm. Smith	S. ½ of	16	7	100	— 20
Robert Ritchie	S. ½ of	7	8	100	— 20
Wm. Blackburn	N. ½ of	20	7	100	— 20
Wm. Murphy	N. ½ of	27	8	100	— 20
Samuel Cook	N. ½ of	12	6	100	August 9
		13	3		
James Anderson		4	4	400	— 24
		8	4		
James Chapman		8	4	200	— 24
Ralph Homer	N. ½ of	11	5	100	— 24
David Kimball	S. ½ of	14	6	100	— 24
Samuel Warner	N. ½ of	17	5	100	— 29
	E. ½ of	10			
Robert Bagshaw	S. ½ of	12	4	200	October 1st
	N. ½ of	10	6	100	— 1
Hugh Black	N. ½ of	10	6	100	— 1
John Cameron	S. ½ of	10	6	100	— 1
John Laing		1	5	200	December 20th
Andrew Melon		9	4	200	May 8 1833
Hugh McCallum	W. ¼ of	24	2	200	June 28
	S. ½ of	24	3		
Jonathan Kelly	S. ½ and E. ½ of				
	N. ½ of	13	4	150	August 1st
Reuben Cook, Sr.		9	5	200	— 14th
John McArthur	N. ½ of	14	6	100	— 14
Donald McGillevray	N. ½ of	7	6	100	— 14
Malcolm McGillevray	S. ½ of	7	6	100	— 14
George Johnston	N. ½ of	11	7	100	— 14
Allen McArthur	S. ½ of	19	7	100	— 14
Peter Grant	N. ½ of	21	7	100	— 14
Duncan Cameron	N. ½ of	8	8	200	— 14
Dugald McVicar	S. ½ of	8	8	100	— 14
Alexander McPhee	N. ½ of	9	8	100	— 14
Chs. McLean	S. ½ of	7	7	100	October 9
Malcolm McPhee	S. ½ of	9	8	100	— 9
John Gabb	S. ½ of	13	8	100	— 9
Thomas Chapman	N. ½ of	13	8	100	— 9
James Laughlin	S. ½ of	3	5	100	— 28
James Brown	S. ½ of	12	5	100	December 23rd
George Brown	N. ½ of	12	5	100	— 23
Hugh McVicar	S. ½ of	11	7	100	— 23
Allen Cameron	S. ½ of	13	10	100	January 10th 1834
Francis Inlay	S. ½ of	9	6	100	— 10
Donald McCarter	N. ½ of	7	7	100	May 30
Ths. Malcolmson	S. ½ of	17	7	100	January 10
Friend Ross	N. ½ of	13	5	100	November 3rd

Noms	Lots	Rang	Acres	Dates	
Archy Steel	S. ½ of	14	9	100	— 3 —
Ewen McMillan	S. ½ of	12	10	100	— 26th —
Martin Lowes	N. ¼ of	3	5	100	February 9 1836
Samuel Steel	S. ½ of	15	9	100	March 9th 1835
Ralph Lowes	N. ½ of	2	5	100	— 17 —
Niel Cameron	S. ½ of	16	5	100	April 10 —
Tos. Young	W. ¼ of	27	6	100	— 10 —
Allen Cameron	S. ½ of	14	8	100	— 10 —
Robert Murphy	S. ½ of	27	8	100	— 10 —
Samuel Vick	N. ½ of	13	9	100	— 10 —
Joseph Gabb	S. ½ of	13	6	100	— 10 —
Angus McGillevay	N. ½ of	13	10	100	— 10 —
Ewen Cameron	S. ½ of	14	10	100	— 10 —
Manuel Fercara	S. ½ of	17	4	100	May 5 —
Patrick Mathews	S. ½ of	18	4	100	— 5 —
Richard Sugars	S. ½ of	13	5	100	— 5 —
Levi LeRoy	S. ½ of	11	6	100	July 7 —
Alexander Livingstone	N. ½ of	9	7	100	September 3rd —
Oran Cook	S. ½ of	12	6	100	— 22d —
John McDonald	N. ½ of	8	5	100	November 26th —
Anthony Demsey	N. ½ of	16	7	100	— 26 —
Wm. Knox	N. ½ of	9	6	100	January 4 1836
Murdock McPhee	N. ½ of	8	7	100	— 4 —
Geo. Brooks	N. ½ of	12	8	100	— 4 —
Francis Brooks	S. ½ of	11	8	100	— 4 —
John Connor	S. ½ of	12	8	100	— 4 —
Abner Connor	N. ½ of	10	8	100	— 14 —
Ths. Kains	N. ¼ of	7	2	50	April 12 —
Geo. Hopper	Part of	8	1	22200 feet	June 20 —
Geo. Cooze	S. ½ of	4	8	100	August 26 —
Jos. Cline	S. ½ of	1	8	100	— 31 —
Richard Sodden	N. ½ of	1	8	100	— 31 —
John Brooks	N. ½ of	11	8	100	January 17 1837
Wm. Robinson	S. ½ of	7	9	100	— 17 —
John Hurley	N. ½ of	18	10	100	February 13 —
Hugh McNeil		27	7	200	June 24 —
James Evans, Sr.	S. ½ of	3	6	100	November 8 —
Thomas Buckingham	S. ½ of	5	8	100	January 19 1838
Jacob Williams	S. ½ of	2	9	100	February 8 —
John Whitehead	S. ½ of	4	6	100	May 18 —
John Gab	N. ½ of	4	6	100	— 18 —
Wm. Ewing	N. ½ of	3	6	100	July 27 —
Patrick Johnston	E. ½ of	19	6	100	— 27 —
C. A. Low and Geo.	W. ½ of	25	10	200	— 27 —
Hamilton	N. ½ of	26	10	200	— 27 —
Robert Garland	N. ½ of	14	4	100	October 16 —
Robert Garland	S. ½ of	26	6	100	— 20 —
Allan MsInnis	N. ¼ of	26	6	100	— 20 —
John McInnis		16, 10, 11, 15			
John Wainwright	Portion of N. part of	9	10		June 10 1839
	N. ½ of ..	12 and 14			

Noms	Lots	Rang	Acres	Dates	
Marck Brown	N. ½ of	1	100	July 20th	1832
Verner Brown	S. ½ of	1	100	— 20	—
Wm. Bates	N. ½ of	2	100	— 20	—
Robert Bates	S. ½ of	2	100	— 20	—
James Bates, Jr.	N. ½ of	3	100	— 20	—
Georges Bates	N. ½ of	2	100	— 20	—
John Bates	S. ½ of	2	100	— 20	—
James Bates, Sr.		3	200	— 20	—
John Pickering	N. ½ of	2	100	August 9	—
James McCarthur	N. ½ of	2	100	— 9	—
William Moody	S. ½ of	2	100	— 9	—
John Moody	S. ½ of	2	100	— 9	—
Donald Cameron	W. ½ of	1	200	— 24	—
	E. ½ of	3	2		
Ewen Cameron	W. ½ of	3	2	— 24	—
	E. ½ of	1	2		
Loammi Bean	E. ½ of	3	100	October 1st	—
John Crawford		1	200	— 1	—
Archibald R. Cameron	N. ½ of	3	100	November 19th	—
Alexander Cameron	S. ½ of	4	100	December 20	—
Archibald McColl	S. ½ of	3	100	May 30	1834
Donald McCallum	N. ½ of	1	100	— 30	—
Samuel House	N. ½ of	1	100	April 10	1835
Owen Connell	S. ½ of	1	100	— 10	—
Hugh McNeil, Jr.	W. ½ of	2	100	— 10	—
Hugh McNeil	W. ½ of	3	100	— 10	—
Frank Asken	S. ½ of	24	100	— 10	—
Anthony McDonald		4	200	— 10	—
Wm. McDole	N. ½ of	4	100	May 5	—
John Grenless	S. ½ of	1	100	April 10	—
John Daly	E. ½ of	5, 6, 5	500	June 3rd	—
Angus Levingston	S. ½ of	5	100	— 2nd	1840
Allen Cameron	S. ½ of	3	100	November 7th	—
Jonathan Kelly		3	200	November 7th	—
Colin Campbell		2	200	March 21	1843
Pierre A. Thibaudière				August 16	1851
de la Ronde	Crossed by a lake.	6	180	July 13	1852
Jonathan Rely	N. ½ of	4	100	— 11	1865
Donald Cameron	N. part of S. ½ of	4	42	August 7	—
John Wainwright	S. ½ of	18, 19		June 10th	1839
		8, 9, 10, 11	3550		
John Wainwright		12, 13, 14, 15		— 10	—
		16, 17, 19			
	S. ½ of	18			
		20, 21, 22, 23			
Frs. Cunningham		4, 5, 6, 7,	1744	— 25	—
	S. ½ of	2 and 3			
Widow of M. Cline	S. ½ of	3	100	February 8	1840
Constantine Oneil	N. ½ of	14	88	— 8	—
Thom Kains	Portion of	8	3r. 36 p.	June 4	—
Barby Higgins	S. ½ of	2	100	November 7	—
Gillan McLean	S. ½ of	15	100	— 7	—

Noms	Lots	Rang	Acres	Dates	
John Laughlin	N. ½ of	15	8	100	— 7 —
Thos. Kains	7	5	200	January 27 1841
Archd. McFall	N. ½ of	17	4	200	March 10 —
Archib. McFall	S. ½ of	17	5	100	— 10 —
Donald Beaton	N. ½ of	20	7	100	April 28 —
Susannah C. Craigie, widow of George Ham- ilton and Charles Adamson Low. 21, 22	3	400	December 8 —
Board of Ordinance	part of	8	1	13a, 1r, 31 p.	September 22nd 1842
Michel Clinton	N. ½ of	19	10	93	July 31th 1844
The Legal Rep. of Jo- seph Unwin, sergeant of the 76th regiment..	8	8	300	— 31 —
Board of Ordinance	S. end of	7	10
James Mountstephen	Parts of	8	1	7a. 3r. 32 p.	September 7 —
John Laughrin	4	5	200	October 8 —
The Rep of John McTeague	S. ½ of	3	7	100	December 20 —
Patrick Connolly	N. ½ of	26	7	100	August 16 1845
John Whitehead	S. ½ of	20	11	100	September 2nd —
John Dyas	N. ½ of	2	9	100	October 8th 1846
Robert McGibbon	W. ½ of	17	9	100	November 30 —
Archibald McPhee	25	2	200	February 8 1847
Protestant Episc. Church of Grenville	Part S. of	8	7	100	May 6 —
Ellen O'Brien, widow of late Denis O'Brien, veteran of the Royal Bataillon	Vil. lot No. 16 on the lot No.	8	1	1a. 3r. 3p.	— 15 —
The Rep. of Patrick McDaniel	8	10	100	June 30 —
Thomas Kains	N. ½ of	19
.....	E. ½ of	19	9	100	July 5 1848
.....	W. ½ of N. ½ of 7	2	50	August 7 —



Mgr J.-O. PLESSIS



*M. J.-Bte ROUPE, p. s. s.,
Missionnaire.*



Mgr Cl. PANET



*Mgr Michael POWER,
2e desservant de Grenville.*

LES ORIGINES
DE LA MISSION

CHAPITRE II

1828-1836

CHAPITRE II

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA JURIDICTION DES EVEQUES

DE QUEBEC (1828 - 1836)

SOMMAIRE I. — Préliminaires: — Mgr J.-Octave Plessis et les Sulpiciens. — M. J.-Bte Roupe, missionnaire. — Les catholiques des cantons de Grenville et de Chatham.

II. — Origine de la paroisse: — Correspondance entre MM. Denis-Benjamin Papineau et Archie MacMillan. — Assemblée chez M. Pridham. — Demande d'un prêtre résident. — Nomination de M. Hugh Paisley. — Don du terrain de l'église. — Première Chapelle. — Premier cimetière. — M. Power, son rappel. — Temple anglican. — Temple presbytérien. — Canal de Grenville. — Ottawa & Rideau Co. Forwarding.

PRELIMINAIRES. — En 1815, Monseigneur Joseph Octave Plessis, évêque de Québec, chargeait les prêtres sulpiciens du Lac des Deux-Montagnes de la desserte de la seigneurie de la Petite Nation, mais de là, les missionnaires devaient rayonner dans la vallée de l'Outaouais, à la recherche des âmes dont la plupart n'avaient pas eu le secours de la religion depuis de nombreuses années. Quant aux fidèles des lieux circonvoisins, tels que ceux des cantons de Grenville et de Chatham, de la Nouvelle Longueuil, d'Alfred, de Plantagenet et du Chenail écarté, ils avaient à se rendre à la Petite Nation pour les offices du culte et pour la réception des sacrements.

Ce fut M. Jean-Baptiste Roupe, dit Linsbourg, né à Montréal le 9 janvier 1782, d'une famille originaire du

canton de Berne en Suisse, et ordonné prêtre en 1805 qui, treize années durant, explora, organisa et évangélisa la seigneurie de la Petite Nation et ses alentours, toujours avec un zèle inlassable et une réputation de saint¹.

En 1827, les habitants catholiques de la Petite Nation, avertis du départ prochain et définitif de M. Roupe, crurent le moment venu et opportun de demander un prêtre résident, escomptant pour son soutien l'avenir et aussi une aide substantielle des catholiques des cantons de Grenville et de Chatham, qui déjà avaient fait des avances très généreuses dans ce sens. Dans une assemblée tenue à cette fin, on chargea M. Denis-Benjamin Papineau, le fils du seigneur Joseph Papineau, de faire un vibrant appel à la foi et à la générosité de ces derniers, tout en leur laissant entendre qu'ils auraient une desserte régulière et bien suivie où les bienfaits de la religion seraient équitablement partagés entre les fidèles ainsi réunis pour les fins religieuses.

Il y avait à ce moment-là, dans le canton de Grenville, un Ecossais protestant, mais aux vues très larges, du nom de Archie MacMillan, que l'on surnommait habituellement « le Vieil Abbé ». Sa maison, dont la charpente, les murs et les cloisons étaient en billots de pin rouge portant leur écorce rongée, était désignée « la vieille abbaye », probablement à cause de la solitude et de l'originalité de son propriétaire. Ses plus proches voisins en 1810, l'année de son arrivée à Grenville, étaient M. Joseph Papineau, notaire et seigneur de la Petite Nation, et M. Alexandre Cameron du canton de Chatham. Entre ces distances, variant de cinq à dix-huit milles, il n'y avait aucun chemin de voiture pas même un sentier battu. Les communications se faisaient par eau et très difficilement, car les petits bateaux et les

¹ Echo du Cabinet de Lect. paroissiale, 1887, p. 535.

radeaux sur le Long-Sault se tiraient à la cordelle et souvent la marchandise était submergée et emportée par le courant.

En 1912, ce vaillant pionnier avait reçu le grade de Major de la milice d'Argenteuil, et son bataillon allait rejoindre les soldats de Salaberry, lorsqu'on apprit à la Pointe St-Charles la victoire de Château-guay et la fuite de l'ennemi. M. MacMillan fut aussi le premier maître de poste à Grenville, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort (1819-1829). Etant en même temps juge de paix, il se faisait toujours conscience de régler à l'amiable les différends qui surgissaient à tout instant entre les employés du canal.

C'est à cet homme distingué et influent que M. Papineau s'adressa afin de mieux atteindre le but de sa mission auprès des gens de Grenville et de Chatham. La réponse fut prompte et comme suit :

Grenville, le 12 février 1828.

Cher monsieur Papineau,

Votre honorée lettre du 31 dernier m'est arrivée pendant mon absence, à Montréal. A mon retour je me suis empressé de faire part de son contenu à la population catholique de Grenville et de Chatham, ayant convoqué une assemblée dimanche dernier, chez M. Edwin Prinddham, d'ici. Je les ai trouvés unanimes à désirer se joindre à leurs frères de la Petite Nation pour supporter un pasteur. Je puis dire avec confiance qu'ils payeront annuellement vingt à trente louis, et aussi beaucoup dans un avenir très prochain, à cause du développement très rapide de la colonie lequel sera encore accéléré par l'érection du culte divin.

Il y a environ 28 familles catholiques à Grenville, et environ 14 familles à Chatham et à Lachute, ce qui formera deux cents âmes, en comptant cinq âmes en

moyenne par famille. Ajoutez à cela que ceux qui sont employés aux travaux du canal sont pour la plupart catholiques.

L'endroit le plus central, ici, pour y dire la messe serait ce qu'on nomme aujourd'hui le « *Camping Ground* », sur le premier rang, près du canal militaire, lequel terrain appartient à la couronne. Si le gouvernement s'y refuse, alors, comme je suis le propriétaire des terres de chaque côté et au-dessus ou en arrière du dit terrain, je donnerai bien volontiers l'emplacement voulu avec le privilège de l'employer de la même façon pour y construire une chapelle.

Je prends la liberté de suggérer une mesure pour arriver à une conclusion pratique : qu'il soit notifié par écrit qu'un prêtre dûment assigné par l'évêque remplira les fonctions du culte ici, à un jour désigné à cet effet. Il y a une maison d'école érigée, cette année, qui pourra répondre au but puisqu'il y a déjà des bancs, un poêle et autres commodités.

« Je termine avec l'assurance de mon empressement à coopérer à l'œuvre que vous entreprenez de mettre fin à ce manque de christianisme qui caractérise les endroits où nous vivons. Des crimes et des forfaits de tous les genres y sont commis presque journellement, ce qui est dû en grande partie aux travaux publics qui s'y font, particulièrement les travaux du canal. La venue du prêtre s'y fait donc grandement sentir. Puisse-t-on le comprendre! »

Votre très obéissant serviteur,

Archie McMillan.

Cette lettre a son importance parce qu'elle dessine la première mission catholique dans le canton de Grenville. C'est admirable aussi d'y voir deux protestants sincères et influents tels que M. McMillan et M. Prid-

ham, s'occuper si activement de la venue du prêtre au milieu d'eux pour les moraliser. Rien de surprenant alors que des hommes aussi bien trempés aient toujours commandé à tous leurs concitoyens, catholiques comme protestants, le respect et l'admiration.

Aujourd'hui encore ces deux hommes se survivent dans leurs descendants dont la droiture et le savoir-faire ne sont pas en baisse. Seulement on peut se demander si les Canadiens français de Grenville ne sont pas allés parfois jusqu'au sacrifice de leurs droits les plus légitimes par excès de condescendance envers ces gentilshommes et leurs congénères. En apparence, du moins, bien des signes de faiblesse nationale, particulièrement au triple point de vue religieux, scolaire et municipal, annonçaient ces défaillances en haute fréquence, quitte maintenant à savoir le degré de culpabilité en tout cela. Empressons-nous de dire que ce patriotisme anormal des Canadiens français ne prédomine plus aujourd'hui à Grenville, ses derniers vestiges auront bientôt complètement disparu.

Un autre point à signaler dans la lettre de M. McMillan, c'est le nombre de familles catholiques que comptaient en 1928, les cantons de Grenville et de Chatham. Les chefs de ces vingt-huit familles, étant les premiers colons catholiques de l'endroit, méritent bien que l'on mentionne leur nom :

Pour le canton de Grenville, nous avons: Jean Green, Baptiste Quesnel, Pierre Groslot, Théodore Sabourin, Augustin Brénéqui, Joseph Lanthier, Pierre Montpetit dit Potvin, François Leblond, Augustin-Jean Robillard, Louis-Joseph Robillard, Louis-Joseph Sarrazin, Gédéon Walsh, John J. Buttler, John Burns, Guillaume Brophy, Baptiste Leblond, Louis-Joseph Bean, Joseph Ménard, Jean-Louis Groulx, Joseph Rhulé dit Désabrais, Joseph Maillé, Louis Sarrazin, Joseph Dupuis, Joseph Caillé, Iréné Troqué, Michel Pilon, Gabriel Barbeau, Dan. Williams. Ce dernier, le

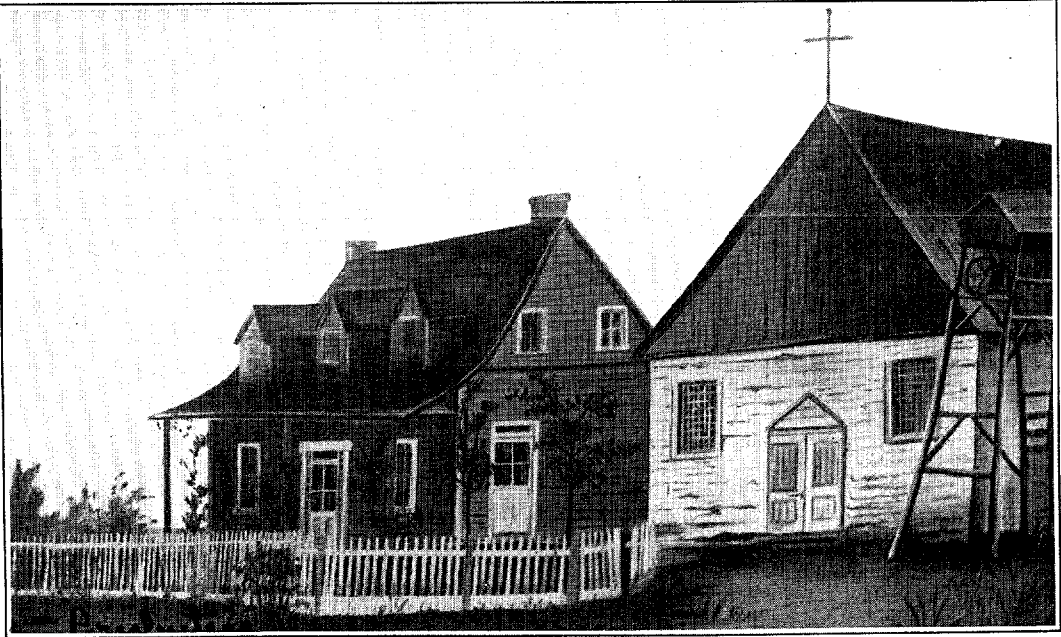
capitaine Dan Williams, était employé au canal et professait après ses heures de travail. Cinq de ses enfants naquirent à Grenville. Il quitta l'endroit en 1832, et décéda à East Templeton, en 1869.

Canton de Chatham: Isaac Lapierre, Frs-Jos. Bourgeois, Elie Rochon, Michel Caillé, Antoine Sureau dit Blondin, Hughes McMullan, John McGhoerty, Hughes Cameron, Allan Cameron, Bernard MacMahon, Archibald McPhee, Robert Carland, James McGee, Ed. Brackan.

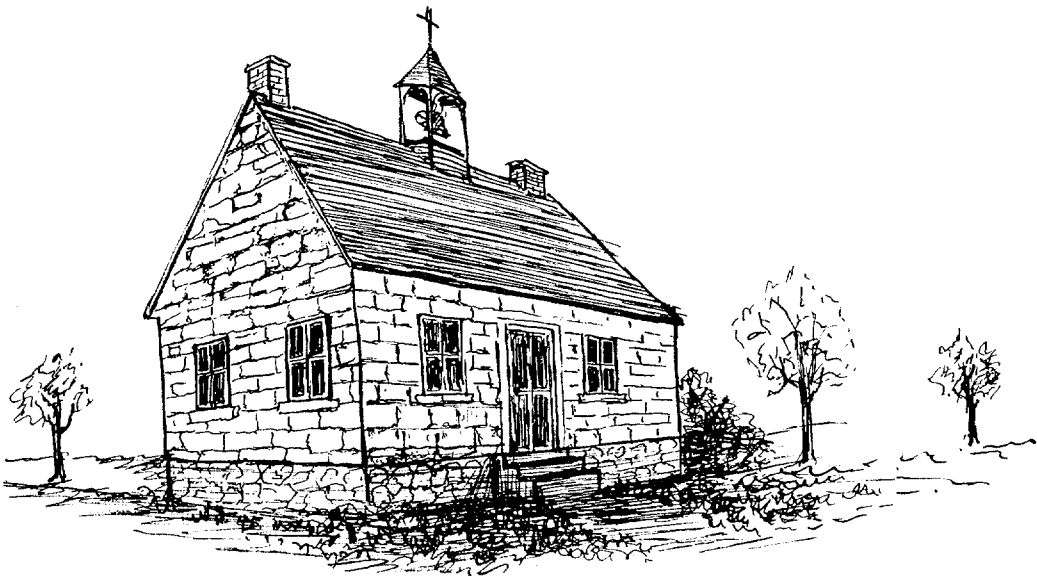
Les colons français venaient, pour la plupart de Rigaud, de Vaudreuil et de Terrebonne. Tous cultivaient la terre à ferme ou en constitut, sauf quelques propriétaires. Ces gens vivaient pauvrement mais paisiblement.

Il y avait aussi une classe ouvrière assez nombreuse. Mais les journaliers qui pour la plupart travaillaient au canal militaire, ne faisaient jamais un long stage. Cette population mouvante laissait bien plus de scandales que d'argent dans la place, sauf dans les cabarets et les tavernes qui se comptaient par demi-douzaines. En attendant le passage de l'eau dans le canal, on se baignait dans le whisky; ce genre de bain turc faisait mieux plonger de la tête.

Ces libations par trop surexcitantes échauffaient parfois tellement les esprits que des bagarres sanglantes s'en suivaient. Alors on se transportait généralement « per saltum » sur la place ad hoc, surnommé « la Place des Batailleurs » ou encore « la Bulley's Acre ». Cette place fut longtemps en honneur, grâce aux exploits terrifiants des Joe Montfarant, des Castor Renaud et tutti quanti. Ces fiers-à-bras s'étaient donnés pour mission d'assommer le plus d'orangistes irlandais ou anglais possibles, et l'arène de Grenville (le Bulley's Acre) était bien l'endroit désigné pour ces combats épiques.



Premier presbytère et première chapelle de Grenville.



Première école de Grenville.

Voici pour les prémilinaires de Grenville. Passons maintenant à la fondation de la paroisse-mission de Grenville et à la construction de la première chapelle.

L'établissement de la mission de Grenville remonte, à quelques années près, à l'ouverture du canal du Long-Sault qui la longe en partie, au sud. Les travaux de ce canal étaient commencés depuis neuf ans à peine, lors de cette réunion chez M. Al. Pridham où l'on étudia les moyens à prendre pour obtenir une desserte religieuse. Nous avons vu précédemment la lettre de M. McMillan faisant rapport de cette assemblée tenue en décembre 1827.

M. Denis Benjamin Papineau s'empressa de communiquer cette lettre à l'évêque suffragant, Mgr Lartigue, avec en plus un rapport très détaillé et plutôt fantastique sur la Petite-Nation et ses environs. Il signalait particulièrement l'état florissant de la seigneurie et l'absolu besoin d'un prêtre en permanence qui aurait déjà à desservir près de six cents âmes, en comprenant celles des cantons de Grenville et de Chatham. Quant à lui, il s'engageait en vertu de ses pouvoirs de Commissaire pour les petites causes, à voir au paiement de la dîme et autres souscriptions.

Sur la recommandation de Mgr Lartigue, Mgr Cl. Panet accéda volontiers au désir des requérants, mais avant il exigea et obtint d'eux, pour le soutien du prêtre, une liste de souscriptions en bonne et due forme et partant légale, nommant ensuite M. Hughes Paisley, curé de Notre-Dame de Bonsecours de la Petite-Nation et desservant de la mission de Grenville, le 2 octobre 1828.

M. HUGH PAISLEY (1er desservant)

(1828 - 1831)

Hugh Paisley, vicaire à Québec en 1825; curé de la Petite Nation, 1828-1831; fait le premier baptême à

Bytown, le 21 mai 1829; missionnaire de Drummondville en 1831; curé de Ste-Catherine (Ontario) en 1832; appelé auprès des émigrés de la Grosse-Ile en 1847, où il mourut victime du devoir, la même année. Son corps repose dans l'église de l'Hôpital Général, à Québec. Ce prêtre a laissé un grand souvenir de sainteté.¹

Voilà l'homme de Dieu qui fut le premier prêtre desservant de la mission de Grenville. Ce jeune lévite se mit aussitôt à l'œuvre, mais avec une bien triste perspective de cette mission. Peu de temps après son arrivée, il écrivait à son évêque: « Monseigneur, ce n'est pas commode de dire la messe à Grenville. Je n'ai pas de chapelle portative, il n'y a rien sur les lieux, je n'y vois pas non plus de maison convenable pour les exercices du culte, le trajet est long et très pénible. Ah! quel pays! Votre Grandeur a bien fait d'y avoir envoyé un prêtre qui ne l'avait jamais vu. Mais enfin j'y suis et j'y reste. Il en faut un, il en faudrait même plusieurs, s'il était possible, car je suis le seul prêtre entre Bytown et Rigaud. »

* * *

PREMIERE CHAPELLE

1830

Dès ses premières missions à Grenville, M. Paisley fut convaincu qu'il fallait y construire une chapelle. Mais, comment y arriver? Quels moyens fallait-il prendre pour remuer les gens qui déjà avaient perdu ou à peu près, leur ferveur première et leur bel enthousiasme des premiers jours? Sa seule chance de succès lui parut dans la formation d'un comité de douze notables qui verraient activement à cette entreprise. Sans perdre de

¹ Répertoire du Clergé canadien.

temps, il convoqua une assemblée des fidèles, et le choix se fit sans encombre. Les noms des élus nous sont inconnus. Heureusement pour eux, si on considère la faillite volontaire de leur mission!

Les choses en restèrent là pendant plusieurs mois. Le zèle des membres du comité finit au sortir de l'assemblée. « Le titre de notables ne leur convient pas du tout à ces messieurs, écrivait M. Paisley à son évêque, car ils ne font rien du tout. Ils promettent bien, mais en Irlandais qui promet plus en un jour qu'il ne fait en douze mois.¹ »

Cependant le zèle inlassable du curé-missionnaire allait bientôt triompher de toutes ces difficultés, grâce à un incident plutôt piquant qui mit en branle cette masse de chrétiens apathiques.

En janvier 1830, pendant que M. Paisley, en mission dans une froide mansarde, s'époumonnait à instruire ses fidèles sur l'enfer et son feu vengeur, un loustic fit la réflexion à haute voix « que c'était bien malheureux qu'il n'y eut pas de ce feu-là au milieu d'eux pour les réchauffer en ce moment. » Et naturellement, ce fut un fou rire dans l'assistance. Mes frères, reprit le prédicateur, vous voulez donc anticiper à vil prix la place que vous occuperez après votre mort, bien entendu, si vous continuez ainsi à vous moquer de la parole du bon Dieu. En attendant, vous me forcez à rester chez moi, et à vous laisser sans desserte.²

Les menaces du prédicateur furent comme un coup de foudre. Voir partir leur dévoué missionnaire sous le coup de l'indignation et rester sans desserte religieuse, c'en était trop pour leur foi. Alors ils prirent le parti le plus sage. Dès l'issue de l'office divin, ils s'excusèrent le plus humblement possible auprès de M.

¹ Lettre, 14 novembre 1829, archevêché d'Ottawa.

² Lettre, 8 février 1830, archevêché d'Ottawa.

Paisley et lui jurèrent qu'ils allaient bâtir une chapelle sans plus retarder.

Le pardon fut vite accordé, et M. Paisley eut bien garde de ne pas profiter de ces si fortes et si bonnes résolutions. Au contraire il se mit lui-même de la partie, obtenant le même jour, du major Alex. McMillan, protestant et fils du major Archie McMillan, le premier promoteur de la mission, deux arpents de terrain, sur le numéro 50, dans le premier rang, à une demi-lieue de la tête du Long-Sault.

Ce don stimula davantage les fidèles qui se mirent aussitôt à l'œuvre. Six mois plus tard, M. Paisley écrivait à son évêque cette lettre pleine d'enthousiasme et de renseignements importants :

Monseigneur,

Nous sommes enfin au travail. La chapelle de Grenville est bien avancée. Le terrain que j'ai obtenu de M. McMillan est, à mon avis, très convenable et sur une élévation superbe. Il y a place pour un cimetière. La chapelle que nous sommes à construire est comme suit : quarante pieds de long sur trente-deux pieds de large, bâtie en bois bien équarri, couverte en bardeaux, avec plancher haut et bas, une seule porte dans la façade, quatre fenêtres sur un mur de côté et trois sur l'autre mur avec la porte de la sacristie qui prend la place de la quatrième fenêtre ; de chaque côté de l'autel il y a une fenêtre. Il n'y aura pas de division, le tout sera en chapelle. On bâtira, à côté du chœur, une allonge qui sera séparée en trois petits appartements, un pour servir de sacristie, les deux autres pour le prêtre qui les visitera.

Cette maison n'aura que quatorze pieds de carré, c'est-à-dire, de hauteur, afin qu'elle puisse servir de

presbytère, si jamais les gens de Grenville obtiennent un curé — ce qui ne sera pas de sitôt.¹

C'était donc un fait accompli, les catholiques des cantons de Grenville et de Chatham avaient maintenant leur chapelle, à l'instar des catholiques de la Petite-Nation.

Une légende veut que Satan, transformé en cheval noir ou en jument blanche, se soit fait parfois constructeur d'église. Pour la chapelle de Grenville, on ne peut pas dire qu'un cheval infernal et aux allures endiablées en transporta les matériaux à pied-d'œuvre — ce qu'il eût tôt fait et dans un seul voyage — cependant il faut admettre que le feu de l'enfer, brassé et tisonné par le prédicateur, M. Paisley, y fut pour quelque chose. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette chapelle fut bâtie à la diable, comme on le verra dans la suite.

La bénédiction de la nouvelle chapelle eut lieu, en juillet de la même année, par M. Paisley qui en fit rapport à son évêque, le 22 août 1830. « J'ai béni, disait-il aussi solennellement que j'ai pu, la chapelle de Grenville en présence d'au moins huit cents personnes. Comme j'avais omis dans ma dernière lettre de vous demander le nom du patron qu'il fallait lui donner, tel que vous l'avez fait vous-même dans votre réponse, je l'ai alors bénite sous le vocable de « Chapelle de la Sainte-Vierge. »

Le même jour, fut aussi bénite une croix pour le nouveau cimetière dont le terrain se trouvait tout à fait à proximité de la chapelle.

La sainte messe suivit ces cérémonies de bénédiction; c'était la première messe célébrée dans le nouveau temple. Nous savons qu'avant ce jour, elle se célébrait dans la petite maison d'école, bâtie en 1828 à proximité du terrain de la chapelle. En ce temps-là il n'y avait pas

¹ Lettre, 23 mai 1830, arch. d'Ottawa.

de professeurs attirés dans ces cantons. Professait qui voulait, seulement il fallait le faire gratuitement.

* * *

L'année qui suivit ces faits importants accuse déjà un grand ralentissement de zèle et de foi chez les catholiques de Grenville qui, semble-t-il, faisaient toute chose impromptu, le bien comme le mal. Il y a un proverbe qui dit : « près de l'église loin du bon Dieu ». Ma foi, si on en juge par ce qui se passa chez eux, au sortir même de l'érection de leur première chapelle, on se sent porté à admettre ce proverbe. Il faut dire cependant que ces gens étaient bien pauvres et vivaient pour la plupart sur des terres à constitut qui leur demandaient un énorme travail pour pouvoir en devenir les possesseurs. Les jours de mission, ils se croyaient alors dispensés de s'y rendre, sans compter que les chemins et la distance n'étaient pas de nature à les y inciter.

Leur missionnaire, M. Paisley, partageait la misère de ses paroissiens, tant en parole qu'en action. Mais ce qu'il ne voulait pas admettre, c'était leur indifférence religieuse et leur absence de l'église, le jour des missions. « La tiédeur de ces gens, écrivait-il à son évêque, va en *crescendo*. » Les employés du canal en particulier, s'il faut l'en croire n'étaient pas des anges tutélaires. Ils blasphémaient comme des maudits, buvaient comme des gouffres, dansaient des rondes avec la furie des sorciers de l'Île d'Orléans, enfin la Corriveau dans sa cage s'en serait fait des amis.

M. Paisley, que ces choses exaspéraient de plus en plus, supplia son évêque de le délivrer au plus vite de sa mission de Grenville, donnant pour prétexte que celle-ci serait mieux desservie par les prêtres de Rigaud qui s'en trouveraient à moindre distance. Mais Monseigneur ne voulut pas se rendre à cette demande. Alors les choses allèrent de mal en pis, jusqu'au point de paralyser complètement le ministère du prêtre.

Mgr Lartigue mis au courant de ces faits crut devoir retirer M. Paisley de la Petite Nation, le nommant desservant de Drummondville à la place de M. Power qui devait le remplacer à Bonsecours.

Ce changement, qui eut lieu au mois d'octobre 1831, ne se fit pas sans de vives protestations tant de la part des deux prêtres que des paroissiens de Bonsecours. Ces derniers envoyèrent une requête à cet effet pour être présentée à Mgr Panet.

Mgr de Telmesse crut devoir répondre comme suit :

M. D.-B. Papineau,

Monsieur, je vous renvoie les résolutions passées dans une assemblée des habitants de la Petite Nation, en date du 18 courant, parce que je ne puis me charger de les faire parvenir à Monseigneur l'évêque de Québec. Ce serait, à mon avis, un mauvais exemple à donner aux autres paroisses, propre à les induire dans l'usage de se prononcer publiquement sur le mérite ou le démerite de leurs curés ou missionnaires, ainsi que d'insister sur leur maintien ou leur rappel, lorsqu'elles ignorent les motifs de la conduite de l'évêque en cette matière; ce qui ne laisserait pas que de gêner beaucoup le gouvernement épiscopal dans un grand nombre de cas: car, quoique votre assemblée ait mis à la fin de ses procédés un correctif qui les rend plus excusables, on finirait ailleurs par exiger de l'évêque ce que son devoir ne lui permettrait pas.

J. J., Evêque de Telmesse.

Ces remarques de l'évêque furent comprises, M. Paisley laissa sa cure de Bonsecours et sa mission de Grenville.

M. MICHAEL POWER (Deuxième desservant)

(1831 - 1833)

La desserte d'un grand territoire comme celui de la seigneurie de la Petite Nation et des cantons environnants de Grenville et de Chatham demandait un prêtre de grande valeur physique et morale, et déjà bien entraîné au ministère des missions. C'est bien ce qu'avait eu en vue Mgr Panet en nommant M. Power, le futur évêque de Toronto, à ce poste pénible, le 22 septembre 1831.

Voici ce que nous dit le Répertoire Canadien au sujet de cet homme d'élite: « Le troisième missionnaire de Bonsecours et le deuxième desservant de la mission de Grenville fut M. John Michael Power. On trouve sa signature pour la première fois à Bonsecours au bas d'un acte de sépulture, le 23 octobre 1831. Né en 1804, à Halifax, il fut ordonné prêtre à Montréal en 1827, par Mgr Dubois. Après avoir été missionnaire à Drummondville, il fut nommé en 1831, curé de la Petite-Nation; en 1833, curé de Sainte-Martine de Chateauguay et curé de Laprairie, en 1839. Le 8 mai 1842, il fut consacré évêque de Toronto. Il mourut en 1847, victime de son zèle pour les malades atteints du typhus. »

A l'époque de la venue de M. Power, la mission de Grenville comptait près d'une centaine de familles catholiques, sans compter les ouvriers ambulants qui travaillaient au canal. Le nombre d'âmes à desservir n'était pas exorbitant, mais pour les atteindre, il fallait faire des marches forcées par monts et par vaux. Il y avait bien, depuis 1818, un chemin tracé sur la rive nord de l'Outaouais, à partir du Long-Sault jusqu'à Hull, faisant suite à celui de Montréal au Long-

Sault, terminé en 1800, mais il était en très mauvais état. Il ne fallait pas s'y aventurer en tout temps et en toute saison.

Dès ses premières visites paroissiales, M. Power constata facilement qu'il n'y gagnait rien au change, en fait de courses apostoliques et y perdait au point de vue des revenus. Tout de même, en prêtre dévoué, il se mit généreusement à l'œuvre.

Malheureusement la santé de ce prêtre commença à lui faire défaut. La desserte de la mission de Grenville lui devint particulièrement pénible. La chapelle était sans feu, ses fenêtres sans vitres, et son toit en planches mal ajustées. Les dix ou quinze braves qui formaient généralement toute l'assistance en hiver pouvaient, sans trop souffrir du froid, satisfaire au précepte d'entendre la sainte messe le dimanche, grâce aux libertés qu'ils se permettaient : gardant leur bonnet sur la tête, excepté pendant l'élévation, frappant des pieds et des mains au besoin, et quittant la cérémonie avant de grelotter. Mais c'était autre chose pour l'officiant dont le maintien devait toujours être digne. Le petit réchaud placé près de l'autel n'arrivait pas toujours à réchauffer son chef et à lui dégourdir les doigts. Aussi, M. Power contracta un mal de gorge qui le fit souffrir beaucoup et longtemps. Il s'en plaignit à son évêque, lui laissant entendre respectueusement qu'il ne se laisserait pas aller à un zèle intempestif/et que c'était pour lui pratiquement impossible de desservir les habitants de cette mission, en hiver, sauf le cas où il y aurait plusieurs baptêmes à faire.

En réponse, Mgr J. Lartigue laissa la chose, pour le moment, au jugement et à la conscience du plaignant, tout en le priant de ne blesser ni l'un ni l'autre.¹

Cette absence forcée du prêtre, en hiver, n'était point de nature à améliorer la situation religieuse de

¹ Histoire de Montebello.

la mission. Les désordres augmentèrent. L'intempérance semblait les primer tous. Ces gens de Grenville qui ne trouvaient pas le sou pour le soutien du prêtre et l'achèvement de leur chapelle, découvraient cependant des schelings et des louis pour le soutien de plusieurs cabaretiers. Ils préféraient bouillir au cabaret et grelotter au temple. D'ailleurs, la plupart d'entre eux ne se rendaient que très rarement au temple si on en juge par une lettre de M. Power, du 10 décembre 1832, adressée à Mgr de Tellmesse : « Depuis six mois, disait-il, je cherche en vain à tenir une assemblée pour faire le choix des syndics qui verraient à faire terminer la chapelle, et à l'acquit de deux autres arpents de terrain pour la fabrique ; ces gens-là sont toujours absents. Monseigneur, je veux en finir avec tous ces ennuis. Quelque désir que j'aie de me rendre à la volonté de mes supérieurs, jamais je ne m'exposerai aux mêmes embarras et à la même gêne que par le passé. Quel est le prêtre de votre diocèse qui ne vit pas de l'autel ? Moi seul excepté. »

Mgr J. Lartigue eut pitié du pauvre prêtre missionnaire. Il le nomma sans différer curé de Chateauguay, l'une des plus belles paroisses du diocèse. Puis, pour en finir avec l'apathie des gens de la Petite-Nation et de Grenville envers leurs curés, il leur refusa un prêtre résident, et chargea les prêtres-missionnaires de la Nouvelle-Longueuil de la cure de Bonsecours et de la desserte de Grenville. Cette vacance de la cure dura deux années (1833-1835). Dans l'intervalle, ce furent MM. Thomas Moore et Toussaint-Victor Papineau qui y donnèrent le plus de missions.

Cette décroissance de l'esprit de foi et de sacrifice dans la mission de Grenville s'explique mal à un moment où un notable mouvement de colonisation s'y accentuait, grâce à la venue de plusieurs Irlandais qui s'établirent sur des terres.

L'émigration irlandaise commença en 1819 et prit des proportions d'un véritable exode jusqu'en 1848. Dans le seul été de 1831, plus de cinquante mille émigrants, la plupart Irlandais, débarquèrent à Québec. Des centaines s'établirent dans les cantons suivants: Grenville, Lochaber, Buckingham, Templeton, Hull, etc.

Malheureusement, tous les Irlandais n'étaient point catholiques; la majorité même était protestante. Alors, il arriva qu'au moment où les catholiques de Grenville se laissaient aller à la dérive, au point de vue religieux, les protestants au contraire, remontèrent le courant et songèrent à ériger des missions et des temples de leur secte.

EGLISE ANGLICANE. — Depuis 1828, les membres de l'église anglicane de Grenville étaient desservis à peu près mensuellement par le Rév. Joseph Abbott de St-André d'Argenteuil où il exerçait principalement son ministère. La mission se donnait dans la petite école qui, pendant près de deux ans, avait servi au culte catholique. Mais, le 4 avril 1831, un lundi de Pâques, on voit les principaux anglicans en assemblée, délibérant sur les moyens à prendre pour l'érection d'un temple. Présents :

Rév. Joseph Abbott, Thomas Kains, Ed. Pridnam, Owen Owens, John Taylor, Henry Atkinson, James Anderson, Joseph Hambly, Jas. Wheeler, Joseph Marshal, William Cousins, Samuel Ogilvy, Edouard Moreton, Robert Anderson, Chrystopher Edie, James Williamson, William Williamson, David Williamson, Raph. Horner, Ben. Patterson, Robert Reason, Richard Ritchie, James Louhlin, James Cousins, Thomas B. White.

Edwin Pridnam et Joseph Hambly furent choisis comme syndics.

En 1845, le Rév. J. Abbott fut remplacé par le Rév. F. G. Sutton, qui eut pour successeurs les Rév. Chs Forest, en 1847; Frédérick S. Neve, en 1859; J. H. Dixon, en 1871; John Rollitt, en 1875; A. J. Greer, en 1886; Wm Harris, en 1889.

Le temple fut érigé, en 1832. Il coûta onze cents piastres. Le Lord Bishop donna \$300. pour sa part. Le colonel Taylor et les membres du Royal Staff Corps souscrivirent aussi généreusement.

TEMPLE PRESBYTERIEN. — A la même époque, vers 1834, les presbytériens de Grenville obtenaient aussi une desserte, grâce au zèle du Rév. M. Mair, pasteur et résidant dans le canton de Chatham, depuis un an. On sait que celui-ci leur érigea un temple, mais on ignore la date de sa construction.

CANAL DE GRENVILLE. — Un autre événement de grande importance pour Grenville fut l'ouverture du canal du Long-Sault, en 1834. Voici en résumé l'historique de ce canal :

L'Angleterre qui, depuis 1812, désirait avoir une ligne de communication moins rapprochée des Etats-Unis, fit faire des explorations à l'intérieur des terres. Une escouade d'ingénieurs, partie de Belleville, déboucha sur l'Ottawa à Pembroke; deux autres partant de Kingston, arrivèrent, l'une à Hawkesbury, et l'autre, à la décharge du Rideau dans l'Ottawa. Le duc de Wellington, alors ministre à Londres, appelé à faire un choix sur les trois tracés, adopta ce dernier qui offrait l'avantage de relier le lac Ontario à la rivière Ottawa par une série de petits lacs et de cours d'eau éloignés de la frontière, ce qui était un point important pour la route, plutôt militaire que commerciale, qu'avait en vue le Gouvernement anglais.

Voici maintenant à ce sujet un extrait d'une lettre du département des canaux, datée d'Ottawa le 20 juillet

1894: « Le canal de Grenville fut commencé en 1819 par le corps des ingénieurs royaux aux frais du gouvernement impérial; mais les travaux, faute d'argent, avancèrent avec lenteur, d'autant plus que, en 1828, il fallut élargir les écluses et les mettre aux mêmes dimensions que celles du canal Rideau. Les documents relatifs à ces ouvrages étant devenus la proie des flammes lors d'un grand incendie à Montréal en 1849, nous n'avons plus sur ce sujet de données précises. Toutefois, il paraîtrait que le canal de Grenville aurait été terminé en 1829, celui de la chute à Blondeau en 1832, et celui de Carillon en 1833. Ils furent ouverts en 1834 et le vapeur St-Andrews les traversa le premier. »

Le gouvernement canadien, possesseur maintenant de ces travaux, les a considérablement agrandis. Le canal de Grenville a dix milles de long, celui de la chute à Blondeau un quart de mille et celui de Carillon un demi-mille.

En 1834, le canal Carillon-Grenville étant ouvert au commerce, la compagnie de navigation Ottawa & Rideau Forwarding fut fondée par l'Honorable John Molson, Thomas Philips, John Redpath et Emery Cushing. Pour obvier aux difficultés du chenal de Sainte-Anne aux eaux basses, la compagnie fit construire une écluse près du pont actuel du Grand Tronc, en 1833. En même temps la compagnie bâtissait les Steamers Ottawa et Shannon, ce dernier faisait le service entre Grenville et Bytown; des bateaux à vapeur plus petits étaient placés sur le canal Rideau jusqu'à Kingston.

L'itinéraire d'un voyage de Montréal à Ottawa était alors: de Montréal à Lachine en voiture; de Lachine à Carillon en bateau, de ce point à Grenville en voiture. A cet endroit, on prenait le vapeur pour Bytown. Le trajet durait deux jours.

Aujourd'hui, grâce aux divers travaux faits sur la rivière Ottawa, le fleuve est devenu partout navigable

entre cette ville et Montréal et une flotte assez considérable de barques et de bateaux à vapeur y entretient un commerce actif. Mais par contre le transport du bois ne s'y fait plus sur une haute échelle comme autrefois. Rarement on y voit défiler cette longue traînée de billots encagés comme des prisonniers et portant une rangée de petites cabanes, servant d'habitations aux guides. Il faut voir ces derniers à l'œuvre au moment de la tempête ou dans les rapides, c'est à la fois beau et énervant. Naturellement, il faut laisser passer les jurons dans ces moments psychologiques; c'est la partie du diable qui va son train.

LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE III

1836-1848

CHAPITRE III

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA REGIE DES EVEQUES DE MONTREAL

(1836 - 1848)

SOMMAIRE. — Diocèse de Montréal. — Mgr J. Lartigue, sa consécration, sa mort. — Mgr Ign. Bourget. — Requête pour un prêtre résident. — M. Pascal Brunet (3e desservant). — Insurrection 1837. — Missionnaires ambulants. — M. J.-Bte Bourassa. — M. John Brady. — Rapports sur la mission. — Statistiques. — La mission passe à St-André. — M. David Charland (4e desservant). — Retraite. — Visite pastorale. — 1er chemin de croix. — 1ère et 2e cloche. — La mission passe successivement à Bonsecours, la Nouvelle Longueuil et St-André d'Argenteuil. — M. J.-N. Colgan (5e desservant). — Rapport sur la mission. — Visite de Mgr Prince, en 1846, ses ordonnances et son tableau statistique. — M. Huberdeau (6e desservant).

Les évêques de Québec, avisés du développement considérable que prenait la ville de Montréal et son district, comprirent qu'il fallait y ériger sans délai un diocèse; c'était aussi le grand et légitime désir des fidèles et des pasteurs de Montréal d'avoir un évêque titulaire. La chose ne se fit pas attendre. Le 13 mai 1836, le nouvel évêché était créé, Monseigneur Jean-Jacques Lartigue en devenait définitivement le titulaire. Ce fut une joie générale dans toute cette partie du Canada. Mgr Lartigue, ce digne prélat à qui les honneurs ne faisaient pas perdre la tête et qui, depuis quinze années et plus, avait rencontré dans l'exercice de son ministère sacré des difficultés nombreuses et de tous genres jusqu'au point d'insister fortement et par deux fois auprès

du Saint-Siège pour se faire relever de sa charge de suffragant, accepta avec beaucoup d'hésitation et par pur esprit d'obéissance et de sacrifice la décision pressante de Rome.

Mgr Lartigue continua à porter allègrement le fardeau de sa nouvelle charge dans des conditions particulièrement épineuses et dans des circonstances difficiles, sans oublier qu'il y avait à ce moment-là au Canada, selon l'opinion commune, un esprit de relâchement spirituel et une tendance trop prononcée vers le gallicanisme qui faisait rage en France et ailleurs. De là des entraves sans nombre à l'autorité religieuse au bénéfice de l'autorité civile qui déjà outrepassait ses pouvoirs. Cela paralysait le zèle des pasteurs et le développement de la foi, là où elle devait se produire dans toute son intensité, particulièrement au Canada où les Canadiens français, tous catholiques, avaient à lutter sans cesse pour la conservation de leurs droits les plus sacrés.

L'insurrection de 1837 ajouta naturellement un nouvel élément de malaise, particulièrement dans le district de Montréal, le château-fort des adeptes du patriote Papineau. L'évêque et le clergé de Montréal se trouvèrent en face d'une situation quasi inextricable. La santé de Mgr Lartigue, déjà fortement minée par les voyages et les tracas, ne put surmonter cette dernière épreuve qui le conduisit rapidement au tombeau, le 19 avril 1840.

Il pouvait mourir en paix, car il laissait pour lui succéder un grand homme, Mgr Ignace Bourget, son ami et son confident, celui-là même qu'il avait fait nommer son coadjuteur, le 12 mars 1837.

Voilà les deux seuls évêques de Montréal qui administrèrent, douze années durant, la mission de Grenville, laquelle, par le nouveau démembrement, tombait sous la juridiction directe de l'évêché de Montréal. C'est de cette époque qu'il est question ici.

Au chapitre précédent, nous nous sommes arrêtés au départ de monsieur Thomas Jas. Power, alors curé de la Petite-Nation et desservant de Grenville et nous avons vu qu'il n'eut pas de remplaçant, pendant deux ans.

Cette vacance trop prolongée avait été réellement fatale aux mœurs et à la foi des fidèles délaissés, ceux de la paroisse aussi bien que ceux de la mission. Ils étaient si intimement liés dans la voie des sacrifices mutuels pour le soutien du prêtre qui les desservait respectivement que ce malaise religieux leur était réciproque. Les bonnes âmes souffraient en face de tant de désordres qu'un prêtre simplement et rarement de passage ne pouvait pas réprimer, et les âmes tièdes comprenaient tout de même qu'il fallait un changement.

M. Denis-B. Papineau et M. Charlebois, deux des principaux représentants de la Petite-Nation et de Grenville firent alors circuler une requête que tous signèrent avec empressement et obtinrent une liste de souscriptions qu'ils envoyèrent à Mgr J.-J. Lartigue, le suppliant de leur donner le plus tôt possible un prêtre en remplacement de M. Power.

Mgr J. Lartigue se rendit doublement au désir des requérants, en nommant, le 28 septembre 1835, deux des prêtres de la mission de la Nouvelle-Longueuil, l'un, M. Pascal Brunet, comme curé de Notre-Dame de Bonsecours de la Petite-Nation l'autre, M. William Dolan, comme prêtre assistant. Le nouveau curé, comme ses prédécesseurs devait aussi s'occuper de la desserte des cantons de Grenville et de Chatham.

M. PASCAL BRUNET (3e desservant)

(1835 - 1838)

Dès sa première visite à Grenville, M. Brunet se rendit compte de la nécessité d'une desserte très régu-

lière et au moins mensuelle. Il y trouva une population tout à fait intéressante en son genre qui augmentait en nombre comme en défauts. Comme son prédécesseur, il jugea que la chapelle était tout à fait indigne du culte divin et qu'il fallait la déplacer pour la reconstruire à une lieue plus haut, sur les bords de la baie de l'Original. La raison qu'il apportait à ce changement était qu'une chapelle venait d'être construite à St-André d'Argenteuil, en 1835. Les fidèles du canton de Chatham devaient nécessairement la fréquenter, vu la moindre distance à parcourir, quatre à cinq milles environ.

Au printemps de 1836, ce déplacement de chapelle fut demandé par une requête signée par la majorité des catholiques de l'endroit. Les autorités religieuses appuyèrent le projet, mais les choses en restèrent là, soit à cause des difficultés de terrain, soit à cause d'une opposition des principaux contribuables de Grenville.

Naturellement, sur un terrain si bien préparé, la zizanie fit des siennes et poussa souvent les gens au paroxysme de la colère. Grenville devint un véritable champ de bataille où l'on ne voyait jamais de fuyards; c'étaient tous des braves, mais à leur manière. Rien de surprenant, on était en 1837.

INSURRECTION DE 1837-1838. — Cependant pour être juste il faut dire que les Canadiens français des cantons de Grenville et de Chatham ne prirent point part à l'insurrection des patriotes de 1837, malgré leurs accointances commerciales avec les Papineau de la Petite-Nation et les gens du comté des Deux-Montagnes. Leurs concitoyens de langue anglaise, au contraire, furent moins circonspects, ils ne ménagèrent point leur antipathie envers les insurgés.

L'événement qui créa le plus de sensation fut le départ d'une compagnie de soldats anglais de Grenville et de la milice d'Argenteuil pour se joindre aux troupes d'Haldimand. Duncan McMillan, fils de M. Archie

McMillan, le promoteur de la mission de Grenville, s'engagea dans le corps de la cavalerie de Montréal. Dans une de ses lettres, il nous raconte les épisodes suivants de la bataille de St-Eustache :

Dans la soirée, après la bataille, j'ai vu environ vingt-cinq de ces pauvres hallucinés sur le terrain de l'église, là où ils avaient été tués, c'était touchant et triste à voir. Le même soir, j'ai vu le corps du Dr Chénier, déposé dans une espèce d'hôpital. Il portait une chemise de batiste rayée sur laquelle se voyaient deux petites taches rouges qui indiquaient l'endroit où son corps était percé de balles ; c'était un homme de très belle et de très forte stature.

« L'ordre fut donné à notre cavalerie d'entourer le village, afin de ne pas laisser échapper les fuyards mais de les capturer, tel qu'il advint pour plusieurs. Le jour suivant, on nous envoya à dix milles plus à l'ouest, au village de St-Benoît. A l'approche du village, on surprit quelques rebelles qui levèrent les bras en signe de soumission. De ce temps, on jugea que la rébellion était pratiquement terminée. Mais, à l'automne 1838, il y eut des symptômes de révolte dans les environs de Ste-Scholastique et de Napierville qui furent de courte durée. Alors, je fus chargé par le colonel McCord de Montréal de porter une dépêche au colonel de Hertel qui était en route pour Ste-Scholastique avec une partie de la Milice d'Argenteuil. L'ordre était donné de renvoyer les soldats dans leur foyer.

« Peu de temps après mon retour à Montréal, la nouvelle se répandit qu'un grand nombre d'Américains sympathiques aux rebelles avaient traversé les lignes et se dirigeaient vers Napierville afin de se joindre à ces derniers. Sir John Colborne, à la tête de deux régiments de gardes à pied, le 71ème régiment des Dragons et un régiment des troupes impériales, partit aussitôt, en destination de Napierville. J'accompagnai ces troupes, comme guide. Les chemins étaient impraticables, comme

ils le sont toujours en novembre. On aurait dit une mer de boue. Il fallut habiter ici et là dans les maisons abandonnées et froides. Le jour de notre arrivée sur les lieux de la révolte, on apprit que les Américains avaient repassé les lignes. On revint à Montréal, les troupes furent licenciées. »

M. Denis-Benjamin Papineau de La Petite-Nation, qui était le frère de M. Louis-Joseph, le chef des insurgés, ne semble pas avoir pris une part active à l'insurrection. Et tout laisse à penser, d'après la correspondance de son curé, que ce monsieur se montra plus maussade envers ce dernier qu'envers les Anglais.

Ces misères, ajoutées à la pénible desserte de la mission de Grenville où les fidèles ne se souciaient guère de leur chapelle en ruine et se refusaient toujours à la réparer et à l'agrandir, décidèrent M. Brunet à demander son rappel pour un poste meilleur. Quelques mois après, en avril 1838, l'importante cure de Ste-Rose de Laval lui échut en retour.

Mgr Lartigue ne crut pas, pour le moment, devoir donner un remplaçant à M. Brunet. En attendant, il eut recours au ministère des missionnaires-ambulants.

MISSIONNAIRES-AMBULANTS. — Ce nom de missionnaires-ambulants dans la vallée d'Ottawa prit son origine en 1836. Mgr Lartigue, voulant faire une véritable institution de l'œuvre des missions de la vallée d'Ottawa et des cantons du nord qui commençaient à se développer, donnait aux jeunes prêtres qu'il y envoyait pour y passer le temps de leur vicariat ce titre qui allait bien avec leur apostolat. Ceux-ci devaient se trouver par groupes de deux pour faire autant que possible leurs exercices de piété en commun. Leur résidence attitrée devait être la Petite-Nation, où il leur était permis de se reposer de leurs fatigues.

Les ressources de ces prêtres étaient bien limitées et dépendaient en partie des aumônes de la Propagation

de la Foi. C'est à cet effet que Mgr Jean-Jacques Lartigue, par un mandement du 18 avril 1838, établit à Montréal cette admirable association, en union avec celle de Lyon. « Malgré les difficultés nombreuses, y disait l'évêque, et particulièrement le manque de dotation, nous avons envoyé, depuis le commencement de notre épiscopat, plusieurs missionnaires dans les parties de ce diocèse où les catholiques éloignés ne pouvaient, faute de moyens, pourvoir aux besoins des prêtres résidents, à l'érection des églises et aux autres nécessités du culte... » et Sa Grandeur terminait par un appel général à la générosité des fidèles.

La mission de Grenville fut pour sa part desservie, pendant les années 1838-1839, par deux de ces missionnaires-ambulants, MM. Jean-Baptiste Bourassa et John Brady.

De cette date seulement commence pour la paroisse de Grenville la tenue officielle des registres des baptêmes, mariages et sépultures. M. Bourassa en signa le premier acte :

« Le 17 février mil huit cent trente-neuf, nous, « prêtre soussigné avons baptisé Joseph, né, le onze du « courant, du légitime mariage de André Sarrazin, cul- « tivateur, et de Dosithée Turpin de cette paroisse. Le « parrain a été Joseph Sarrazin et la marraine : Emélie « Provost. »

J.-B. Bourassa, ptre-missionnaire.

Le premier acte de sépulture inscrit est celui de Tharcille, fille de Simon Girard et d'Esther David, décédée le 15 avril 1839, et inhumée, le 17 du même mois.

Le premier mariage fut inscrit, le 13 mai 1839 : Pierre Bernet et Marie Groulx.

M. Brady, le prêtre assistant de M. Bourassa et vicaire à la Petite-Nation, depuis le 16 septembre 1837, signa aussi plusieurs actes dans les nouveaux registres.

Nous avons encore de ces deux missionnaires-ambulants leur rapport respectif sur l'état des missions de la vallée d'Ottawa en général, dont les extraits suivants sont particuliers à Grenville. Le premier en date est celui de M. Brady, du 4 novembre 1838:¹

« Monseigneur, — selon votre demande, je vous envoie le compte-rendu de mes missions le long de la rivière Ottawa, pendant l'année 1838. Dans les trois premiers mois de l'année, comme j'ignorais l'état d'extrême détresse spirituelle dans lequel se trouvaient les fidèles au-dessus du canton de Buckingham, j'ai consacré tous mes soins, de concert avec M. Brunet, à la desserte des missions de la Petite-Nation et de Grenville, ce qui était d'ailleurs une tâche suffisante, puisque chacune de ces missions est bien capable d'occuper exclusivement un missionnaire.

« La mission de Grenville, moins éloignée que celle de Buckingham, est aussi moins laborieuse. Les catholiques de ces cantons sont très dispersés, et plusieurs d'entre eux ne peuvent venir que très rarement à l'église; quelques-uns même, une fois à peine par année. Ces gens ont été travaillés par les ministres méthodistes, qui leur ont distribué des tracts et des pamphlets. Ayant appris ces mauvaises nouvelles, je fis, au commencement du printemps dernier, une tournée parmi ces gens et je leur prêchai de mon mieux une mission. Mais, quoique j'eusse eu soin d'emporter ma chapelle avec moi, je ne pus trouver nulle part une maison assez décente pour y célébrer la sainte messe. J'ai cherché partout les mauvais livres et je me suis emparé de tous ceux que j'ai pu trouver. J'en ai conservé quelques-uns à notre résidence. Ensuite, je leur parlai de construire

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.



Mgr J. LARTIGUE



Mgr Ign. BOURGET

une chapelle où je viendrais faire une mission, deux ou trois fois chaque année, ce que je jugeais nécessaire, à cause de l'impression fâcheuse que ces mauvais livres avaient faite dans l'esprit de quelques-uns. Cet été, j'ai fait une tournée dans ces montagnes et j'ai trouvé tout dans l'ordre. Ils sont moins sollicités, paraît-il, depuis ma visite, quoique les partisans du prédicant eussent juré de me brûler vif, si jamais je revenais dans l'Augmentation de Grenville... Ces hérétiques ont leurs écoles, leurs temples et leurs ministres, et peuvent faire du prosélytisme à leur aise, tandis que nous, nous n'avons rien de tout cela. Il n'y a même pas, dans tout le vaste territoire que nous desservons, une seule école catholique, sauf à Buckingham où nous en avons une. J'ai fait tous mes efforts pour en établir, mais toujours en vain, les moyens m'ont fait défaut.

« Tel est, Monseigneur, l'état pitoyable de cette portion de votre diocèse. »

Le conseil que donna M. Brady aux gens éloignés de la chapelle de Grenville de construire pour leur usage une autre petite chapelle tomba à l'eau. Ceux-ci d'ailleurs avaient à pourvoir à leur première chapelle de 1830 qui tombait en ruine, et ils ne le faisaient pas sans un vrai prétexte de pauvreté. Ainsi, ils ne pouvaient pas se payer le luxe d'une autre chapelle.

Le Rapport de M. J.-Bte Bourassa¹/daté du 23 mars 1839, n'est pas moins intéressant que celui de M. Brady. On y trouve à la fois la note joyeuse et consolante; la foi vive et touchante des fidèles et la note discordante de la question des langues :

« Monseigneur, j'arrive de Grenville; je n'ai pas encore fait de mission où l'on se soit porté avec tant d'empressement. Presque tous les Canadiens sont venus à confesse. Ces pauvres gens font pitié, je n'ai

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

pas encore vu verser tant de larmes à la confession et aux instructions que j'ai pu leur faire. J'étais accablé de confessions, depuis le matin jusqu'à huit à dix heures du soir. Je ne sais pas d'où est sorti tout le monde que j'ai confessé. Il en est venu un bon nombre de Chatham (Saint-Philippe). Cette dernière place peut aller avec Grenville, et je crois qu'elle ne lui cède en rien. J'ai fait faire la première communion à dix grands enfants. Il y en a dans Chatham de dix-neuf à vingt ans qui ne l'ont pas encore faite. A l'égard de Chatham, je vous prierais de m'accorder la permission de faire faire les Pâques aux fidèles, si vous voulez qu'ils les fassent une fois dans leur vie; j'entends ceux qui se trouvent dans ce bout-ci du canton...

« Monseigneur, il y a beaucoup d'animosité ici entre les Canadiens et les Irlandais, et cette animosité subsistera tant qu'ils ne seront pas desservis par deux missionnaires de nation différente. C'est un fait que vous connaissez mieux que moi, que tous les prêtres irlandais ont une préférence marquée pour les Irlandais, et vous pouvez voir de quel œil nos Canadiens regardent cette préférence. Aussi, lorsque le missionnaire canadien vient, nos bons Canadiens font leurs plaintes à leur Père, et vice versa. Et ces bons Pères qui ont encore quelque chose de la fragilité humaine ne savent trop que dire; ils se laissent attendrir sur le sort de leurs enfants. De là quelques préventions, même entre les missionnaires; l'un désapprouve ce que l'autre fait ou a fait. Et, comme conclusion, l'une des deux parties restera en arrière quand il s'agira d'œuvres publiques. Ce sont de petites misères d'où, par malheur, surgissent de grands inconvénients.

« Quant aux catholiques qui habitaient les montagnes, je suis allé en visiter quelques-uns, mais j'ai eu peu de chose à faire avec eux, parce que ce sont des Irlandais.

« J'ai fait commencer les travaux de la chapelle, j'espère qu'ils progresseront maintenant. Je suis assez bien logé. J'ai commencé à acheter un petit ménage, mais les moyens me manquent. »

P. Bourassa.

Le 7 juillet 1839, M. Bourassa envoyait la statistique suivante sur la mission de Grenville :

Familles canadiennes	74
Familles irlandaises	34
	<hr/>
	108
Communiants	204
Communiants	108
	<hr/>
	312
Non-communiants	182
Non-communiants	74
	<hr/>
	256

* * *

MM. Bourassa et Brady laissèrent leur poste après une année et quelques mois de ministère, comme missionnaires-ambulants, le premier pour être vicaire à Chambly, le deuxième pour devenir curé de Buckingham.

La mission de Grenville passa alors sous l'administration du curé de St-André, M. David Charland, pendant une période de deux ans, du 21 octobre 1839 au 1^{er} décembre 1841.

M. DAVID CHARLAND (4e desservant)

(1839 - 1841)

M. Louis-David Charland venait d'être nommé curé de St-André où les catholiques demandaient, depuis quelques mois, un prêtre qui les desservirait uniquement. Mgr Bourget n'en jugea pas ainsi, il leur donna un curé, mais celui-ci devait s'occuper en plus des missions de Grenville et de la Petite-Nation. Dans sa lettre de nomination Sa Grandeur disait :

« Monsieur le curé, quoique vos missions soient très étendues, elles ne vous donneront néanmoins qu'une besogne ordinaire à cause du petit nombre de catholiques qui y résident. Vous savez qu'un prêtre qui n'aurait v. g. que St-André ou Grenville ou la Petite-Nation ne saurait à quoi s'employer, le quart du temps. Tout en faisant votre principale résidence à St-André, vous donnerez vos soins autant que possible aux deux missions. Vous leur donnerez un dimanche et une semaine par mois, et plus si vous le jugez nécessaire. Pour cela, tâchez d'avoir un petit ménage à Grenville, comme il y en a un à l'autre mission. Il est important aussi que vous placiez des personnes respectables pour la garde des chapelles et des logements du prêtre. Le mieux serait d'y installer de bons maîtres d'écoles.

« Vous vous souviendrez que les gens de Chatham, de Wentworth, et autres townships, depuis Lochaber ou Gore exclusivement, jusqu'à la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes exclusivement, appartiennent à votre desserte, et vos pouvoirs s'étendront jusqu'au-dessus de la Petite-Nation.

« Maintenant, si vos paroissiens de St-André ne veulent pas comprendre qu'on leur fait une grande faveur, en fixant parmi eux votre principale résidence et qu'ils n'en soient pas plus reconnaissants, vous irez

alors vous établir à la Petite-Nation, et vous desservirez St-André, comme mission.

« Je crois que plusieurs personnes de haut ton qui résident à St-André chercheront à vous avoir à dîner, etc.... mais il faut vous en abstenir et vous tenir en garde. Sachez que vous avez un bien incalculable à faire et vous aurez, Deo adjuvante, le zèle voulu.¹ »

On voit, par cette lettre, avec quel soin Mgr Bourget s'occupait de son diocèse, et aussi comme il savait tailler de la besogne à ses curés. Son principe, c'était qu'on ne se fait pas prêtre pour travailler à demi. Que lorsqu'on est à l'honneur, on doit être à la peine. Enfin, que les attributs du sacerdoce et la satisfaction du devoir accompli doivent caractériser le prêtre.

PREMIERE VISITE EPISCOPALE A GRENVILLE. — L'année suivante, Mgr Bourget annonça sa visite épiscopale dans la vallée de l'Ottawa. Sa Grandeur voulait connaître, de visu, le besoin de ces missions naissantes. Cette grande visite pastorale fut préparée par de grandes retraites. MM. Girouard et Charland prêchèrent à Grenville et à la Petite-Nation; MM. Prince et Désautels à Buckingham, sur la Gatineau, à Chelsea et à Aylmer; MM. Amyot et Trudeau au Portage, au Calumet, à la Passe et aux Allumettes.

Mgr Bourget partit à son tour. Cette visite, depuis si longtemps annoncée eut un grand retentissement et fut très fructueuse. C'est d'elle, pouvons-nous dire que date l'organisation religieuse de la vallée d'Ottawa. Le digne prélat arriva à Grenville, le 13 septembre 1840, au milieu d'une population en liesse, soucieuse de manifester sa foi. L'assistance à la retraite préparatoire avait fait défaut, puisque l'assistance moyenne aux instructions n'avait été que de trente-cinq personnes environ, selon M. Charland, le curé prédicateur. Mais

¹ Lettre, 21 octobre 1839, arch. d'Ottawa.

les autres ménageaient leurs pas et leurs beaux habits probablement pour la visite prochaine de leur évêque. Dans tous les cas, ils y assistèrent en très grand nombre.

L'administration du sacrement de confirmation à plus d'une centaine d'enfants et tout le cérémonial de la visite se firent de peine et de misère, au milieu des débris d'une chapelle tout en ruine. L'affluence des fidèles, qui durent pour la plupart suivre les cérémonies et écouter les instructions de l'évêque en dehors du temple, ajoutait encore à la pitié.

Mgr Bourget qui savait si bien admirer la foi des gens et compatir à tous les maux fut vivement touché de la misère qui régnait dans ces lieux et des vestiges de foi ardente chez les fidèles. Son acte de visite fut tout empreint de miséricorde envers ces pauvres gens qui, après tout, étaient plus à plaindre qu'à blâmer. Sa Grandeur y inscrivit d'abord que la chapelle serait à l'avenir sous le vocable: « Chapelle de la Compassion de la Sainte Vierge », au lieu de « Chapelle de la Sainte Vierge », comme autrefois. Le nouveau vocable allait bien à la pauvreté de la mission. Puis, faisant appel à la foi des assistants, Elle les suppliait de donner à Dieu un temple plus grand et plus digne, ne faisant pas injure même à la pauvreté comme leur temple actuel. Enfin, elle terminait en offrant pour ces travaux d'agrandissement et de réparations et comme motif d'encouragement, une contribution substantielle.

Le premier et le second jour de sa visite, Mgr Bourget érigea et bénit successivement le premier chemin de croix et la première cloche de la mission, en présence de M. Charland, missionnaire du lieu, J.-E. Morissette, curé de St-Jean de Dorchester, P. D. Picard, curé de la Pointe-Claire, H.-L. Girouard, curé de Ste-Marie du Monnoir, P. Lefaivre, missionnaire de St-Jean-Baptiste de l'Original, dans le diocèse de Kingston, J.-J. Hay, secrétaire, et d'un grand concours de fidèles venus des lieux environnants.

Les parrains de la cloche lui donnèrent les noms de Jacques-Ignace, en l'honneur de Messieurs Lar-tigue et Bourget, et furent M. Jacquet Janvier Vinet, curé de Ste-Madeleine de Rigaud, et Madame Mont-marquette, de St-André d'Argenteuil.

Je ne sais ce qu'il advint de cette cloche, mais moins d'un an après sa bénédiction, le 29 juillet 1841, les registres de la mission nous donnent l'acte de bénédiction d'une autre cloche en remplacement de la première. Ce double sacrifice prouve au moins qu'on ne voulait plus, comme dans le passé, recourir aux services d'un muezzin quelconque pour appeler les gens à la prière.

La visite épiscopale produisit un grand effet moral, à Grenville, sans pour cela faire délier les bourses, même celles qui n'hébergeraient pas le diable, si l'on en juge par la lettre suivante :

« Monseigneur, j'arrive de Grenville. Malgré les ordres de votre Grandeur, lors de sa visite, en octobre dernier, rien n'a été fait encore pour restaurer la chapelle. C'est décourageant de voir le peu de volonté que ces gens-là montrent. Pour ma part, je suis las de cette mission. . .

« Cependant, votre visite a fait du bien. On n'entend plus parler aussi souvent d'ivrognerie et de chicanes, surtout dans cette malheureuse baie qui a toujours été le rendez-vous des cruches et des barils. Le dimanche où il n'y a pas d'offices, plusieurs se rendent à la chapelle pour faire le chemin de la croix.¹

M. Charland n'eut pas longtemps à subir les ennuis de sa Mission de Grenville, elle fut confiée, dix mois après, le 1er septembre 1841, aux missionnaires de la Nouvelle Longueuil qui la gardèrent trois mois pour la céder ensuite au curé de la Petite-Nation, M. Sterken-

¹ Lettre de M. Charland, 25 novembre 1840, archives d'Ottawa.

dries qui la rétrocéda, six mois après, aux missionnaires de la Nouvelle Longueuil, pour une période de quatre mois.

Voilà bien des changements subits qui, faute de documents, ne s'expliquent guère. Mais pendant cet intervalle, à en juger par le manque fréquent de dessertes et surtout par le témoignage des prêtres desservants, la mission tomba de Charybde en Scylla.

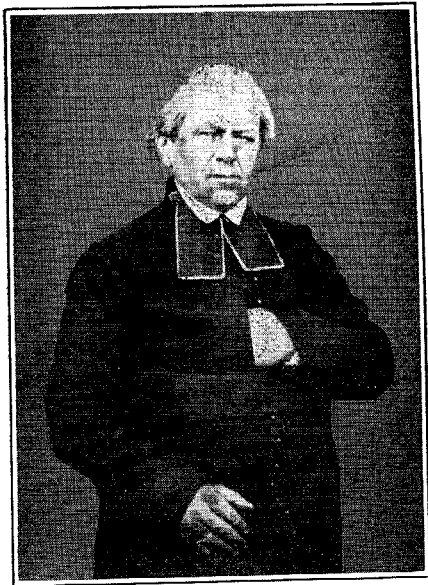
M. COLGAN (5e desservant)

(1842 - 1847)

Ce jeu de passe-passe cessa, en novembre 1842, alors que la mission fut confiée à St-André d'Argenteuil, sous l'administration successive des MM. Colgan et Huberdeau, pour une période de sept ans, dont cinq années passent sous silence, faute de documents. Le premier rapport que nous en ayons est de M. Colgan, il est de toute tristesse (ou plutôt) voyez :

« Monseigneur, permettez que je plaide auprès de votre Grandeur la cause de mes pauvres gens de Grenville. Aussi longtemps que cette Mission n'aura pas les offices publics, tous les dimanches et fêtes de l'année, et qu'un prêtre n'ira pas là passer quelques jours par semaine pour leur faciliter la réception des sacrements, elle sera et demeurera ce qu'elle a toujours été. Grenville, je ne crains pas de l'assurer à Votre Grandeur, et j'en appelle aux témoignages de mes prédécesseurs en cette mission, a toujours été le théâtre des pires scandales : ivrognerie, batailles fréquentes, mœurs dissolues, en un mot, l'opprobre de la religion.

« Grenville compte entre cinq à six cents communiants. Le tiers au moins de ceux qui habitent les concessions ne font pas leurs pâques, et plusieurs enfants, âgés de plus de quatre à cinq ans, ne sont pas encore baptisés.



*M. Pascal BRUNET,-
3e desservant de Grenville.*



*M. David CHARLAND,
4e desservant de Grenville.*

« Votre Grandeur a dû apprendre aussi le meurtre affreux qui vient d'être commis dans cette mission par un nommé Brady, un catholique. J'ai dû aussi baptiser il y a quinze jours, un enfant né d'un frère et d'une sœur qui proclament publiquement leurs relations scandaleuses. Le crime de sodomie a été commis publiquement, m'assure-t-on, par un ivrogne catholique.

« Voilà, Monseigneur, les tristes exemples que les catholiques de Grenville fournissent continuellement à la population protestante de l'endroit, laquelle est très fanatique. Voilà les tristes exemples sur lesquels se forme sa jeunesse.

« Je termine, Monseigneur, dans l'espérance que le cœur du premier Pasteur, à qui j'ai l'honneur de m'adresser, se laissera toucher de compassion sur le sort de tant de malheureuses âmes qui lui demandent, par ma bouche, les secours de la religion.¹ »

A Mgr Ign. Bourget, 6 nov. 1845,

F. Colgan, prêtre.

Telle était la triste situation religieuse de la mission lorsque Monseigneur J. Prince, évêque de Martyropolis et député de Mgr Bourget, arriva à Grenville en visite épiscopale, le 6 juillet 1846. L'assistance fut grande, la plupart des cérémonies durent se faire en plein air, et, le soir, à la belle étoile, la chapelle étant plus que jamais en ruine.

Sa Grandeur donna la confirmation à quatre-vingt-dix enfants et adultes. Dans ses instructions Elle fustigea les nombreux désordres qui se commettaient impunément, à Grenville, fruit de la tiédeur et du manque d'esprit de sacrifice qui se manifestaient clairement par leur chapelle en ruine et partant par le mépris du culte extérieur. Ces remontrances opportunes, accompagnées

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

de paroles de compassion et de motifs d'espérance à un retour meilleur, furent religieusement entendues mais peu suivies.

Les ordonnances dans l'acte de visite se résumèrent simplement à l'approbation des comptes de la fabrique pour les années 1844-1845, avec prière de les tenir mieux à l'avenir. Il fallait aussi inscrire dans les registres les actes de la bénédiction de la chapelle, de l'érection du chemin de croix, des délibérations et de l'érection des marguilliers. Enfin, sans changer le vocable de la chapelle, il fallait le modifier et dire « Notre-Dame des Sept Douleurs de Grenville » au lieu de « Notre-Dame de la Compassion de la Sainte Vierge. »

Les comptes de fabrique que l'évêque venait d'approuver furent les premiers inscrits, et sur des feuilles volantes. Ils ne pèchent pas plus par excès de dépenses que par excès de recettes tel que vous voyez :

I. ETAT DE COMPTES

Chapître de la recette de 1844 :

Rente des bancs	Louis	10- 9-10 ³ / ₄
Quête de l'Enfant-Jésus	—	1- 5- 2 ³ / ₄
Arrérages de bancs	—	0-18- 8
Grand'messes et quêtes	—	4-19- 8
		<hr/>
	Louis	17-13- 5
		<hr/>

Chapître de la dépense de 1844 :

Par arrérages	Louis	13-15-8
Vin, cierges, hosties et bedeau ..	—	3-17-9
		<hr/>
	Louis	17-13-5
		<hr/>

Comptes de 1844 rendus par H. Déprés, marguillier en charge.

II. ETAT DE COMPTES

Recette de 1845 :

Quêtes, sépultures, etc. Louis 1-15-9

Dépense de 1845 :

Hosties, vin, cierges, etc. Louis 1-15-9

N. B. — Les bancs n'ont pas été loués, en 1845.

Comptes rendus par Thos. Ryan, maiguillier en charge, en 1845.

Vraie copie,

1er janvier 1847,

Thos. Colgan, ptre-miss.

Mais si les ordonnances de Mgr Prince dans sa visite épiscopale furent plutôt bénignes, on ne peut pas en dire autant de son tableau des statistiques sur la mission de Grenville, faisant suite à son acte de visite. Ce tableau si sombre, mais réel, jette un discrédit sur la paroisse à cette époque.¹

TABLEAU DES STATISTIQUES SUR LA
PAROISSE DE GRENVILLE
LE 6 JUIN 1846

La paroisse de Grenville existe de fait, depuis 1826, lors du commencement du canal. Elle a onze lieues de long et cinq lieues de profondeur. Elle renferme 900 âmes, dont 500 communicants et 400 non-communicants environ. Il s'y trouve plusieurs familles protestantes, mais pas d'apostats.

¹ Arch. paroissiales.

Le terrain de l'église a 4 arpents en superficie, dont 3 arpents à l'usage du curé.

Les désordres sont nombreux, particulièrement causés par l'ivrognerie et l'impudicité.

Il y a 100 personnes qui ne se confessent pas, et 200 personnes qui ne font généralement point de pâques. Les enfants se confessent une fois l'an.

Il y a dans toute la paroisse quatre écoles mixtes fréquentées par plusieurs enfants catholiques.

Il y a trois sages femmes approuvées pour les baptêmes.

Les indulgences sont celles du chemin de croix. Pas de confréries... 89 enfants ont été confirmés.

M. Desnoyers, eccl., sec.

Mgr C. Prince.

Pour compléter le tableau statistique de Mgr Prince, nous avons les quelques données suivantes du recensement de 1851.

La population de Grenville et son Augmentation s'élevait en 1850 à 1982 âmes dont 518 habitants canadiens-français, lesquels possédaient 6,753 acres de terre en état de culture, ayant produit 29,648 minots de grains, et 17,894 minots de patates et navets, formant en tout 47,542 minots et 1,741 tonneaux de foin.

M. GED. HUBERDEAU, (6e desservant)

(1847 - 1849)

Au mois d'avril 1847, Mgr Bourget, sur les vives instances du curé de St-André, M. Colgan et des paroissiens de Grenville, pria M. Huberdeau, alors vicaire, d'aller demeurer quelques mois à Grenville, tout en

conservant son titre de vicaire. Mais, six mois après, celui-ci devenait curé de St-André et desservant de Grenville, jusqu'en septembre 1849.

De cette date 1849, la division du diocèse étant un fait accompli, St-André n'eut plus rien à faire avec Grenville dont la desserte passa aux curés de la Nouvelle Longueuil qui furent successivement, MM. M. MacDonald et le Père M. Bourassa.

SOUS LA REGIE DES
EVEQUES D'OTTAWA

CHAPITRE IV

1848-1860

CHAPITRE IV

Sous la régie des Evêques d'Ottawa

I. MONSEIGNEUR GUIGUES

(1848 - 1860)

SOMMAIRE. — Création du diocèse d'Ottawa, son étendue, ses prêtres, ses églises et chapelles, ses presbytères. — Tournée pastorale de Mgr Guigues à Grenville, son rapport sur la mission. — Mode de paiements en remplacement de la dîme, requête à cet effet et pour légaliser le support des prêtres, opposition. — 1er curé, M. Michaël Byrne, ses embarras. — Visite pastorale. — Départ de M. Michaël Byrne. — Temple méthodiste. — Recensement de 1851. — 2e curé, M. Joseph David, son découragement. — Epidémie du choléra.

En 1846, Mgr Bourget et ses vénérables collègues dans l'épiscopat, avisés du rapide développement de la vallée d'Ottawa et des progrès étonnants de la colonisation qui ne pouvaient que s'accroître, comprirent qu'il fallait coopérer à l'œuvre de Dieu en obtenant la création d'un nouveau diocèse dans cette partie du pays, et la nomination d'un évêque qui fut digne de présider à son organisation.

Le saint Père se rendit sans différer à la demande de l'épiscopat canadien. Par bref du 25 juin 1847, Pie IX érigea le nouveau diocèse d'Ottawa; par bref du 9 juillet suivant, le P. Guigues, oblat, en fut nommé le premier titulaire.

Le nouvel élu, après une année passée dans la prière et dans l'étude de l'anglais, fut sacré dans sa cathédrale de Bytown, à moitié finie, le 30 juillet 1848. Le prélat consécrateur fut Mgr Gaulin, de Kingston. Il

était assisté de Messieurs Bourget et Phelan. Les MM. Bernard O'Reilly, vicaire général de New-York, et Mignault, curé de Chambly, firent les sermons de circonstance.

Le nouveau diocèse comprenait :

1° — La partie occidentale du diocèse de Montréal qui s'étend au canton dit de Chatham inclusivement, jusqu'à la hauteur des terres;

2° — Une portion de terre d'une largeur de dix milles environ, sur la rive méridionale de la rivière Ottawa, dans le diocèse de Kingston, depuis le canton dit Hawkesbury jusqu'à la rivière Maskinongé;

3° — Le territoire qui s'étend à partir de l'embouchure de la dite rivière jusqu'à la Severn, et de là jusqu'à la chaîne des montagnes où se trouvent les lacs dits Turtle Lakes, lequel territoire appartient aux diocèses de Kingston et de Toronto et se trouve dans le bassin de l'Ottawa;

4° — La partie du district du nord-ouest, entre les diocèses de Québec, Montréal, Toronto et la baie d'Hudson jusqu'au promontoire appelé cap Henriette-Marie, sur la côte occidentale de la dite baie.

Ces limites furent modifiées peu de temps après, en 1850.

* * *

Monseigneur Guigues commença son administration avec zèle et ardeur. Il se trouvait en face des œuvres de chantier, des missions nouvelles en formation, d'une église grevée de dettes, des œuvres de toutes sortes, et pour cela, il n'avait que huit prêtres séculiers et quelques Pères de sa communauté à son service.

Le diocèse avait, en 1848: trois églises en pierre, savoir: à Bytown, à Aylmer et à l'Original, Ont.; cinq églises en bois: à Chelsea, à la Gatineau, à Buckingham, à la Petite-Nation et à Richmond; enfin, vingt-cinq chapelles, ou plutôt cabanes, en bois équarri.

Le seul véritable presbytère était celui d'Aylmer. Les autres étaient, ou des maisons de location, comme à Bytown, ou des chambres adossées à l'église, comme à la Gatineau, à la Petite-Nation, à Buckingham, à l'Orignal et à l'île des Allumettes.¹

La grande préoccupation de Mgr Guigues devait donc être l'organisation de son territoire. Pour cela il lui fallait le bien connaître. C'est pourquoi il en commença la visite, à peine un mois après son installation à Bytown. Cette tournée pastorale dura sept mois, et fut très pénible au point de vue du confort.

La mission de Grenville fut l'une des premières à recevoir la visite du nouvel évêque. Aussi c'était relativement facile de s'y rendre par bateau. Ce fut naturellement une grande joie dans tout le canton. Catholiques comme protestants se mirent de la partie pour recevoir dignement Sa Grandeur. Heureusement, il nous reste un rapport de Mgr Guigues sur l'état de la mission, lequel précise les principaux détails de la vie paroissiale en ces lieux. Le voici, en substance :

« Le jour de la Toussaint, le Père M. Bourassa s'était rendu à Grenville pour préparer ma visite. Quelques avances avaient été faites par M. Puibusque (marchand à Grenville) et j'avais nourri l'espérance qu'en me rencontrant avec lui, j'obtiendrais du secours pour soutenir le prêtre et bâtir une nouvelle église, mais j'ai été déçu. Les grandes terres qu'il possède ne lui donnent qu'un petit revenu et je crains que, malgré ses bonnes intentions, son secours soit peu efficace. La grande majorité des habitants sont pauvres. Il en est peu parmi eux qui aient obtenu un contrat pour leur terre et ils sont obligés de payer annuellement douze piastres, par 50 arpents, somme énorme qui augmente la misère des gens.

¹ Histoire du diocèse d'Ottawa, par le P. Alexis.

« La belle-sœur de M. Puibusque qui possède aussi beaucoup de terrain en constitut, exige également douze piastres, par 50 arpents. Il en est ainsi de M. McMullen. Dans cet état de chose, il est impossible pour le moment de songer à bâtir une église. Le local où se trouve celle qui existe maintenant est trop isolé pour être convenable. Si l'Ordonnance voulait se dessaisir d'un morceau de terrain qu'elle possède au village, à la tête des rapides, il conviendrait de l'y bâtir, à moins que la baie ou le lieu auquel devrait aboutir le chemin de fer projeté ne me parusse plus favorable.

« J'ai été bien consolé par l'attitude des fidèles accourus en foule, malgré une pluie battante. Il y a eu 300 communiants, 54 confirmations, 150 engagements dans la tempérance. J'ai fait renouveler la souscription du clergé.

« La mission compte environ 600 communiants. L'année dernière, il y eu 66 baptêmes, 13 mariages et 24 sépultures.

« Indépendamment de Grenville, M. Huberdeau, curé de St-André d'Argenteuil, dessert la Pointe-Fortune et le canton de Chatham, qui est presque entièrement, à part une concession, en arrière, habitée par 30 familles canadiennes, lesquelles augmentent beaucoup, en raison de la fertilité des terres.

« Les diverses concessions sont : 1° Chatham (St-Philippe) ; 2° la Baie, à un mille du village, et où se trouvent environ 30 familles canadiennes ; 3° l'Augmentation de Grenville, à 15 milles ; 4° Connaught, à 9 milles. Ces deux dernières concessions sont toutes irlandaises.

« On ne peut aller à l'Augmentation qu'à cheval, et le chemin pour y arriver serait plus court et moins mauvais, en partant de la Petite-Nation. Partout ailleurs on peut y aller en charrette, mais les chemins sont mauvais. Là, les terres de quelque valeur sont

presque toutes prises. Un grand nombre d'habitants, surtout les Irlandais, sont déjà établis sur des terres absolument mauvaises.

« Il n'y a guère de différence entre les catholiques et les protestants de la Mission. Ils s'égalisent en nombre et en richesse, à part quelques protestants du village qui ont su s'enrichir aux dépens de M. Puibusque et des habitants. Point d'écoles. Conversions annuelles trois ou quatre.

« Revenus du prêtre, dîme ou support, payés assez exactement, mais encore trop faibles pour entretenir un prêtre résident.

« Revenus de l'église, bancs et quêtes, en tout 25 louis. Une terre de six arpents, de médiocre qualité.

« Les paroissiens sont généralement bons, sauf ceux de la Baie qui ont été gâtés par les gens des cages. Les Irlandais sont très bons. Une harmonie parfaite règne entre les deux races. »

Ce rapport nous montre que les missions réunies de Grenville et de Chatham étaient desservies, en 1848, par le curé de St-André d'Argenteuil. Elles continuèrent à l'être jusqu'en octobre 1849, alors qu'elles passèrent définitivement sous l'administration des prêtres du diocèse d'Ottawa. Le premier qui en hérita fut M. McDonnell, curé de la Nouvelle-Longueuil. Mais ce fut son assistant, le Père Méd. Bourassa qui les desservit simultanément avec la Petite-Nation et St-Eugène. En même temps, comme sujet de consolation, il avait à surveiller les travaux de construction de l'église de la paroisse. Il faut dire qu'il était expert en travaux de menuiserie et de charpenterie. Seulement, avec tout cela, on se trouvait à lui imposer un travail peu ordinaire.

Le P. Bourassa accepta ce lourd fardeau avec répugnance, non pas que la santé lui fit défaut ou que le travail lui déplût, mais il se croyait à ce moment-là la bête noire de sa communauté et la victime des autorités

diocésaines. Lisez sa réponse à Monseigneur qui lui avait appris le bruit de sa prochaine sortie de la communauté des Oblats :

« Monseigneur, je sais bien que les liens qui doivent me tenir lié à la communauté ont été furieusement affaiblis, lors de votre élévation à l'épiscopat. Je vous l'ai dit dans le temps, je l'ai dit depuis et je vous le dis encore. Mais, que Votre Grandeur se rassure, je me crois encore dans la communauté, où plus que nulle part ailleurs, j'ai trouvé le plus sûr remède à mes maux, c'est pourquoi je ne suis pas décidé, il s'en faut de beaucoup, à aller le chercher ailleurs. Ce n'est pas que je veuille dire que cette plaie si profonde soit entièrement guérie; mais ce que je veux dire c'est que la communauté, étant devenue mon partage, après de mûres réflexions, je ne vois pas qu'à propos de bottes, je doive la quitter.¹ »

Pour des motifs très légitimes, M. Bourassa changea d'idée. Il sortit plus tard de la communauté des Oblats de Marie pour devenir prêtre séculier.

Abstraction faite de ses sautes d'humeur, dues à un apostolat très pénible, le P. Bourassa était un charmant homme et d'une activité fébrile. Son ardeur pour le salut des âmes le faisait aimer de ses supérieurs comme de ses ouailles. Ainsi, on le voit dans sa mission de Grenville, dans un âge assez avancé et au milieu des travaux de toutes sortes, se livrer avec ardeur à l'étude de la langue anglaise, de manière à satisfaire, comme il le disait, les plus dodus des Irlandais et à les épater d'une mission à l'autre. Muni de cette arme si puissante (l'anglais), il entreprit de visiter et d'instruire tous les Irlandais de Grenville, particulièrement ceux qui habitaient les montagnes. Cette tournée salutaire dura près d'un mois sans relâche et produisit d'heureux effets. Les sectaires enragés et les distributeurs de

¹ Lettre, 9 février 1851, Archives d'Ottawa.

bibles protestantes pullulaient dans ces endroits, mais ils durent cesser leur triste propagande, du moins pour un certain temps.

La visite paroissiale terminée, le P. Bourassa envoya à son évêque un rapport très détaillé sur l'état de la mission. Ce rapport ne ressemble guère à celui de Mgr Guigues, fait sur la même mission et antérieur de deux ans à peine, en 1848. Il est beaucoup moins optimiste et beaucoup plus piquant. Jugez-en par cet extrait :

« Monseigneur, les gens de Grenville vivent d'indifférence en religion et de chicanes, en relations sociales, ce qui est dû au mélange des protestants avec les catholiques, des Canadiens français avec les Irlandais. Quant aux gens de la Baie, ils vivent de jurons et de whisky. Dans les montagnes, c'est la misère noire. Quelle malpropreté ! La vermine y est en telle abondance que je n'ai pu y fermer l'œil, des nuits entières. Les poux, les puces, les punaises, enfin tous les insectes parasites de la vallée d'Ottawa semblent s'y être donné rendez-vous.¹ »

Il fallait aussi organiser la mission et y trouver les moyens de pourvoir au soutien du prêtre-desservant. Ce fut une rude tâche et le succès ne fut que partiel.

Il y avait, à ce moment-là, une question pendante posée par Mgr Guigues, celle de convertir la dîme en support ou supplément, et d'en obtenir la confirmation légale par la législature. Croyant mieux atteindre son but, l'évêque avait cru devoir solliciter l'Honorable Denis-Benjamin Papineau, de Plaisance, l'un des promoteurs de la mission de Grenville, qui jouissait à ce moment-là de quelque influence politique, afin qu'il préparât à cette fin un projet de loi, conçu dans les termes de la légalité, pour être présenté devant l'Assem-

¹ Lettre, 2 avril 1851, Archives d'Ottawa.

blée législative. Ce monsieur s'était exécuté en préparant la requête suivante:¹

REQUETE

A l'Honorable Assemblée législative de la Province du Canada. L'humble requête des soussignés, appartenant à la religion catholique et romaine, et résidant dans la paroisse de X, diocèse de Bytown, lesquels représentent que l'augmentation graduelle et rapide de la population aurait nécessité la division et la subdivision du diocèse de Québec, beaucoup trop étendu pour que son chef pût donner à toutes ses parties les soins et l'attention qu'exigeaient les besoins spirituels de ses ouailles.

Que, par suite de cette nécessité, les autorités auraient entr'autres formé le diocèse de Bytown, composé d'une partie de la ci-devant province du Bas-Canada, savoir: (indiquez-en les limites), et d'une partie de la ci-devant province du Haut-Canada, savoir: (indiquez-en les limites).

Que les affaires temporelles ou mixtes de ces deux parties du diocèse sont et doivent être régies par des lois des ci-devant provinces auxquelles elles appartiennent respectivement.

Que, par les lois du Bas-Canada, il est pourvu à la subsistance des curés et missionnaires au moyen du 26^e des céréales, récoltées sur les terres des catholiques.

Que cette disposition était générale pour tout ce qui était connu avant le statut impérial de la 31, Georges III, chapitre 31, sous le nom de province de Québec, mais qu'elle a été abolie, ainsi que toutes les autres lois du Canada, par les statuts provinciaux du Haut-Canada, de la 32, Georges III, chapitre I, sans

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

qu'il ait été fait aucune législature à ce sujet; tandis que, par le dit statut impérial de la 31, Georges III, chapitre 31, un septième des terres a été concédé par la suite pour le soutien du clergé protestant.

Qu'il résulte alors des inconvénients graves de ces deux systèmes différents de régie.

Qu'en conséquence, vos pétitionnaires du consentement de Mgr Eugène Guigues, évêque de Bytown, leur supérieur ecclésiastique, s'adressent à votre Honorable Chambre pour la prier de passer une loi au moyen de laquelle vos dits pétitionnaires et autres appartenant à la communion catholique et romaine, seraient autorisés dans chaque paroisse, mission ou autre :

1° De convenir avec le dit Monseigneur et ses successeurs, de la quotité de la subvention qui serait jugée suffisante au soutien du curé ou du missionnaire desservant.

2° Que la dite subvention tiendrait lieu de la dîme, du casuel ou autres honoraires affectés jusqu'à présent au soutien des curés et autres.

3° Que cette subvention serait prélevée par répartition sur toutes les propriétés foncières, appartenant aux catholiques, et à raison de la valeur de leurs propriétés respectives.

4° Qu'il serait laissé à l'option de chaque paroisse ou mission de s'en tenir au système actuel ou de celui en projet.

5° Que la décision de la majorité de la paroisse ou de la mission indiquerait le système qui deviendrait en force.

6° Que la dite subvention serait réclamable en justice...

« Quant au reste, vos pétitionnaires s'en rapportent à votre Hon. Chambre, sur la convenance de faire une loi générale pour la province, contenant les conditions

énoncées ci-dessus, ainsi que toute autre condition relative à cette fin que l'on voudrait y introduire... »

M. Papineau adressa l'original de cette requête à Mgr Guigues avec cette note : « Vous voudrez bien me dire si vous approuvez les termes de cette requête. Dans l'affirmative, il faudra alors en adresser une copie à tous vos curés ou prêtres desservants, avec prière de la faire signer par les fidèles. Vous remarquerez que les paroisses auront l'option entre le système actuel et le nouveau système. Peut-être alors serait-il bon de le communiquer aux autres évêques du Bas-Canada, afin d'avoir une coopération plus étendue et plus générale et afin aussi d'attirer davantage l'attention de la députation. Mais, à tout événement, il serait bon de commencer au moins dans votre diocèse, et d'y aller avec le plus de promptitude possible.

Petite Nation, 18 décembre, 1850

D.-B. Papineau.

Mais il fallut compter avec une forte opposition à ce projet de loi qui n'était pas du tout populaire. C'est pourquoi le Père Bourassa crut devoir avertir l'évêque que cette mesure était très impopulaire. Il lui manifesta l'opinion de l'Honorable Louis-Joseph Papineau à ce sujet. Ce dernier désapprouvait hautement le nouveau tarif du diocèse et ne se gênait pas de dire qu'il ne serait jamais approuvé par la loi, de même que tout changement dans la manière du paiement de la dîme. Tout cela, selon lui, ne pouvait se faire qu'au détriment de la religion. Pourtant, cette question ne le regardait guère et, au fond, elle ne lui faisait ni chaud ni froid. Il faut avouer cependant que beaucoup de personnes plus favorables à la religion que Papineau partageaient son avis.

Le nouveau tarif fut tout de même imposé; dans le diocèse d'Ottawa, le mode de paiement de la dîme fut

pareillement changé. On devait payer en argent, à peu de chose près, ce que l'on payait autrefois en grain. Mais rien de ce changement ne fut déposé devant la législature pour en recevoir l'approbation, ce qui fait que le support des curés est encore à recevoir une sanction légale dans le diocèse d'Ottawa et autres où le même mode de perception est établi. De sorte que le prêtre est à la merci des paroissiens pour le soutien de sa vie corporelle. Au lieu de vivre de l'autel, puisqu'il travaille à l'autel, il vit plutôt du bon vouloir de ses paroissiens. Heureusement que la foi et l'honneur des fidèles en général y pourvoient, et parfois amplement.

Pour les gens de Grenville, cette question de tarif avait peu d'importance. En hommes d'affaires, ils cherchaient à payer le moins possible pour le soutien du prêtre. Leur engagement envers lui était de 25 louis, et encore ils se réservaient la dîme de ce montant en arrérages, sous prétexte qu'ils étaient simplement servis par voie de mission.

Au printemps de 1851, le P. Bourassa, ayant été nommé curé de l'Original, eut pour successeur à la desserte de Grenville le Père Tabaret.

R. P. TABARET. — Né à Saint-Marcellin, Isère, le 10 avril 1828, le P. Joseph-Henri Tabaret fut envoyé au collège de Bourg-du-Péage où il fit toutes ses études. Pendant les vacances de 1845, il entra au noviciat des Oblats, à Notre-Dame de l'Osier. Ordonné prêtre le 20 décembre 1850, il fut envoyé à l'Original, en qualité de vicaire du Père M. Bourassa et de desservant de Grenville. Après avoir passé une année dans cette importante et difficile mission, il fut appelé à la direction du collège d'Ottawa qui devait être l'œuvre et la gloire de sa vie.

Le passage du P. Tabaret à Grenville qui ne se répéta que très rarement — cinq ou six fois au plus — manque de faits importants. Nous avons de lui un

simple rapport de quelques lignes sur l'état de la mission, lequel accuse un regain de piété et de paix qui ne ferait que s'accroître avec le ministère d'un prêtre dévoué et en permanence. Alors, non seulement la religion bénéficierait du service régulier du prêtre, mais aussi la colonisation serait plus intense. Bien entendu, il fallait pour l'œuvre de la paix entre les Canadiens français et les Irlandais un curé parlant bien les deux langues et n'ayant aucun préjugé, ni aucun fanatisme.

Monseigneur Guigues, qui connaissait la sagesse et l'esprit de discernement du P. Tabaret, crut devoir suivre son avis. Il nomma un curé résident à Grenville, à l'automne 1852.

M. MICHAEL BYRNE (1^{er} Curé)

(1852 - 1854)

M. MICHAEL BYRNE. — Né à Baltinana, Irlande, le 24 décembre 1820; ordonné à Ottawa, le 10 juin 1852. Après avoir passé un mois à l'Original, en qualité de vicaire du Père M. Bourassa, il devint le premier curé de Grenville où il s'installa dans la vieille maison d'école qui avait toujours servi de presbytère, sauf une année ou deux, alors que le prêtre habitait un appartement d'occasion adossé à la chapelle. C'était en octobre 1852.

La nouvelle paroisse gardait les limites antérieures de la mission, lesquelles comprenaient les cantons de Grenville et de Chatham, ainsi que l'Augmentation de Grenville.

Les gens du canton de Chatham qui se considéraient comme paroissiens de St-André d'Argenteuil, depuis qu'on y avait érigé une église, supplièrent Mgr Guigues de ne pas les attacher à la nouvelle paroisse: « Monseigneur, disaient-ils, nous apprenons que Votre Grandeur a l'intention de nous unir à Grenville, sous

l'administration de M. Byrne. Nous vous supplions de ne pas le faire, jusqu'à ce que nous soyons capables de nous bâtir une église et de nous ériger en mission indépendante. Pour le moment Grenville est trop éloigné pour que nous lui appartenions.¹ »

Cette pétition avait, paraît-il, été inspirée par les gens de St-André. Ce qu'il y a de certain, c'est que leur curé, M. Thibaudier, tenait beaucoup à garder les gens de Chatham. Prétextant le salut des âmes, il supplia Mgr Guigues de suspendre la décision que Sa Grandeur venait de prendre au sujet des gens de Chatham, jusqu'au moment où Elle aurait une connaissance exacte des personnes, des lieux et des distances de l'endroit. « Vous exposez ces catholiques, disait-il, à l'apostasie, déjà ils se fichent de tout et parlent de rester chez eux. Il ne faut pas oublier que St-André est leur place d'affaires et de religion, depuis quelques années, leur bon Dieu.² »

Ce beau plaidoyer, qui pouvait être entaché d'intérêt personnel, mais où il y avait du vrai, comme on le verra plus tard, n'ébranla pas la volonté de l'évêque. Et, c'était tout naturel que ce canton de Chatham qui avait été assigné au diocèse d'Ottawa fut desservi par ses prêtres, et, dans les circonstances, par M. Byrne.

Le jeune curé de Grenville débuta plutôt mal dans le ministère. Irlandais à tous crins, la nostalgie nationale le porta jusqu'au découragement. Dans ces moments, il aurait voulu voir tous ses paroissiens colorés d'un vert quelconque, fut-il de vert-de-gris. Il faut dire aussi qu'il constata, en faisant le recensement de sa paroisse, que les catholiques irlandais ou anglais en formaient à peine le quart.

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

² Lettre, 5 octobre 1853, Archives de l'évêché d'Ottawa.

Ce qui le scandalisait aussi, c'est qu'il trouvait que ses paroissiens canadiens français avaient en général un fonds de paroles extraordinaires et incohérentes... Pourtant, savoir et parler ainsi sa propre langue vaut cent fois mieux, je crois, que de l'ignorer et parler la langue de ses oppresseurs. Enfin, selon lui, le prêtre pour se faire écouter des Canadiens français de Grenville devait nécessairement faire emplette sur le marché de farces, d'histoires et de balivernes de toutes sortes et en grand nombre. Aussi pour leur parler, disait-il, un homme aurait besoin de cent langues; de même pour leur mettre une idée dans la tête, c'est d'ailleurs presque inutile d'y songer. Le vieil adage anglais leur est particulièrement applicable :

*Persuade a man against his will
He his of the same opinion still.*¹

Comme le cœur de ce bon M. Byrne débordait de mépris envers les Canadiens français, il lança de nouveau l'injure, en les méprisant auprès de l'évêque, dans une lettre qui fit suite à la précédente. Mais cette fois, il s'attaqua en plus aux petits enfants canadiens français, même aux nouveaux-nés. « Les Canadiens sont toujours ma plus grande cause de trouble, écrivait-il, Dimanche dernier, l'un d'eux m'apporta un enfant à baptiser, mais comme il refusa de me payer avant le baptême, tout en disant qu'il le ferait après, j'ai cru devoir tenir à la coutume, c'est-à-dire, exiger le paiement d'avance. Alors, mon individu est parti sans faire baptiser son enfant. Qui en sera responsable devant le bon Dieu?

Quel beau cas de conscience! Mais, avouons que le bedeau de la circonstance, s'il y en avait un, aurait pu

¹ Lettre, 20 septembre 1852, Archives de l'évêché d'Ottawa.

² Archives de l'évêché d'Ottawa.

le résoudre. D'ailleurs, je parie que saint Alphonse de Liguori aurait donné gain de cause à l'enfant sinon au père.

M. Byrne aurait pu s'arrêter là. Il avait fait assez de bourdes, déjà. Mais, il lui restait encore à ridiculiser la manière de faire les mariages chez les Canadiens français. Ici, laissons ce curé *in potentia* en compagnie du violonneux de la noce pour que l'un frappe de la langue et l'autre du pied.

Mais il faut avouer que la situation de M. Byrne était bien pénible. Sans compter qu'il manquait souvent du nécessaire, faute de ressources suffisantes, il manquait aussi d'expérience dans le ministère, vu son jeune âge et son court vicariat. A part cela, il parlait difficilement et rarement le français, ce que ne lui pardonnaient pas les Canadiens et les éloignait de l'église. Placés dans les mêmes conditions, bien des curés auraient aussi manqué leur coup. Heureusement que le curé de Grenville était un prêtre pieux et zélé. Il saura se reprendre plus tard, dans d'autres paroisses exclusivement irlandaises.

C'est pendant cette effervescence des esprits que Mgr Guigues arrivait à Grenville, le 15 novembre 1852, en tournée pastorale. Sa Grandeur usa de beaucoup de diplomatie pour faire cesser les principaux malaises existants. Après avoir réaffirmé sa volonté de garder les catholiques de Chatham unis à ceux de Grenville, jusqu'au jour où il y aurait une église dans chaque canton — ce qui ne pouvait retarder — Elle obtint que l'on ferait, sous peu, une liste de souscriptions pour le soutien du prêtre dont le montant devait correspondre au tarif du diocèse, et se payer annuellement. Enfin, tout se passa dans l'ordre et selon les humbles désirs de l'évêque. On prononça autant de vœux qu'il y avait de personnes. Cette fois-ci encore, on fit dans l'enthousiasme plus de promesses dans une heure qu'on allait en exécuter dans dix ans.

Ce fut tout le contraire chez M. le curé Byrne, la visite de son évêque le changea du tout au tout, grâce aux bons et tendres avis qu'il reçut et à ses bonnes dispositions. Cette fois, son zèle s'enflamma d'ardeur pour ses paroissiens et sans distinction de nationalité. Il entreprit de les visiter tous, les suppliant de faire cesser leurs rivalités, de mettre plus d'ardeur au service de Dieu et de lui élever un temple plus digne pour le culte divin, enfin de fournir au prêtre qui les desservait au moins le strict nécessaire. Aux gens de Chatham, il s'offrit à leur donner une mission mensuelle et régulière, en attendant qu'ils eussent leur église et un curé.

Malheureusement M. Byrne ne fut pas compris, il était compromis d'avance et pour toujours, à Grenville. Ses paroles tombèrent sur des cœurs endurcis. Alors, voyant ainsi son ministère paralysé, il comprit qu'il fallait quitter la paroisse le plus vite possible. Sur sa demande, Mgr Guigues le rappela, pour lui confier l'importante paroisse de Renfrew où désormais il vivrait au milieu des siens. Il fut remplacé par un jeune prêtre français, M. Joseph David.

* * *

TEMPLE METHODISTE. — Entre temps, les protestants méthodistes du canton de Grenville, bien qu'au nombre d'une quarantaine seulement, songeaient cependant à se construire un temple. Leur rêve se réalisa l'année suivante en 1854. Ce temple ne péchait pas par excès de grandeur, mais il était propre.

Le village de Grenville se trouvait donc à posséder trois églises protestantes bien convenables et bien entretenues, tandis que les catholiques, bien que supérieurs en nombre à ces derniers, n'avaient pour église qu'une mansarde en ruine impropre au culte divin.

LE RECENSEMENT DE 1851. — Maintenant si nous jetons un regard sur le mouvement de la popula-



Mgr Eug. GUIGUES

tion dans les cantons de Grenville et de Chatham, depuis l'origine de la paroisse, nous verrons qu'il fut assez considérable. Le recensement de 1851 accuse pour le seul canton de Grenville et son Augmentation une population de 1992 âmes dont 518 habitants étaient Canadiens français, possédant 6,753 acres de terre en état de culture qui avaient produit 29,648 minots de grains et 17,894 minots de patates et navets, formant en tout 47,542 minots et 1841 tonneaux de foin.

Le mouvement de la colonisation ne fut pas aussi marqué que celui de la population. Quoique le gouvernement eût octroyé quelques milliers de piastres pour l'ouverture des chemins dans ces cantons, les routes étaient bien loin d'être assez avancées pour permettre à la colonisation de se développer efficacement. On sait par une assez longue expérience que les colons n'osent guère s'aventurer dans la forêt où il ne se trouve point de chemins, et c'est pourquoi la colonisation ne faisait guère de progrès.

Mais la principale entrave à la colonisation venait des grands propriétaires qui ne consentaient généralement qu'à louer leur terrain par cent acres et à des conditions sévères. Pour donner un exemple, il y avait un M. Taylor qui n'habita jamais Grenville, je crois, et y possédait une étendue de terrain de 5,500 acres, à titre d'officier de milice de Sa Majesté (le roi). Comme complément, ce monsieur avait acheté à vil prix plusieurs terres des colons en faillite. Ajoutez à cela plusieurs terres de la Couronne, choisies ça et là dans le canton soit pour les fins de la religion protestante, soit pour les fins militaires, soit enfin pour les fins d'administration, et vous aurez une idée du mouvement de la colonisation dans ce coin de terre de la province de Québec.

Il arrivait alors que les locataires, qui manquaient presque totalement de science agricole pour la plupart, travaillaient pendant des mois et des années comme des

mercenaires pour se voir dépouiller ensuite du fruit de leurs labeurs, faute de ne pouvoir remplir leur bail. Ainsi on pourrait conclure, sans crainte d'erreur, que le nouveau colon tout en faisant la richesse du petit nombre des spéculateurs ajoutait un élément de plus à la misère générale du lieu. Ce règne de famine devait durer plusieurs années encore, et toujours au plus grand détriment des catholiques, particulièrement des Canadiens français.

M. JOSEPH DAVID (2^e Curé)

(1854 - 1855)

Telle était la triste situation de la mission de Grenville au point de vue moral et civil, lorsque M. David en prit possession.

M. JOSEPH DAVID. — Ce prêtre français naquit à Cap, le 9 octobre 1823, fut ordonné par Mgr Guigues, à Ottawa, le 9 octobre 1853, et envoyé à la Nouvelle-Longueuil, en qualité de vicaire jusqu'à sa nomination à Grenville, au printemps de 1854.

Dans sa lettre de nomination Mgr Guigues prévenait le nouveau desservant des ennuis qui l'attendaient dans sa nouvelle mission, « mais je compte, disait Sa Grandeur, sur votre savoir-faire, votre force de caractère et votre grand esprit de sacrifice. Vous verrez d'abord à choisir un terrain, dans le village et près de la tête du canal, si c'est possible, pour y ériger une nouvelle église. Vous vous occuperez en même temps de la construction de la future église de la Muddy-Branch (St-Philippe), ce qui ne peut retarder longtemps. Inutile de vous dire que vous devez être un messenger de paix dans votre paroisse où malheureusement règnent le trouble et les mésententes de toutes sortes. »

Ce bon vouloir de l'évêque était bien légitime, mais celui des paroissiens de Grenville allait cette fois encore paralyser le ministère du prêtre.

M. David se mit immédiatement à l'œuvre avec une ardeur vraiment apostolique. Il fit ses premières démarches auprès d'un M. Kearn, protestant dévoué, qui lui promit la concession d'un demi arpent de terre, mais c'était insuffisant pour les assises des nouveaux édifices religieux. Il y avait bien M. Duncan McMillen qui aurait concédé le terrain voulu, mais à un prix exagéré, toujours selon le curé. Enfin, les choses en restèrent au même point qu'auparavant. Il en fut ainsi pour la future église de St-Philippe. Malgré les instances de leur prêtre, les fidèles restaient apathiques.

Ces lenteurs n'étaient pas de nature à encourager M. David. Mais ce qui le surprit et l'affligea le plus, ce fut la morale de ses paroissiens. Sa lettre, du 12 mai 1854, écrite deux mois après son arrivée, le témoigne hautement et tristement:¹

Monseigneur,

« C'est avec un cœur navré de douleur et d'ennui que j'écris ces quelques mots à Votre Grandeur, du milieu de l'abominable Sodome dans laquelle je me trouve. La corruption est au comble! Comment pouvoir goûter un seul moment de plaisir et de joie quand on voit tant d'âmes se perdre aussitôt qu'elles touchent à cette terre maudite où l'enfer semble avoir établi ses agents?

« Oh! oui, Monseigneur, il est bien dur de prêcher en plein désert, s'il n'y a pas une seule voix qui puisse faire vibrer les faibles sons que j'articule chaque dimanche au milieu du peuple qui m'est confié.

¹ Archives de l'évêché, Ottawa.

« Ces jours derniers, j'ai dû garder le lit, les fatigues du cœur étaient plus grandes que celles du corps. Hier, j'ai pu faire assez hardiment un voyage jusqu'à la fameuse Baie. Mais, que j'ai senti diminuer mes forces, en voyant cinq démons ramer comme des diables au milieu des flots en furie; ils sacraient, hurlaient et rageaient de toutes manières, et tout cela, parce que les cages ne voulaient pas sauter les rapides.

« Que je voudrais pouvoir peindre à Votre Grandeur toutes les horreurs que la misère semble engendrer ici! Que je voudrais lui dire combien cela m'afflige! Combien aussi il est à craindre que des cages tout le mal passe dans la paroisse et perde à jamais ceux qui en seront atteints. Puis, tout le monde, ici, sait que je connais ces gens des cages, et ceux-ci parlent de me jeter à l'eau, si jamais j'ai le malheur de m'approcher d'une cage; ils parlent sérieusement, Monseigneur, et attendent l'occasion pour le faire. Je ne tremble pas plus pour tout cela, et j'aurais l'espérance de n'y pas tomber seul. J'en parlerai, dimanche prochain en chaire, à la manière forte.

« Puisse Votre Grandeur me pardonner tous ces détails... »

J. David.

A ce moment où tout semblait désespérer, à Grenville, en fait de moralité, le bon Dieu y fit surgir un événement qui allait faire plus pour le rétablissement des mœurs, si affaiblies par les diables des cages et autres, que tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour; ce fut l'épidémie du choléra qui dura près de trois mois, à partir de juin. Environ une trentaine de personnes décédèrent de cette terrible maladie, et, plus d'une centaine d'adultes en furent gravement atteints. Ce fut alors un temps de crainte et d'épouvante pour tous,

sans excepter les plus fanfarons. « Mes gens sont terrifiés, écrivait M. David à l'évêque (3 août 1854). Pendant la semaine qui vient de s'écouler, j'ai eu six morts du choléra, sans compter un nombre plus grand chez les protestants. Aussi, les confessions abondent de plus en plus. Il m'arrive de vieux encroutés, avec des paquets confectionnés de longue date, à partir de deux ans jusqu'à trente-cinq ans, et ils sont nombreux, dans chaque catégorie. »

Cette calamité donna à M. David l'occasion d'exercer son grand dévouement pour les âmes. Curé et paroissiens sympathisèrent dans l'épreuve, au bénéfice de la religion. Les protestants eux-mêmes firent chorus aux catholiques pour louer le zèle du pasteur ; quelques-uns se firent catholiques.

Ces témoignages de reconnaissance furent sensibles au cœur de M. David et le replacèrent tout-à-fait dans l'estime des fidèles, lui donnant d'autant plus de courage : « J'ai vécu jusqu'à ce jour dans la pauvreté et l'épreuve, disait-il, et je ne sais même pas si j'aurai de quoi pour vivre jusqu'au printemps, si, comme je le prévois, on ne me donne plus rien, mais, attendons. Monseigneur, du moment que j'aurai le strict nécessaire, je ne demanderai pas à changer. Il faudra que les gens soient bien mauvais s'il ne me donnent pas ma nourriture. Encore une fois, je ne suis pas découragé.¹ »

C'est évident que ce bon prêtre ne jouait pas à la bourse, sur marge, et ne détenait pas la majeure partie des parts du « Chemin de fer Carillon et Grenville. »

L'année 1855 se signala par le départ de M. David, au mois de septembre, Mgr Guigues justement indigné des grands désordres qui recommençaient comme de plus belle à Grenville et de la triste apathie des fidèles en face

¹ Archives de l'évêché, Ottawa.

de leur chapelle et du presbytère, les menaça de mettre le pauvre édifice religieux en interdit. En attendant, il leur fit savoir que le faible montant de quarante louis, donné, depuis une année, comme seul soutien du prêtre, l'obligeait à retirer M. David pour un poste meilleur, St-André-Avellin, et à les faire desservir par voie de mission.

Pour le moment, le coup ne porta guère, ces gens, pour un bon nombre subissaient facilement l'affront. Ils en avaient vu bien d'autres, sans faiblir.

LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE V

1855-1860



*M. Arthur MIGNEAULT,
3e curé.*

CHAPITRE V

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA REGIE DES EVEQUES D'OTTAWA

(1859 - 1860)

(Suite)

SOMMAIRE. — La mission passe à l'Original. — Première église de Chatham, bénédiction, érection canonique, érection civile. — Requête demandant un curé. — M. Arthur Mignault (3e curé). — Projet de construction d'une nouvelle église, préparatifs, requête en faveur, envoi d'un délégué, choix du site, contre-requête. — Visite pastorale. — Départ du curé. — Ere de troubles. — Autres requêtes en opposition du site d'église choisi. — Lettre de M. Alex. Beauchamp. — Incendie de la chapelle de Grenville. — M. Laurent Jouvent. — Visite pastorale de 1859. — La chapelle Beauchamp ouverte au culte. — Offices religieux à deux endroits.

Au départ de M. David la mission de Grenville fut confiée, pour la troisième fois, aux prêtres missionnaires de la Nouvelle-Longueuil qui la desservirent pendant une année. Elle reçut alors les visites des RR. PP. O'Malley, Ebrard, Gillie et Trudeau, O. M. I.

PREMIERE EGLISE DE CHATHAM. — C'est durant cette période que fut terminée la première église de Chatham (La Branche), commencée depuis au-delà d'un an. Dès le 19 septembre 1854, M. David, après avoir offert par écrit ses condoléances, à l'occasion de l'incendie du collège d'Ottawa, disait de cette église: Monseigneur, j'aurais été si heureux d'annoncer que Votre Grandeur comptait une église de plus dans son diocèse, celle de la Branche-Chatham, dont tout l'extérieur est enfin terminé. En la voyant on n'est pas à se

demander quelle est cette maison, car on reconnaît au premier coup d'œil que c'est une église et une église catholique. Son clocher lui donne un aspect des plus agréables. Les gens de Chatham seront fiers de vous montrer les efforts qu'ils ont faits pour arriver au but qu'ils se proposaient. Enfin, Votre Grandeur trouvera que cette église n'est pas la dernière parmi les autres. Je crois même pouvoir lui assurer qu'elle dépasse vos espérances. »

Le terrain sur lequel s'élevait le nouveau temple avait été généreusement offert par un grand bienfaiteur du canton, M. Chs Leclair, chez qui l'évêque et les missionnaires recevaient toujours une grande hospitalité, en temps de mission.

L'entrepreneur, M. Renaldo Fuller, cultivateur de la localité, avait réellement fait merveille en bâtissant, pour la modique somme de 250 louis, cette jolie église en brique, ayant quarante-deux pieds en longueur sur trente-deux pieds en largeur. Elle a servi au culte jusqu'au 6 janvier 1889, pour être convertie ensuite en magasin par un monsieur Carrière.

Cette église fut bénite, et on y célébra la première messe, vers la mi-septembre 1855, d'après les données qui semblent bien fondées. De même on croit que la première messe dite dans le canton de Chatham fut célébrée par le curé de St-André-Avellin-d'Argenteuil, M. Charland, dans la maison de M. Joseph Larose, du rang de la Branche, maison aujourd'hui rebâtie par M. Chs-Simon Labrosse.

PREMIERE DIVISION DE LA MISSION DE GRENVILLE

Les catholiques de Chatham ne voulurent pas s'arrêter en si bon chemin. La vue de leur belle église leur donnait de l'émulation. Ils demandèrent sans tarder l'érection de leur mission de Chatham en paroisse canonique indépendante. Ce fut du goût de Mgr Guigues qui, sur le rapport de son délégué en l'affaire, le Père M. Bourassa, fit cette érection, le 24 janvier 1856, sous le vocable de St-Philippe.

La paroisse de St-Philippe fut érigée civilement, l'année suivante, le 7 juillet 1857, avec 148 familles catholiques et environ 75 familles protestantes.

Que faisaient pendant ce temps-là les gens de Grenville? Avaient-ils honte au moins de leur vieille chapelle aux murs ajourés et aux poutres pourries, au toit renfoncé et menaçant, aux fenêtres sans vitres, etc.? On l'ignore. Mais ce qui est bien connu, c'est que ceux-ci, savaient se garer des dangers du temple en ruine en ne le fréquentant jamais, ou presque jamais. Les exercices du culte se faisaient à domicile, ce qui veut tout dire.

Cependant cette apathie religieuse allait bientôt cesser, grâce à l'esprit d'initiative des catholiques de Chatham (St-Philippe). Ceux-ci, avec leur belle église et leur paroisse qui venait de recevoir l'érection canonique, se croyaient justifiables de demander un curé résident. Mais ils ne se sentaient pas de force à la faire vivre sans le secours des gens de Grenville, sachant d'ailleurs que l'évêque, si toutefois il leur donnait un prêtre, ce serait à la condition que ce dernier desservirait les fidèles des deux cantons.

C'est donc dans cet esprit qu'ils pétitionnèrent auprès des autorités religieuses, sans spécifier l'endroit où ils aimeraient voir le prêtre résider. De part et

d'autre, tant à Grenville qu'à Chatham, les gens signèrent avec empressement la requête qui comportait les motifs suivants :

1° Que les habitants présentement établis sur les vastes terrains compris dans les limites de leur paroisse respective sont en très grand nombre, et que leurs familles au nombre de 250 au moins, dans la paroisse de Grenville, et de près de 150 dans celle de St-Philippe, forment en tout une population d'environ deux mille âmes, dont environ sept cents communians.

2° Que ces mêmes habitants, bien qu'en grand nombre, sont actuellement desservis par les prêtres de la Nouvelle-Longueuil, place du Haut-Canada, sur le côté opposé de la rivière Ottawa, à une très grande distance de leur église respective, et d'un accès très difficile pour eux, vu les mauvais chemins, les passages à gué sur les ruisseaux et les ponts mal entretenus sur les rivières, ce qui nécessite des sacrifices insurmontables parfois pour atteindre le prêtre en cas de grand besoin.

3° L'impossibilité absolue d'envoyer aussi loin leurs nombreux enfants aux écoles catholiques, et aux instructions chrétiennes dans l'église principale. . .

4° L'impossibilité encore de recourir aux pasteurs des églises voisines, étrangères au diocèse, vu la loi de la juridiction ecclésiastique, laquelle loi cependant est souvent violée, aux dépens et au scandale des requérants.

5° La nécessité pour un grand nombre d'avoir à proximité un prêtre qui puisse par sa prompte présence et son séjour dans les lieux, remédier à certains maux dangereux et ranimer la foi à peine vivante chez plusieurs. . .

6° Que l'église de Grenville avait obtenu et supporté à elle seule un prêtre résident pendant quelques années, mais que ces habitants presque tous pauvres ne pouvaient le faire maintenant qu'avec le concours de

la jeune paroisse de St-Philippe, située d'ailleurs aussi, présentement, dans les mêmes conditions et donc à proximité de Grenville, et aussi désireuse qu'elle de jouir de la plus grande participation possible aux biens et aux avantages spirituels.

Qu'en conséquence, après mures délibérations, les francs-tenanciers et habitants des deux paroisses, tant Irlandais que Français, pénétrés de l'indispensable nécessité d'avoir un prêtre en commun, se sont accordés sur ce point important.

Ce considéré, les requérants supplient Votre Grandeur de leur accorder un prêtre aux conditions qu'il lui plaira... »

Mgr Guigues se rendit très volontiers à la demande des pétitionnaires. Il leur envoya, au commencement d'août 1856, M. Arthur Mignault qui était en repos à l'Orignal, depuis son départ de la cure de Notre-Dame de Bonsecours de la Petite-Nation, avec l'ordre formel de prendre sa résidence à Grenville, où il devait, sans délai voir à la construction d'une nouvelle église.

Les gens de St-Philippe, malgré leur grande déception de ne pas avoir le prêtre au milieu d'eux, acceptèrent respectueusement la décision de l'évêque, dans l'espérance que leur désir serait bientôt accompli, ce qui arriva l'année suivante.

M. ARTHUR MIGNAULT (troisième curé)

(1856 - 1857)

M. Arthur Mignault, canadien, né à Chambly, en 1830; ordonné par Mgr Guigues, le 8 juin 1854; curé de la Petite-Nation, 1854-1856, allait maintenant exercer son ministère à Grenville et à Chatham jusqu'en 1859, pour passer ensuite aux Etat-Unis.

Le nouveau curé, fidèle à l'ordre formel de son évêque se mit ardemment à l'œuvre. Plein de dévouement et de cœur, il conquit vite ses paroissiens de Grenville à l'idée de construire une nouvelle église. Enfin, curé et paroissiens rivalisèrent de zèle, chose qui s'était rarement vue dans le passé.

Dès le 28 février suivant, M. Mignault pouvait annoncer à l'évêque que les affaires concernant la future église marchaient assez rondement : des billets à ordre au montant de cinq cents louis avaient été signés, plus de 40 toises de pierres avaient été levées et transportées à proximité de la vieille chapelle, avec dix mille bardeaux et seize gros morceaux de bois de charpente. J'avais l'intention de faire élever la moitié des murs cette année, d'après le plan que Votre Grandeur a approuvé pour l'église de Ste-Angélique de la Petite-Nation, plan tracé par le Père Dandurand, portant 84 pieds en longueur et 45 pieds en largeur. J'ai aussi écrit à M. Puibusque pour lui demander deux arpents carrés de terre, de l'autre côté du chemin, dans l'intention de placer l'église, faisant face à la rivière Ottawa. En même temps je lui demande l'agence du terrain voisin, afin de le concéder en village et seulement à des habitants catholiques. Maintenant, je pense que pour plus de sûreté il serait avantageux d'exiger des franc-tenanciers une répartition légale, laquelle assurerait les paiements des travaux de la nouvelle construction. Si Votre Grandeur le pense ainsi, alors nous y verrons immédiatement. »

Le 6 juin de la même année, les paroissiens de Grenville toujours de plus en plus stimulés par le zèle de leur curé qui savait les chauffer à blanc et leur faire donner fréquemment des jours de corvées, crurent le moment venu de mettre leur plan d'église à exécution, ils envoyèrent à Mgr Guigues la requête suivante :

Monseigneur,

Les soussignés représentent très respectueusement à Votre Grandeur :

Que la chapelle ou bâtisse dans laquelle sont célébrés les offices divins, en leur paroisse, la sacristie ainsi que le presbytère à l'usage du curé, sont dans un état de ruine et tellement, qu'il n'est plus possible de les réparer.

Que d'ailleurs la dite église est maintenant trop petite pour contenir la foule qui s'y rend pour les offices du culte...

C'est pourquoi, ils supplient respectueusement Votre Grandeur de leur permettre de construire une nouvelle église en pierre, avec une sacristie et un presbytère aussi en pierre, et cela à l'endroit où elle le jugera bon et avec les dimensions de son choix. »

Grenville, 6 juin 1857.

Mgr Guigues, tout satisfait de tant de bon vouloir et de cette belle entente, voulut battre le fer quand il était chaud. Il délégua sans tarder le Père Trudeau, Oblat, et résidant à l'Orignal, pour y faire le choix du site de la future église et voir en même temps aux préliminaires de sa construction. Mais le tout devait se faire selon l'assentiment général des francs-tenanciers et autres contribuables.

Si Mgr Guigues s'en était rapporté à son opinion personnelle, le site de l'église aurait été vite choisi; c'était à la tête du Long-Sault et au village qu'il fallait bâtir, selon lui. Son désir était même clairement exprimé par écrit dans son acte de visite pastorale de 1848, tel que vu précédemment. Mais il voulait avant tout la paix et le bien des âmes en se rendant aux désirs du plus grand nombre des fidèles en cette affaire qui les concernait.

Malheureusement son délégué en l'affaire, M. Trudeau, O. M. I., ne chercha point à faire triompher l'opinion de son évêque, et dans le but d'en finir au plus vite probablement, il choisit à la légère un site dans le troisième rang du canton, sur le terrain de M. Alexandre Beauchamp, offert gratuitement. Sans doute la majorité des personnes présentes à l'assemblée en avait décidé ainsi, mais il fallait voir comment était composée cette assemblée. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs des assistants opinèrent en tous sens, preuve qu'ils n'avaient pas d'idée bien arrêtée sur la question et la traitaient à la légère. Rien de surprenant alors que le choix ainsi fait avec précipitation et en pareille circonstance fut mauvais et qu'il créa une source de zizanie et d'apostasie, comme nous le verrons.

Mgr Guigues fut bien surpris et même peiné de la décision du Père Trudeau, mais ignorant ce qui s'était passé à l'assemblée, et la croyant basée sur l'opinion générale, il crut devoir s'y soumettre. Peu de temps après, Sa Grandeur écrivait au curé Mignault de voir immédiatement au choix de quatre syndics devant faire exécuter les travaux de l'église, selon la loi.

M. Mignault s'empressa d'exécuter les ordres reçus, jugeant d'ailleurs qu'il fallait agir au plus vite, car les choses s'envenimaient. Même à ce moment-là, il y avait déjà une contre-requête rendue à l'évêché, en opposition à la décision du Père Trudeau. Le choix des syndics se fit tout de même sans encombre, comme si l'accord entre les partis avait été rétabli pour toujours. Furent élus presque à l'unanimité : Patrick Kelly, Allan Cameron, Philibert Larose et Joseph Sarrazin.

Le lendemain de l'assemblée, M. le curé en fit rapport à l'évêque avec prière de tenir fermement au site d'église que Sa Grandeur venait de choisir en conformité avec la décision de son délégué, nonobstant l'opposition naissante et exprimée par une contre-requête. Selon lui, les signataires, pour la plupart, manquaient

de sérieux et n'avaient signé que pour la forme. Preuve, quarante-et-un d'entre eux, sans compter les signataires protestants, avaient déjà apposé leur signature en faveur de l'emplacement Beauchamp. « Rien d'étonnant en cela, disait-il. Il y a des personnes qui signent tout ce qu'on leur présente. Elles signeraient leur pendaison, si on les y sollicitait. Maintenant que Beauchamp redemande leurs signatures et je parie qu'il les obtiendra trois fois, s'il le veut. » C'est bien ce qui se voit partout. Ces trop nombreuses girouettes sont la cause indirecte de presque tous les désordres sociaux et moraux dans les endroits où ils vivent et chavirent. Sous des dehors de bonhomie ils sacrifient tous les bons principes, sans éprouver de remords.

VISITE PASTORALE. — Les choses en étaient rendues à ce point lorsque Mgr Guigues arriva à Grenville, en tournée pastorale, le 7 juillet de la même année (1857). Il ne lui fut pas difficile de constater que malheureusement ça allait au plus mal dans la paroisse. En effet, il s'était déjà formé trois partis au sujet de l'emplacement de la future église : celui du terrain Beauchamp, celui du terrain à la tête du canal et celui du terrain où se trouvait la vieille chapelle. Ces trois partis, pour le moment, paraissaient également puissants en nombre comme en verve. Tous leurs partisans avaient le verbe bien haut et l'injure à la portée.

Qu'allait donc faire l'évêque en face de cette divergence d'opinions ? Pourtant, il fallait bien qu'il parlât. Son silence aurait été interprété comme un signe de crainte et de faiblesse, ce qui aurait été bien pire encore. La situation, comme on le voit, était très délicate. Et ce qui rendait la solution bien difficile, c'était l'absence d'un grand nombre de contribuables qui, pour une raison ou pour une autre, ou probablement encore par apathie religieuse, n'avaient pas jugé à propos d'assister à l'assemblée convoquée par l'évêque. Il fallait bien tout de même ne pas ignorer ces gens-là. Chacun des partis,

il est vrai, réclamait ces derniers comme leurs partisans, mais tout cela ne faisait qu'ajouter à l'incertitude. D'autre part, l'évêque ne pouvait pas facilement, surtout en pareil gâchis d'opinions se dédire et condamner son délégué.

C'est dans ces sentiments que Mgr Guigues maintint la décision du Père Trudeau, et autorisa Beauchamp et ceux de son parti à bâtir une chapelle sur le site choisi; ces derniers d'ailleurs venaient d'avoir des pourparlers paisibles avec leurs opposants et l'entente semblait s'être faite.

Mais, Mgr Guigues qui voyait clair et dont l'esprit d'observation était très développé sentit toute la responsabilité et le danger de sa décision. Voici en quels termes amers il exprima ses sentiments dans son acte de visite: « Un curé suffit pour Grenville et St-Philippe d'Argenteuil. L'église et le presbytère sont dans un affreux état d'abandon et de malpropreté. Il faut que le curé émigre bientôt à St-Philippe. Il y a ici 130 familles. L'ivrognerie et l'immoralité règnent en maîtresses. On se dispute la place de l'église. Il y avait à choisir trois emplacements. Mon délégué a choisi le terrain de Beauchamp à tort, j'eusse préféré le village. »

En voilà assez pour prouver toute la peine que ressentait Mgr Guigues en cette affaire, et toute sa grande délicatesse envers son délégué qui, lui, au contraire venait de se montrer très indélicat envers son évêque par sa fâcheuse décision.

Quant à M. Mignault, conformément à l'ordre de Monseigneur, il quitta Grenville et vint s'installer à St-Philippe, au mois d'octobre 1857. Il ne resta pas longtemps dans ce dernier poste, il partit en mai de l'année suivante pour demeurer aux Etats-Unis. Ce prêtre qui avait beaucoup plus de cœur que de tête causa bien des ennuis à son évêque, particulièrement celui d'être trop fortement attaché aux idées et aux actions des parti-

sans de M. Alex. Beauchamp, ce qui probablement encouragea ce dernier à marcher envers et contre tout, jusqu'à l'apostasie.

ERE DE TROUBLES

Ce qui s'était passé à Grenville, lors de la visite pastorale, dénotait déjà qu'il existait dans la paroisse un grand malaise religieux. Mais ce qui se passa dans les cinq années qui suivirent fut plus déplorable encore et porta les esprits jusqu'au paroxysme de la colère et de l'entêtement.

Ce fut d'abord l'union des partisans des deux sites du village et de l'ancienne chapelle qui mit le feu aux poudres et compliqua on ne peut plus la situation, en paralysant la décision forcée de l'évêque. Cette fois, la grande majorité de la population se trouvait à demander le maintien de l'ancien site de la chapelle, et l'abandon du site choisi par le Père Trudeau. La requête suivante, portant 103 signatures fut en conséquence envoyée à Mgr Guigues:¹

To His Lordship Eugène, Bishop of Bytown,

« The petition of divers freeholders of the parish of Grenville, in Lower Canada, humbly sheweth,

« That your petitioners are credibly informed that it is contemplated to remove the catholic church from the present site, in the first concession of the township of Grenville, to the land of one Alexander Beauchamp, situated in the third concession there of.

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

« That your petitionners are able to shew that this measure does not proceed from the wish of the majority of the freeholders in this parish.

« That your Lordship has received communications upon this subject that are at variance with facts, your petitionners will be able to shew from the signatures attached to this petition compared with the assessment roll, which contains a list of the whole roman catholic population of Grenville.

« That a very large majority are opposed to the removal of the church from its present situation.

« That the parish owns, where the old church now stands, six acres of freehold land of good dry soil adapted to church purposes, which stone, lime and sand on the spot; and according to the Tenure, this land will be lost to the parish, if the church be removed from it; whereas the land to where it is now proposed to take it is freehold, being *in constituée* and not paid for.

« That the proposed site is inconvenient in respect of building materials and for public accommodation, whilst the old one is near the railway station and on the tract of the Ottawa trade and travel.

« That there is at present a large quantity of stone ready quarried at the old wooden church which in case of removal being resolved on, will be carted three miles.

« That in fine, people are already talking of selling out their properties from dread of the useless expenses that will be caused by this contemplated removal.

« That your petitionners have been taken by surprise in this matter, never having all been properly or fairly notified of the proceedings... »

Grenville, december 2nd 1857.

La réponse ne se fit pas attendre. Le 13 du même mois, Mgr Guigues s'excusa de ne pouvoir se rendre au

désir des pétitionnaires, et de s'en tenir à sa décision du 7 juillet, donnée en visite pastorale.

Cette réponse fut comme un coup de foudre et vexa grandement les pétitionnaires, qui ne voulurent pas en rester là. Mais, cette fois, ce fut au tour des syndics à intervenir, et ils le firent avec énergie dans une lettre adressée à l'évêque, le 4 janvier 1858, dans laquelle ils avouaient sans ambage, que malgré tout leur respect pour l'autorité diocésaine, ils étaient bien déterminés cependant à soutenir la très légitime demande de la majorité des francs-tenanciers dont ils étaient les représentants dûment choisis à l'unanimité des voix. En même temps, ils suppliaient Sa Grandeur de revenir sur sa décision, avec force promesses qu'ils verraient à apaiser leurs opposants, et que tout se mettrait bientôt dans l'ordre.¹

Cette réplique interloqua Mgr Guigues qui crut devoir répondre en termes beaucoup plus modérés, laissant entendre aux syndics et aux pétitionnaires qu'il admettait bien la force de leurs arguments, mais qu'il fallait les exposer avec modération et charité, sans créer un schisme pour une question de site d'église, cherchant plutôt les moyens d'entente entre les partis. Puis, en terminant Sa Grandeur invitait cordialement les syndics à venir traiter la question de vive voix, à Bytown, afin de mieux comprendre ses motifs de refus.

Ces messieurs furent heureux de se rendre à cette pressante invitation, car, ils étaient forts de leurs droits, et espéraient, eux aussi, d'être mieux compris en exposant verbalement leurs motifs. Mais avant, ils voulurent s'entendre avec Beauchamp, s'il y avait eu possibilité. Ce dernier les conseilla d'aller voir l'évêque, escomptant bien lui aussi le succès de sa cause.

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

Ce qui se passa dans cette entrevue entre les syndics et l'évêque est difficile à affirmer, mais on peut fort bien le supposer par les faits qui suivirent. D'abord MM. les syndics revinrent de Bytown tout consolés, et cependant plus opposés que jamais au fameux site Beauchamp. Tout de même ils conseillèrent à leurs partisans de garder le silence en attendant les événements qui ne pouvaient que leur être favorables.

De son côté, Mgr Guigues commença aussitôt à faire des démarches auprès du gouvernement afin d'obtenir un terrain de la Couronne, à la tête du Long-Sault. Le document suivant en fait foi:¹

Toronto, april 1859.

His Lordship, bishop of Bytown,

My Lord,

I have the honor to inform you with regard to the application of the Roman Catholics of Grenville, for a site for their church, dated 22^o january 1859, accompanied by a recommendation from you, of the 4^o february last, received at this department, on the 12 inst., that a petition of which the present application was received here, on the 9th ultimo, and referred to the Ordonnance Land agent, on the 14th same month, for his report thereon which it is necessary to obtain before the application can be submitted for the consideration of His Excellency, the Governor General in Council. M. Coffin has lately informed the department that it is necessary for him to visit the locality, which when he received the papers, from the state of the communica-

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

tions was impracticable. A report will now no doubt shortly be made, and the matter will receive due attention. »

Sign: Comm. of Crown Land.

Ainsi, toute cette manière de faire, tant des syndics que de l'évêque prouvait bien qu'il y avait entente pour en venir à construire, un jour, une église au village.

Pendant ce temps-là, M. Alexandre Beauchamp brûlant toujours du désir de voir commencer sur son terrain les travaux de construction de l'église, et constatant que rien ne semblait vouloir se faire, crut devoir porter ses plaintes devant Mgr Guigues. Je cite sa lettre en entier, ne serait-ce que pour montrer la loyauté et la sincérité de cet homme dans cette trop fameuse question d'église. D'aucuns pensèrent qu'il fut un mécréant et un entêté de la première heure, mais non, c'est plus vrai de dire qu'il fut plutôt un homme trompé et déçu. Lisez sa lettre :¹

Grenville, 15 février 1859.

Monseigneur,

Au milieu du trouble créé dans cette paroisse au sujet de la bâtisse de l'église, je voudrais exprimer mes idées à Votre Grandeur. Elle sait déjà que la nécessité de bâtir une église dans cette mission se fait sentir au moins depuis vingt ans, et que ce qui a fait échouer cette entreprise a toujours été le manque d'union parmi notre population mixte. Nous en étions venus, il y a pas plus d'un an et demi, à une entente parfaite. Déjà une bonne partie de la pierre était arrachée. . . et tous nous travaillions avec ardeur et nous nous flattions de voir

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

bientôt une belle église s'élever à l'endroit où si longtemps une vieille chapelle délabrée avait été le déshonneur de la religion et de la paroisse. Au moment où nous étions en frais de nous ériger civilement, dans le but de faire une répartition civile pour construire la dite église, Votre Grandeur nous arrivait en visite. Alors vous me conseillâtes de faire opposition à l'ancien site de la vieille chapelle, c'est-à-dire au site déjà choisi. Je m'y décidai avec répugnance. Mais, encouragé par Votre Grandeur qui me poussait à agir, et flatté à l'idée de voir la future église placée au centre de la population catholique, et sur mon propre terrain, je fis cette opposition avec succès, puisque Votre Grandeur dressa et signa un procès verbal à cette fin.

« Monseigneur, en fallait-il davantage pour me faire mettre vite à l'œuvre et préparer le terrain en conséquence? C'est ce que je fis, en commençant par abattre les arbres d'une sucrerie, évaluée au moins à \$200. Mais, voilà que certains opposants se mirent à cabaler et finirent par en gagner un grand nombre à leurs idées.

« Pour nous, nous étions tranquilles, comptant sur votre parole et sur vos actes. Nous avons même encouragé les syndics à se rendre auprès de Votre Grandeur, espérant qu'Elle les tranquilliserait. Mais, voilà que ces messieurs nous arrivent plus obstinés que jamais, ce qui ne peut que nuire à notre entreprise et à son résultat, si cela continue. Voici ce qui est incompréhensible. Je m'abstiens par respect de faire des remarques qui me paraîtraient justes.

« Monseigneur, une requête, signée par les syndics au moment de leur visite à Bytown, aurait terminé notre érection civile, et l'église serait en voie de construction. Toute opposition serait devenue impossible, de ce fait. Les dommages que me causent ces retards n'existeraient pas...

Enfin, s'il m'est permis d'exprimer mon opinion : on ne parviendra jamais à bâtir une église au village. Le seul moyen de bâtir est la répartition civile. Or, si elle tombe aujourd'hui, elle ne se relèvera certainement pas, vu les dissensions existantes.

Alexandre Beauchamp.

Il appert d'après cette lettre :

1° Que ces malheureuses dissensions au sujet du site de l'église n'auraient pas eu lieu, si on avait bâti sur l'emplacement de l'ancienne chapelle, ceci est confirmé d'ailleurs par les premières requêtes des paroisiens.

2° Que M. Beauchamp fit de l'opposition à l'ancien site, sur la demande de son évêque, avec l'entente que l'on bâtirait cette église sur le terrain de l'opposant, du moins cela semble ainsi.

Voilà autant de causes qui semblent excuser le mécontentement de M. Beauchamp. Il semble que si les autorités diocésaines avaient dit tout haut ce qu'elles pensaient tout bas, c'eût été beaucoup mieux. Les opinions vigoureuses ont toujours une grande chance de succès, en pareille circonstance. D'autre part, il ne faut pas oublier que rien n'est plus délicat que ces changements de site d'église, lesquels lèsent toujours des intérêts tant spirituels que temporels. Mgr Guigues avouait lui-même s'être trompé bien des fois dans le choix de sites d'église. Rien de surprenant en cela, il est souvent impossible de prévoir les développements de tel ou tel coin de terre, soit en ville, soit en campagne.

INCENDIE DE LA CHAPELLE. — Un autre événement de grande importance pour Grenville vint compliquer encore la situation, qui pourtant était déjà assez triste. Dans l'après-midi du 10 décembre 1859, la vieille chapelle passa au feu. Tout ce qu'il y avait d'édi-

fices religieux fut incendié, même la petite maison du bedeau qui se trouvait de l'autre côté du chemin.

Ce désastre consterna pour un moment les paroissiens, mais ils se remirent vite, à la pensée que la question de site d'église allait enfin forcément se régler. En attendant, il fallait un édifice pour les fins religieuses. Heureusement qu'un protestant, le colonel Coffin, surintendant des Canaux d'Ottawa, vint à la rescousse et offrit au nom du gouvernement un corps de bâtiments situés à la tête du Long-Sault, servant autrefois de caserne et connus sous le nom de Barracks militaires. Ces logis comprenaient une salle dont les dimensions étaient plus grandes que celles de l'ancienne chapelle, et qui pouvait facilement se réparer à peu de frais pour les fins du culte divin. Heureusement aussi qu'un jeune prêtre de talent et de dévouement récemment nommé curé de St-André et desservant de Grenville, allait s'occuper avec succès de sa mission.

M. LAURENT JOUVENT (7e desservant)

(1858 - 1861)

Né le 17 mars 1829 à Valserre, dans les Hautes-Alpes françaises, Laurent Jouvent était fils de Joseph Jouvent et de Louise Aubert, qu'on dit être de loin apparentée à ce Philippe Aubert qui vint au Canada, vers le milieu du XVII^e siècle, et fonda la célèbre famille Aubert de Gaspé. M. Laurent Jouvent fut ordonné à Gap, le 19 juin 1851; arriva au Canada en 1857, et fut nommé curé de St-Philippe et desservant de Grenville, l'année suivante. Par la suite il exerça le ministère aux endroits suivants: 1861, Lochaber; 1862, Buckingham; 1863, Pembroke. En 1874, Monseigneur le nomma

Vicaire-Général d'Ottawa, où, deux ans après, il accepta la cure de Sainte-Anne d'Ottawa. En 1841, il rentra en France, pour y mourir.

Ce fut M. Jouvent qui annonça à Mgr Guigues le désastre de l'incendie de la chapelle. Ne sachant que faire dans la circonstance, il supplia Sa Grandeur qui était en tournée pastorale de hâter sa visite à Grenville.

Mgr Guigues arriva dans la mission, le 8 juin 1859, et laissa l'acte de visite suivant: « Pas de mission à Grenville, à cause du feu de l'église, et des divisions qui désolent cette paroisse. J'ai cependant tenu une assemblée de paroisse, mais il a été impossible de s'entendre. Pour conclure, j'ai dû commander de dresser des listes de souscriptions, promettant de donner la préférence à la plus forte. Quant à moi, je suis toujours pour que la nouvelle église soit construite au village. On a fait au gouvernement la demande d'une concession de neuf arpents de terrain, dans une position magnifique, en plein village. Il les promet, moyennant la somme de \$100, payables en dix années. »

Comme on le voit, l'idée de bâtir l'église au village hantait fortement les autorités religieuses, mais on y allait avec un excès de prudence.

Beauchamp et ses partisans voulurent y aller, eux, avec excès de volonté qui devint de plus en plus de l'entêtement. Au lieu de suivre l'avis de l'évêque, en cherchant à obtenir la majorité des francs-tenanciers et la plus forte liste de souscriptions pour avoir l'église, ce qu'ils n'auraient jamais pu obtenir, il est vrai, ils poursuivirent les travaux de leur chapelle, qu'ils ne purent terminer cependant qu'en décembre 1860, date où elle fut offerte à Monseigneur en ces termes:¹

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

« Monseigneur,

Les habitants, soussignés, de Grenville ont l'honneur d'informer Votre Grandeur que l'église qu'ils ont commencée, il y a quelque temps, il est vrai, dans des circonstances très pénibles, est finie, pour pouvoir y avoir le service religieux convenablement. C'est pourquoi, comptant sur la parole que Votre Grandeur nous avait donnée par M. le curé, que nous aurions le service divin dans notre chapelle dès qu'elle serait terminée, nous nous adressons à vous avec confiance, espérant que vous ferez droit à notre requête, et que vous enverrez un prêtre pour la bénir.

Ont signé,

Etienne Maheu, Célestin Maheu, Stanislas Malette, Alex. Brais, Augustin Cardinal, père, Aug. Cardinal, fils, J.-Bte Duchesneau, Jean Lamanque, Michel Mathieu, Joseph Charon, Louis Forget, André Forget, Joseph Forget, Théodore Champagne, Cyrille Champagne, Frs Desjardins, Frs Laplante, Louis Poulin, Joseph Renaud, Paul Marion, Toussaint Lavictoire, Isidore Lavictoire, Joachim Goddin, Julien Lemai, Isidore Larose, J.-Bte Renaud, J.-Bte Pommainville, Antoine Dumoulin, Frs Tassé, Léo Baudry, Antoine Dumoulin, fils, Philibert Dupuis, Orphyre Pilon, Antoine Poirier, père, Antoine Poirier, fils, Antoine Dumoulin, Fabien Ranger, Joseph Sarrazin, Philibert Larose, Augustin Lemai, Jérémie Brault, J.-Bte Derouin, Pierre Constantineau, Léandre Forget, Nazaire Piché, Romuald Lauzon, Pierre Beauchamp, Alexandre Beauchamp.

Alex. Beauchamp.

Le même jour, M. l'abbé Jouvent écrivait à l'évêque :

Monseigneur,

« Une terrible crise est sur le point d'éclater dans la pauvre mission de Grenville. L'église chez M. Beauchamp a été improvisée à la hâte, et lui et ses partisans la jugent assez finie pour pouvoir y dire la messe, quoique les planchers ne consistent qu'en des madriers les uns à côté des autres et sans ajustage. Les murs sont en bois brut et il n'y a ni bancs, ni chaises. Les gens de ce parti triomphent et se moquent de tout. Les Irlandais au contraire sont furieux, passez-moi l'expression ; ils veulent à tout prix bâtir une église.

« Probablement, le même courrier va vous apporter et la pétition du parti Beauchamp, vous priant de m'envoyer chez eux pour dire la messe dans leur chapelle, et aussi le plan et certificat du géomètre qui a mesuré et arpenté le terrain dans le village sur lequel les Irlandais veulent bâtir une église. Ces derniers me prient avec instance de ne pas quitter les « Barraques » où je dis la messe, et de continuer à y célébrer cet hiver, m'assurant que l'automne prochain, le plus tard, leur église sera debout. Déjà, ils ont mis la main à l'œuvre, et ils sont disposés, cette fois, à faire quelque chose, si j'en juge par leurs dires et leurs agissements. Demain, quoique n'ayant pas encore le contrat de la terre, ils veulent faire une corvée pour charroyer les pierres extraites de la vieille place de l'ancienne chapelle.

« Monseigneur, ces gens comptent toujours sur votre encouragement. Ils pensent que vous voudrez bien leur obtenir vous-même le contrat du terrain de l'église. Pour moi, la position est en ce moment des plus critiques. En effet, si je vais chez Beauchamp, je m'aliène entièrement le parti du village lequel jusqu'ici a été mon seul soutien et sans lequel je n'aurais pu vivre dans les deux missions. D'autre part, si je n'y vais pas, les gens de Beauchamp vont recommencer comme de plus

belle la guerre qu'ils m'ont toujours faite jusqu'au mois dernier, mais qui semblait avoir cessé. A Sa Grandeur donc de décider ce que je dois faire. Seulement, dans le cas où je devrais aller chez M. Beauchamp, je voudrais bien pouvoir imposer des conditions qui me feront assurer mon support, savoir : trente louis, si je dois une seule mission par mois, et cinquante louis, pour deux fois par mois.

« Monseigneur, je ne puis pas me fier à la parole des gens de Beauchamp, car depuis trois ans je suis à leur service et ce serait exagérer de dire que j'ai reçu \$30. en tout. Aussi, je m'endette. Ne serait-il pas le temps de me changer de paroisse, Monseigneur ?

« Pour moi, Monseigneur, j'aimerais bien mieux rester avec mes Irlandais que d'aller chez Beauchamp. Sans doute ces Canadiens sont mes paroissiens, mais ce sont de bien pauvres catholiques, bien bas, bien rempans dans leurs habitudes. Je ne les aime guère, car ils m'ont trop calomnié. Que Dieu le leur pardonne ! Je suis disposé néanmoins à faire pour eux et pour leurs âmes tout ce que mon ministère m'ordonne, si Votre Grandeur exige que j'aïlle au milieu d'eux.

« Les Irlandais et quelques Canadiens ont presque fait serment que jamais ils se rendraient chez Beauchamp pour leurs devoirs religieux tandis que les catholiques du parti Beauchamp, du moins pour un certain nombre, jurent qu'ils ne viendront remplir leurs devoirs religieux au village. Enfin, de côté et d'autre, c'est un entêtement des plus scandaleux. Pauvres gens sans foi !

« En terminant, je le répète, si Votre Grandeur me donnait un autre poste, je l'accepterais très volontiers. »¹

L. Jouvent, Prêtre.

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

Cette lettre doublée de la requête des partisans de Beauchamp devait nécessairement embarrasser l'évêque. On sait que les offices religieux se faisaient depuis quelques mois dans une salle au village. Fallait-il maintenant abandonner cet endroit pour celui de Beauchamp? C'eut été alors envenimer la situation à jamais. Dans l'occurrence Mgr Guigues ne crut pas devoir mieux faire que de permettre les offices religieux aux deux endroits : la salle du village et la chapelle Beauchamp. Cette double faveur dura plus d'une année. Mais cette anomalie ne pouvait pas durer longtemps. Les circonstances nouvelles allaient bientôt permettre de régler cette épineuse question de site d'église.

LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE XI

1860-1874

CHAPITRE VI

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA JURIDICTION DE MGR GUIGUES

(1860 - 1874)

SOMMAIRE. — *Nouvelle église, les préliminaires.* — *Don du terrain.* — *Choix des syndics.* — *Souscriptions volontaires.* — *Départ du curé, M. Jouvent.* — *Son successeur, M. Mancip.* — *Fin de l'extérieur de l'église, sa bénédiction, acte de bénédiction.* — *Apostasie de Alex. Beauchamp et tuti quanti, leurs noms.* — *Aubaine pour les ministres protestants.* — *Les aventures de M. Duclos.* — *Désordres.* — *Manque d'écoles catholiques.* — *Visite pastorale, en 1866.* — *Cie de chemin de fer « Carillon-Grenville ».* — *Requête pour un curé.* — *Nomination de M. Foley.* — *Notes sur la Mission, à cette époque.* — *Recensement 1870-1871.* — *M. Foley, ses travaux: cimetière, presbytère, intérieur de l'église, chemin de croix, etc., etc.* — *Appendice: recensement de 1871.*

La mission de Grenville, comme nous venons de le constater, était donc dans une bien triste situation, à la fin de 1860. Cependant il fallait de toute nécessité y construire une église. Il y avait bien la fameuse chapelle du troisième rang qui venait d'être ouverte au culte après avoir été bénite avec absence de démonstration extérieure, mais les fidèles, du moins pour la plupart, n'en voulaient point et s'abstenaient de la fréquenter. Aussi il faut avouer sans parti pris que le bon sens exigeait que l'église fût construite en plein village, à la portée de la grande rivière, du canal et de la station du chemin de fer Carillon-Grenville. Les ouvriers, déjà en très grand nombre à cet endroit, ne pouvaient que très péniblement se transporter chez Beauchamp

pour accomplir leurs devoirs religieux, tandis que ce dernier et tous ses partisans, étant cultivateurs et ayant chevaux et voitures à leur disposition, pouvaient facilement se rendre au village pour ces fins religieuses.

Cette situation anormale ne pouvait pas durer bien longtemps. C'est pourquoi on résolut d'en finir avec cette question d'église. On décida de bâtir au village, nonobstant l'opposition et les ennuis qui allaient en surgir.

Heureusement, le gouvernement venait de céder à la fabrique de Grenville, par l'entremise de Mgr Guigues, six des neuf arpents de terrain qu'on lui avait requis, pour les assises des édifices religieux, à la tête du canal Long-Sault. C'était déjà un grand point de gagné, quand on pense que ces gens de Grenville étaient à la recherche d'un site d'église, depuis les origines de la colonie.

Ce point acquis, on procéda sans retard au choix de nouveaux syndics, en remplacement des anciens qui s'étaient volontairement démis de leurs fonctions, afin de ne pas mettre d'entraves, ce qui aurait fort bien pu arriver, du fait que l'un d'eux était disparu de la mission; un autre, M. Philibert Larose, s'était compromis avec tous les partis, en signant le pour et le contre sur la même question.

Sur une motion de M. Byrne, secondé par M. Charles Johnson, furent choisis comme syndics MM. Allan Cameron et Joseph Sarrazin, anciens syndics, et MM. James Fallon et J. Howard. (Arch. Ottawa-Ass. 2 janvier 1861).

Le même jour fut ouverte une liste de souscriptions qui donna sur le fait près de 400 louis. Les Irlandais catholiques qui tous s'étaient abstenus de signer sur la dernière requête de Beauchamp, souscrivirent pour leur part, près de 240 louis.

Le curé Jouvent qui était l'âme de toute cette organisation, grâce à son grand esprit d'initiative, fut enchanté de voir que son entreprise allait réussir. Mais au moment où il se faisait des adeptes de jour en jour. Mgr Guigues crut devoir le retirer de St-Philippe pour lui donner la cure de Thurso. Les paroissiens virent partir avec chagrin leur dévoué curé. Mais, à bien penser, c'était un acte de sagesse de la part des autorités d'enlever de la mission celui qui nécessairement s'était aliéné les partisans de Beauchamp du fait que par son initiative et son énergie il avait assuré la construction d'une église au village. D'ailleurs, Monseigneur leur envoya un prêtre qui allait être en tout le digne successeur de M. Jouvent dans la personne de M. Mancip.

M. PIERRE MANCIP (8^e desservant)

(1862 - 1871)

Le successeur de M. Jouvent, comme curé de St-Philippe d'Argenteuil et desservant de Grenville, naquit à St-Pierre d'Argenton, diocèse de Gap, en France, le 22 juillet 1845; fut ordonné par Mgr Guigues, le 17 mars 1861; mourut curé de l'Original, le 15 avril 1885.

L'œuvre par excellence qui s'imposait à M. Mancip, dans sa mission de Grenville, c'était de poursuivre l'œuvre si bien commencée par son prédécesseur: la construction de l'église. Les procédures préliminaires étant terminées, il ne restait plus qu'à marcher de l'avant et sans crainte; c'est bien ce que fit le nouveau desservant.

Une répartition légale, telle que conseillée antérieurement par l'autorité diocésaine, semblait bien

difficile dans les circonstances. On décida donc d'éviter les frais et les lenteurs, en substituant à ce mode de perception, le système moins dispendieux des contributions volontaires. D'ailleurs, à ce moment-là, à Grenville, il fallait plutôt remuer les volontés, en repos depuis un quart de siècle, que les intelligences déjà trop en ébullition.

Comme on avait déjà obtenu une souscription de 400 louis, il s'agissait maintenant de faire grossir le magot. Pour cela, la paroisse fut partagée en quatre arrondissements, à la tête de chacun desquels on plaça un syndic qui devait solliciter les souscriptions. Deux semaines après, on avait suffisamment d'argent et surtout de promesses pour exécuter les travaux tant bien que mal.

Pendant ce temps, les corvées se multipliaient pour transporter à pied-d'œuvre sur le chantier de construction toute la pierre levée et déposée sur l'emplacement de l'ancienne chapelle, du temps de M. Mignault. Enfin les travaux étaient en marche et allaient à grande allure, grâce aux appels pressants et souvent réitérés du curé. Les ouvriers, employés aux travaux du canal et du chemin de fer Carillon-Grenville, se rendaient par équipes sur le chantier, après leur journée faite, donnant par ce surplus de travail leur part de contribution. Certains partisans de Beauchamp se rendirent promptement à l'appel et donnèrent généreusement.

Dans les circonstances, on pouvait donc dire que tout marchait comme sur des roulettes. Aussi, en novembre 1862, après huit mois de travaux ardues et continus, l'extérieur de l'église était terminé.

Mgr Guigues voulut bénir lui-même cette église dont les préliminaires lui avaient causé tant d'ennuis et de peines. Sans s'occuper du parti opposé à cette construction, il se rendit à Grenville, le 12 novembre, et présida, le lendemain, la cérémonie en présence de onze à douze membres du clergé et d'environ huit à neuf

cents autres personnes. La joie débordait des cœurs; c'était le triomphe des gens bien pensants qui ne voyaient en tout cela que le bien des âmes.

Sa Grandeur voulut qu'on insérât dans l'acte de bénédiction de l'église les remarques suivantes: « Il y a l'église, chez Monsieur Alexandre Beauchamp, qui a servi pour le culte divin, depuis janvier 1861, mais les paroissiens en grande majorité se refusent de la fréquenter pour des causes bien valables. C'est pourquoi ils ont construit l'église que nous venons de bénir, sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs de Grenville. Il faut espérer que les opposants se joindront, sans plus différer, à la majorité, et feront taire leurs ressentiments pour le bien spirituel de tous les fidèles, tout en ayant, cependant bon droit de se consoler, en pensant que tous les sacrifices qu'ils se sont imposés par un pur esprit de foi seront reconnus par leurs concitoyens et surtout par le bon Dieu. De même, nous souhaitons que les dépenses encourues pour la construction de leur chapelle aient tout le mérite des grandes et des pures œuvres de charité chrétienne, et nous les dispensons de toute charge relative à la construction de l'église du village.

« La place de la nouvelle église sera un grand avantage pour la classe ouvrière, plus considérable en nombre, tout en n'étant distante que d'un mille et demi de celle de l'ancienne chapelle où, à l'unanimité, on voulait bâtir, il y a à peine cinq ans.

« Ajoutez à cela la beauté du site, à la tête du Long-Sault, et le grand va-et-vient des nombreux voyageurs qui font escale pour de là se rendre soit à Montréal, soit à Ottawa... Enfin, nous laissons à la divine Providence la décision en faveur de la majorité... »

Ces paroles, venant de si haut, étaient bien de nature à faire réfléchir les plus obstinés des opposants, et à les ramener à l'unité. Aussi plusieurs de ceux-ci se

soumirent généreusement et avec empressement. Ils comprirent que le fait d'être catholiques ne leur donnait pas le droit d'avoir l'église à leur porte, et que l'intérêt des âmes devait primer celui des corps.

Malheureusement, Monsieur Beauchamp et une douzaine de ses partisans, ne voulant point se soumettre au nouvel ordre de choses, prirent un parti désespéré, apostasièrent et se firent protestants (Baptistes), à la grande peine des autorités religieuses et de tous les bons catholiques de la paroisse. Ces transfuges, dont l'intention était si bonne dans les commencements, et dont les sacrifices pour leur chapelle avaient été si grands, méritaient bien ces témoignages de sympathie de la part de ceux qui les avaient déçus, sinon trompés. Mais tout cela n'était pas une raison pour apostasier. C'est ainsi que l'orgueil et l'entêtement aboutissent toujours aux dernières catastrophes.

Voici les noms des principaux chefs de famille qui abandonnèrent la religion catholique, apostolique et romaine: Alexandre Beauchamp, Pierre Beauchamp, P. Dupuis, Jean-Baptiste Pominville, Jean-Baptiste Renaud, Joachim Goddin, J. Renaud, Paul Marion. Ceux-ci se firent baptistes, pour la plupart, tandis que quatre ou cinq autres chefs de famille ne firent plus de religion. Les membres de la famille suivirent inconsciemment la tête.

Il va sans dire que toute la nichée des ministres protestants canadiens-français et français, de quinze lieues à la ronde, profitèrent de l'aubaine pour propager leurs erreurs: bibles, pamphlets, entrevues, conférences, etc., sortirent comme par enchantement de l'ancre de ces coryphées de la révolution. Naturellement encore, ceux-ci firent ressortir les trop malheureuses inconséquences relatives aux différents choix du site de l'église de Grenville. Ils pêchèrent ainsi en eau trouble de pauvres âmes qui erraient déjà à la bonne aventure.

Ces messieurs prêchaient dans les lieux circonvoisins, ce qu'ils appelaient, par dérision, la religion de Grenville. Un monsieur Duclos, entre autres, qui était ministre baptiste ou méthodiste, je ne sais, voulut faire des siennes en cette circonstance.

Un jour, mal lui en prit, car il rencontra chaussure à son pied. Voyons un peu les faits :

M. Duclos venait de lancer l'injure à la face du clergé catholique dans un prêche à Grenville : « Nous constatons, disait-il, que le clergé catholique romain n'aime pas à rencontrer le ministre de l'Évangile et encore moins à rentrer avec lui dans une discussion simple, franche et honnête, n'invoquant pour autorité absolue que le livre divin, la Bible. Nous pourrions nous demander pourquoi un clergé si nombreux, si riche et renfermant dans son sein des hommes aux connaissances étendues, s'efforce-t-il d'éviter toute rencontre avec les ministres protestants ? Est-ce de sa part indifférence pour le salut de ses adversaires en religion ? Nous ne le croyons pas. Il ferait moins d'efforts secrets pour détourner une pauvre jeune fille, un jeune homme, d'assister aux assemblées où le pur Évangile est prêché.

« Ou bien, nous croirait-il en bonne voie de salut ? Alors pourquoi ces malédictions, ces haines dont les protestants sont l'objet ?

« Ou bien enfin, les ministres seraient-ils trop enracinés dans leurs vues pour qu'ils n'aient aucun espoir de les leur faire abandonner ? Mais ce serait avoir peu de confiance en la puissance de la vérité à laquelle aucune doctrine erronée ne saurait résister. Qu'est-ce donc si ce n'est ni indifférence, ni la foi que les protestants sont dans une bonne voie, ni les doutes sur la puissance de la vérité ? Nous voulons laisser le lecteur répondre pour lui-même ; mais ne serait-ce pas parce que le clergé catholique romain s'est aperçu qu'il ne peut pas répondre d'une manière satisfaisante aux

objections et aux arguments de quiconque, comme le protestant, appuie ses croyances religieuses sur l'autorité infaillible de la Bible? »

Cette mercuriale ne passa pas inaperçue. Un prêtre de grand talent et pétillant d'esprit, M. l'abbé C. Guillaume, alors curé de St-André-Avellin, releva le défi et profita du moment où ce bon M. Duclos était à prêcher la controverse chez un de ses paroissiens de la côte St-Pierre (M. Lavergne, apostat) pour lui administrer une fessée en trois temps. (Voir : le Protestantisme jugé et condamné par les Protestants, par C. Guillaume).

On raconte, que pendant cette fameuse polémique entre curé et ministre protestant devant un nombreux auditoire, des loustics s'amuserent à jouer des tours à ce dernier, en débarrassant son cheval de toute crinière et de tous les crins de la queue, puis en attelant cette pauvre bête, la tête tournée vers la voiture. Une pancarte séparant l'homme et la bête portait l'inscription : « Deux êtres dépouillés de leur crinières qui se regardent et s'admirent bêtement. »

Cette histoire, je la donne pour ce qu'elle vaut. Ce qui est certain, c'est qu'il y eut, le soir de la discussion, force farces de ce genre.

* * *

Maintenant, revenons à la nouvelle église de Grenville. Elle n'était pas précisément un monument d'architecture, comme tout ce qui est fait par corvées et avec des ressources très limitées. Sans style et sans lignes architecturales, ce vaisseau avait l'air tout de même d'une église : il comportait des murs de dix-huit pieds de hauteur, une voûte en proportion des murs, un chœur élevé de trois marches, des retables dans la nef et le sanctuaire, un autel en bois uni et mal ajusté. L'intérieur manquait partout de peinture et de vernissage. Les murs extérieurs étaient peu solides et faits en pierre des champs. Les dimensions étaient de soixante-

douze pieds en longueur, trente-six en largeur et dix-huit en hauteur. Ce ne fut que quelques années plus tard que l'on y ajouta une sacristie.

En somme, les paroissiens de Grenville pouvaient être fiers de leur église, ainsi que leur zélé curé, pour avoir conduit ensemble à bonne fin une entreprise qui avait échoué jusqu'à ce jour.

M. Mancip ne s'arrêta pas seulement à cette œuvre primordiale. Il comprit et profita des bonnes dispositions de ses paroissiens pour les moraliser et leur inculquer les principes d'obéissance et de respect envers l'autorité religieuse, ce dont ils avaient grandement besoin. C'est en intéressant ceux-ci, sans distinction de langue ou d'origine, à l'œuvre nouvellement terminée (l'église) qu'il allait rendre son ministère fructueux. Cela ne veut pas dire que la tâche lui fut toujours facile.

On peut s'imaginer ce qu'étaient les mœurs dans un pareil milieu, où les travailleurs du canal, les bûcherons et les flotteurs de billots, les officiers de milice et les parasites des deux sexes s'en donnaient à cœur ouvert à propos de morale. Mais les coqs du village ou, si vous le voulez, les plus tristes oiseaux étaient ces passants d'occasion qui conduisaient les *cages* de billots dans les rapides de Grenville. Ces derniers, pour la plupart, aimaient l'aventure et ne craignaient pas la bataille. Leur vocabulaire s'enrichissait de fameux quolibets à la vue des maisons douteuses, échelonnées ici et là sur les bords de la rivière Ottawa. Et, quand ils avaient la bonne fortune d'aborder non loin d'une taverne, aux enseignes toujours flamboyantes, ils savaient mouiller tout cela; c'était pour eux le moyen le plus efficace de restituer leur jurons et leur langage trop épicé.

Pour aggraver le mal, il y avait encore la guerre de race et de religion qui, lorsqu'elle n'éclatait pas au grand jour, couvait sous la cendre.

Pour supprimer tant de désordres endémiques dans la région de Grenville, il aurait fallu d'abord un prêtre en permanence au milieu de sa population contaminée. Malheureusement M. Mancip résidait habituellement à St-Philippe, qui se trouvait à une distance d'environ neuf milles. Et là, les soins de la cure prenaient la majeure partie de son temps. Les catholiques de l'endroit n'auraient pas permis d'ailleurs à leur curé de se livrer davantage à sa mission. Malgré qu'il n'y eut jamais excès sous ce rapport, par deux fois cependant, ils s'en plainquirent à l'évêque dans leurs accès de mauvaise humeur, prétextant qu'eux seuls faisaient vivre le prêtre et pour leur propre service.

Si encore, il y avait eu à ce moment-là des écoles catholiques dans les limites de la mission. Celles-ci manquaient et avaient malheureusement toujours manqué. De sorte qu'il n'y avait ni instituteurs, ni institutrices, pour enseigner les éléments de la religion et faire de l'apostolat, ce qui aurait suppléé quelque peu aux enseignements du prêtre. Quant aux autres, il ne fallait pas y songer. Ceux qui savaient quelque chose l'avaient appris à l'école protestante, il valait mieux pour tous de ne pas trop s'en tenir aux principes religieux de ceux-ci.

Enfin, la tâche était rude et pénible, les difficultés semblaient insurmontables. Heureusement M. Mancip n'était pas un homme ordinaire. Il avait des ressources intellectuelles et morales aussi variées que puissantes. Il remplit sa mission avec succès. Il arriva, envers et contre tout, à inculquer des principes de paix, de piété et de moralité, là où il en manquait grandement. Il sut aussi mâter les partisans de Beauchamp au plus fort de leur propagande anticatholique et en gagner plusieurs qui redevinrent des catholiques fervents et soumis. On peut dire également que ce prêtre zélé fut le principal artisan de la paix qui régna, à partir de ce jour, parmi les catholiques du lieu. A l'avenir, les luttes

se feront encore mais plutôt sur le terrain religieux et national.

VISITE PASTORALE. — Mgr Guigues, qui passa en tournée pastorale en juillet 1866, constata avec grande joie tout le changement qui s'était opéré à Grenville depuis sa dernière visite où les esprits, à ce moment-là, étaient en effervescence au sujet des deux églises. La note que Sa Grandeur y laissa, cette fois-là, (en juin 1864) respirait la douleur que lui causait le triste événement de l'apostasie de plusieurs familles de l'endroit, tandis que la note de 1866 était très consolante et même optimiste: « Je constate, disait-il, une grande réaction dans la paroisse dans le sens de la piété, et la diminution de la dette de l'église. Je recommande que l'on termine les travaux de l'intérieur de l'église. Je manifeste aussi le désir d'envoyer à Grenville un prêtre résident qui puisse moraliser la paroisse et faire cesser les scandales causés par les jeunes gens des cages et l'abus des boissons. »

Le désir de l'évêque, qu'il y eut bientôt un curé résident à Grenville, produisit d'abord un excellent effet chez les gens, mais de courte durée. Ceux-ci commencèrent d'abord par faire signer une liste de souscriptions pour le soutien du prêtre, mais le temps n'était pas opportun pour s'imposer pareils sacrifices: les ouvriers chômaient depuis des mois, la récolte avait manqué, et le commerce de bois avait ralenti. On renonça donc quasi forcément à l'idée d'avoir un prêtre résident, en attendant des jours meilleurs.

Heureusement, les années qui suivirent marquèrent un progrès matériel très sensible dans la colonie, grâce aux travaux qui se firent pour l'élargissement du canal, grâce surtout au service du chemin de fer « Carillon-Grenville » lequel mérite à cet égard plus qu'une mention spéciale. En voici l'histoire:

CARILLON - GRENVILLE RAILWAY. — Dans les statuts du Canada, de l'année 1840, chapitre 46, se trouve l'ordonnance pourvoyant à la construction d'un chemin à lisse, entre Carillon et Grenville. Les promoteurs furent: Chs-John Forbes, Edwards Jones, John Lee, William Smith, Chs Forbes, jr, Geo. Morrisson, Wm Jameson, Joseph Abbott, Horace Lee Forbes, Arthur Loyd. L'assentiment fut donné à cette demande, le 24 juin 1848. Et, huit ans après, le premier juillet 1856, un acte fut passé, mettant en opération le chemin de fer Carillon-Grenville, section Montréal et Bytown.

Ainsi, le chemin de fer « Carillon-Grenville » était simplement une section d'une voie ferrée qui devait, d'après les promoteurs, relier Ottawa à Montréal, et s'étendre sur tout ce parcours.

Cette voie ferrée fut commencée, en 1857, par les frères John et William Thomas Sikes qui, demeuraient en Angleterre. Les fonds nécessaires aux travaux de construction devaient être fournis par une banque anglaise dont M. Alexandre Sikes, frère des deux entrepreneurs, était l'un des principaux membres. Tout marcha bien, pendant les deux premières années. Mais la mort accidentelle de M. Alex. Sikes, arrivée en mer pendant qu'il s'en revenait au Canada, fut fatale à la nouvelle entreprise. La banque anglaise, grandement affectée elle-même par cette mort, retira tous les fonds avancés à cette fin. Les deux frères Sikes voulurent continuer les travaux, ils y engagèrent tout leur avoir, mais pour le perdre à jamais.

Heureusement, lors de la faillite, la section « Carillon-Grenville » était presque terminée. Sur les douze milles de distance qu'elle couvrait, il ne restait plus qu'un demi mille à parachever.

Un acte, demandant l'incorporation de cette section de chemin de fer, fut passé, le 4 mai 1859. Les promoteurs furent John J. C. Abbott, Alexandre Cross,

Cortlandt Freer, Isaac Jones Gibb, John Molson, Willy Murray, Wm Lunn, Harry Abbott. Le 18 mai 1861, ceux-ci firent passer un acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie, afin de permettre le prolongement de cette ligne jusqu'à Lachine.

En 1863, M. John J. Abbott, devenu le seul propriétaire du chemin de fer « Carillon-Grenville », en fit la vente à la compagnie « Ottawa-River-Navigation Co. »

Cette dernière transaction fut un véritable coup de grâce pour Grenville. A partir de ce moment une affluence de voyageurs, en route pour Ottawa ou pour Montréal, et faisant escale à la tête du Long-Sault, développa rapidement le village de l'endroit qui comptait déjà, en 1870, une population de près de 900 âmes.

Tout faisait donc présager que la paroisse entrait sûrement dans une ère de prospérité et d'abondance qui semblait tout à fait devoir s'accroître. Aussi, cette crainte, pas toujours salutaire, qui avait si souvent hanté les fidèles du lieu d'avoir à supporter seuls un prêtre permanent, cessa dans les circonstances. Pour la première fois probablement, ils se sentirent humiliés de la situation subalterne de leur desserte et des inconvénients qui en résultaient; c'est pourquoi, ils réclamèrent vivement leur détachement et leur indépendance de la paroisse de St-Philippe pour toutes fins religieuses, avec un curé résident. Voici en substance la requête qu'on envoya à l'évêque, en septembre 1870 :¹

« A Sa Grandeur, Monseigneur Eugène Guigues,

« Nous, les contribuables catholiques du canton de Grenville, exposons humblement à sa Grandeur :

« Que depuis l'établissement de cette paroisse, sauf de 1852 à 1857, nous avons toujours été privés du grand avantage d'avoir un prêtre au milieu de nous, par le

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

manque de moyens de bâtir une chapelle et d'un logement convenable pour recevoir un curé.

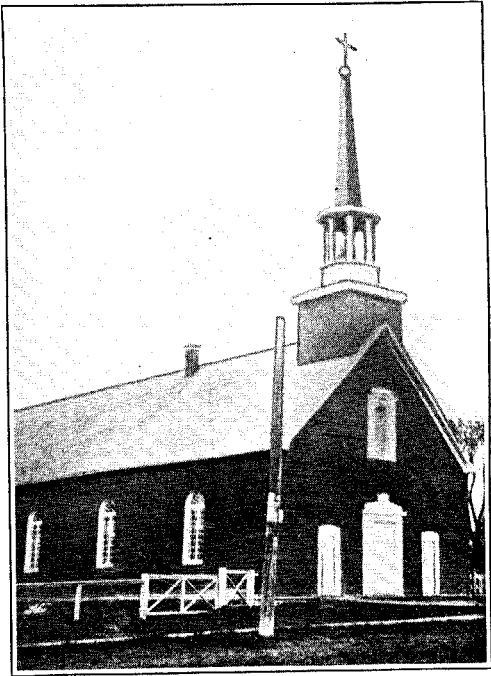
« Que maintenant, le pressant besoin d'un prêtre permanent se fait sentir plus que jamais, par l'augmentation continuelle de la population, due aux travaux assez considérables qui se font au canal et au chemin de fer Carillon-Grenville, et qui promettent une perspective des plus avantageuses pour les habitants de l'endroit.

« Que pour en arriver là, nous avons employé tous nos faibles moyens à ériger une église très convenable.

« Que nous espérons grandement, qu'après avoir souffert depuis si longtemps des secours de la religion et de l'éducation, Sa Grandeur nous accordera un curé sous peu... »

Mgr Guigues accéda bien volontiers à la demande des requérants : « Nous sommes heureux, disait Sa Grandeur, de pouvoir vous donner un prêtre résident qui pourra consacrer plus de temps à votre instruction religieuse et à tous vos besoins spirituels.

« Je vous supplie grandement de voir à aimer et à respecter le futur pasteur. Il doit être votre père, votre ami, votre guide. Vous le respecterez donc comme votre père; vous l'aimerez comme votre ami; vous écouterez sa voix comme celle de votre guide et du représentant de Jésus-Christ parmi vous. Et comme celui qui sert à l'autel doit vivre du service de l'autel, nous avons la ferme assurance que vous vous ferez un honneur de pourvoir à ses besoins temporels. Plus votre paroisse est petite, plus vous devez vous exécuter promptement et généreusement à cet égard, car si votre curé ne recevait point de vous ce qu'il faut pour une honnête subsistance, nous serions forcé de le retirer pour le placer ailleurs. Il y a tant de localités où la présence du prêtre serait nécessaire, cependant nous croyons que la vôtre avait des droits plus spéciaux et plus grands



Deuxième église de Grenville, P. Q.

à cette faveur, et c'est dans cette pensée que nous nous rendons à votre désir, mais en retour, il faut que le prêtre soit réellement à sa place au milieu de vous et que vous soyez de bons et véritables paroissiens, faisant honneur à la religion catholique... »

M. James Foley, prêtre de Chicago, ordonné depuis peu, fut désigné à la cure de Grenville. Avec lui commence pour cette paroisse l'ère des curés permanents.

Mais avant de reprendre la suite régulière des curés de Grenville, je crois d'abord devoir donner, à titre de curiosité et comme exercice de mémoire, la nomenclature des paroisses qui ont eu à leur charge cette mission, depuis son origine jusqu'à date, c'est-à-dire, depuis 1828 à 1871; c'est un résumé succinct de ce qui a été dit précédemment à ce sujet :

La mission de Grenville a appartenu à Bonsecours de la Petite-Nation, 1828-1833; à la Nouvelle Longueuil, 1833-1835; à Bonsecours, 1835-1838; aux Missionnaires-Ambulants, 1838-1839; à St-André d'Argenteuil, 1839-1841; à la Nouvelle Longueuil et à Bonsecours, 1841-1842; à St-André, 1842-1849; à la Nouvelle Longueuil, 1849-1852; aux curés résidents, 1852-1855; à la Nouvelle Longueuil, 1855-1856; à un curé résident, 1856-1857; à St-Philippe d'Argenteuil, dit la Branche ou Chatham, 1857-1871.

Ces péripéties d'une mission de la vallée d'Ottawa s'expliquent par la grande rareté des prêtres missionnaires à cette époque, ce qui obligeait l'évêque à confier au même prêtre la desserte de deux ou même plusieurs paroisses dont les revenus d'ailleurs étaient trop restreints pour le soutien d'un curé.

Ainsi, Grenville, malgré ses édifices religieux et sa nombreuse population, resta sans avoir la permanence du prêtre pendant de nombreuses années. Cela ne l'empêchait pas cependant d'avoir une desserte régulière et de posséder une fabrique organisée, enfin d'être non

seulement une mission, mais une vraie paroisse, non au sens canonique ou civil, mais au sens liturgique.

En deuxième lieu, avant d'entrer dans cette nouvelle phase qui commence pour la paroisse de Grenville avec l'année 1871 et l'arrivée d'un prêtre résident, il faut remarquer que les cantons de Grenville et de Chatham qui, depuis les origines de la mission de Grenville avaient toujours été étroitement réunis, tant pour les fins religieuses que civiles, et qui aussi avaient toujours été desservis par le même curé ou le même missionnaire, auront maintenant une existence séparée, à partir de 1871. Mais les catholiques de l'Augmentation de Grenville et du canton d'Harrington continueront quelques années encore à faire leur religion à Grenville.

Voici maintenant le dénombrement de la paroisse de Grenville, au moment de sa séparation avec Chatham (St-Philippe), en 1871.

RECENSEMENT 1870-1871

TABLEAU I

Superficie	Demeures	Ménages	Population	Mariés	Non-Mariés
83,200 (ac.)	391	351	2,223	677	1,546

TABLEAU II

POPULATION PAR NATIONALITES

Holland.	Anglais	Français	Allem.	Irland.	Ecoss.	Espagn.
5	256	552	3	984	409	14

TABLEAU III

POPULATION PAR CULTES

Population tot.	Baptist.	Cathol.	Anglic.	Méthod.	Presbyt.	Wessl. etc.
2223	60	863	431	118	622	129

TABLEAU IV

POPULATION PAR LIEUX DE NAISSANCE

Angleterre	Irlande	Ecosse	Ontario	Québec	Allem.	Espag.	Etats-U.
45	161	75	37	1,887	8	1	9

En 1871, la population catholique du canton et de l'Augmentation de Grenville était donc, d'après les statistiques ci-dessus, de 863 âmes, dont 552 étaient canadiennes-françaises; c'était bien suffisant pour y mettre un curé permanent. C'est alors que M. Foley fut nommé à ce poste.

M. ADELARD FOLEY (quatrième Curé)
(1871 - 1874)

L'abbé Foley, né à Chicago, le 10 novembre 1847, et ordonné, le 3 juin 1871, n'avait pas encore atteint ses vingt-quatre années (d'âge), lorsqu'il arriva à Grenville en qualité de curé. C'était imposer une tâche bien ardue à un jeune prêtre sans expérience du ministère paroissial. Heureusement que celui-ci était un homme de Dieu, un prêtre pieux et zélé. Son air à la fois grave et toujours souriant de bonté commandait le respect et la vénération. Aussi, il eût de l'emprise, particulièrement sur ses paroissiens irlandais, vu son manque de connaissance du français. Tout de même, il se débrouillait quelque peu en français et n'avait surtout aucun fanatisme.

Dès son arrivée dans la paroisse, M. Foley se mit résolument à l'œuvre. Il commença d'abord par s'occuper des morts. Le cimetière était en désordre, on n'y voyait que des souches pour monuments funéraires et tous les ruminants y avaient accès, faute de clôture. Mais, grâce aux corvées et aux souscriptions volontaires, on lui donna au moins l'apparence d'une pièce de terre neuve.

Au printemps de 1872, on décida de bâtir un presbytère; c'était d'ailleurs l'exécution de l'ordre formel de Mgr Guigues, lors de la nomination du curé. Mais la paroisse étant encore très pauvre, les syndics réso-

lurent de construire au moyen de souscriptions volontaires et de corvées. Le 20 mai, les paroissiens convoqués en assemblée à ce sujet, signaient un acte d'accord par lequel ils s'engageaient à payer chacun leur quote-part d'une souscription déterminée et à donner trois jours de corvée. Les travaux commencèrent aussitôt. Trois mois après, la paroisse avait son presbytère.

Cette maison qui, aujourd'hui est attenante au couvent, ne péchait pas par excès de grandeur, ni par la richesse des matériaux, elle n'avait que trente pieds en longueur, vingt-quatre pieds en largeur et dix pieds en hauteur au-dessus des lambourdes. On fit servir à sa construction la charpente d'une maison en ruine, le lambris des murs à l'extérieur comme à l'intérieur était en planche de moyenne largeur, blanche et peinte. Elle avait coûté \$1,122, au grand scandale d'un trop grand nombre de paroissiens qui accusèrent l'entrepreneur, M. John Middleton de « s'être graissé la patte ». Ces accusations n'empêchèrent pas les gens de souscrire pour cette œuvre la somme de \$883.

M. le curé pouvait être fier de la souscription, mais il lui manquait encore quelques centaines de piastres pour solder ses comptes de presbytère. Alors il eut recours à des moyens plus payants que moralisants, savoir : un bazar qui rapporta \$660, un café-chantant, \$115. Le tout fut couronné par un don de \$112 de la part des employés du canal qui se laissèrent griser probablement par ces divers amusements.

Ainsi toutes les dépenses encourues par les travaux qui venaient de se faire furent couvertes par des recettes extraordinaires, laissant même une encaisse qui permit à la paroisse d'engager son premier bedeau, Vital Motte, à \$20 par année, argent sonnante; d'acheter une fourniture de \$50. pour le presbytère, un harmonium de \$182, un chemin de croix de \$25, un ostensor de \$23, un ornement blanc de \$15. A vraiment parler, c'était un complet succès au point de vue purement économique.

Les choses allèrent si bien et si rondement que l'on décida, l'année suivante, de parachever l'intérieur de l'église, ce qui n'était pas sans besoin d'ailleurs. Les travaux commencèrent au printemps avec grand entrain pour être terminés à l'automne suivant. Ici encore les bazars, les cafés-chantants, les corvées, les dons, les pique-niques vinrent à la rescousse. L'avoir de la fabrique resta le même. Cependant on fit de belles réparations à l'église: la voûte en bois fut passée à l'huile et vernissée, les murailles reçurent une couche d'enduit, toute la peinture fut rafraîchie. Le temple avec sa nouvelle toilette faisait honneur à la paroisse.

Comme on le voit, M. Foley qui vit à l'exécution de tous ces travaux, dans l'intervalle de deux années à peine, ne perdit pas son temps. On peut donc dire que son administration fut très économique. Aussi, ce prêtre fut reconnu à son mérite, ça lui valut, quelques mois plus tard un poste de confiance à l'évêché d'Ottawa avec la charge du secrétariat diocésain. Le diocèse d'Ottawa venait de perdre son premier évêque, Mgr Eugène Guigues qui décéda en février 1874, et ce fut son successeur qui rappela M. Foley à l'évêché.

Acres sans culture	8597
Acres en paturage	3693
Acres en jardins	52

Produits des champs

Nombre d'acres	270
Boisseaux de blé	1956
— de seigle	10
— d'orge	202
— de maïs	2951
— d'avoine	33024
— de patates	46282
— de pois	1723
— de sarrasin	1269
Tonneaux de foin	2798



Mgr J.-T. DUHAMEL

LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE XII

1874-1884

CHAPITRE VII

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA JURIDICTION DE MGR DUHAMEL

(1874 - 1884)

SOMMAIRE. — *Consécration de Mgr Duhamel.* — *M. Jouvent, V. G.* — *Visite pastorale.* — *M. Chemin, curé légiste.* — *Rév. M. Octave Bérubé, prêtre.* — *Rév. L. Francœur, son caractère, son activité, son départ.* — *Rév. M. Halde, sa pauvreté.* — *Bazar.* — *Mécontentement de l'évêque.* — *Départ de M. Halde.* — *M. Dacier remplace M. Halde, ses minuties, son activité, son inconstance due à sa délicatesse.* — *Appendice: Recensement 1881.*

A la mort de Mgr Guigues la vacance du siège épiscopal d'Ottawa dura six mois. Le premier septembre 1874, le Saint Siège élut par bulle un jeune prêtre du diocèse, M. l'abbé Joseph-Thomas Duhamel, alors curé de la paroisse de St-Eugène, Ontario.

Le premier acte important de l'administration du nouvel évêque fut le choix de son vicaire général. Le révérend Père Dandurand, O. M. I., l'ancien vicaire général et administrateur du diocèse ne pouvait plus, en sa qualité de religieux, vivre désormais dans un évêché qui passait aux mains d'un clergé séculier, il prit donc sa retraite. Mgr Duhamel lui donna pour successeur un prêtre français très distingué par caractère et par vertu, M. l'abbé Laurent Jouvent, curé de Pembroke, qui devenait en même temps curé de la cathédrale d'Ottawa. Ce double honneur rejaillissait sur la paroisse de Grenville que le titulaire avait desservie

autrefois avec sagesse et succès, de manière à assurer la construction de la nouvelle église.

Ce premier acte accompli, Monseigneur commença sans plus tarder ses tournées pastorales. Le 6 juin 1875, Sa Grandeur arrivait à Grenville, en compagnie de son jeune secrétaire et neveu, M. l'abbé Joseph Duhamel. Elle connaissait déjà la paroisse par avoir vécu dans les environs et aussi par en avoir souvent entendu parler en mal. C'est pourquoi Elle voulut y rester quatre jours pour bien se renseigner sur les lieux. Son impression fut bonne, si on en juge par son acte de visite qui disait :

« Nous avons examiné les comptes de la fabrique, et nous avons vu avec plaisir que, lorsque tous les banes seront payés, il y aura une balance de cinq cents piastres en caisse.

« Nous avons remarqué avec un sensible plaisir que l'intérieur de l'église avait été terminé d'une manière fort convenable. La voûte est en bois blanchi et portant une couche de peinture, les murailles ont été plâtrées.

« Nous recommandons maintenant la construction d'une sacristie assez spacieuse pour y faire, en hiver, les offices sur semaine. Nous espérons que les paroissiens se feront un devoir de charroyer la pierre et le sable, et qu'ils souscriront généreusement à cette fin. S'il était nécessaire de prendre une partie des revenus de l'église, nous autorisons M. le curé à le faire, mais seulement après avoir payé les dépenses du culte. »

M. LEO CHEMIN (cinquième Curé)

(1874 - 1877)

La paroisse de Grenville, lors de la visite épiscopale de 1875, avait pour curé M. Léo Chemin, prêtre français très débrouillard et très soucieux de vivre de l'autel, si on en juge par sa manière d'administrer les biens de fabrique de la paroisse. Il ne voulut jamais... à l'instar de ses prédécesseurs, se contenter pour vivre d'un salaire de famine, dût-il pour cela négliger le paiement de ses dettes. Puis il était féru du Code napoléonien. Trois années consacrées à l'étude du droit, en France, lui avaient bourré la tête de termes judiciaires dont il ne sut jamais se départir complètement et qu'il employait au contraire à tout propos, au grand désespoir de ceux qui avaient des réclamations contre lui. Ainsi, à son départ de l'Ange-Gardien où il était curé avant de venir à Grenville, il s'était rendu responsable de l'argent dû à la fabrique, mais quand vint le temps de s'exécuter, il s'excusa de ne pouvoir le faire, prétextant qu'en vertu du Code napoléonien et sa conscience, la justice et la charité étaient pleinement respectées. Voici, comme échantillon, la teneur de sa lettre adressée à Mgr Duhamel, à ce sujet:¹

« Monseigneur,

Votre Grandeur me rappelle que je me suis engagé, à mon départ de l'Ange-Gardien, à remettre à la fabrique \$45.00, mais n'ayant jamais eu en main cet argent, je ne dois donc pas être considéré comme un dépositaire, et je reste avec les obligations d'un débiteur ordinaire.

« Pour les dix piastres que j'ai reçues pour la mission de la Blanche, j'ai à toucher là \$40. qui me sont

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

dues pour services rendus. Les réclamants sont, pour la plupart, les mêmes qui me doivent mon support. Donc, étant un créancier ordinaire, et n'étant pas soumis aux obligations du dépôt, je suis en droit de leur demander du temps.

« Quant à la somme que j'ai reçue pour l'achat d'une statue, j'ai donné ordre d'en prélever une semblable sur ce qui est dû sur mon support à l'Ange-Gardien, qu'un notaire est chargé de recevoir pour moi ici. Si les réclamants sont si pressés, alors qu'ils s'adressent au dépositaire dont je suis par rapport à lui dans les termes ordinaires d'un débiteur...

« D'après mes réminiscences de droit civil sur le dépôt, le dépositaire n'a pas le droit de changer la nature du dépôt, par exemple, de prendre ce dépôt en paiement de meubles, ce qui est le cas avec mon successeur, M. Trinquier. Donc, en droit, les déposants n'ont rien à me demander.

« Mais, dira-t-on, vous vous êtes obligé à payer ces argents, alors, payez. Oui, *positis ponendis*, c'est-à-dire en supposant que ceux qui doivent ce paiement ne soient pas mes débiteurs. Mais alors dira-t-on, peut-être; dans ce cas-là celui qui vous a donné une valeur représentant celle du dépôt se trouverait à perdre cette valeur. Ici, je distingue. Non, si les déposants sont raisonnables et donnent le temps à leur créancier débiteur de faire son compte avec eux... Oui, s'ils sont très pressés...

« Monseigneur, je suis d'autant plus autorisé à tenir ce langage que l'administration diocésaine m'a, par deux fois, savoir: en séparant la mission de la Blanche de l'Ange-Gardien au milieu de l'année, et, en m'appelant à un autre poste avant la fin de l'année, fait perdre \$200, dans le premier cas, et le tiers du support annuel, à l'Ange-Gardien, dans le deuxième cas.¹

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

En réponse à cette lettre, l'évêque laissa le savant légiste en compagnie du code napoléonien, tout en le menaçant de se servir de la loi pénale s'il refusait de restituer.

Monseigneur connaissait maintenant son homme et il allait le suivre de près au point de vue des finances. A part cela, il n'y avait rien à craindre de ce prêtre qui était tout dévoué au salut des âmes.

Malheureusement pour M. Chemin, il arriva que Monseigneur, en examinant l'état des comptes de fin d'année pour Grenville, remarqua avec surprise plusieurs item de dépenses, relatifs à la réception de l'évêque, lors de la dernière visite pastorale :

Louage d'une voiture pour aller au devant de	
Monseigneur	\$ 2.50
Dépenses pour la table: viande, vin, thé, café,	
etc.	18.00
Achat d'un lit pour la chambre de Monseigneur	14.00
Drapeaux pour décorer les rues et arches ..	10.00
Autres dépenses diverses pour Monseigneur ..	6.00

Aujourd'hui, de telles dépenses ainsi mises au compte de la fabrique passeraient inaperçues, du moins dans notre diocèse, mais Mgr Duhamel qui voulait que ses prêtres se livrassent à l'économie, parfois jusqu'à l'excès dans les affaires de fabrique, crut devoir blâmer fortement cette manière de faire du curé, l'obligeant même à la restitution. Heureusement que celui-ci était de bon compte, il s'exécuta. Sa lettre d'excuse naturellement était marquée au coin de la jurisprudence: « Monseigneur, disait-il, *en charité*, je ne croyais pas qu'un pauvre curé comme moi fût tenu d'encourir les dépenses occasionnées par la visite pastorale; *en justice*, étant donné que la visite pastorale regarde la paroisse et les paroissiens, je ne voyais pas que le curé eût à en payer les frais. Pour moi, c'est Pierre alors qui reçoit et c'est

Paul qui paie. Pourtant dans ce cas le curé est simplement le dépositaire et c'est la fabrique qui, légalement parlant, est la débitrice. »

Tout cela aurait dû rendre M. Chemin, je ne dis pas plus juste, mais plus défiant. Malheureusement il récidiva aux yeux de l'évêque. Cette fois, ce fut au sujet des recettes d'un bazar qui s'élevèrent à environ \$200 et que le curé garda pour s'acheter cheval et voiture, sans permission de l'autorité religieuse. La restitution ne se fit pas promptement cette fois, si jamais elle se fit, malgré les ordres formels de l'évêque. Il faut dire que les paroissiens appuyèrent fortement leur curé dans ce cas. Ils pétitionnèrent même pour montrer que les revenus du bazar ne pouvaient pas être plus utilement employés dans les circonstances. Quant au curé, sa défense fut comme toujours d'une grande tenue légale, il tira du code napoléonien tout ce qui donnait force à sa cause.

Mgr Duhamel, pour en finir à tout jamais avec ce curé légiste et son administration désordonnée, défendit à celui-ci de ne faire aucune dépense de fabrique à l'avenir sans l'autorisation des marguilliers et de l'évêque. S'il enfreignait cette défense l'interdiction l'attendait.¹

M. Chemin ne voulut pas attendre que les choses allassent si loin, il prit le parti de résigner. « Monseigneur, écrivait-il, je suis las de la lutte pénible et stérile dans laquelle je suis engagé depuis trop longtemps. Je désire sortir à tout prix de votre diocèse, afin d'aller chercher la paix dans la solitude. Cependant ce départ me déchire le cœur, mais sans amoindrir mon profond respect envers Votre Grandeur.²

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa, lettre du 21 mars 1877.

² Archives de l'évêché d'Ottawa, lettre, 3 avril 1877.

Ce n'est pas sans regret que les paroissiens virent partir leur curé que tous aimaient sincèrement hic et nunc. Ils lui pardonnaient facilement ses lubies légales qui servirent d'ailleurs à régler bien des dissensions dans la paroisse et à éviter bien des procès. Il n'y eut pas seulement que son habilité à les sortir d'une impasse qui sut leur plaire, mais encore sa belle et fine jovialité envers tout le monde, ses connaissances nombreuses et variées, sa chaude éloquence en chaire et surtout son zèle inlassable envers les malades. S'il y avait eu des vides dans son administration des biens temporels, son ministère des âmes au contraire était bien rempli. Si la fabrique ne s'enrichit point sous son administration elle restait cependant à son départ dans un état satisfaisant aux yeux de ses paroissiens qui lui auraient permis plus de prodigalité encore dans la circonstance pour le garder au milieu d'eux.

Cependant, pour être véridique, il faut dire que ces généreux sentiments des paroissiens envers leur curé en partance étaient une volte-face des plus surprenantes, étant donné que ces mêmes paroissiens, du moins pour la plupart, avaient demandé à l'évêque, à peine quatre mois auparavant, le rappel de leur curé pour le plus grand bien de la paroisse, disaient-ils. Cette requête ajoutée à l'inhabileté administrative justifiait donc amplement Mgr Duhamel de sa manière de faire envers M. Chemin, surtout quand on sait que cet évêque si prudent et si sage pesait toute chose à son mérite, les questions de purs sentiments comme celles de pure raison. D'ailleurs ce ne fut pas long avant que l'on comprit la clairvoyance de l'autorité religieuse. Les écarts d'intelligence et les quelques faiblesses de cœur de M. Chemin éclatèrent au grand jour après son départ, sans qu'il y eut cependant grand scandale. Tout de même les gens de Grenville avaient trop grand besoin d'être édifiés à cette époque pour qu'il y eût le moindre soupçon sur la conduite de leur prêtre. Donc à tout point de vue, il

valait cent fois mieux que ce départ se fit dans le plus court délai possible. Ces regrets ne furent d'ailleurs qu'un feu de paille. Tout rentra dans l'ordre et aussi vite qu'on pourrait se l'imaginer. Les affaires du cœur ont toujours une existence éphémère en ce bas monde.

M. Chemin ne resta pas assez longtemps à Grenville pour accomplir des œuvres matérielles de grande importance qui d'ailleurs ne se dessinaient guère à ce moment, tout de même il vit bien aux réparations ordinaires des édifices religieux, tint toujours son église en grande propreté et l'enrichit d'un autel et d'un ornement violet, au coût total de \$175.

De son temps un joli parterre ornait la place d'entrée du presbytère, en été, et un grand jardin potager était soigneusement entretenu, en arrière: deux choses qui prêchaient à leur manière l'agréable et l'utile et que chaque famille devrait être soucieuse d'avoir et d'entretenir.

Tout ceci prouve que ce curé ne s'était pas occupé seulement du code napoléonien, mais qu'il était laborieux et voyait à tout.

M. Chemin n'avait pas attendu pour partir de Grenville qu'on lui donnât un remplaçant, il l'avait quitté sans tambour ni trompette, le jour de la fête de saint Pierre, une semaine avant la visite pastorale. Ce bon curé ne voulait pas subir l'examen toujours minutieux et serré des comptes de la fabrique, et c'était justement pensé, si on en juge par l'acte de visite qui disait: « Nous regrettons que les comptes n'aient pas été tenus selon la formule rendue obligatoire dans le diocèse. Il appert qu'une somme de deux cent soixante-dix piastres et dix centins a été déposée à la banque de Montréal. Le prêtre que nous enverrons dans cette paroisse, en qualité de curé, devra voir sans tarder si ce dépôt a été réellement fait. »

Comme on le sent, ce doute que Monseigneur laissait planer sur le fameux dépôt eut été fort humiliant pour le curé. Il valait cent fois mieux pour lui qu'il fût rentré en France.

Maintenant la paroisse de Grenville allait avoir un curé, pas du tout légiste et encore moins humaniste, dans la personne de M. l'abbé Louis-Octave Bérubé.

M. LOUIS-OCTAVE BERUBE (sixième Curé)

(1877 - 1880)

M. Louis-Octave Bérubé était né à St-Arsène de Témiscouata, le 24 mars 1846, avait été ordonné prêtre, le 22 mai 1875, et envoyé aussitôt à la Passe, en qualité de vicaire de M. Ginguet, vieux prêtre français qui avait la renommée de reprendre ses vicaires avec beaucoup d'humour. Le nouveau curé nous racontait souvent et avec joie comment il avait lui-même été corrigé par le vieux curé de son orgueil — non de l'esprit mais des pieds — La nature avait doué M. Bérubé de deux pieds à la Charles Thibaud, en longueur et en largeur, et il n'entendait pas qu'on lui pilât dessus, ni même qu'on lui en parlât avec dérision, c'était devenu chez lui une véritable chinoiserie. Mais il arriva un jour que le chatouilleux bipède eut l'imprudence de faire la remarque au Père Ginguet que la paroisse de la Passe paraissait bien difficile à desservir, et qu'il fallait un homme de tête pour y arriver. Pardi, c'est vrai, répondit le vieux curé, et dire que Monseigneur m'envoie des vicaires qui ont plus de pieds que de tête, dites.

Une autre fois, que le curé reprochait à son vicaire d'avoir mal fait certaines cérémonies religieuses, et ce dernier de répondre vivement qu'il les avait faites à la manière de son curé. Allons, reprit le fin vieillard, s'il

faut que vous me singiez maintenant il va falloir que je vous fasse botter ; ça va me coûter cher, dites.

A partir de ce moment, disait M. Bérubé, je compris que je ne ferais jamais fortune avec mes pieds, et que je réussirais cent fois mieux avec la tête du Père Ginguet.

Cette logique du jeune vicaire allait se vérifier dans la desserte si pénible et si ardue de la paroisse de Grenville qui lui échut quelques mois après, en qualité de curé.

* * *

Sous l'administration de M. Bérubé, les événements religieux consignés au Registre des documents paroissiaux sont peu nombreux et sans grande importance. En dehors de cela on voit le prêtre aux prises avec la pauvreté et les misères qui s'en suivent.

L'église aurait eu besoin de réparations qui étaient urgentes, elle manquait de sacristie, d'ornements et de parures. Le presbytère faisait pitié à voir et demandait lui aussi beaucoup de réparations. Enfin il fallait faire le grand ménage partout. Mais l'argent manquait. Le coffre-fort de la fabrique avait été vidé à fond par le trop peu scrupuleux M. Chemin, et les revenus ordinaires avaient encore baissé et suffisaient à peine à couvrir les dépenses du culte. Il aurait fallu alors créer des recettes extraordinaires en faisant des bazars, des pique-niques, ou plutôt en donnant des bals, des concerts et je ne sais quoi encore, mais ces moyens répugnaient grandement au nouveau curé. Pour lui, tout cela était une invite à faire au diable. Que celui qui le blâme lui lance la première pierre.

Cette paralysie des œuvres matérielles semblait réellement voulue par la Providence. Les gens de Grenville qui, hier encore, étaient si turbulents dans les plaisirs et si apathiques en fait de religion, avaient cer-

tainement plus besoin de la grâce des sacrements et de leçons de catéchisme que de monuments religieux ou autres édifices du genre.

A la gloire de M. Bérubé, ces deux armes spirituelles, les sacrements et le catéchisme, furent distribuées en abondance à ses paroissiens. Ce prêtre aimait les âmes et ne cessait de les manier afin de les rendre à Dieu. Sa charité envers les affligés était proverbiale. Les Irlandais l'appelaient toujours « the good father Bérubé », et les Canadiens, le « Père Bérubé » tout court, bien que celui-ci n'eut pas encore atteint ses trente ans.

Pourtant ce prêtre avait la colère à fleur de peau. Il ne tournait point la langue sept fois dans la bouche avant de dire ce qu'il pensait lorsqu'on l'attaquait injustement, mais il se la mordait bien sept fois, ce qui faisait que ses reproches étaient toujours plus sanglants que cinglants, sans compter que son bon cœur arrivait toujours au bon moment à la rescousse pour le faire pardonner sur place. Cela ne l'empêchait pas de souffrir parfois, jusqu'à douter même des fruits de son ministère. Lui qui ne voulait jamais rien demander de son dû n'arrivait pas toujours à comprendre la coupable négligence de ses paroissiens à ce sujet.

Un jour, il déversa ses souffrances et ses craintes en écrivant à son évêque :¹

Monseigneur,

« Je ne suis pas trop riche, cet automne, et j'aurais bien raison de dire comme le bon Père Ginguet : « ils ne paient point ces gens-là, dites? » J'en ai un certain nombre qui me supportent généreusement, mais ça ne suffit pas à me donner le nécessaire pour vivre.

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa, lettre du 14 septembre 1878.

« Je ne puis pas me résoudre à les forcer de me payer, car, sans exagération, les trois quarts de mes paroissiens se feraient protestants s'ils se voyaient dans l'obligation de payer vingt centins par année au curé. Jugez par là, Monseigneur, de la foi, de la piété et de la religion de ces gens.

« Votre Grandeur me souhaite souvent courage et persévérance, mais tout cela ne suffit pas à faire vivre un prêtre convenablement.

« Il me fait peine à vous parler de ces choses que je n'aimerais même pas à faire connaître aux voisins et que je n'aurais pu dire à Votre Grandeur de vive voix, mais la douleur me gagne en ce moment. Veuillez écouter son cri.

« Si j'étais Jésuite, Chartreux ou Trappiste je n'aurais pas toutes ces inquiétudes-là. Si encore mon ministère était fructueux pour le salut des âmes qui me sont confiées, j'aurais des scrupules à faire connaître, même à mon évêque, les misères de ma vie privée, mais mes travaux semblent avoir été frappés de stérilité, et à tel point qu'on est tout aussi méchant et négligent pour son salut qu'on l'était quand je suis arrivé ici. »¹

Ce jugement porté sur les gens de Grenville nous paraît un peu sévère surtout quand on considère que ceux-ci s'étaient montrés généralement paisibles sous le règne de M. Chemin, et même pleins de déférence envers lui, tels qu'ils se montraient encore d'ailleurs. Mais chez eux, pour la plupart, il y avait une grande ligne de démarcation entre la charité en paroles et celle en action. Après un demi-siècle d'un dévouement inlassable de la part de leurs prêtres ils avaient fini par s'imprégner d'une charité purement passive envers ceux-ci sans jamais la mettre en action. La question de justice même ne valait guère à leur point de vue. La preuve

¹ Archives d'Ottawa, lettre du 14 septembre 1878.

de ces avancés c'est qu'ils étaient au-delà de treize cents catholiques dans la paroisse et les revenus pour celle-ci ne se montaient qu'à \$400 à peine, et le support du curé à moins de trois cents piastres.

Avec une si piteuse prébende les curés pouvaient bien faire la pluie mais pas le beau temps. Il aurait fallu que ceux-ci, pour vivre, fissent comme M. Chemin, en forçant la note des revenus extraordinaires au mépris des règlements diocésains et que Mgr Duhamel ne fût pas là pour les en détourner.

Ce qui ajoutait encore à la misère de M. Bérubé, c'est qu'il était un mauvais teneur de livres de fabrique, tout en étant très honnête. Avec lui les item des recettes et des dépenses n'occupaient pas toujours leur colonne respective. Sans doute le total des deux opposants n'en souffrait guère, vu qu'il était si peu élevé, mais c'était plutôt la charité du curé qui n'était point proportionnée à l'actif de la fabrique. Disons cependant à la gloire de celui-ci qu'il était très économe pour lui-même. Plus tard, lorsqu'il sera curé de l'Original, il administrera sa paroisse en maître.

En attendant, il s'attira au sujet de ses comptes de fabrique, particulièrement au sujet d'un item de \$70 non réglé, de justes et inoffensifs reproches de la part de l'évêque qui l'estimait beaucoup. Un peu vexé, il répondit par trop vertement que la charité et la justice ne l'obligeraient pas à remettre à Sa Grandeur les \$70 que son prédécesseur aurait dû payer pour les fins du Séminaire, lequel montant d'ailleurs n'apparaissait pas dans les livres de la fabrique. Et quant à son savoir en fait de chiffres, il répondait, qu'il ignorait totalement que pour être bon prêtre il fallait nécessairement savoir la table des logarithmes par cœur.

Mgr Duhamel, qui dut rire en lui-même de cette boutade d'un curé voulant battre en brèche, retourna que son bon ami M. Bérubé lui avait réellement fait de la peine en lui manquant ainsi de respect.

La lettre d'excuse ne se fit pas attendre, et voyez comme elle nous montre l'homme de bon cœur et respectueux de l'autorité, en temps normal :¹

Monseigneur,

« Votre dernière lettre m'a fait pleurer. Que je regrette maintenant la mienne qui vous a contristé et dont vous blâmez si justement le ton et la forme.

Aujourd'hui, je ne sais pas comment il se fait que j'aie interprété en mauvaise part votre première lettre du 15 octobre.

Votre Grandeur me connaît, qu'elle ne me refuse pas le pardon. Dieu sait combien je suis dévoué à mon évêque, mais cet amour et ce dévouement ne calmeront pas ma douleur, si Votre Grandeur ne me dit pas qu'elle me pardonne. A l'avenir, je serai prudent et je saurai ne jamais contrister mon évêque. En attendant, je ne demande qu'une seule faveur, l'oubli de cette lettre qui vous a déchiré le cœur.² »

Tout s'arrangea pour le mieux. Mgr Duhamel qui sous des dehors sévères avait un cœur d'or, voulut récompenser l'humilité du bouillant curé en lui donnant, quinze jours après, l'importante cure de l'Original.

Le départ de M. Bérubé fut vivement regretté par tous ses paroissiens, sans exception, et par tous les catholiques de Hawkesbury qu'il avait desservis par voie de mission, lorsqu'il était vicaire à l'Original, et depuis qu'il était curé de Grenville, la mission ayant été transférée là, en même temps qu'il y arrivait.

Mais, comme toujours, les paroissiens se contentèrent de voir partir leur curé avec regret et le payèrent

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa, lettre, 24 juillet 1880.

² Lettre, 24 juillet 1880, archevêché, Ottawa.

de beaux sentiments, mais sans bourse délier. Cette manière de faire qui scandaliserait certains vicaires, de nos jours, ne formalisa nullement le partant qui dut forcément renoncer à tout ce qui lui était dû. Autres temps autres mœurs. Passons sans plus médire.

M. LEANDRE LECLERC-FRANCOEUR
(septième Curé)
(1880 - 1883)

NOTES BIOGRAPHIQUES. — Le curé Bérubé eut pour successeur à Grenville, M. Léandre Leclerc-Francoeur, né à St-Roch des Aulnais, le 3 janvier 1829; ordonné prêtre, le 18 octobre 1868; desservant de St-Jacques d'Embrun (1868-1871), où il fit faire les galeries de l'église; vicaire à la cathédrale d'Ottawa en 1871; curé de Gloucester (1872-1875), où il fit construire un presbytère; curé de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa (1875-1878); curé de Ste-Cécile de Masham (1878-1880); curé de Grenville (1880-1883); curé de Chénéville (1884-1887); vicaire à Ste-Anne d'Ottawa en 1887; curé de Casselman en 1888, où il bâtit l'église et le presbytère; prit sa retraite en 1892, à Casselman où il décéda en 1920.

Comme on le voit, M. Francoeur ne resta pas longtemps en place, et son esprit était aussi remuant que son corps. Son activité débordante et son habilité à faire exécuter les travaux de construction d'églises et de presbytères jointes à ses connaissances intellectuelles et à ses belles qualités de prédicateur en faisaient un prêtre important et de choix. Avec cela il possédait à un haut degré le don de la conversation qu'il égayait de bons mots et de saillies spirituelles.

Ce prêtre était aussi bon teneur de livres, c'était même une particularité chez lui, tant il y mettait d'ordre et de netteté. Il faut dire même qu'il était économe jusqu'aux limites de l'avarice. Avec lui tout se pesait, tout se calculait, rien ne se perdait, le bouchon était toujours à l'éméri.

Malheureusement, ce prêtre si bien doué était victime d'une cruelle maladie, la nervosité, et ce qui ajoutait au mal, c'est qu'il avait un tempérament très sanguin, de là des coups de tête par trop fréquents et un jeu de nerfs plus assommant que payant. D'autres fois, il devenait sombre, taciturne, et alors gare à celui qui osait le contrarier, il écrasait littéralement l'imprudent.

On raconte que ses enfants de chœur n'arrivaient jamais à faire un stage d'une année dans les stalles du sanctuaire, il leur fallait infailliblement déguerpir à la première fredaine, et Dieu sait comment. Les servants de messe devaient voir à ce que les mailles des chaînes de la cassolette de l'encensoir ne fissent pas obstacle au soulèvement du couvercle, sans quoi les coups d'encensoir auraient eu leur sens réel. C'est pour tout cela qu'il y avait souvent grève chez la gent en surplis.

Les enfants qui marchaient au catéchisme de la première communion n'étaient pas plus favorisés des caresses de M. le curé que les enfants de chœur. Aussi les parents jugeaient prudent d'attendre que leurs marmots fussent en état de se défendre avant de les exposer au danger. Les enfants précoces et les petits génies ne comptaient pas aux yeux de M. Francœur, la force physique et l'âge primaient tout, en fait de préparation paisible et raisonnée pour la communion dite solennelle.

Les quelques vicaires qui lui furent donnés étaient des athlètes qui n'aimaient pas le combat mais inspiraient le respect et la crainte.

Cependant ce prêtre avec ses belles qualités intellectuelles et son bon cœur inspirait lui aussi comme ses vicaires, et encore plus peut-être, le respect et la crainte. Son passage à Grenville laissa l'empreinte de ces deux grandes vertus, avec absence de scènes disgracieuses. On ne voit pas qu'il se soit jamais rendu sur le parc trop fameux « Bulley's Acre » de l'endroit pour vider ses querelles avec ses paroissiens. Mais on voit bien, au contraire, qu'il fut un homme de ministère et travailla avec un zèle inlassable au relèvement spirituel et temporel de la paroisse, ce qui en aurait fait un curé dans le véritable sens du mot, n'eussent été ses fréquentes sautes d'humeur qui gâchaient beaucoup ses meilleures œuvres, sans compter qu'il eut beaucoup à en souffrir lui-même.

Ce que ses deux prédécesseurs n'avaient jamais pu accomplir en fait de travaux extraordinaires mais quasi-nécessaires, soit pour l'église, soit pour le presbytère, soit pour autres choses, M. Francœur l'accomplit sans misère et dès sa première année, du moins en grande partie :

L'église, dont la maçonnerie avait été faite à la hâte et sans précautions, demandait beaucoup de réparations; il fallut consolider les murs, mettre des contreforts, tirer les joints des pierres, voir au clocher qui menaçait de tomber. Tout cela se fit sans encombre. On construisit en même temps une petite sacristie qui convenait fort bien à l'église, avec un vestiaire qui fut enrichi d'un ornement violet et de toute la lingerie nécessaire au culte, ce qui avait souvent manqué. On plaça aussi un autel latéral du côté de l'évangile, au coût de \$125. Enfin l'église changea d'aspect, à la grande satisfaction des fidèles.

Mais en retour il fallut que les paroissiens observassent une discipline très sévère à l'église. Malheur à ceux qui prêtaient attention à l'entrée ou à la sortie des gens, ou qui ne faisaient pas usage de mouchoir en tous-

sant et en crachant. Ils recevaient un calmant très violent à prendre.

Monsieur le curé qui était musicien à ses heures, surtout quand il ne jouait pas la musique à bouche, forma un bon chœur de chant dont la renommée s'étendait bien au-delà de la tête du Long-Sault.

Après l'église ce fut le presbytère qui subit un grand ménage : la couverture fut remise à neuf en même temps que la construction d'une cuisine, les planchers et les plafonds furent peints, les fenêtres doublées et tout le reste fut mis en ordre.

Les alentours de l'église et du presbytère étaient aussi tenus en parfait ordre, et malheur aux ruminants qui s'y aventureraient !

Pour arriver à faire exécuter tous ces travaux le curé avait dû faire des appels réitérés, multiplier les corvées, donner des concerts et se dépenser de toutes manières, mais il était justement l'homme pour cela, il lui fallait de l'action.

Lorsque Mgr Duhamel passa en tournée pastorale, le 22 juin 1881, il fut heureux de constater toutes ces belles améliorations, dont il félicita le curé et les paroissiens.

Dans son acte de visite, Sa Grandeur approuvait les comptes des années précédentes et les dettes passives de la fabrique qui s'élevaient à \$554 en tout, preuve évidente qu'on avait pratiqué l'économie sur toute la ligne.

Cependant, au retour de sa visite, Monseigneur constata, par le rapport du procureur de l'évêché, que la dîme des bancs et l'argent des quêtes extraordinaires, des années 1875 et 1876, n'avaient pas été remis, tel que l'accusait le journal de la fabrique de Grenville.

C'était bien tard pour constater pareille erreur, mais mieux vaut tard que jamais. C'est pourquoi le curé Françoer fut prié de voir à ces arrérages, mais il s'en

libéra avec une lettre explicative : « Monseigneur, quant à la dîme des bancs, y disait-il, Votre Grandeur en a reçu le paiement de M. Bérubé, mon prédécesseur, le reçu inclus en fait foi. Quant aux quêtes de la Pentecôte, du Denier de St-Pierre et autres, tout a été empêché d'emblée par M. Chemin qui, vous le savez, fit des siennes à Grenville pendant ces années. Il est incontestable que ce digne abbé s'est servi, en sa faveur, de juste, du onzième commandement : « Sers-toi avant tout ». Il appert donc que ce bon monsieur Chemin, en partant de la paroisse, a pris le chemin avec sa besace chargée des dépouilles de la fabrique. Cependant ces larcins ne sont pas de nature à jeter la panique dans le monde des affaires. Les revenus de la fabrique de Grenville sont si maigres qu'une poche de gousset peut les contenir sans ajouter à l'embonpoint du voleur. Cependant, comme question de justice, il faut remettre même un sou qui ne nous appartient pas, mais, pour ma fabrique, elle n'a pas à remettre ce qu'elle n'a pas et ce qu'elle n'a jamais eu. M. Chemin seul est responsable vis-à-vis de leurs intéressés pour ces diverses sommes. »¹

A ce moment-là, il y avait déjà deux ans que M. Francœur était curé de Grenville. C'en était trop pour un homme inconstant et dont la vie demandait de l'action et de l'inédit. Il se tenait toujours en passe pour un autre poste. Le remue-ménage était son fort et quasi une seconde nature chez lui. Il demanda donc un changement. Mais, cette fois, son désir était simplement de traverser le canal en face du presbytère et de sauter les rapides pour échouer à Hawkesbury, en Ontario, qui était desservi de l'Original par voie de mission, depuis le départ de son prédécesseur. Les raisons qu'il apportait, c'est que sa paroisse avait trop d'étendue pour être bien desservie par un homme de son âge, et que d'ailleurs, c'était un cauchemar continuel d'avoir à desser-

¹ Archives d'Ottawa, lettre, 22 septembre 1882.

vir pareils gens dont la plupart ne fréquentaient pas l'église. Hawkesbury et sa population lui semblaient tout le contraire. Selon lui ce petit poste était le *nec plus ultra* de ses désirs.¹

Ces désirs furent partiellement exaucés, c'est-à-dire M. Francœur obtint son changement, quelques mois après, pour devenir curé d'Hartwell (Chénéville). Là, comme ailleurs, le bonheur fut éphémère pour ce curé toujours en marche comme les glaciers de l'Oberland.

Ce changement de curés se fit, cette fois encore, sur le dos des paroissiens de Grenville lequel était d'autant plus large que leur porte-monnaie était étroit et ne voulait pas s'ouvrir pour le soutien du prêtre. « Mon support de mes deux années de cure ne se chiffre pas à \$650 » affirmait le curé Francœur, dans son discours d'adieux. Braves fidèles de Grenville! quand donc auront-ils un prêtre qui en conscience pourra dire beaucoup de bien d'eux? Pourtant ils étaient plus qu'à date pour célébrer le cinquantenaire de leur paroisse, mais le pouvaient-ils faire sous l'avalanche de telles épithètes aussi injurieuses et de rapports toujours très défavorables? Dire que la cause principale en tout cela était le manque de fierté nationale et religieuse provenant du mélange des races et des religions, ce serait exagérer. La pauvreté et la misère y étaient pour beaucoup. Leurs élans de foi et d'amour envers le prêtre que l'on remarque ici et là dans le passé, témoignent en leur faveur.

Ces gens faisaient pitié tout de même, il leur fallait un curé, sans compter qu'un bon nombre étaient de braves citoyens et de bons chrétiens, mais en apparence ils ne formaient pas la majorité.

Pendant plus de dix années encore, la situation ne changera pas. Mais passons au successeur de M. Francœur, en attendant la preuve.

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa, lettre du 1er décembre 1882.

D.-J. HALDE (huitième Curé)

(1883 - 1884)

Le successeur de M. Francœur à Grenville fut M. l'abbé D.-J. Halde, prêtre en repos de passage à Ottawa, né à Saint-Hilaire de Rouville, le 15 juillet 1834, et ordonné à Fort Vancouver, Orégon, le 8 septembre 1863, comme sujet de ce diocèse.

Ce prêtre était relativement âgé et d'une constitution bien précaire pour occuper un poste si difficile et si pénible. Mais il était dans la dèche, comme on le dit vulgairement, et aurait accepté moins encore. Son séjour ici, qui ne fut que d'une année, ne semble pas avoir refait ses finances pas plus que sa renommée d'enfant prodigue.

Le premier acte de son administration fut d'organiser à sons de trompettes et au bruit des cymbales un grand bazar. A défaut d'une grande retraite paroissiale qui aurait fait tant de bien spirituel, surtout à ce moment-là, le nouveau curé crut pouvoir y suppléer par une œuvre purement matérielle dont les recettes devaient lui servir à l'achat d'un cheval et de voitures, afin de pouvoir, disait-il, visiter les familles qui habitaient au loin dans les montagnes, sans compter la mission de St-Remi d'Amherst qu'il devait desservir sur semaine une fois par mois. Les motifs étaient bons, mais le mal fut que ce bazar se tint dans l'église paroissiale, et au grand scandale des âmes pieuses.

Averti de ce qui se passait à Grenville en fait de râfles et de bazar, Mgr Duhamel y mit vite le holà et semonça sévèrement M. Halde qui se crut menacé de partir et écrivit au Vicaire Général:¹

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

Monsieur,

« Seriez-vous assez bon de m'écrire si c'est l'intention de l'évêque de m'envoyer du diocèse, avant l'été, car la lettre qu'il m'a écrite, le 8 octobre, et que je n'ai reçue que ce soir me le fait croire.

« Je serais dans une position très pénible, si je me trouvais maintenant sans occupation (Arch. Ott., lettre, 13 février 1884). »

Peu de temps après, M. Halde dut forcément avouer qu'il manquait \$200 dans les livres de la fabrique, et tout son ménage y passa pour les solder, puis il quitta pour passer sous d'autres cieus, laissant, malgré tout, un bon souvenir dans le cœur des paroissiens qui laissaient la question d'argent et les déficits de côté pour ne voir en leur curé que sa pauvreté et son grand dévouement. Après tout, c'était au moins une pensée charitable, sinon plus.

La veille de son départ, le 6 mai 1848, M. Halde écrivait à Mgr Routhier : « Monseigneur, je dois laisser Grenville, demain, avec la consolation de pouvoir dire que j'ai pris la paroisse dans un très mauvais état pour la laisser dans un très bon ordre. Les citoyens, même les plus anciens, ne se gênent pas de dire que jamais elle a été si bien administrée. Tout cela me console quelque peu. »

Mais, victime ou non, il lui fallut partir.

M. EDMOND DACIER (neuvième Curé)

(1884 - 1885)

Ce fut M. l'abbé Edmond Dacier qui fut appelé à remplacer M. Halde. Le nouveau curé était né à Iberville, en octobre 1852, fut ordonné à Montréal le 16 juillet 1879, et envoyé, en qualité de vicaire, à Buckingham et à St-Eugène (1881 - 1884). Il arriva à Grenville en mai 1884 pour en repartir en septembre 1885. Ce court séjour d'un an faisant pendant à celui du curé précédent.

A compter le grand nombre de curés et de desservants qui passèrent à Grenville, durant la dernière période de cinquante-cinq ans, on serait porté à croire que les évêques voulaient payer les dettes morales de cette paroisse par annuités et à fond d'amortissement, en donnant quasi annuellement un prêtre nouveau.

Avec M. Dacier, il est certain que l'annuité fut amplement payée. Ce fut un curé modèle. Avec son air mystique, ses gestes arrondis, ses manières douces et sa grande affabilité, il lui fut facile de gagner les âmes, en jetant sa bonne semence sur le terrain épineux du canton de Grenville. Ses deux seules lettres conservées dans les archives de l'évêché d'Ottawa dénotent sa sollicitude dans les affaires spirituelles et temporelles de la paroisse. La première, en date du 21 mai 1885, demande le permis de revalider trois mariages clandestins, etc. « Je constate avec beaucoup de peine, disait le curé, qu'une funeste coutume tend à prendre racine parmi les catholiques de Grenville. Beaucoup de ceux-ci semblent ne trouver aucun mal à aller se prosterner devant les ministres protestants pour y recevoir la bénédiction nuptiale. L'hiver dernier, une irlandaise et catholique faisait venir le ministre protestant chez elle pour marier sa fille avec un protestant. Hier, j'apprenais qu'un jeune commis du village, chantre à l'église

changement, mais toujours pour le plus grand bien des âmes ou pour son avancement spirituel, pensait-il sérieusement. Quoiqu'il en soit, l'évêque le rappela pour lui confier la desserte de Billing's Bridge. De là, il passa à la cure de St-Malachie de Mayo en 1887; à Fournierville en 1888; entra chez les Pères du St-Sacrement, en 1903, curé de Saint-Dominique de Luskville-Eardley, en 1913; chapelain dans différentes communautés jusqu'en 1929; aujourd'hui à sa retraite dans la communauté du P. Provost, en Europe. Demain, de retour au Canada.

HISTOIRE DE GRENVILLE

I. APPENDICE

RECENSEMENT DE 1881

<i>Populations, Familles, Maisons</i>	<i>Village</i>	<i>Canton</i>
Population totale	568	1844
Familles	93	320
Maisons occupées	87	310
Maisons inoccupées	13	20
Maisons chantiers		4
 <i>Etat civil</i>		
Hommes	289	946
Femmes	279	898
Hommes mariés	84	270
Femmes mariées	86	269
Veufs	9	24
Veuves	16	35
Enfants (masc.)	196	652
Enfants (fém.)	177	594
 <i>Populations par Cultes</i>		
Catholiques	286	758
Presbytériens	549	410
Anglicans	102	404
Méthodistes	54	99
Baptistes	30	34
 <i>Nationalités</i>		
Anglais	115	340
Français	189	439
Allemands	13	
Irlandais	179	656
Ecossais	71	410

LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE VIII

1884-1891

CHAPITRE VIII

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA JURIDICTION DE MGR DUHAMEL

(Suite)

(1884 - 1891)

SOMMAIRE. — *Résumé des œuvres diocésaines.* — *Société de colonisation.* — *Nomination de M. Sauvé à Grenville.* — *Notice biographique.* — *Le territoire assigné à la paroisse.* — *Rapport sur les missions d'Amherst et Ponsonby.* — *Respect et observance liturgiques.* — *Inventaire.* — *Pauvreté des gens.* — *Première école catholique au village.* — *Protestations.* — *Recensement.* — *Deuxième cimetière.* — *Indigence du curé.* — *Paroisse de Wendover offerte au curé.* — *Protestations significatives.* — *Rapport sur les Missions.* — *Paroisse de Curran offerte au curé.* — *Mort du curé, regrets.* — *Appendice: Recensement de 1891.*

Depuis son élévation à l'épiscopat, Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel avait touché à peu près à tout ce qui regardait la vraie organisation et la bonne administration d'un diocèse. Sa Grandeur s'était entourée de pieux et dévoués conseillers. Ses fréquentes tournées pastorales lui donnaient une bonne idée d'ensemble sur les différents besoins de son diocèse. L'institution des conférences ecclésiastiques, le 9 septembre 1878, faisait renaître le goût de l'étude chez les prêtres, forcément plongés dans l'administration temporelle et dans l'organisation intense de leur paroisse respective en formation. Dans les pays de mission où une foule de choses sont à créer, le prêtre arrive difficilement à nourrir son esprit; de là, des lacunes dans l'enseignement doctrinal et dans l'observance des cérémonies ecclésiastiques qui nous font comprendre l'utilité de ces conférences ecclésiastiques. La pieuse dévotion des Quarante-

Heures avait été établie par un mandement du 21 novembre 1879, ainsi que l'érection canonique de l'Association de la St-François de Sales dont l'objet était de favoriser les missions diocésaines. La cathédrale d'Ottawa avait reçu l'insigne honneur de passer au rang de basilique, avec tous les privilèges accordés aux basiliques mineures de Rome (19 août 1879). Plus tard, en 1882, ces avantages spirituels furent augmentés et la basilique d'Ottawa qui avait pour titulaire l'Immaculée-Conception, fut affiliée à celle de Sainte-Marie-Majeure, avec communication des indulgences, grâces et privilèges accordés par les Souverains Pontifes à la très sainte basilique patriarcale Libérium. Enfin, comme couronnement à tout cela, une nouvelle province dont Ottawa était la métropole s'était formée.

Comme on le voit le diocèse d'Ottawa avait été judicieusement organisé durant cette décade de 1874-1884. Mais il restait encore beaucoup à faire, et, entre autres choses, l'œuvre de la colonisation de la vallée d'Ottawa. Heureusement, le dévoué prélat, Mgr Duhamel, le savait et se mit à l'œuvre.

A ce moment-là, le Rév. A. Labelle, curé de Saint-Jérôme, travaillait avec un zèle, un dévouement et une persévérance au-dessus de tout éloge à coloniser une partie de cette magnifique vallée.

Mgr Duhamel apporta dans cette circonstance tout son appui au grand apôtre de la colonisation, et, afin de promouvoir cette œuvre il fonda la « Société diocésaine de Colonisation. » Son mandement du 4 mai 1884 se terminait par ces recommandations :

« Je vous envoie la constitution de la « Société de Colonisation du diocèse d'Ottawa », et des billets d'agrégation.

« En lisant la constitution, vous remarquerez l'article 8, qui donne aux curés la présidence des cercles qu'ils formeront dans leur paroisse respective et vous

verrez que toute latitude leur est laissée pour faire rentrer les contributions.

« Je fais appel à votre zèle pour former dans vos paroisses des dizaines, des vingtaines, des centaines ayant à leur tête des zélateurs et des zélatrices dont vous vous efforcerez d'entretenir la sainte ardeur pour la colonisation.

« Chacun est libre d'organiser le cercle de sa paroisse comme il le voudra, soit en formant un conseil particulier composé d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de plusieurs directeurs, soit de toute autre manière qui n'est pas contraire à la constitution de la société du diocèse. »

Les habitants du canton et de l'Augmentation de Grenville ainsi que ceux des cantons avoisinants, d'Amherst, de Ponsonby et d'Harrington entrèrent dans le mouvement grâce à la nomination si opportune de M. l'abbé Sauvé qui fut nommé curé de Grenville au début de cette période de colonisation. Ce prêtre au dévouement inlassable, joint à un grand amour du sol et à des connaissances précieuses et variées en agriculture serait devenu, lui aussi, un apôtre de la colonisation, si la santé ne lui avait pas fait défaut.

L'ABBE J.-B.-H. SAUVE (dixième Curé)

(1885 - 1891)

M. l'abbé Sauvé naquit à l'Ile Bisard le 17 mai 1851, et fut ordonné prêtre le 20 décembre 1884, à l'âge de trente-trois ans. Son glorieux séjour à Rome, en qualité de zouave pontifical lui avait fait suspendre son cours d'études. Après huit mois de vicariat, Monseigneur le nomma à la cure de Grenville avec ordre de se rendre le 12 octobre 1885.

Le nouveau curé, sous les apparences d'une forte constitution avait une santé précaire. Une forte maladie d'intestins, qui devait l'emporter six ans après, le minait déjà. Il lui aurait plutôt fallu à ce moment-là du repos. Mais, il ne le demandait point, et l'évêque de son côté avait grandement besoin de prêtres et n'avait pas à lui offrir un poste où il aurait pu refaire sa santé tout en n'arrêtant pas complètement son ministère paroissial. C'est dans ces conjectures que l'autorité lui assigna la paroisse de Grenville.

Le territoire que l'on mettait sous la juridiction de M. Sauvé était assez peuplé et vaste. Les gens des paroisses embryonnaires d'Amherst et de Ponsonby en relevaient et augmentaient d'autant les sacrifices à faire pour desservir convenablement ces localités.

Le CANTON D'AMHERST comptait déjà à ce moment-là plus de cinquante familles canadiennes-françaises venues de Montebello et des bords de la Grande-Rivière. En 1883, M. l'abbé Rémi Prud'homme, curé de St-Thomas de Lefaivre, en Ontario, était venu de la part de l'autorité religieuse, visiter plusieurs fois ces pauvres gens. Il les avait pressés de construire une chapelle et un presbytère, leur laissant à entendre que c'était le moyen le plus sûr et le plus prompt pour obtenir une desserte régulière et bien suivie, en attendant qu'ils eussent un curé permanent, ce qui ne pouvait retarder, disait-il, vu le mouvement intense de colonisation que le curé Labelle venait de stimuler. En effet, dès 1878, ce curé colonisateur avait visité le pays et déterminé l'emplacement des futures églises d'Amherst, de Ponsonby, d'Addington et d'Arundel.

Les conseils du curé Prud'homme furent goûtés et exécutés dans les deux mois qui suivirent. Lorsque Mgr Duhamel arriva en tournée pastorale à la fin du mois d'août 1883, il trouva la chapelle élevée et le presbytère en construction. Le courage de ces colons toucha vivement l'évêque, et lorsqu'ils lui demandèrent un prêtre,

au moment où il allait les laisser, il leur promit de satisfaire le plus tôt possible à leur désir.

Cependant il se passa près de trois années encore avant que l'évêque pût remplir sa promesse. Alors le service religieux ne se fit dans ce canton qu'à de rares intervalles, et les fidèles s'adressaient pour les malades au prêtre le plus voisin. C'est ainsi qu'à part M. Prud'homme dont nous avons parlé, le Rév. Père J. Raynel, jésuite de la résidence de Labelle, desservit cette mission en 1883, et le Rév. M. D.-J. Halde, curé de Grenville, signa divers actes du 8 mai 1883 au 28 juillet 1884. Son successeur, M. Sauvé y signa aussi plusieurs actes jusqu'en juin 1886.

Le 17 juillet 1886, Mgr Duhamel, heureux de pouvoir remplir sa promesse, envoya à St-Remi d'Amherst un premier curé résident, dans la personne de M. Wuilfranc Saint-Laurent, prêtre du diocèse de Rimouski. De ce fait, M. Sauvé, de Grenville, se trouvait donc déchargé de cette pénible mission.

LE CANTON DE PONSONBY comptait à cette date une trentaine de familles catholiques. Son histoire jusqu'aux environs de 1905 est celle d'Amherst.

Lorsque Mgr Duhamel, au mois d'août 1883, y fit sa première visite, il trouva une chapelle minuscule, élevée sur un terrain donné par un nommé Boileau, au bord du ruisseau Maskinongé.

Les prêtres qui desservirent cette mission, désignée sous le vocable de Sainte-Valérie de Ponsonby, furent les mêmes qu'à Amherst. Aujourd'hui, il y a un curé résident, mais le nombre des familles n'a pas augmenté sensiblement, de même que pour le canton d'Amherst où peu de gens vivent du produit de leur terre. La plupart ici font vivre leur terre en allant en chantier ou en service.

Voilà le vaste territoire qui tombait sous la juridiction et l'administration de M. Sauvé qui sut le coloniser tout en l'évangélisant, non pas à la manière du grand apôtre de la colonisation, M. le curé Labelle, mais en se dévouant corps et âme pour ses paroissiens, comme le font les curés en général.

Ce prêtre, fidèle à l'ordre formel reçu de son évêque, sema dans sa paroisse comme dans ses missions des idées pratiques de colonisation lesquelles devaient germer et se développer avec le temps. Son cahier d'annonces en est rempli. Et des paroles, il passa à l'action.

Coloniser, c'est venir en aide aux intérêts des familles pauvres qui ne possèdent rien; c'est une énergique propagande entreprise pour s'emparer des terres incultes et les exploiter le plus vite possible; c'est de voir à faire ouvrir des chemins là où il en faut, et à l'entretien de ceux qui existent. (Le gouvernement et la législation du pays réparent noblement sur ce point depuis quelques années la négligence d'une autre époque.)

Coloniser, c'est assurer la conservation de notre nationalité; c'est réformer les mœurs, agrandir le règne de la civilisation et faire bénéficier le pays de ses travaux...

Or, telle fut la grande préoccupation du curé Sauvé pendant son trop court séjour à Grenville. Toujours il soutint énergiquement cette sainte cause de la colonisation.

* * *

Les premières visites de M. Sauvé dans ses missions d'Amherst et de Ponsonby lui furent particulièrement pénibles, vu la grande distance à parcourir d'environ quatre-vingt milles pour l'aller et le retour, et par des chemins et des sentiers à peine battus. Pour comble de malheur l'épidémie de la petite vérole sévissait dans la

plupart des familles de l'endroit à ce moment-là, ce qui obligeait le missionnaire à y passer plus de temps.

La reconnaissance des gens de ces missions ne se traduit pas en argent sonnante, si on en juge par cette lettre :¹

Grenville, 22 février 1886.

Monseigneur,

Voilà où j'en suis rendu avec Ponsonby et Amherst. Dès le mois de novembre, je leur ai demandé \$200 en tout pour les desservir une fois par mois. J'y suis retourné en janvier, mais les choses en étaient au même point. Alors j'ai dressé des listes de souscriptions au montant de \$75 pour chaque mission, m'entendant avec des personnes responsables de l'endroit pour charger à chacun sa quote-part, aussi charitablement que faire se peut. Je leur ai dit alors que, sur réception de ces listes bien et dûment signées, je continuerais la desserte des deux missions. Mais voilà qu'on me répond que cette somme est au-dessus de la portée des bourses, etc.

Pour tout vous dire, Monseigneur, il y a mauvaise volonté chez ces gens qui pourraient payer beaucoup plus pour defrayer au moins les frais de transport et autres dépenses obligatoires que ces dessertes exigent. Ces gens sont pauvres, il est vrai, mais ils trouvent le tour et les moyens de faire vivre plusieurs cabarets et autres maisons du même genre, pour mieux oublier leur presbytère et leur chapelle.¹

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

¹ Archives, Ottawa.

Mgr Duhamel qui savait parfaitement bien que les curés de Grenville devaient forcément vivre dans la plus grande pauvreté et très péniblement, décida de ne plus leur imposer la pénible desserte de ces deux missions d'Amherst et de Ponsonby, au grand contentement de M. Sauvé, qui continua cependant à les visiter jusqu'en septembre suivant. Et, sur la demande de son évêque, il laissa sur ces deux missions un rapport très détaillé que je crois devoir citer ici, vu son importance:

RAPPORT SUR LES MISSIONS DE PONSONBY ET D'AMHERST

Grenville, 15 décembre 1885.

A Sa Grandeur Mgr J.-T. Duhamel,

Evêque d'Ottawa.

Monseigneur,

Samedi dernier, j'arrivais de Ponsonby et d'Amherst, où j'ai été donner une mission de quatre jours. Comme Votre Grandeur m'a manifesté le désir d'avoir un rapport détaillé de ce voyage, je m'empresse de vous soumettre aujourd'hui les quelques notes que j'ai pu recueillir sur les lieux.

On arrive à Ponsonby par le beau chemin de la Rouge, qui se bifurque à quinze milles de Grenville et se rejoint à quarante-sept milles; j'ai trouvé ce chemin bien peu accidenté, vu la position qu'il occupe, au milieu de la chaîne des Laurentides. Il est tracé en partie sur le sable et est bien entretenu; les cours d'eau qui le traversent sont recouverts de ponts qui feraient

honneur à beaucoup de vieilles municipalités. Les deux tiers du terrain de Ponsonby sont aptes à la culture; le reste est occupé par des lacs et des montagnes; celles-ci sont recouvertes de bois de construction et de belles sucreries, et elles sont en grande partie utilisées comme pâturages; les lacs abondent en poissons de toutes sortes, et les fils de St-Hubert peuvent trouver dans la forêt du gibier en assez grande quantité pour alimenter une grande ville. Aussi Ponsonby, aussi bien qu'Amherst, sont-ils le rendez-vous favori des sportmen de Montréal et des environs.

Le sol de Ponsonby est composé de trois sortes de terre: de la terre grise, propre à la culture des grains; de la terre jaune où poussent très bien les grains légers; enfin du sable d'une qualité supérieure. Ponsonby possède son conseil municipal et ses municipalités scolaires; deux belles écoles situées l'une près de la chapelle et l'autre à quatre milles de là, sont placées de manière à subvenir aux besoins d'éducation de tous les colons.

Des chemins verbalisés et bien entretenus, au nombre de dix, traversent le canton de l'est à l'ouest; il y a aussi le chemin de colonisation qui le traverse du nord au sud. Une jolie chapelle, où un missionnaire se rend tous les mois, bâtie agréablement sur les bords de la Maskinongé, semble attendre un village florissant. A deux arpents de la chapelle, de magnifiques pouvoirs d'eau sont en voie d'exploitation; on se propose d'y bâtir des moulins à scie et à farine. Par tout le canton de grandes et commodes résidences ont remplacé le « chantier primitif ».

Quarante-cinq familles catholiques et vingt-six protestantes sont déjà établies sur les terres de ce canton, sans compter une quinzaine de fils de cultivateurs qui ont acheté et défrichent des lots différents de ceux occupés par leurs parents. Une vingtaine d'autres familles font travailler leurs lots, en attendant qu'elles

viennent y prendre résidence; et cependant il y a encore place pour cinquante colons.

A Ponsonby, la terre se fait très aisément, et ne demande aucun système de « drainage », vu les accidents de terrain et les cours d'eau qui le traversent. Somme toute, le canton de Ponsonby est appelé à être bientôt une paroisse florissante. Ce qu'il y a aussi de très avantageux pour les colons, c'est qu'il y a des chantiers à proximité, où les cultivateurs peuvent trouver de l'ouvrage l'hiver, sans s'éloigner de leur famille.

AMHERST

En suivant toujours le même grand chemin de colonisation, on arrive au riant canton d'Amherst. Je dis riant, car le chemin suit une vallée longue et fertile, encadrée de montagnes bien boisées; si bien boisées qu'on s'apitoie sur le sort de ses érables, ormes, merisiers, etc., plusieurs fois séculaires, qui sont voués à l'incendie et à la destruction! Que de richesses anéanties par le feu destructeur du colon! Et cependant, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire! quel malheur qu'un chemin de fer ne vienne pas à passer un jour à proximité de ces endroits, afin d'amener dans nos grandes villes ces inépuisables trésors de nos forêts.

Le Maskinongé que suit ce chemin, vient offrir aux colons ses eaux pures et une voie facile de communications. Après avoir fait trois milles au milieu de cette vallée fertile on débouche tout à coup sur un immense plateau, site inévitable du futur village. On aperçoit déjà la chapelle et trois habitations qui l'entourent. Tout auprès de la chapelle, à un arpent à peine, le joli petit lac aux Rats Musqués vient donner un charme de plus à cet endroit; ses eaux tranquilles et profondes cachent quantité de poissons.

A voir les spacieuses demeures qui ont remplacé les cabanes primitives, on dirait Amherst vieux de cinquante ans, et cependant le plus ancien habitant de l'endroit n'occupe sa terre que depuis dix ans.

Amherst possède deux municipalités scolaires, et déjà deux écoles sont en voie de construction immédiate; la chapelle a servi d'école jusqu'à aujourd'hui. Mais dans ce canton pas de Conseil municipal, et grâce à Dieu, les choses n'en vont pas plus mal; on y vit en famille; chacun, sans se faire tirer l'oreille, fait sa part de travaux publics.

Faut-il bâtir une école? Les uns vont couper le bois dans la forêt, les autres l'équarrissent; ceux-ci font le bois de plancher, ceux-là fournissent les bardeaux; les plus habiles unissent ces matériaux et l'école est bâtie. S'agit-il de faire un ouvrage qui réclame l'aide d'ouvriers particuliers? Aussitôt on s'assemble, on calcule, chacun paie sa quote-part et l'ouvrage se fait.

Quant au sol d'Amherst, il est à peu près le même que celui de Ponsonby. Au train qu'on y va, Amherst sera avant longtemps un centre actif et important.

Ce qui m'a étonné le plus dans ces deux cantons, ça été de voir le bien-aise qui règne dans toutes les familles. Beaucoup s'imaginent qu'il n'y a dans le « nord » que de la « galette », mais nous avons visité une dizaine de familles, et toujours on nous a servi du bon pain, de la bonne viande, du thé, du sucre, enfin tout ce qu'on peut rencontrer dans un village. Bien souvent, le chevreuil, la perdrix, le canard sauvage, ces mets recherchés dans nos villes, font partie de la cuisine des colons de ces cantons.

Beaucoup d'habitants font un véritable trafic de la chasse et de la pêche, ce qui leur rapporte un joli profit. Je pense donc, Monseigneur, que Ponsonby et Amherst offrent aux colons industriels des avantages exceptionnels; avec cela qu'aujourd'hui ces deux can-

tons sont tout à fait ouverts et offrent aux voyageurs de bons chemins et des voies de communications faciles.

Vous priant, Monseigneur, de vouloir bien accepter ces notes dans toute leur imperfection (imperfection de style, j'entends, car elles reflètent rigoureusement l'opinion que je me suis formée de ces cantons après les avoir étudiés autant que faire se peut, dans un voyage de quatre jours).

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

J.-B.-H. Sauvé, Ptre.

* * *

Nous venons de voir quelques-unes des œuvres de M. Sauvé, comme missionnaire. Voici maintenant quelques unes de ses œuvres, comme curé de Grenville, lesquelles sont marquées au coin de la ferveur et du dévouement.

M. Sauvé arriva dans sa paroisse, féru des rubriques et des coutumes de l'Eglise, et toujours il se montra soucieux d'en faire observer les règles. Comme s'il eût craint de mettre les premières en oubli, il les avait transcrites en substance et soigneusement dans le livre des annonces, afin qu'il en eût plus souvent la pensée. On y voit aussi que ses premières instructions portèrent sur la liturgie. Ces leçons si salutaires devaient intéresser beaucoup les fidèles qui en avaient grandement besoin et les recevaient sous une forme pratique. Ce curé n'était pas éloquent mais il savait intéresser son auditoire, tant il mettait d'âme et de cœur dans ses enseignements. « Mes frères, disait-il avant de commencer ses instructions liturgiques, si vous voulez sauvegarder l'intégrité et la beauté du culte extérieur, à vous

alors de prêter une oreille attentive aux explications que je vais chercher à vous donner avec toute la foi et la piété dont je suis capable, sachant qu'elles touchent de bien près à la vie chrétienne et au salut des âmes. »

Comme conclusion pratique à ces salutaires instructions, il va sans dire que les cérémonies religieuses se faisaient toujours dans l'ordre et la piété. Les enfants de chœur, les membres de la chorale et les assistants aux offices religieux comprirent, plus que jamais, que l'église était le temple de Dieu et non pas une maison de désordres; qu'elle était une maison de prière où les vendeurs du temple n'avaient pas leur place.

Toujours animé de l'esprit liturgique, ce pasteur voulut que rien ne manquât du nécessaire aux offices du culte, et vit à se procurer tous les ornements d'église, les vases sacrés et la lingerie qui manquaient. L'inventaire qu'il en fit et dont il dressa une liste présentée à l'évêque, à la fin de novembre 1885, témoignait de sa sollicitude à ce sujet.

Mais si rien du nécessaire ne manquait à l'église, ce n'était pas ainsi au presbytère, si on en juge par la liste des objets inventoriés qui faisait suite à celle des objets du culte. Cette liste vaut d'être citée comme spécimen de pauvreté. Elle montre l'absence totale de luxe chez M. Sauvé:

Liste des principaux objets du presbytère

Cave. — 1 fût de vin pour la messe, 1 baril de lard, etc.

Cuisine. — 3 chaises, ustensiles de cuisine, 1 poêle, 1 marmite en fer, 1 lavabo, 2 lampes sans brûleur, 2 seaux, 1 table, 1 service de table, 1 balai et autres objets sans importance.

Parloir. — 1 table, avec 4 rayons de bibliothèque, 3 chaises, 1 banc.

Fumoir. — 1 table, 5 chaises, un semblant de bibliothèque.

Réfectoire. — 2 tables, 6 chaises, 1 buffet.

Corridor. — 1 poêle, 1 vieux prélat, 1 image de saint Patrice.

Dortoir. — 1 couchette en fer et 3 en bois, 3 miroirs, 4 chaises, 1 matelas en laine et trois matelas en paille, 4 bassins avec pots en granit et en zinc, etc.

Le tout, selon l'estimation de M. le curé, pouvait valoir environ \$125. Mais, comme en pareil inventaire on est porté à majorer les prix, il serait mieux peut-être de réduire ce montant à \$120.

L'ameublement du presbytère évidemment ne comportait pas de style empire ni de Chesterfield. Avec un tel ménage on pouvait se dispenser d'avoir deux servantes et de la grande visite. Tout de même, le curé savait recevoir dignement et aimablement son évêque et ses confrères qui tous l'avaient en haute estime.

Le fait d'être déchargé de ses lointaines et pénibles missions de St-Remi d'Amherst et de Ste-Valérie de Ponsonby permit à M. Sauvé de s'occuper davantage des œuvres paroissiales de Grenville. Les unes étaient à créer et les autres à surveiller. A cette époque, tout marchait péniblement dans la paroisse en fait de spiritualité. La foi semblait plutôt diminuer. Le manque d'écoles catholiques et les relations fréquentes avec les protestants qui, bien qu'inférieurs en nombre, tenaient toujours la haute main sur l'élément français, paralysaient les œuvres catholiques comme les œuvres nationales. Heureusement, le nouveau curé allait comprendre parfaitement la situation et remédier au mal en autant qu'il était possible de le faire.

M. Sauvé comprit d'abord que le temps était plus que venu pour les catholiques du village de Grenville d'avoir leur propre école au lieu de s'en priver pour pouvoir maintenir en opération une école sectaire. Depuis au moins un quart de siècle le nombre des catholiques avait varié entre deux cent vingt-cinq à trois cents âmes et l'avait toujours remporté sur celui des protestants, cependant tous se croyaient justifiés en tenant une école purement et simplement anglaise et protestante dans la localité. Sans doute celle-ci avait ses portes largement ouvertes aux enfants catholiques, mais ceci ne faisait qu'empirer la situation et ajouter au danger de perdre leur foi et celui de perdre leur langue. Rien d'étonnant si l'esprit religieux et national était anémié. C'est ce que désirait la partie adverse.

Tout ce que nous venons de dire explique grandement le barrême religieux et national de toute la génération catholique, française ou non, dans la paroisse de Grenville à cette époque.

Disons cependant que les enfants catholiques de la campagne furent plus favorisés sous le rapport scolaire. Ceux de la partie est pouvaient fréquenter et fréquentaient, pour la plupart, la petite école de la paroisse voisine, Chatham. Les enfants de la Baie avaient aussi leur école ouverte en 1872, grâce à la forte poussée du curé Mancip.

Cette triste situation scolaire ne pouvait pas durer indéfiniment. M. Sauvé décida de la faire cesser à tout prix et sans plus tarder. Secondé par ses villageois bien pensants, il mena la chose non pas à grand train, mais à fond de train, et gagna son point en passant à travers toutes les difficultés.

Les protestants, naturellement, lui suscitérent nombre d'obstacles futiles qui ne faisaient que confirmer la nécessité de l'entreprise. Les catholiques pâteux et tièdes ne bougèrent point selon leur habitude. Ils res-

taient les catholiques « à gros grain » qui ne voient le salut de leurs enfants que dans la connaissance de l'anglais. Pour eux, le curé péchait par excès de patriotisme, par fanatisme, etc., etc.

Mais tout ce beau tapage, des derniers aux premiers, ne tenait pas devant la fermeté du saint et patriote curé qui ne reculait jamais en face du devoir. Ce n'est pas à un soldat du Pape qu'on pouvait en imposer ainsi. Répondant, un dimanche, en chaire, à ceux qui l'accusaient de fanatisme et de travailler contre l'avenir des enfants, il disait : « Je ne sache pas que la connaissance de l'anglais soit un remède à tous les maux et procure la richesse et la vie heureuse et facile. Et, comment arriverai-je à le savoir, quand je me vois en face de paroissiens qui parlent tous l'anglais et qui crèvent presque de faim, pour la plupart. En attendant, tout ce que je vous demande, mes frères, c'est de ne pas trop dénaturer le sens des paroles que je dis en chaire ou ailleurs. Sachez bien que je n'ai jamais prétendu dire qu'il faut rejeter complètement l'anglais mais simplement qu'il faut s'unir et s'abstenir de commerce avec eux, pour les écoles comme en religion autant que c'est possible, mais tout cela sans montrer d'animosité ou de fanatisme. »¹

Pendant les préliminaires et le temps de la construction de l'école, les réunions des commissaires se tinrent au presbytère sous l'œil attentif du curé qui voulait en finir au plus vite avec cette question. Aussi, dès le premier dimanche de septembre 1886, celui-ci pouvait annoncer en chaire l'ouverture des classes, pour le mardi suivant. Le matin même de l'ouverture, fut chantée une messe d'action de grâces pour le succès de l'entreprise. Tous les parents catholiques furent convoqués à cette messe, et suppliés d'envoyer leurs enfants à la nouvelle école.

¹ Livre des annonces, août 1886.

Malheureusement trop de parents restèrent sourds à l'appel et envoyèrent comme par le passé leurs enfants à l'école protestante. Le curé en appela alors au jugement de l'évêque dont la décision fut prompte et décisive: tous les parents catholiques, qui, sans la permission de l'évêque, envoyaient leurs enfants aux écoles protestantes, devaient être privés des sacrements. D'aucuns, malgré ces menaces formelles, suivirent leur pauvre volonté.

* * *

Depuis son arrivée à Grenville, M. Sauvé s'était donc livré à un travail intense pour l'organisation de sa paroisse, en cherchant à combler les lacunes scolaires et à pourvoir son église du nécessaire au service du culte divin, sans compter ses longues absences pour les missions, son travail pour promouvoir l'œuvre de la colonisation. Tout cela s'était fait au milieu d'une belle et bonne direction spirituelle des âmes. Entre temps il avait établi l'œuvre de la St-François de Sales et celle de la congrégation des Dames de Sainte-Anne; fait prêcher une grande retraite paroissiale par le Rév. Père Donnelly, O. M. I., et préparé les enfants à la confirmation pour la visite de l'évêque qui eut lieu en 1887.

Maintenant le temps lui était donné de faire la visite de la paroisse, de lier connaissance avec tout son monde et de compiler un recensement minutieux, toute chose qui donne une bonne idée d'ensemble sur les besoins d'une paroisse. Cette fois encore ce curé dévoué montra cet esprit d'ordre qui tenait à son caractère. Son livre des âmes tenu, lors de son passage, et ses observations judicieuses sur les paroissiens, en font foi.

Voici le tableau d'ensemble de la visite pour 1886:

RECAPITULATION

(1886 - 1887)

1°	Le Village	46	141	79	14	13	19	\$114.
2°	La Baie	44	145	98	22	5	17	55.
3°	Le Calumet	18	49	34	8	3	7	38.
4°	1ère Conces.	12	31	17	8	1	3	21.
5°	2ème Conces.	15	49	32	11	1	3	34.
6°	3ème Conces.	18	59	32	10	3	5	23.
7°	4ème Conces.	18	47	28	9	6	3	6.
8°	5ème Conces.	6	22	16	4	1	1	4.
9°	Lowe's Settm.	8	27	23	6	1	1	24.
10°	Connaught Sett.	9	23	19	7	2	0	19.
11°	Garland Sett.	7	20	11	6	1	0	14.
12°	La Rouge	14	44	10	11	2	1	23.
13°	Harrington	5	16	28	5	0	0	12.
14°	Pte-au-Chéene	19	67	30	13	4	2	61.
		239	740	457	134	43	62	\$348.

Le livre des âmes renfermait aussi tous les noms des membres de chaque famille, leur âge respectif, leur nationalité et le lieu de naissance.

* * *

Dans sa visite paroissiale, M. le curé avait constaté chez les gens un désir général de changer l'emplacement du cimetière. Ce n'était pas sans besoin, le premier cimetière ne suffisait plus aux besoins de la paroisse.

L'idée allait parfaitement au curé qui trouvait à ce moment-là une occasion exceptionnelle d'acheter un terrain d'environ 68 acres et au coût de \$800, d'un nommé Henniforth. Ce terrain était situé à environ deux milles de l'église et à l'endroit où se trouve le cimetière actuel. Une partie était propice à un cimetière et l'autre à la culture. Les morts et les vivants pouvaient donc en bénéficier.

Mgr Duhamel permit bien volontiers cet achat de terrain, mais en spécifiant que les revenus seraient pour la fabrique. Les curés de Grenville devaient se contenter du privilège des morts, celui de s'y faire enterrer. Enfin Sa Grandeur demanda un plan qui indiquerait le champ des morts et celui qui servirait à la culture. Ce plan lui fut fourni avec les explications suivantes :

1° D'abord, depuis la ligne de la concession jusqu'au haut de la montagne, il y a 50 acres plus ou moins, savoir : un mille de haut sur 438 pieds de large.

2° De la ligne de concession à la rivière Ottawa, il y a une superficie de 18 acres, s'étendant sur une largeur de 876 pieds et sur une longueur variée par les détours de la rivière, mais tout ce lot est fortement baigné par la crue des eaux, au printemps.

3° Chaque côté du chemin il y a deux beaux lopins de terre dont la surface est très plane. Le côté nord devra être choisi de préférence pour l'emplacement du cimetière, vu qu'il est sablonneux, tandis que le côté sud est argileux et assez propice à la culture.

4° Le terrain du cimetière sera borné, au nord, par le chemin de fer du Pacifique canadien, et, au sud, par le chemin du Roi ; sa largeur sera de 400 pieds, laissant 38 pieds pour y mettre la maison du gardien, plus tard, et en plus un passage pour aller jusqu'à la montagne pour le transport du bois de l'église.

5° Le cimetière aurait alors 400 pieds sur chacune de ses faces, avec facilité de l'agrandir, si jamais le besoin s'en faisait sentir. Il sera à 12 pieds du chemin du roi, afin de permettre une entrée facile aux voitures. Une grande croix en bois était plantée au centre, sur un petit monticule, etc.

Ce cimetière, qui est fort convenable et rempli de beaux monuments sert encore aujourd'hui aux inhumations des gens de Grenville, du Calumet et de la Pointe-au-Chêne. L'exhumation des corps de l'ancien cimetière

se fit en août 1888, on les inhuma dans le cimetière nouveau.

Au printemps de 1887, pour faire face aux dépenses encourues par l'achat du terrain de cimetière, la fabrique vendit un petit four à chaux et à briques qu'elle possédait depuis dix ans et qui n'avait pratiquement jamais servi; elle loua, en même temps, aux nouveaux acquéreurs, les trois frères Gaudry, une petite maison où fut transporté le fourneau. Ce changement débarassa la place de l'église d'un amas de pierres et de briques qui obstruait la vue et ne rapportait rien. La vente au contraire rapporta dix piastres — ce qui n'était pas exorbitant pour un haut fourneau — et le loyer rapporta douze piastres annuellement. Mais malheureusement les affaires allèrent mal, et ce fut une faillite, tant pour la fabrique, qui perdit matériaux et loyer, que pour les frères Gaudry dont la compagnie était trop limitée.

* * *

Avec tout ce brassage d'affaires la paroisse cependant ne s'enrichissait point, au contraire elle déclinait, si on en juge par les revenus de la fabrique et ceux du curé naturellement. Ce dernier manquait même du nécessaire, malgré qu'il avait près de 250 familles à sa solde. De là, cette lettre de délicates lamentations du curé à son évêque:¹

Grenville, 1^{er} novembre 1887.

Monseigneur,

« Il me faut aujourd'hui aborder une question qu'il m'est bien pénible de toucher; c'est la question du support. Je n'ai pas assez ici pour vivre; et, afin de mieux faire voir à Votre Grandeur le triste état dans lequel

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

sont mes finances, je lui exposerai le résumé de tout ce que je dois présentement, tout en n'ayant pas un sou pour faire face à mes dettes que je dois pourtant payer avant longtemps, si je ne veux pas m'exposer à des poursuites légales.

« Cette année, le casuel a été presque rien : 45 baptêmes dont plusieurs non payés ; 6 mariages dont deux pas payés, et 17 enterrements. Et, voici maintenant ma position, sans qu'il y ait eu de ma part de dettes extravagantes, du moins je le crois :

Dette aux Sœurs pour soutane et habits	\$28.00
— à Hudon, Hébert & Cie pour épiceries . .	25.00
— à Létourneux, Fils & Cie pour ferronn.	7.93
— à M. Laurier pour marchandises sèches	22.25
— à Cadieux et Dérome, livres, chapelets	23.17
— à Louis Joubert & Cie, pour chaussures	4.50
— à Henri Villeneuve, une voiture	20.00
— à John Howard, marchandise générale	35.00
— à James Burns, pour les viandes	26.00
— à Oetna Life Insurance Co., police \$1000	42.00
— Owens & Sons Co., marchandise générale	16.00
Autres dettes contractées	20.00
	<hr/>
Total	\$270.00

« Voilà, Monseigneur ce que je dois, et comme je l'ai déjà dit à Votre Grandeur, pas un sou pour payer cela. Le support de cette année qui s'élève à \$365 est déjà parti.

« Je comprends que Votre Grandeur n'est pas pour payer mes dettes. Cependant, si au lieu de louer cette terre que nous venons d'acheter, au profit de la fabrique, celle-ci était à mon profit, je pourrais me mettre quelque chose de plus sous la dent ; et si aussi je pouvais m'approprier les quêtes du dimanche, ce serait un moyen de m'aider davantage, quoique le tout, en fait de revenus quelconques ne me donnerait pas encore,

loin de là, la somme de \$600 à laquelle je devrais avoir droit.

« Cependant que Votre Grandeur ne s'imagine pas que je veux lui en imposer en fait de revenus; bien loin de moi une telle pensée, et surtout une telle action. Ah! Dieu merci, je ne suis pas de ceux qui adorent le veau d'or. Que je vive pauvrement, mais convenablement, et je serai satisfait.

J.-B.-H. Sauvé, Prêtre.

Ce cri de détresse venant d'un prêtre, qui avait toujours pratiqué l'économie par vertu, toucha profondément le cœur de Mgr Duhamel. Quelque temps après, le curé indigent recevait de Sa Grandeur une gratification de \$100, et, au printemps suivant, la cure de Wendover lui était offerte.

L'annonce en chaire du départ du curé fut comme un coup de foudre pour les paroissiens qui l'avaient en haute estime. Aussitôt on protesta vivement. Une liste de souscriptions de \$200 fut prélevée pour libérer M. Sauvé de ses dettes, enfin on fit tant, que le changement n'eut pas lieu.

M. Sauvé, de son côté, avait fini par se laisser gagner. Il supplia à son tour l'évêque de le laisser à Grenville. « Mon changement, écrivait-il, sera la cause de nouveaux troubles dans la paroisse. Après tout, mes gens ont meilleur cœur que bonne bourse; la leçon leur sera salutaire. Quant à moi, je sais que j'aurais l'aisance et la vie facile à Wendover, mais à quoi bon l'excès de vie, du moment qu'on ne meurt pas? Et, il ajoutait: M. l'abbé Joseph Pilon est ici, et il me dit qu'il est tout à fait indifférent pour lui de rester ici ou d'aller ailleurs. Tout ce qu'il demande, c'est de sortir de la Blanche (Perkinsmill). »¹

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

Grenville garda donc son curé qui continua à se dévouer comme toujours. L'année 1889 fut en partie prise pour les réparations de l'église et du presbytère. Ces édifices avaient été construits tellement à la hâte qu'il fallait les restaurer souvent pour les tenir en bon ordre. Ainsi le clocher de l'église, qui balançait plus vite que la petite cloche en branle pour l'annonce des baptêmes, fut solidé de la bonne façon. Les bardeaux de la toiture des deux édifices durent en rabattre et prendre leur place respective. Un perron en pierre et fait par corvées orna la façade de l'église qui manquait de péristyle. Le cimetière fut entouré d'une clôture en pieux et en piquets de cèdre. Enfin les alentours de tous les édifices de la fabrique annonçaient l'ordre et la propreté.

En même temps le curé avait l'œil grandement ouvert sur les besoins spirituels de la paroisse. Les écrits qu'il a laissés à ce sujet en sont la preuve. Voici, en substance et comme exemple, son « rapport » sur les différents endroits de Grenville où il allait de temps en temps dire la messe.

RAPPORT

1° *A Connaught Settlement.* — Je m'y rends à peu près tous les deux mois. Population, 9 familles. Onze milles de l'église de Grenville. Les gens ne viennent jamais à la messe paroissiale. Deux familles sont négligentes plus que les autres. Tous ont de bons chevaux et sont à l'aise.

2° *A Pointe-au-Chêne.* — Je m'y rends comme à Connaught, tous les deux mois, à 9 milles de l'église de Grenville, beaux chemins et chemin de fer. Il y a là 24 familles, elles ne viennent presque jamais à la messe. En général, il y a une très grande négligence spirituelle dans cette mission.

3° *Aux limites de Grenville.* — Là, je dis la messe chez M. Calixte Deslauriers, environ cinq ou six fois par année. C'est à 19 milles de l'église de Grenville. Sur les 9 familles qui y résident, trois sont très négligentes. Je leur ai parlé de la chapelle qu'ils vous avaient promis de bâtir, Monseigneur, mais ils m'ont répondu qu'ils étaient trop pauvres pour remplir leur promesse. Ils ont raison, je crois. D'ailleurs les dépenses retomberaient sur trois familles seulement.

4° *Harrington.* — Je dis la messe, là, cinq fois par année. Il y a six familles dont deux ne viennent jamais à la messe. La distance de l'église de Grenville est de 22 milles, et à 4 milles de chez M. Deslauriers. Je pense que cette mission pourrait être abolie sans aucun inconvénient, c'est-à-dire qu'il n'y aurait que la mère Milway qui ne pourrait pas assister à la mission commodément. On pourrait alors réunir les deux missions ensemble.

Enfin, Monseigneur, je profite de l'occasion pour renouveler la demande de dire la sainte messe :

- 1° Chez Michaël, à Connaught ;
- 2° Chez James Milway, à Harrington ;
- 3° Chez Calixte Deslauriers, aux limites de Grenville ;
- 4° Chez Alexander Cameron, à la Pte-au-Chêne ;

Je dois aussi faire remarquer à Votre Grandeur que Calumet semble prendre de l'importance. MM. Baptist & Dean y ont bâti une scierie qui emploiera environ cent cinquante hommes, au printemps prochain. Ça nous aidera peut-être à pouvoir localiser plus aisément l'endroit des missions. Il y a déjà 14 maisons nouvelles. Et, tous les ans, s'il faut en croire le représentant de la compagnie, on agrandira le cercle des affaires. » (Arch., Ott.)

Grenville, 7 février, 1887.

J.-B.-H. Sauvé, Prêtre.

Mgr Duhamel qui observait tout le dévouement et le savoir-faire de M. Sauvé songea de nouveau à le récompenser en lui offrant l'importante cure de Curran. Mais, cette fois encore, comme lors de la nomination à la cure de Wendover, deux ans et demi auparavant, ce fut une protestation en règle des paroissiens contre le départ de leur curé. Les malheureux, ils avaient déjà mis en oubli leurs promesses de faire vivre leur curé aussi bien que les gens de Wendover auraient pu le faire, mais, ils allaient se reprendre en face du nouveau danger de perdre leur pasteur. Par un *motu proprio*, ils décidèrent d'augmenter la dîme de \$100 par année. Enfin, ils firent tant et si bien qu'ils gagnèrent leur point.

Malheureusement, les paroissiens allaient perdre quelques mois après leur pasteur bien aimé. Cette fois-ci, c'était la mort qui l'enlevait à leur affection; c'était le sacrifice qui s'imposait à leur foi. M. Sauvé sentant sa fin venir se fit transporter à l'hôpital de Notre-Dame, à Montréal, le 22 juin 1890, où il mourut trois jours après.

Son neveu, M. l'abbé J.-U. Leclerc, curé de St-Joseph de Montréal, fit à Mgr Duhamel le récit suivant au sujet de la mort de son oncle. Après avoir remercié Sa Grandeur de ses vives sympathies, il ajoutait:¹ « M. Sauvé est mort avec un courage tel que j'en ai encore jamais rencontré dans toute ma vie de prêtre. Il m'a merveilleusement étonné par sa sublime résignation. Ce pauvre enfant m'a dit qu'il souffrait depuis bien longtemps, mais que le mal devenait affreux depuis quelques semaines. Aussi, quand à la fin de la messe, le dimanche (21 juin), il fut saisi de douleurs violentes aux intestins, il comprit que c'était la fin. Rendu à Montréal, le mardi, il me fit téléphoner de l'hôpital Notre-Dame, et m'ayant fait ses confidences, il me

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

demanda de lui envoyer un confesseur pour le préparer à mourir. Depuis lors, il se prépara avec une force d'âme admirable à faire le grand voyage. « Autant vaut mourir maintenant que plus tard, me dit-il. C'est la volonté du bon Dieu, et je suis content de m'y soumettre. »

« Monseigneur, je n'ai jamais vu de démonstration d'attachement aussi sensible que celle dont j'ai été témoin de la part des paroissiens de Grenville; et tous les prêtres présents avouaient n'avoir jamais rien vu de semblable. M. le Grand Vicaire pourra vous donner des détails complets, il a été, comme tous les assistants, témoin très attendri. »

La vacance de la cure dura trois mois.

II. APPENDICE

RECENSEMENT DE 1891

<i>Population, familles, maisons</i>	<i>Canton village</i>	
Population totale	2183	502
Familles	364	94
Maisons occupées	363	94
Maisons inhabitées		8
Maisons en construction		7
 <i>Etat civil</i>		
Hommes	1099	245
Femmes	1084	257
Hommes mariés	330	74
Femmes mariées	332	74
Veufs	22	8
Veuves	45	15
Enfants (masc.)	747	163
Enfants (fém.)	707	168
 <i>Nationalités</i>		
Canadiens français	726	174
Autres	1457	328
 <i>Religions</i>		
Eglise d'Angleterre	306	118
Catholiques	955	277
Presbytériens	579	69
Méthodistes	226	23
Baptistes	108	15
Inconnus	9	
 <i>Produits (terres)</i>		
Acres en blé	229	4
Boisseaux de blé	2628	55
Acres en orge	18	3

Boisseaux d'orge	264	30
Acres en avoine, etc.	3337	105
Boisseaux d'avoine	53185	2410
— de pois	1832	80
— de sarrazin	2787	176
— de fèves et maïs	2437	111
Acres en patates	313	18
Boisseaux de patates	34692	2215
Acres de navets	2	
Acres de foin	5745	214

Animaux et produits

Animaux de travail	764	89
Vaches laitières	1558	104
Autre bétail (bov.)	1087	41
Moutons	2345	23
Cochons	1035	97
Dindes	786	40
Oies	187	63
Canards	120	38
Poules et poulets	6587	1135
Bétail tué ou vendu	309	221
Moutons tués ou vendus	954	404
Cochons tués ou vendus	587	127
Livres de beurre	90373	3920
Fromage	276	
Livres de laine fine	95	40
Livres de laine grosse	7063	28

LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE IX

1892-1910

CHAPITRE IX

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA JURIDICTION DE MGR DUHAMEL

(Suite)

(1892 - 1910)

SOMMAIRE. — Développement du diocèse d'Ottawa. — Rév. A. Labelle (dixième curé). — Système de chauffage et réparations extraordinaires. — Départ du curé Labelle. — Rév. J. Gascon, son activité, son patriotisme. — Pointe-au-Chêne: première école, première cloche. — Ecole au Calumet. — Deuxième presbytère de Grenville. — Bazar. — Retraite paroissiale. — Bénédiction de la chapelle de Harrington. — Notes sur Harrington. — Erection canonique de la paroisse de Grenville. — Erection civile de Grenville. — Couvent. — Recensement scolaire. — Arrivée des Filles de la Sagesse. — Troisième église, bénédictions. — Noces d'or des père et mère du curé. — Démembrement de la paroisse. — Pointe-au-Chêne. — Départ du curé. — I appendice.

Durant la période, (1884-1891), le diocèse d'Ottawa avait fait d'immenses progrès, jusqu'à devenir un archidiocèse, en juin 1886, avec le vicariat apostolique de Pontiac comme suffragant, en mai 1887. Sa population avait considérablement augmenté grâce en partie à la Société de Colonisation établie par Monseigneur Duhamel. Les paroisses et les missions s'étaient plus que quadruplées, grâce au zèle apostolique du saint évêque et du clergé diocésain. L'ordre administratif régnait dans toutes les fabriques paroissiales. Les nombreuses conférences sur l'obligation pour le prêtre de connaître et d'observer scrupuleusement les rubriques, données pendant les retraites annuelles et appuyées par des lettres circulaires, portaient partout leurs fruits en rehaussant les cérémonies du culte. Enfin, dans tout le

diocèse la discipline générale régnait « fortiter et suaviter. »

Mais, comme il faut toujours tendre à la perfection, il manquait encore beaucoup de choses, et entre autres, l'homogénéité du clergé. Sans jeter du discrédit sur l'ancien clergé qui fut tout à l'honneur comme à la peine dans la longue et très pénible organisation et évangélisation du diocèse d'Ottawa, il faut admettre cependant la préférence d'un clergé homogène partout où cela se peut pour le plus grand bien des âmes. En effet, même entre saints, les différences de pays, de race et de langue, engendrent parfois des rivalités et des malentendus. Les saints et les saintetés de la vallée d'Ottawa ne faisaient pas alors exception, et ne le font pas encore de nos jours. Il était donc grand temps de créer un clergé national, en cherchant dans le pays les éléments qui commençaient à se former et en suscitant des vocations ecclésiastiques.

Pour arriver à cette homogénéité il fallut nécessairement que Mgr Duhamel s'adressât à ses vénérables confrères dans l'épiscopat canadien pour obtenir des sujets.

Le cas se présentait à ce moment-là pour la paroisse de Grenville; c'est ce qui explique la nomination et la venue ici de M. l'abbé Avila Labelle, prêtre-vicaire du diocèse de Montréal.

M. AVILA LABELLE (onzième Curé)

(1891 - 1892)

Le successeur de M. Sauvé, M. l'abbé Avila Labelle, naquit à Saint-Placide, le 28 avril 1859; fut ordonné prêtre à Montréal, le 17 décembre 1881; entra au diocèse d'Ottawa, en qualité de curé de Grenville, en 1891.

Dès le premier dimanche de son arrivée à Grenville (2 août 1891), le nouveau curé gagna facilement l'admiration des paroissiens. Le souvenir de son prédécesseur, le bon M. Sauvé, qu'il évoqua en chaire avec grande éloquence et sublimité de style, toucha profondément les assistants. Enfin, après la messe, tout le monde était enthousiasmé : on avait un curé qui chantait bien, qui prêchait bien, qui paraissait très affable et très complaisant. Que pouvait-on demander de plus, en effet, du moins pour commencer ?

Avec une telle impression sur l'esprit des gens, M. le curé était déjà quasi certain d'arriver à bonne fin. Aussi, se sentant compris il se mit aussitôt à l'œuvre avec toute l'ardeur de son jeune âge et de son zèle.

Malheureusement il arrivait dans la paroisse comme ses prédécesseurs, je ne dirai pas : sans le sou ou réduit à la misère, mais plutôt pauvre. Et, pour lui, il faut dire que l'esprit de pauvreté ne lui allait pas parfaitement. Pourtant il était rempli d'esprit par ailleurs, et c'était généralement connu. D'ailleurs ce prêtre était trop riche en cœur pour que son gousset ne fût pas vide. On peut bien lui reprocher d'avoir méconnu les principes d'économie, mais ce reproche doit être fait en toute charité et douceur, sans quoi on indignerait tous ceux qui ont connu cet homme de bien.

On a vu précédemment que M. le curé Bérubé sur le reproche de son évêque de ne pas savoir aligner les chiffres et tenir les comptes de sa fabrique, s'était permis cette réponse audacieuse : « Monseigneur, je n'ai pas fait le vœu d'apprendre la table des logarithmes. » Et, M. Labelle, lui, de répondre aux reproches de sa prodigalité : « Monseigneur, pardonnez à un prêtre qui n'a pas le don d'amasser des sous.¹ Ainsi de part et d'autre c'était exagération, car, en cela comme en toute chose, il y a un juste milieu, « in medio stat virtus. »

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

Comme les personnes du monde en général, M. Labelle avait toujours cru que le fait d'être curé apportait l'argent au besoin et exemptait des soucis et des embarras pécuniaires. Mais, après trois mois de ministère curial, n'ayant encore rien reçu pour vivre, il dut désenchanter et cria famine: « Monseigneur, il faut que je vive de quelque chose si je n'arrive pas à vivre de l'autel, écrivait-il (22 septembre 1891).²

« Ne pouvant compter sur ma part de support au pro rata, du temps de ma desserte de Grenville, pour l'année qui finit le premier octobre prochain, Votre Grandeur voudrait-elle alors me laisser partager les revenus de la terre de la fabrique dont la valeur serait de vingt-cinq à trente piastres environ. La somme n'en vaut guère la peine en soi, mais pour un curé qui en a grandement besoin, c'est beaucoup. »

Mgr Duhamel obtempéra à la demande du curé en besoin, ce qui permit à ce dernier d'ajouter cette part de revenus aux \$500 qu'il reçut en tout pendant ses treize mois de ministère à Grenville.

Le court séjour de M. Labelle à Grenville ne lui permit pas de faire des œuvres temporelles bien saillantes. Tout ce que l'on voit, c'est qu'il fit installer un système de chauffage à air chaud dans son presbytère au coût de cent quatre-vingt-treize piastres. Il lui fallut alors user de beaucoup de diplomatie pour le succès de la cause, non pas précisément parce que la dépense était trop élevée, mais plutôt à cause du luxe qui allait s'introduire dans le presbytère.

Quelques mois après, on décida également en assemblée générale de faire rafraîchir la peinture des toits de l'église et du presbytère; c'était la rouille, cette fois, qui triomphait de la mauvaise volonté des faux économes. Cependant, pour arriver à faire ces dépenses,

² Archives d'Ottawa.

le curé dut s'engager à faire un bazar et à donner un concert qui rapportèrent la somme de sept cent dix piastres. Il va sans dire que d'aucuns critiquèrent le bazar et d'autres les dépenses, tel qu'il appert dans le cahier d'annonces.

Maintenant, si nous passons aux œuvres spirituelles de M. Labelle, il y a ici une mention spéciale à faire sur son pieux et éloquent enseignement qu'il sut toujours donner en chaire. Son livre des annonces où il inscrivait la substance de ses sermons fourmille de belles phrases littéraires et de leçons pratiques. A part cela, il écrivait en entier ses instructions. C'est malheureux, que sur sa demande, ces manuscrits aient été détruits, car bien des confrères auraient bénéficié de leur publicité.

Ses prênes relevaient du même esprit que ses sermons. Ce curé disait sans crainte tout ce qu'il voulait dire et tout ce qu'il fallait dire, mais toujours avec une grande délicatesse de sentiments qui adoucissait ses reproches parfois très cinglants. S'agit-il, par exemple de réclamer son support, il dira sans ironie : « Mes frères, vous vous êtes trompés de destinataire, cette année, pour la dîme, vous avez pris l'hôtelier pour votre curé. Belle erreur, mais qui vous caractérise plus qu'elle m'honore. Avec cela, voulez-vous que je vive de l'air du temps? Quel bonheur pour moi si je pouvais vivre ainsi, je n'aurais pas à vous importuner pour mon support. Je ne refuse point de travailler pour vous, mais donnez-moi au moins la consolation de ne pas m'endetter pour vivre. »

Ce curé a le culte du souvenir pour son prédécesseur, le défunt M. Sauvé. Quatre fois, dans l'année qui suivit la mort de ce dernier, il fait un concours de prêtres et convoque par de vibrants appels tous les paroissiens à venir en foule se confesser et communier en mémoire de leur regretté pasteur.

En parlant des danses et des amusements frivoles, il fait voir tout ce qu'il y a de laisser-aller sur ce point à Grenville. « Ici, dit-il, jusqu'aux sexagénaires qui disent : il faut bien que la vieillesse se passe, comme la jeunesse ; c'est le cœur qui en décide. Pour ces gens-là, rien ne part de la tête. Dans tous les cas, il y a un endroit où la jeunesse et la vieillesse se mènent à grand train, c'est l'enfer. »

Les hôteliers ont aussi leur tour : « Un hôtelier honnête a bien du mérite, disait-il, plus devant Dieu que devant les hommes probablement. Que voulez-vous le monde ne veut point de saints embouteillés. Mais un hôtelier qui fait de sa maison une succursale de l'enfer, non seulement en y souffrant toutes espèces de désordres mais même en les provoquant pour mieux attirer la pratique ou, si vous le voulez, la clientèle liquide, cet homme-là est grandement coupable. Et dire que le monde est rempli de ces êtres à gros calibres.

Il lui arrive quelques fois de faire en chaire réparation d'honneur au nom des malheureux époux qui se sont présentés devant les ministres protestants pour faire bénir leur mariage. Ici les paroles du curé seraient à citer en entier si la mercuriale n'était pas si longue. Il suffit de savoir que tous les assistants versaient des larmes et prenaient des résolutions de charité envers les malheureux dont les manquements étaient mis à jour mais avec toute la tendresse et la pitié possible. (Liv. d'ann., premier mai 1892.)

Enfin pour faire suite à ces citations que je pourrais multiplier et centupler, et qui toutes caractérisent ce brave curé, voici sa lettre en réponse à celle de Mgr Duhamel au sujet de sa nomination à la belle et importante cure d'Aylmer :

Grenville, 1892.

Monseigneur,

Après avoir pesé devant Dieu le changement de paroisse que Votre Grandeur me propose, je l'accepte, parce que je crois que c'est son désir que j'en agisse ainsi.

A.-A. Labelle, Prêtre.

M. JOSEPH GASCON (douzième Curé)

(1892 - 1913)

M. l'abbé Joseph Gascon qui succéda, en octobre 1892, au curé Labelle, à Grenville, naquit à Ste-Agathe de Terrebonne, en 1863; fit ses études à l'Université d'Ottawa; fut ordonné prêtre en février 1891, et exerça le ministère, en qualité de vicaire, pendant huit mois.

Le nouveau curé faisait contraste avec M. le curé Labelle, son prédécesseur, sous bien des rapports, mais particulièrement au point de vue physique. Vaudrait autant, en effet, établir des termes de ressemblance entre l'Apollon dit du Belvédère et l'Hercule assyrien que de chercher à trouver une ressemblance physique entre ces deux curés.

M. Gascon, qui, est encore plein de vie, a une stature colossale, un embonpoint qui défie tout corsage. Dire, cependant, que cette masse de chair est fortement animée et se meut avec la plus belle aisance partout où il y a du bien à faire! L'adage: « une âme saine dans un corps sain », reçoit chez lui sa pleine valeur.

Qui trop embrasse mal étreint, dit le proverbe. Laissons alors les performances corporelles de ce curé,

et ne nous exposons pas davantage aux fines et cinglantes réparties dont il est passé maître. Parlons plutôt de ses œuvres.

Ce n'est pas exagéré de dire que le souvenir de M. Gascon est encore vivace à Grenville. Toujours on en parle avec une note très satisfaisante. Ce serait ingratitude d'ailleurs de ne pas apprécier ce labeur intense, cette somme de travail et cet ensemble d'œuvres admirables qui caractérisent les vingt-et-un ans de son ministère en cette paroisse.

Prédicateur à la parole facile et intéressante, il brasse et rebrasse ses entendeurs avec originalité et onction. Organisateur émérite, sa paroisse marche sous l'égide des confréries et des sociétés de toutes sortes; il en créerait même au besoin, s'il le fallait. Si, par exemple, nous nous en tenons à Grenville, où il fit l'apprentissage d'œuvres pleines de vie, on se demande comment ce prêtre pouvait tenir sur le métier et faire marcher tant de projets à la fois. Tout ce que l'on constate, c'est que son ministère se fit toujours, avec beaucoup de zèle et de foi, et l'administration des biens de la fabrique, à coup de pique-niques, de bazars, de tombolas, de fêtes champêtres, de concerts, de euchres, enfin, de toute la kyrielle des amusements mondains, pas toujours marqués au coin de la vertu, mais toujours de nécessité. Peut-être pensait-on qu'il en est des amusements comme des métiers: qu'il n'y en a pas de sots?

Au point de vue du patriotisme, les Canadiens-français de Grenville doivent beaucoup au curé Gascon. Il en releva le niveau et remua à bon escient l'apathie nationale dans ce beau et bon milieu. Ce n'est pas qu'il fut fanatique, au contraire il fut plutôt large, son amour des âmes le préservait de cette maladie. Seulement il voulait que les Canadiens se tinsent debout devant les Anglais. Aussi, malheur à ceux qui envoyaient leurs enfants aux écoles protestantes, sous

prétexte qu'il fallait absolument savoir l'anglais pour pouvoir et savoir vivre dans le monde! La semonce était on ne peut plus épiciée.

Son ironie était grande aussi, lorsqu'un Canadien-français lui envoyait une facture en anglais. La solde se faisait parfois attendre, mais jamais la semonce.

Toujours il demanda avec ardeur une représentation adéquate des nationalités dans les corps municipaux et scolaires. Ses exigences si légitimes et si salutaires n'étaient pas sans offusquer les anglophiles, mais qu'est-ce que cela pouvait bien lui faire? Bien plus, il se serait rendu sur le « Bulley's Acre » de Grenville pour réclamer ces droits, s'il l'eût fallu.

Par mesure de prudence et par respect pour l'hostie sainte il ne lui fut pas possible pendant les premières années de faire la procession de la Fête-Dieu dans son village. Mais il y arriva à coup de force et après avoir chauffé à blanc tout ce qui pouvait faire vibrer la foi et le patriotisme.

Aujourd'hui, je le répète, s'il y a un réveil national chez les gens de Grenville, il origine en grande partie de la direction du curé Gascon.

Les cinq premières années du règne de M. Gascon s'écoulèrent sans qu'il fit des œuvres bien saillantes. Souvent seul pour desservir un vaste territoire qui renfermait la lointaine mission d'Harrington, et les paroisses embryonnaires de la Pointe-au-Chêne et du Calumet, il se dépensa grandement et de toutes manières pour coloniser et évangéliser ces endroits, où il disait tous les mois la sainte messe, enseignait le catéchisme, visitait les écoles et les malades. En plus, il donnait cinq à six fois par année, des missions à Connaught et à Garland's Settlement.

Son activité fut particulièrement intense dans les limites du village et des environs où il promena sa bar-

que à tous les vents et louvoya au besoin. Plus tard il aura à construire des édifices religieux et scolaires, il le sait et en prépare les assises. Les corvées alors se multiplient, les amusements les plus variés pleuvent dru pour en défrayer les dépenses déjà prévues. Ses fréquents appels en chaire remuent tantôt les âmes, tantôt les corps et bientôt les bourses. Enfin, c'est une activité fébrile qui ne doute de rien.

Passons maintenant à l'ère des constructions :

POINTE-AU-CHENE : *première chapelle, première école, première cloche.* — Dans sa visite pastorale, du 13 juin 1896, à Grenville, Mgr Duhamel avait autorisé M. le curé à accepter au nom de la Corporation Episcopale d'Ottawa un acre de terrain, à la Pointe-au-Chène, pour y construire une maison devant servir de chapelle et d'école.

Ces projets furent vite exécutés. Deux mois après eurent lieu les bénédictions de la nouvelle chapelle-école et d'une cloche qui devait orner son petit clocher, dont acte :

« Le 30 août 1896, nous soussigné, curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Grenville, étant dûment autorisé par Sa Grandeur Mgr Joseph-Thomas Duhamel, avons béni par la formule « *Benedictio Domus novæ* » et sous le vocable de « Notre-Dame-du-Rosaire » la première chapelle de la Pointe-au-Chène.

« Cette chapelle est construite en bois et mesure quarante-cinq pieds en profondeur, vingt-six pieds en largeur et quatorze pieds en hauteur au-dessus des lambourdes. Le plan a été fait par M. Jos. Fauteux, et la charpenterie par M. Jules Paradis.

« Nous avons aussi béni, le même jour et avec la même autorisation une petite cloche pour la chapelle, du poids de 122 livres, sous le vocable de Joseph-Thomas.

« Furent présents: MM. les abbés Joseph Leclerc, curé de la Chute-à-Blondeau qui fit le sermon de circonstance; J.-T. Allard, curé de Montebello et moi-même. »

Joseph Leclerc,
J.-Téles. Allard,
Joseph Gascon, curé de Grenville.

* * *

PREMIERE ECOLE DU CALUMET. — Les catholiques de la mission du Calumet songeaient aussi, à ce moment-là, à se construire une chapelle, mais ils n'étaient pas très riches ni très nombreux et se trouvaient à une distance de trois milles seulement de Grenville. Ils préférèrent remettre la question de chapelle à plus tard, et se construire plutôt une école qui pressait davantage. L'idée plut à leur curé; c'était à vrai dire une véritable aubaine offerte à son zèle fébrile. Les choses allèrent donc rondement. Dès le premier octobre 1897, il y avait une école en opération dans le petit village du Calumet. Au temps de Pâques suivant, elle servit au culte divin.

* * *

DEUXIEME PRESBYTERE DE GRENVILLE. — En 1898, M. Gascon fit une transaction très importante et très judicieuse, en achetant au coût de \$1900 la maison d'un Monsieur MacKay, devant servir de presbytère. Cette bâtisse en briques avec des dépendances à l'avenant était tout à fait bien aménagée pour une résidence curiale. Aujourd'hui encore, elle est digne de l'importance de la paroisse, et c'est l'un des plus beaux presbytères du diocèse d'Ottawa. Aussi tous s'accordent à dire que le curé eut le coup d'œil juste, cette fois-là. Les paroissiens acceptèrent le fait comme étant très avantageux. Les dames y allèrent de leur

côté, en présentant à leur dévoué pasteur un magnifique tapis et une lampe de prix pour orner le presbytère. M. Geo. Dansereau prêta gratuitement à la fabrique la salle publique dont il était le propriétaire, pour y tenir un bazar et ses pendants. Enfin on célébra en juin avec pompe la Saint-Jean-Baptiste.

Dans sa visite pastorale du 20 juin 1899, Mgr Duhamel laissa l'Acte de Visite suivant :

« Nous allouons les comptes de la fabrique. Depuis notre dernière visite une maison en brique a été achetée pour servir de presbytère, l'ancien presbytère devant servir de résidence aux religieuses qui viendront prendre dans un avenir prochain la direction de l'école du village.

« Les paroissiens ont fait, il y a quelques mois, une requête pour se former en paroisse canonique, dans le but aussi de se former en paroisse civile pour mieux assurer la construction d'une nouvelle église. Nous étudierons cette question plus tard. En attendant on doit pratiquer la plus grande économie. »

Joseph-Thomas Duhamel, Archevêque.

Tous ces beaux projets qui avaient commencé à germer dans le cerveau du curé annonçaient à l'évidence que celui-ci était en mal d'affaires ou plutôt d'activité.

* * *

Nous voilà en 1899. La fin du millénaire se signale à Grenville par beaucoup de jeux et d'amusements, toujours en prévision des besoins futurs. Cette année-là, les gens étaient un peu comme les Romains de l'époque de la décadence de l'empire, ils demandaient du pain et des jeux « panem et circenses », à la différence cependant qu'il n'y avait ni forum, ni cirque à Grenville.

Cet arrêt dans les œuvres de construction, à Grenville, permit à M. Gascon de se consacrer davantage à sa mission de Harrington. Mais, là comme ailleurs, il lui fallait quelque chose à charpenter. C'est pourquoi, sur ses instigations, les gens de l'endroit décidèrent la construction d'une chapelle. Vite, car il fallait aller vite avec le curé, on en choisit l'endroit. Un mois après, les excavations étaient terminées, et tous les matériaux rendus sur le champ de construction.

En septembre 1899, la petite chapelle était sur pied et recevait sa bénédiction, dont acte :

« BENEDICTION DE LA CHAPELLE D'HARRINGTON. — Le 28 septembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, nous, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Original, étant dûment autorisé par Sa Grandeur, Mgr Joseph-Thomas Duhamel, avons béni la chapelle de Harrington, sous le vocable de « Notre-Dame-de-la-Victoire. »

« Cette chapelle construite en bois a cinquante-cinq pieds en profondeur, vingt-huit pieds en largeur et seize pieds en hauteur, au-dessus des lambourdes. La charpenterie et le plan ont été faits par Monsieur Edouard Brunet de l'Original. »

J.-Oct. Bérubé, curé de l'Original,
J. Gascon, curé de Grenville,
A. Laflamme, vicaire à Grenville.

L'année suivante eut lieu la bénédiction d'une petite cloche qu'on installa dans le clocher de cette chapelle.

Cette mission d'Harrington qui est desservie aujourd'hui par le curé de Ponsonby ou Boileau est restée dans le statu quo. Ce canton qui a dix rangs de 28 lots renferment un peu plus de 300 âmes dont une trentaine de Canadiens français. La Rivière Rouge et

un grand nombre de petits lacs et autres courants d'eau arrosent admirablement bien la contrée.

L'arpentage et la subdivision des rangs sont complets. Le sol des huit premiers rangs est léger et ne produit guère. Les deux autres rangs sont composés de bonne terre, avec un sous-sol de glaise. Sur le chemin qui conduit à Grenville, depuis le pont jusqu'à la décharge du Lac Joseph (situé dans ce canton), le sol est généralement bon, quoiqu'un peu rocheux; depuis la décharge du Lac Joseph jusqu'au Lac Beavan (canton Arundel) le sol est excellent, principalement le long de la vallée du ruisseau Sainte-Anne, où le bois franc domine. Sur le bord du Lac Beavan on trouve le chêne en quantité considérable.¹

* * *

L'année 1900 fut particulièrement consacrée aux préliminaires de quatre œuvres de grande importance dans l'organisation d'une paroisse, dont l'exécution eut lieu l'année suivante. Les voici par ordre des dates.

ERECTION CANONIQUE. — Les gens de Grenville s'agitaient depuis longtemps pour obtenir l'érection canonique de leur paroisse. Deux requêtes avaient été envoyées à l'évêque à cette fin, mais toujours ils avaient échoué soit qu'il y eût une forte opposition, soit que l'on demandât limites trop étendues.

Ce fut donc une grande surprise et une grande joie lorsque le 12 janvier 1901, Mgr Duhamel envoya son décret d'érection canonique. Il fut promulgué en chaire, les 13 et 20 de janvier .

Le dimanche suivant la promulgation du décret, on procéda au choix des premiers marguilliers. James Burn fut élu marguillier en charge; Lambert Pilon, second marguillier; Eric Chantal, troisième marguillier. (Liv. des délibérations.)

¹ Rapport Hamilton 1898, Arch. d'Ottawa.

ERECTION CIVILE. — L'érection civile suivit en mai suivant :

PROCLAMATION

Attendu que MM. Edward Quirk, M. D., et H. Charlebois, commissaires dûment nommés...

La paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, comté d'Argenteuil est formée: 1° du village de Grenville; 2° de toute la partie des huit premiers rangs du canton de Grenville, qui est située à l'est de la rivière Rouge; 3° de la partie ouest du canton de Chatham, divisée du reste de ce dernier canton par la route Owens et son prolongement jusqu'à la rivière Ottawa, dans les sept premiers rangs, et par les lignes séparatrices des lots numéros 846 et 847 (8ème rang), et 919 et 920 (9ème rang), du cadastre du dit canton.

La dite paroisse est bornée comme suit, savoir: au sud, par la rivière Ottawa, à l'ouest, par la rivière Rouge, au nord, par le neuvième rang du canton de Grenville et le dixième rang du canton de Chatham, à l'est, par la dite route Owens, prolongée jusqu'à la rivière Ottawa et par les lignes séparatrices susdites.

La paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs couvre une étendue d'environ cinquante-six milles carrés plus ou moins.

Et nous avons ordonné et déclaré, et par les présentes ordonnons et déclarons que la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, décrite comme susdit, sera une paroisse pour toutes les fins civiles...

Hôtel du Gouvernement, 11 mai 1901.

COUVENT DE GRENVILLE. — Depuis son séjour à Grenville, M. le curé M. Gascon avait déployé beaucoup de zèle pour développer l'instruction chez les enfants de sa paroisse. Le succès avait répondu à son activité autant qu'on pouvait le désirer dans une paroisse de colonisation. Cependant il y avait encore des progrès à espérer, particulièrement dans le village où peu d'enfants fréquentaient l'école catholique. Ainsi le recensement scolaire de 1900 accuse une inscription de :

Ecole du Calumet	32 enfants
— de la Baie	38 —
— de l'Île du Calumet	42 —
— de la Pointe-au-Chêne	42 —
— du village	35 —

Comme on le voit, l'école du village, qui comptait environ soixante familles catholiques, n'était pas suffisamment fréquentée. On semblait même vouloir la négliger à dessein, du moins ces paroles du curé en chaire le laissent entendre : « Je suis de droit syndic de l'école du village, et de droit je tiens à mes droits. Je vois que l'on veut diminuer les taxes tous les ans, parce que s'est fait dans le passé et se fait présentement, et cela, rien de plus clair, dans le but de faire de l'école du village une école secondaire. Alors j'agirai par la loi, s'il le faut, pour faire cesser cette injustice criante. »¹

Ce parti pris des commissaires décida le curé à la fin d'avoir des religieuses enseignantes. Comme il se sentait appuyé par des principaux paroissiens du village les choses allèrent lentement, mais sûrement.

Les Sœurs Grises d'Ottawa manquaient de sujet à ce moment-là. Alors le curé s'adressa aux révérendes Sœurs, les Filles de la Sagesse, de Lockport. Mais celles-ci firent réponse qu'il leur était impossible d'accepter le poste de Grenville, avant 1899.

¹ Cahier d'annonces.

Attendre une année lorsqu'il voulait que ce fut de suite, ça n'allait point à l'empressement du requérant. Il fit un nouvel appel aux révérendes Sœurs, les Filles de la Sagesse. Mais il essuya encore un refus, qui le découragea, cette fois. Comme tous les ardents, devant un obstacle insurmontable, il faiblit pour un moment et supplia son évêque de le tirer d'embarras. (Arch., Ott., lettre, 16 août 1898.)

M. Gascon voulut se reprendre l'année suivante, mais ce fut encore sans succès. Les bonnes Sœurs en question reçurent sa façon de penser, mais elles n'en continuèrent pas moins à désobéir à l'appel du maître de Grenville.

Nouvelle reprise en 1901, et avec succès. M. le curé en fait l'annonce à Mgr Duhamel :¹

« Les Filles de la Sagesse sont arrivées à Grenville le 11 septembre dernier. Elles étaient au nombre de trois et accompagnées de la Révérende Sœur Provinciale. Trois religieuses donc résident actuellement à Grenville. Deux sont chargées de l'école des commissaires laquelle est fréquentée par soixante-trois élèves, savoir : 43 filles et 20 garçons. L'autre s'occupe de la maison et de quelques pensionnaires.

« Je suis heureux de dire à Votre Grandeur que mes paroissiens jubilent d'avoir les révérendes Sœurs au milieu d'eux. »

Les Sœurs occupèrent, en attendant mieux, l'ancien presbytère.

* * *

TROISIEME EGLISE DE GRENVILLE. — Le besoin d'une nouvelle église se faisait déjà sentir depuis une dizaine d'années. Bien que celle érigée fut en pierre et n'eût que quarante ans d'existence, elle était mainte-

¹ Archives de l'évêché d'Ottawa.

nant bien trop petite pour la population, et surtout indigne de l'opulence des gens de Grenville. C'était, il faut l'avouer, un vaisseau sans lignes architecturales et de triste apparence qui, en plus, menaçait ruine, faute de bonne maçonnerie. Ce n'était donc pas du vandalisme que de remplacer ce temple par un temple plus spacieux et mieux approprié aux besoins et à l'esprit du temps.

Quoi qu'il en soit, on décida de bâtir une nouvelle église. Le décret de l'érection civile de la paroisse n'était pas encore promulgué que déjà on posait les préliminaires de la nouvelle construction. D'ailleurs on ne voulut pas recourir à une répartition légale, ce qui aurait consolidé le paiement de la dette, mais on se contenta de faire signer des billets à ordre, ce qui allait au contraire créer une quasi éternité malheureuse à la dette de la fabrique. Aujourd'hui encore, cette dette est un bien lourd fardeau à porter. La kyrielle des amusements continue comme de plus belle, et les gens doivent forcément perdre un peu de leur sérieux.

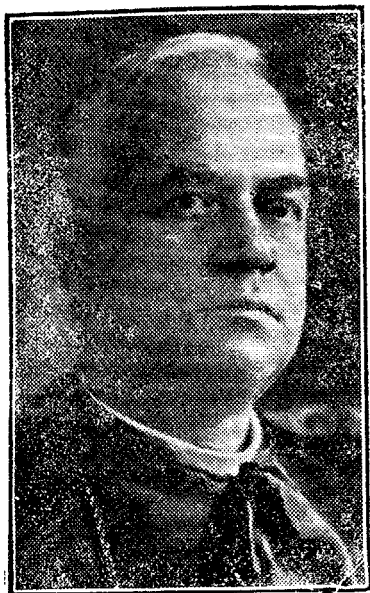
Dès l'automne 1901, Mgr Duhamel se rendit sur les lieux pour la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église. Sa Grandeur laissa l'acte suivant :

« Le vingt-deux septembre mil neuf cent un, le dix-septième dimanche après la Pentecôte, en la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, titulaire de cette paroisse, Nous, soussigné, Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, avons béni, selon le rit du Pontifical Romain et avec toutes les cérémonies présentes, assisté des prêtres soussignés, et au milieu d'un grand concours du peuple, la première pierre d'une nouvelle église, en construction sur l'emplacement de l'ancienne église en pierre qui, se trouvant trop petite, a été démolie.

« La nouvelle église sera en pierre; d'une longueur de cent vingt-six pieds sur cinquante-cinq pieds de largeur et trente pieds de hauteur en dessus du cordon. La largeur du transept sera de soixante-quinze pieds.



Mgr C.-H. GAUTHIER



Mgr EMARD

« Les plans ont été préparés par Monsieur L.-Z. Gauthier, architecte de Montréal. M. Elzéar Côté aussi de Montréal, en est l'entrepreneur. Le prix pour la construction est de vingt-cinq mille dollars (\$25,000), si l'intérieur est immédiatement terminé, sinon, les travaux extérieurs ne coûteront que dix-huit mille trois cent quatre-vingt-six piastres. Il est probable que toute l'église sera complétée sans retard.

« Ces travaux seront payés par une souscription volontaire des paroissiens, et par les revenus de la fabrique. »

J.-Thomas, Arch., Ott.

J. Gascon, curé de Grenville.

Ludger Archambault, Ptre, vicaire.

I. Philip, chanoine, Hawkesbury.

Le Montour, curé de St-Philippe.

J.-A. Séguin, ptre-vicaire, Ottawa.

La bénédiction du nouveau temple eut lieu, le 18 décembre 1902. Elle se fit par Mgr Duhamel qui donna le sermon de circonstance. L'Acte de bénédiction signale :

1° Que la première messe fut chantée par M. le chanoine Procul Bélanger, curé de St-André-Avellin, assisté de MM. Raymond, curé de Luskville, comme diacre, et Louis Montour, curé de St-Philippe d'Argenteuil, comme sous-diacre.

2° Que le même jour on bénit une cloche pour l'église dont le poids était de mille livres, et le coût de \$350, don des paroissiens.

Cette église de Grenville, qui est sans colonnes et comporte beaucoup de style romain, est sans contredit l'un des plus beaux temples du diocèse d'Ottawa. M. le curé Gascon peut être fier de son œuvre.

La reddition des comptes qui se fit quelques jours après la fin de tous ces travaux importants accuse une

dette passive de \$28,465, à la charge de la fabrique de Grenville.

Dans les deux ans qui suivirent, la fabrique porta sa dette passive à \$32,027 par les dépenses signalées dans l'Acte de visite pastoral suivant :

« Depuis notre dernière visite la nouvelle église a été entièrement terminée et décorée, pourvue d'autels, de confessionnaux, d'un ostensor, de statues, d'une cloche, d'un chemin de croix, d'un appareil de chauffage à l'eau chaude.

« Vingt-cinq mille piastres ont été payées à l'entrepreneur de l'église, M. Elzéor Côté, et trois cent cinquante piastres à M. François-Xavier Renaud pour la peinture extra. Les autels ont coûté sept cents piastres, le chemin de la croix \$300, les statues \$100, l'ostensor \$45, la cloche \$205, l'appareil de chauffage, posé par MM. Martel et Langelier, \$1400. Le tapis du chœur a été donné par M. Pierre Guévremont de Montréal.

« Tous ces travaux et dépenses expliquent la dette de trente-deux mille piastres qui pèse sur la fabrique. Les revenus de l'église et la souscription des fidèles permettront de payer cette dette sans grande difficulté.

Joseph-Thomas, Archevêque d'Ottawa.

Fait à Grenville, le 17 mai 1905.

* * *

En cette même année 1905, les annales de Grenville s'enrichirent d'une belle et pieuse fête de famille: les noces d'or des père et mère du curé, M. Léon Gascon et Emélie Désormeaux. Ces époux dont la vie était imprégnée des plus belles vertus chrétiennes commandaient le respect et la vénération du curé et des paroissiens. Aussi des parents qui donnent à l'Eglise un prêtre de la bonne trempe du curé Gascon méritent bien des honneurs de celle-ci (l'Eglise).

La cérémonie fut des plus touchantes. Le renouvellement des promesses se fit sur la demande du curé; le sermon de circonstance fut donné par le neveu des dignes époux, M. Samuel Gascon, professeur au collège de Ste-Thérèse.

DEMEMBREMENT DE GRENVILLE

Paroisse de la Pointe-au-Chène (1905)

Mais l'événement paroissial le plus important, en 1905, fut le démembrement de la paroisse. Celle-ci perdit de ce fait ses deux missions de Grenville et d'Harrington pour former la nouvelle paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire de la Pointe-au-Chène.

Passant en visite pastorale, à la Pointe-au-Chène, en mai 1905, et sortant d'une paroisse où la dette de la fabrique faisait rage, l'évêque fut surpris de trouver une encaisse dans les livres de la mission. Avec cela, la foi et le bon vouloir des gens le touchèrent, sans compter que le site enchanteur du village l'avait épris. Sa Grandeur crut donc le moment venu d'offrir un curé résident aux 35 familles catholiques de l'endroit.

Ces braves gens qui ne demandaient pas mieux que d'avoir le prêtre au milieu d'eux prirent naturellement l'offre à cœur et se cotisèrent comme des cossus pour le soutien du futur curé.

Dès septembre suivant, l'abbé Paré, alors vicaire à Grenville, arrivait à la Pointe-au-Chène, en qualité de curé résident. Avec 35 familles ou plutôt 32, car on avait majoré le chiffre des familles comme celui des affaires pour le succès de la cause, on comprend que le nouveau curé ne vit pas toujours tout en rose dans sa paroisse. S'il eut des « bleus », admettons qu'ils étaient

réellement en place. Le site perd de ses enchantements quand on n'a rien à se mettre sous la dent. Ce curé avait bien les eaux et la forêt à sa disposition ; les oiseaux du ciel étaient souvent à portée de fusil et les poissons frétilaient à l'appât ; c'était tout de même vivre de pêche et de chasse et non de l'autel. Aujourd'hui, c'est beaucoup mieux, non pas que le nombre de familles ait sensiblement augmenté, mais celles-ci sont beaucoup plus à l'aise et restent toujours très généreuses.

* * *

PRECIS HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DE LA POINTE-AU-CHENE

Notre-Dame-du-Rosaire de la Pointe-au-Chêne, dans le comté d'Argenteuil, et du diocèse d'Ottawa. Cette paroisse a été desservie par le curé de Grenville, de 1898 à 1905, date de la nomination du premier curé résident. En 1915, elle fut desservie de Fassett, par voie de mission, jusqu'en 1923, date des curés résidents. Les registres de la paroisse s'ouvrent en l'année 1898. Son territoire est compris dans l'Augmentation de Grenville. Elle est bornée au nord par le canton d'Harrington ; à l'est par la seigneurie de la Petite Nation ; au sud par la rivière Ottawa ; à l'ouest par la rivière Rouge.

Le village est situé sur le parcours du chemin de fer Pacifique Canadien, en face de la rivière Ottawa.

Le nom de « Pointe-au-Chêne », suivant la Commission de Géographie d'Ottawa, a été donné à une pointe qui s'avance dans la rivière Ottawa et qui était autrefois couverte de chênes.

La desserte de Pointe-au-Chêne est comprise dans les limites de la municipalité du village de Calumet, laquelle, détachée du canton de Grenville, a été érigée

le 8 février, 1918. Population : 450 âmes dont 200 protestants.

La paroisse de Grenville, abstraction faite des deux missions de Pointe-au-Chêne et d'Harrington, restait avec 224 familles catholiques, dont 65 au village, 43 à la Baie, 30 dans les première, deuxième et troisième concessions, 52 au Calumet et 34 à l'Île du Calumet.

* * *

Les années qui suivirent furent particulièrement prises pour le renouvellement et le remaniement des emprunts afin d'arriver à boucler le budget et à faire taire les créanciers. Mais à vrai dire, le déficit ne donna jamais le cauchemar au curé Gascon qui en 1906 se lança dans de nouvelles dépenses : faisant creuser un puits artésien (\$122), poser la lumière électrique à l'église et au presbytère (\$180.47) et construire une remise à voitures (\$277). Toutes ces dépenses sans être nécessaires étaient cependant très utiles, si l'on entend que le curé devait se chauffer avec du bois sec, boire de l'eau pure et ne pas marcher à tâtons.

M. Gascon entreprit une œuvre de plus grande importance encore en 1907, savoir : la construction d'un couvent en brique aux dépens de la fabrique. De prime abord on s'explique difficilement que Mgr Duhamel permît cette nouvelle dépense, étant donné la dette qui pesait déjà sur la fabrique ; mais on comprend tout par l'habile mise en cause du curé des besoins éducationnels de sa paroisse. Ça pressait toujours, tous les paroissiens le réclamaient, ça allait se payer tout seul, etc., etc. Quoiqu'il en soit ici, la cause fut gagnée. Le couvent fut construit, seulement l'évêque ne voulut point consentir à abandonner aux bonnes Sœurs l'ancien presbytère qu'elles occupaient et qu'elles occupent encore. La fabrique reste en possession de cette ancienne maison curiale qui a été agrandie et lambrissée en brique. La vieille sacristie en fait partie inhérente.

Malgré que toutes ces dépenses extraordinaires fussent sanctionnées par l'évêque, elles ne laissaient pas cependant que d'inquiéter celui-ci, si on en juge par son Acte de visite pastorale, du 29 juin 1908 et dont voici la substance :

« Les comptes de la fabrique de Grenville font voir que les souscriptions volontaires ne suffisent pas avec les revenus ordinaires pour payer la dette qu'il a fallu contracter pour la construction de l'église. Il est vrai que la construction du couvent au prix de trois mille deux cent quatre-vingt-treize piastres a empêché de la diminuer, et elle était, à la fin de 1907, de trente-deux mille quatre cent trente-neuf piastres et dix-neuf centins (\$32,439.19). Il faudra sans doute plus tard recourir à une répartition légale pour en assurer le paiement, mais pas avant notre prochaine visite, puisque les paiements de la souscription volontaire doivent encore se faire pendant trois années. »

Ce doute et cette menace d'une répartition légale furent un vrai calmant. On s'arrêta alors dans la voie des dépenses extraordinaires, sauf en 1912, où on installa un système de chauffage à eau chaude dans le presbytère, au prix de \$390 lequel ne chauffa jamais les gens à blanc ; ça prenait M. le curé pour cela.

Maintenant Monseigneur ne pouvait pas en conscience laisser plus longtemps inactif en œuvres matérielles un curé de la trempe de M. Gascon. En 1913, Sa Grandeur lui donna l'importante cure de Hawkesbury, là, où il y avait tant à faire, et où il a tant fait déjà. Comme récompense, il est décoré du titre de chanoine qu'il porte en toute grosseur et en toute grandeur. Grand bien lui fasse !

APPENDICE AU CHAPITRE X

RECENSEMENT DE 1901

<i>Population, Familles, Maisons</i>	<i>Village Canton</i>	
Population totale	495	2404
Familles	105	433
Maisons	105	427
<i>Etat civil</i>		
Hommes	236	1223
Femmes	259	1181
<i>Population religieuse</i>		
Catholiques	278	1144
Anglicans	106	380
Presbytériens	76	497
Méthodistes	22	221
Baptistes	13	142
Autres	20	142
<i>Nationalité</i>		
Anglaise	71	261
Irlandais	120	729
Ecossais	80	380
Français	219	1010
Allemands	5	11
Autres	5	13
<i>Superficie en acres</i>		
Terrain occupé	592	87782
— en propriété		43300
— à loyer		2530
— en forêt		22515
— inculte		10880
Récolte des champs		8920
Verger		63
Légumes		28

Récoltes de grains

Acres en blé	58
— en orge	31
— en avoine	2800
— en blé-d'inde	128
— en sarrazin	112
— en pois	8
— en foin	4897
— en patates	215
— en navets	6

II^e APPENDICE

RECENSEMENT DE 1911

<i>Superficie, population, familles, religions, etc.</i>	<i>Canton.</i>	<i>Village</i>
Superficie	83782	592
Milles carrés	135909	925
Population	1808	1383
Hommes	930	665
Femmes	878	718

Etat civil

Célibataires (hommes)	617	411
Mariés (hommes)	283	233
Veufs (hommes)	30	15
Célibataires (femmes)	543	448
Mariées (femmes)	287	235
Veuves (femmes)	48	34
Demeures	324	234
Familles	337	264

Nationalités

Anglais	211	142
Irlandais	576	200
Ecossais	287	98
Français	713	930
Autres	21	13

Terres — Récoltes

Propriétaires	240	24
Récolte en blé (acres)	65	
Nombre de boisseaux	1142	
Acres en avoine	3426	
Nombre de boisseaux	90941	
— en blé-d'inde	3259	
— en sarrazin	1880	
— en pois	150	
— en fèves	50	
— en mélange	205	
— en orge	887	
— de tonnes de foin	6187	
— de tonnes de blé-d'inde	544	
— de boisseaux de patates	23057	
— de boisseaux de navets	1845	
— de tonnes de fourrage	25	
— d'autres racines	83	
— de lbs de tabac	215	
— de lbs de graine her.	150	
— de lbs de graines de trèfle	50	



LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE X

1911-1921

CHAPITRE X

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LA DIRECTION DE MGR C.-H. GAUTHIER

(1911 - 1921)

SOMMAIRE. — Biographie de Mgr C.-H. Gauthier. — M. l'abbé Archambault, douzième curé, notice biographique. — Multiples organisations amusantes et payantes. — Extraits des Rapports des visites pastorales. — Erection de la mission du Calumet: première messe, premier baptême, premier mariage, érection de la confrérie des enfants de Marie, dons d'un chemin de croix et de statues. — Achat de la salle Scott, devant servir de chapelle temporaire. — Erection d'un chemin de croix. — Bénédiction d'une cloche. — Bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle. — Don d'un harmonium. — Election des syndics. — Départ de M. Archambault.

Au regretté Mgr Joseph-Thomas Duhamel, décédé au printemps de 1909, avait succédé Mgr Charles-Hughes Gauthier, né à Alexandrie en Ontario, le 13 novembre 1843; ordonné le 28 août 1867; nommé archevêque de Kingston le 29 juillet 1898; sacré sous ce titre, à Kingston, le 18 octobre suivant; archevêque d'Ottawa le 6 septembre 1910.

Du bon vieillard qui vint du siège de Kingston à celui d'Ottawa en 1910, on peut dire qu'il fut un homme de sacrifice, qui eut beaucoup à souffrir des conflits de races, dont l'effervescence atteignit son apogée sous son règne. En voulant marcher tout bonnement sur les traces des anglophiles du Canada, mal lui en prit vis-à-vis des Canadiens-français qui naturellement défendaient leur langue et se scandalisaient de l'attitude de l'épiscopat anglais d'Ontario, au sujet du fameux règlement XVII.

On prétend que Mgr Gauthier finit par voir clair dans cette question des langues, mais qu'il était trop tard. Mais, selon d'autres, il faudrait plutôt dire que la Providence l'avait jeté sans moyens visibles de défense dans un milieu qui n'était pas le sien et qu'il ne comprit jamais à fond. Malgré tout, ce bon et digne prélat a été vénéré de ses prêtres, en dehors de la question des langues.

Si nous revenons maintenant à Grenville, nous voyons que c'est Mgr Gauthier qui lui donna son douzième curé, M. l'abbé Archambault.

M. LUDGER ARCHAMBAULT (douzième Curé)
(1913 - 1921)

M. l'abbé Ludger Archambault, successeur de M. le curé Gascon, naquit à Ottawa, le 24 août 1875; fit ses études classiques au collège Bourget de Rigaud; fut ordonné par Mgr J. Duhamel le premier juin 1901; vicaire à Grenville (1901-1903); vicaire à la cathédrale d'Ottawa (1903-1905); curé de Perkins (1906-1911); curé de Hammond, Ont., (1911-1912); curé de Grenville (1913-1921); procureur de l'archevêché d'Ottawa (1921-); curé de Carlsbad, en Ontario (-); procureur de l'archevêché d'Ottawa (-); curé de St-François de Sales Pointe-Gatineau (1929), et chanoine titulaire.

Comme on le voit, la Providence n'a pas ménagé ses paroisses ni ses honneurs envers ce prêtre. Elle a voulu qu'il occupât des postes importants dans un diocèse qui en a si peu à sa disposition.

D'ailleurs, il faut avouer que M. Archambault a de belles qualités naturelles, particulièrement l'affabilité et la jovialité, et, qui plus est encore, il est bon prêtre, très laborieux et plein d'ordre et de méthode.

Les paroissiens de Grenville, qui connaissaient déjà M. Archambault par l'avoir eu pour vicaire, furent tout à la joie en apprenant sa nomination comme curé. On peut ajouter même qu'ils ne se départirent jamais de leur contentement. Son prédécesseur avait, lui aussi, conquis le respect et la vénération du plus grand nombre d'entre eux, mais à son corps défendant et au milieu des difficultés inhérentes aux belles et grandes œuvres de son ministère. Il avait été l'homme d'action dans la force du mot, tandis que son successeur, sans être un homme d'omission, n'eut qu'à bénéficier des œuvres accomplies. En effet, du point de vue spirituel, la paroisse était en bonne et due forme. Le point de vue national avait été brossé et rebrossé à l'eau forte. Mais il restait encore le point de vue économique qui était plutôt en souffrance. La dette de la fabrique était trop disproportionnée à ses revenus ordinaires.

M. Archambault ne toucha guère aux deux premiers points de vue, il se contenta de n'y rien briser. Mais il sut mieux équilibrer le budget de la fabrique, en s'abstenant de toutes dépenses agréables et même utiles, se contentant de faire celles qui étaient quasi de stricte nécessité. Il put aussi, pendant ses neuf années d'administration, réduire la dette de la fabrique de près de trois mille piastres, grâce aux bazars, tombolas, fêtes champêtres, euchres, etc., etc., qui rapportèrent au-delà de sept mille piastres de profits nets. C'est malheureux qu'on n'ait pas ajouté à ces multiples amusements les bals masqués pour atteindre les dix mille piastres de revenus. Espérons que le bon Dieu ne tiendra pas trop compte de cette erreur.

Ce chiffre d'affaires joyeuses de sept mille piastres, mis en comparaison avec celui des dépenses extraordinaires qui ne fut que de trois mille piastres au plus, pour trottoirs, remises à voitures, installation électrique dans l'église et le posage des paratonnerres, etc., explique bien la diminution de la dette. Seulement le

curé dut sonner l'alarme et donner le branle-bas à toutes les organisations, et y aller de son temps et de sa personne.

Au départ du curé Gascon, la fabrique devait trente-trois mille quarante piastres, déduction faite des dettes actives qui consistaient en billets à ordre. Ce passif inquiétait plus Mgr Duhamel que les fabriciens. Il avait demandé en vain une répartition légale afin de le diminuer plus rapidement. Mgr Gauthier, son successeur, voulut bien laisser en suspens cette question de répartition. Nous avons, dit-il, décidé d'attendre encore une couple d'années avant d'exiger une répartition légale dans l'espoir qu'avec les nouveaux chemins de fer, qui passent maintenant dans la paroisse, de nouvelles industries surgiront qui augmenteront la population et les revenus ordinaires de la fabrique.¹

Alors il ne faut pas s'étonner si dans sa visite pastorale de 1915, trois années après, en constatant que la dette restait toujours dans le statu quo, Mgr Gauthier, tout en louant le zèle du curé Archambault, lui laissa cependant clairement entendre « qu'il fallait prendre des moyens plus énergiques pour se débarrasser du fardeau qui pesait trop lourdement sur sa paroisse. »² L'avis fut compris et, de cette date, le passif de la fabrique se dégonfla lentement mais sûrement d'année en année. Dans sa visite de 1921, l'évêque en témoigne toute sa satisfaction et prie les intéressés d'y mettre plus d'ardeur encore.³

En fin de compte, le principal mérite de M. Archambault en tout cela, c'est d'avoir su manœuvrer si bien avec ses paroissiens, tout en maniant à son goût les affaires de la fabrique, qu'il capta toujours leur con-

¹ Archives paroissiales.

² Archives paroissiales.

³ Archives paroissiales.

fiance et les poussa au paroxysme de la générosité au moyen d'œuvres plutôt profanes qu'il chercha sans doute à spiritualiser.

Les dons ne se firent pas toujours à coups de râfles ou de roues de fortune. Ainsi le journal de la fabrique mentionne, en 1915, le don d'une belle statue de Saint-Antoine de Padoue par la famille Kelly. L'année suivante, mademoiselle Christianna Johnson fit cadeau d'un bel ornement d'église, tandis que mademoiselle Katie Byrn faisait l'offrande d'un brûleur de cierges, sans compter plusieurs autres petits dons de cinq à dix piastres.

* * *

LA MISSION DE CALUMET. — Un événement, qui mérite d'être signalé dans les annales de la paroisse de Grenville, est l'érection de la mission de Calumet et l'organisation religieuse de cette partie du canton de Grenville. Je crois devoir citer ici, en substance, le bel historique de l'établissement de la mission du Calumet, par M. l'abbé Courte, alors de passage à Grenville, et aujourd'hui, principal de l'école normale de Hull :

« Le neuf mars mil neuf cent dix-huit, la population catholique du Calumet se réunissait à l'école paroissiale pour assister à la première messe dite dans cette paroisse. Cette messe, recommandée par M. Moïse Dauphinais, fut chantée par M. le curé Archambault et servie par MM. Omer Legault et Hector Lalande. Dans la suite, M. le curé allait dire la sainte messe sur semaine, tous les quinze jours, et c'est à cette occasion qu'il fit le premier baptême au Calumet. Marie-Juliette-Cécile-Jeanne Racine eut cet honneur.

« Au mois de mai de la même année, trente-huit enfants faisaient leur première communion dans l'école même, après avoir été préparés par une retraite prêchée par M. le curé. En cette même journée, vingt jeunes

filles de la mission s'enrôlaient dans la congrégation de Marie.

« Le 20 avril 1919, M. Archambault chantait la messe solennelle, c'était le jour de Pâques. Le dimanche, 6 juillet, il annonçait à ses paroissiens, qu'à l'avenir, ils auraient la messe tous les dimanches et fêtes d'obligation.

Mais M. le curé songeait à donner à cette portion de son troupeau un local plus spacieux, c'est pourquoi, au mois d'août de la même année, la salle de danse, connue sous le nom de « Salle Scott » fut acquise. Immédiatement une corvée s'organisa pour rendre la salle propice au culte, et, le 14 septembre, les fidèles se réunissaient dans ce nouveau local afin d'entendre la première messe dans la chapelle du Calumet. C'est là que le curé bénit le premier mariage de l'endroit entre Edgar Bisson et Phédora Dauphinais. »

Les paroissiens du Calumet se montrèrent d'abord pleins de reconnaissance envers leur curé, tout en désirant évidemment d'en avoir bientôt un de la même trempe et de la même valeur. Ils lui firent un cadeau de cent vingt-trois piastres, en y ajoutant \$135 pour l'achat d'un chemin de croix .

La Cie Riordan emboîta le pas et fit à M. le curé un don de deux cents piastres pour la nouvelle chapelle.

Les statues qui décoraient la chapelle furent aussi des dons : Statue du Sacré-Cœur, don de M. Walter Williamson ; Statue de Saint-Joseph, don de M. Moïse Dauphinais ; Statue de la Sainte-Vierge, don de M. Ephrem Lapointe ; Statue de Sainte-Anne, don de Mme Nap. Bougie ; Statue de Saint-Antoine, don de M. Eric Chantal ; Statue de l'Enfant-Jésus, don de M. James Dolan ; Statue de Saint-Joseph (petite), don de Aldéa Villeneuve ; Statue de la Sainte-Vierge (petite), don de William Villeneuve ; Encensoir, don de Alfred Rochon ; Lampe du sanctuaire, don de James Johnson.

Le petit clocher du nouveau temple fut orné de l'ancienne cloche de l'Original laquelle fit perdre à la « Salle Scott » sa triste renommée: ses sons joyeux ou tristes furent toujours une invite à la prière et jamais à la danse.

Le 5 avril 1920, on procéda au choix des trois premiers marguilliers (syndics) qui furent, MM. Louis Rochon, J.-E. Girardeau et Napoléon Bougie. Tous acceptèrent et approuvèrent l'état de comptes de la mission, savoir :

Dettes actives	\$ 334.00
Dettes passives	4250.00

Le vingt-trois mai suivant, à trois heures de l'après-midi, avait lieu la bénédiction de la chapelle par M. l'abbé Paul Courte, alors vicaire à Grenville. Le nom de St-Ludger fut donné à la mission et à son temple. On procéda, le même jour, à l'érection du nouveau chemin de croix. Le Rév. P. Lecompte, franciscain, du commissariat de Terre Sainte en fit la cérémonie.

Dans sa visite pastorale, du 8 juin 1921, à Calumet, Mgr Gauthier y laissa cet « Acte de Visite » :

« Nous avons fait pour la première fois la visite canonique de la mission de St-Ludger de Calumet, le huit juin 1921. Cette mission fondée en 1918, est dans une condition très prospère. Dès le début, les fidèles se sont montrés très généreux et n'ont pas hésité de procurer, pour le service de leur mission, tout ce qui était nécessaire à cet effet. Plusieurs dons considérables ont été faits, ce qui démontre bien l'esprit de foi et de sacrifice de cette brave population.

« Au cours de la visite, Nous avons administré le sacrement de confirmation à trente-deux enfants. »

C.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa.

M. Archambault avait donc conduit à bonne fin et très volontiers cette nouvelle subdivision religieuse de sa paroisse. D'aucuns même l'accusèrent d'excès de faveurs envers les gens du Calumet, aux dépens des gens de Grenville. On aurait voulu que son cœur restât sur place. Ça ne l'empêcha point de faire passer haut la main, pendant ce temps-là, une mesure qui généralement est très impopulaire dans les paroisses, la vente des bancs dans l'église par enchère. Il faut avouer que les anciens propriétaires ont tout à y perdre dans ce mode de vente. Non seulement ils courent le risque de perdre leur banc, mais d'en payer un autre plus cher et moins à la vue, ou bien de s'en passer, en stationnant debout dans les allées ou à l'arrière de l'église, ce qui devient à la fois pénible et improductif. Heureusement, la décision des fabriciens en cette circonstance sut parer aux inconvénients; « Il a été proposé par Austin Low et secondé par Sévère Cayer: 1° Que la vente des bancs pour le prochain terme soit faite à l'enchère; 2° Que pour le bon ordre et le bien financier de la fabrique, personne n'aura le droit de stationner dans les allées et escaliers de l'église, à moins qu'il ne soit impossible de se procurer un banc ou des places de banc. »

Pour donner plus d'efficacité au nouveau règlement, on nomma par résolution encore M. Alfred Pharrand, gardien, avec tout pouvoir de maintenir le dit règlement en force.¹

Au cours de l'année 1920, M. le curé Archambault dut interrompre ses entreprises et son ministère. Une phlébite qui le retint au lit pendant six mois le fit bien souffrir et lui attira la sympathie des paroissiens qui se plièrent facilement aux circonstances. Pendant sa maladie il fut remplacé à tour de rôle par les révérends Pères de la Compagnie de Marie, de Papineauville. Le Père H. Couture, dominicain y eut aussi sa part de mi-

¹ Cahier des délibérations.

nistère pendant un mois. Finalement l'évêque nomma un vicaire à Grenville, M. Paul Courte.

M. le curé, bien que sa santé fût meilleure, ne se sentit pas la force cependant de remplir sérieusement un ministère paroissial qui à la campagne est toujours pénible; c'est pourquoi, l'obéissance aidant, il accepta de bonne grâce le nouveau poste, qui lui fut offert, et se livra avec zèle au ministère des âmes.

Le dernier acte que signa ce curé dans le cahier des délibérations de la fabrique fut une résolution des fabriciens, MM. Sévère Cayer, A.-M. Derrick et Joseph Clément, laquelle approuvait l'achat, au prix de neuf cent vingt-cinq piastres, de son ameublement du presbytère. C'était une heureuse innovation dans le diocèse d'Ottawa où les curés de la campagne en général ont assez à se déménager eux-mêmes sans avoir besoin d'aménager une maison. Quelles sont les paroisses qui ne pourraient pas s'imposer telle dépense? Mais, il faut toujours compter sur le bon vouloir des fabriciens.

Je termine ici le résumé succinct de l'administration paroissiale du curé Archambault, à Grenville. On n'y voit rien de remarquable ni rien de défectueux, c'est-à-dire la vie paroissiale entre temps se fit régulièrement et normalement.

* * *

La paroisse était dans un état de progrès, grâce au développement de l'industrie minière dans le canton, sans compter aussi que c'était la période d'après guerre, où tout se majorait et se payait à prix d'argent, en attendant la catastrophe ou au moins la pénible réaction qui se fait déjà sentir par tout l'univers.

Pendant cette période du règne de M. le curé L. Archambault, à Grenville, l'industrie minière atteint là sa plus grande production de magnésite, ce qui aida beaucoup à la classe journalière et au développement

de la paroisse. Voici l'histoire de cette industrie, dans le canton de Grenville :

Au mois de juin 1900, le rév. M. W. P. Boshart, étant en visite chez M. Donald McPhee, établi sur le lot 15, rang IX, du canton, remarqua un bloc de pierre, situé à peu de distance de la demeure du propriétaire, et qui avait une apparence plus blanche et plus brillante que le calcaire cristallin ordinaire du district. Il envoya un spécimen de la substance à M. B. W. McAllister de la Commission géologique où l'on apprit que c'était de la magnésite. MM. McAllister et Boshart se mirent alors à rechercher sur place les traces de ce minéral, d'où il résulta que des affleurements et des blocs de la même matière furent découverts en plusieurs localités du district.

Un peu plus tard M. R. L. Broadben, de la Commission géologique, visita ces endroits et fit une collection de quelques échantillons qui furent analysés par M. F. George Wait du service de chimie et de minéralogie de la Commission géologique. Les résultats de ces analyses furent publiés dans le rapport de la Commission géologique pour l'année 1900.

En conséquence de cette découverte de la magnésite, MM. McAllister et Boshart se procurèrent un droit d'option sur une grande partie du territoire où se trouvait la magnésite, et firent, comme essais, des envois de ce minéral à des industries qui en utilisaient, mais le prix qu'elles en offrirent fut trop bas pour rendre l'affaire avantageuse, si bien que les choses en restèrent là. Mais, en l'année 1907, M. T. J. Watters acheta du gouvernement les droits miniers pour la moitié nord du lot 18, rang XI, dans le canton de Grenville, et organisa la Canadian Magnesite Company pour exploiter ce terrain.

Plus tard, la Canadian Magnesite Company, acquit aussi les droits miniers pour le lot 15, rang IX, Gren-

ville, que lui céda M. McPhee, et installa à cet endroit un four coûté d'une capacité de dix tonnes pour calciner la magnésite près de la mine, déduisant ainsi les frais de transport au chemin de fer, à Calumet, à onze milles de distance.

Les opérations minières furent continuées par la Canadian Magnesite Company, sur le lot 15, rang IX, mais en petit, jusqu'à l'année 1914, lorsque la propriété de la Canadian Mining Company fut reprise par la North American Magnesite Company. A partir de ce moment l'exploitation minière a été activement menée, et la magnésite tant brute que calcinée a été l'objet de nombreuses expéditions.

En 1915, M. S. Melkman, de Montréal, a organisé la Scottish Canadian Magnesite Company pour exploiter la magnésite dans les lots 15, rangs X et XI, canton de Grenville, en vertu d'un contrat avec la Grenville Lumber Company, à qui ces terrains appartiennent. L'exploitation minière de la magnésite commença, au mois d'août 1915, par la dite compagnie et s'est continuée jusqu'à maintenant. Depuis ce temps, la Scottish Canadian Magnesite Company a acquis les parts principales de la Grenville Lumber Company et a construit un petit chemin de fer de 14 milles de long, qui met en communication leurs gisements avec la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien à un endroit, situé à deux milles à l'est de la station de chemin de fer de Grenville.

En octobre 1916, M. L.-A. Lanigan et M. J. Millway, de Calumet, découvrirent un gisement de magnésite dans le lot 13, rang I, Harrington, et ce gisement a depuis lors été acquis et exploité par l'International Magnesite Company de Montréal.

Un travail de développement sur les prospections de magnésite a également été fait depuis par MM. Boshart et Fitzsimmons, et quelques tonnes de magné-

site ont été expédiées, mais les prix de ce métal ne sont plus aussi élevés aujourd'hui, c'est pourquoi, il y a un fléchissement dans l'exploitation, et la plus grande partie des expéditions proviennent de blocs, et non de la magnésite sur place.

* * *

En consultant maintenant le Recensement de 1921, adjoint à ce présent chapitre, nous aurons une idée du développement de la paroisse de Grenville au point de vue de la population et de la colonisation. Nous y remarquons que l'étendue du terrain mis en état de culture, de même que les défrichements nouveaux, furent peu considérables.

RECENSEMENT DE 1921

	<i>Canton</i>	<i>Village</i>
Population	1624	701
Hommes	851	332
Femmes	773	369
Hommes de naissance canadienne	820	320
Femmes — —	747	356
Hommes — britannique	22	7
Femmes — —	18	5
Hommes — étrangère	9	5
Femmes — —	8	8
<i>Origine britannique</i>		
Anglaise	231	62
Irlandaise	478	106
Ecossaise	381	34

Superficie et rendement des cultures de grain

Blé, acres	112
Nombre de boisseaux	1588
Orge, acres	19
Nombre de boisseaux	342
Avoine, acres	3025
Nombre de boisseaux	88262
Seigle	
Maïs à grain, acres	58
Nombre de boisseaux	1896
Sarrasin, acres	25
Nombre de boisseaux	225
Haricots, acres	4
Nombre de boisseaux	33
Pois, acres	4
Nombre de boisseaux	80

Graines de semence, etc.

Graine d'herbe, lbs	96
Foin cultivé, acres	7170
Nombre de tonnes	5123
Maïs fourrager, acres	163
Nombre de tonnes	1119
Autres, acres	5
Nombre de tonnes	6
Pommes de terre, acres	196
Nombre de boisseaux	17286
Navets, acres	17
Nombre de boisseaux	3762
Tabac, lbs	35

LA PAROISSE
DE GRENVILLE

CHAPITRE XI

1922-1930

CHAPITRE XI

LA PAROISSE de GRENVILLE

SOUS LES MESSEIGNEURS EMARD ET FORBES

(1922 - 1930)

SOMMAIRE. — Arrivée du curé Limoges, sa piété. — Visite de Mgr Chs-H. Gauthier. — Achat d'un harmonium et d'une statue de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. — Ordination de M. David-Marie Williamson, de la Cie de Marie. — Consécration de Mgr Limoges. Ordination de M. Raym. Limoges. — Séparation de la mission du Calumet. — Départ du curé. — M. Brosseau, curé de Grenville, ses qualités, son administration.

M. HONORE LIMOGES (douzième Curé)

(1921 - 1927)

L'autorité diocésaine donna pour successeur à M. Ludger Archambault M. l'abbé Honoré Limoges, curé de South Indian, en Ontario.

M. Limoges est né, le 17 avril 1878, à Ste-Scholastique, du comté des Deux-Montagnes, de parents très chrétiens qui donnèrent encore à l'Eglise un prélat distingué, aujourd'hui évêque de Mont-Laurier; il fit ses études primaires dans sa paroisse natale, son cours classique au collège de St-Laurent, Montréal, ses études théologiques au grand séminaire d'Ottawa où il fut ordonné prêtre par Mgr Joseph-Thomas Duhamel, le 17 juin 1905.

Avant de prendre la direction de la cure de Grenville, cet abbé avait d'abord occupé le poste de vicaire

à Ste-Agathe des Monts, dans le diocèse de Mont-Laurier, de 1905 à 1909. Nommé curé de St-Dominique de Luskville, en 1909, il y demeura jusqu'en 1913, pour devenir ensuite curé de South-Indian, en Ontario, jusqu'en 1921, année de sa venue à Grenville.

M. l'abbé Limoges arrivait donc à Grenville, à l'âge de quarante-quatre ans et après seize années de prêtrise, c'est-à-dire dans la maturité de la vie et dans toute la force de ses moyens d'action. Avec cela Monseigneur lui donnait un vicaire qui pût continuer à desservir régulièrement, les dimanches et les fêtes, la mission du Calumet qui prenait de plus en plus d'importance.

Une fois bien installé dans son nouveau poste, le premier souci du curé fut de bien étudier la question financière de sa fabrique qui, en somme, était dans un état plutôt précaire que satisfaisant. Mais, comme son prédécesseur, il comprit qu'il aurait à économiser grandement et à recourir à de multiples organisations profanes payantes et colorées du titre d'œuvres de piété. Heureusement pour lui, l'air d'aller en était déjà grandement donné, depuis deux décades. Seulement il faut dire qu'il avait lui-même des prédispositions pour ce genre d'organisations politico-religieuses et qu'il sut leur donner un mouvement giratoire peu commun. Elles lui créèrent un revenu de plus de treize mille piastres en huit années d'administration, ce qui lui permit de réduire la dette de la fabrique d'environ six mille piastres. Ceci dénote aussi la grande charité des gens de Grenville, à cette époque, pour le soutien de leur église.

Mais avant de parler des principales œuvres temporelles du curé de Grenville, mentionnons que sa direction des âmes fut de toute piété. Elle fut souvent incomprise. C'est que les fidèles en général s'effraient d'une piété qui comporte trop de formes, embrasse beaucoup d'œuvres sociales à la fois, ne tient pas toujours compte des causes excusantes ou encore demande beau-

coup d'effervescence. Ils sont simplistes en dévotion et veulent saisir le sens des œuvres pies qu'on veut leur imposer.

Ce curé entrait tout de même dans l'esprit de l'Eglise, mais à sa façon. Le Codex vient ici à son secours, car il est dit au canon 684 : « Sont dignes de louanges les fidèles qui s'inscrivent dans les associations érigées par l'Eglise, ou au moins recommandées par elle. » Sans doute, plus dignes encore de louange les pasteurs qui mènent leur troupeau dans ces pâturages de grâce : pieuses unions, sodalités, confréries, œuvres de piété ou de charité, etc., etc. Mais pour tenir en place tous ces contreforts puissants qu'on appelle les œuvres, il faut des hommes qui ne ressemblent pas à tous les hommes, c'est-à-dire il faut des hommes d'œuvres. On peut donc dire sans crainte d'exagération que ce prêtre fut, comme ses devanciers et les prêtres en général, un homme d'œuvres que jamais un muezzin quelconque n'a surpassé en fait d'appels à la prière.

Si nous revenons maintenant à son administration temporelle nous voyons ce curé anxieux d'abord de consolider la dette de sa fabrique. Deux mois après son arrivée, il convoque ses fabriciens et leur fait passer une résolution qui lui permet de réduire de plus d'un pour cent l'intérêt de la dette de l'église, qui était d'environ trente mille piastres. Ce montant fut obtenu des paroissiens, au taux de cinq pour cent.

Le neuf juin de la même année, Mgr H. Gauthier passait à Grenville en visite pastorale et inscrivait dans son acte de visite : « M. l'abbé Honoré Limoges qui a pris la direction de cette paroisse de Grenville, au commencement de l'année, a à cœur de développer la piété parmi la population qui lui a été confiée, et de se dévouer pour le succès des affaires de la fabrique. Nous lui souhaitons le courage et l'énergie nécessaires pour atteindre ce double but. » Ces paroles, venant de si haut, étaient bien de nature à exciter le zèle du pasteur et

surtout à lui attirer la confiance de ses paroissiens. Il en profita pour obtenir de ses fabriciens l'achat d'un harmonium-orgue, au prix de neuf cent vingt-cinq piastres. Cette dépense était de bon ton. Il fallait commencer par mettre de l'harmonie dans le chœur de l'église, comme dans le cœur des paroissiens, pour arriver à donner des cérémonies imposantes et un ministère efficace. D'ailleurs la baguette magique du curé fit sortir, des joies champêtres et des jeux de hasard, une somme d'argent qui comblait le déficit annuel et laissait une balance en caisse de mille piastres, en 1921.

Il manquait dans l'église une statue de la patronne de la paroisse, celle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. D'ailleurs, M. le curé voulut cette fois y aller de son argent en frais d'achat, et se dit heureux de pouvoir faire ce cadeau comme gage de sa bonne volonté et de son vif désir d'obtenir par là les bénédictions de Dieu et de la sainte patronne. Cette statue fut bénite, le 17 septembre, 1922. On l'installa sur le maître-autel.

En cette même année un événement religieux qui honore l'une des meilleures familles de Grenville fut l'ordination de M. David-Marie Williamson, de la Compagnie des Pères de Marie, dans la basilique d'Ottawa, le 11 mars 1922. Le père du jeune lévite, du même nom que son fils, était un honnête et sincère protestant, marchand, télégraphiste et maître de poste au besoin. Il occupa entre temps les charges de conseiller municipal et de commissaire d'écoles; c'est dire qu'il était l'un des principaux citoyens de l'endroit. Marié en secondes noces avec une fervente catholique, mademoiselle Angèle Major de Montebello, il lui laissa pleine et entière liberté sur l'éducation et l'instruction de leurs enfants, toujours même il la seconda de bon cœur. Celle-ci en profita pour inculquer profondément dans l'âme de ses enfants les meilleurs principes de religion. Aussi on peut dire sans crainte de se tromper que les enfants Williamson, nés de cette brave famille, font

aujourd'hui honneur à leurs parents par leur position, et à l'Église par leur esprit de foi.

* * *

En cette même année encore, un autre événement religieux qui honorait cette fois la famille de M. le curé Limoges, fut l'élévation à l'épiscopat de Mgr J.-E. Limoges, nommé évêque du diocèse de Mont-Laurier. Son frère, M. Honoré Limoges, annonçait en chaire, en novembre 1922, la date de la consécration. Inutile de dire que cette annonce fut faite avec joie et onction.

L'année 1923 fut aussi marquée de grands événements religieux dans la paroisse de Grenville, sans compter les fêtes civiles et champêtres, qui brisèrent la monotonie habituelle du lieu.

Le premier de ces événements religieux est consigné dans les annales de la paroisse, en date du vingt-sept mai 1923; ce fut l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Raymond Limoges, dans l'église de Grenville; c'était la première fois que la paroisse depuis sa fondation recevait pareil honneur. Ce qui donnait un cachet particulier à cette fête, c'est que le jeune lévite était ordonné par son oncle, Mgr J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier et frère de M. le curé de Grenville.

La fête fut grandiose. Trente-six prêtres y assistèrent, et parmi ceux-ci, on remarquait le Père J.-M. Filion, jésuite et provincial de la compagnie de Jésus, le Père David-M. Williamson, de la compagnie de Marie, et M. l'abbé Paul Courte, vicaire, tous trois enfants de la paroisse, ainsi que les messieurs J. Gascon et L. Archambault, anciens curés de Grenville. On avait magnifiquement décoré l'église pour la circonstance de drapeaux, d'ex-votos, d'oriflammes, de banderolles et de fleurs. On remarquait aussi dans le sanctuaire les armes et devises de Mgr l'archevêque d'Ottawa et de Mgr l'évêque de Mont-Laurier.

Le lendemain, à la première messe de l'ordonné, les cérémonies furent aussi très imposantes devant une assistance très nombreuse. Les sermons anglais et français furent éloquemment donnés par le P. Filion et M. l'abbé Noël Fauteux. La chorale de la paroisse chanta une messe harmonisée et très réussie. Après l'office, on fit servir un grand banquet aux invités, et, le soir, il y eut séance et discours.

* * *

A ce grand événement, il faut en ajouter un autre, celui de la séparation de la mission du Calumet de Grenville, et l'arrivée du premier curé résident dans cette mission.

Les paroissiens de St-Ludger du Calumet bénéficiaient déjà largement des secours spirituels de M. le curé de Grenville, mais ils aimaient le prêtre et le voulaient au milieu d'eux. C'est pour cette raison que, le 23 avril 1923, ils supplièrent Sa Grandeur Mgr Emond de leur accorder cette insigne faveur. Les démarches n'aboutirent pas sur le champ, mais les demandes se firent plus pressantes que jamais. On promet mer et monde pour avoir un prêtre en permanence. Finalement l'évêque se rendit à la demande des requérants, et leur donna pour curé M. le vicaire de Fassett, M. l'abbé J.-A. Mandeville. Le nouveau curé prit possession de la paroisse, le 25 septembre 1923. Le troupeau qui lui était confié était très soumis, très respectueux et surtout très généreux pour leur église. La population qui n'a pas sensiblement augmenté depuis, était d'environ cinq cents vingt-cinq âmes. La fabrique avait à date une dette passive de \$1800. Aujourd'hui, cette paroisse possède une belle petite église et un beau presbytère lambrissés en brique.

Cette nouvelle subdivision de la paroisse de Grenville affaiblissait grandement cette dernière, mais les besoins d'une paroisse naissante exigeaient ce sacrifice auquel se prêtèrent généreusement, curé et paroissiens.

Mgr Emard crut devoir mentionner dans son acte de visite pastorale, tant à Grenville qu'au Calumet, le bon vouloir des perdants.

Après la séparation, la paroisse de Grenville resta avec à peu près cent soixante familles catholiques. Les services d'un vicaire n'étant plus nécessaires alors M. le vicaire Armand Rollin partit, pour devenir curé de Boileau, le 16 septembre 1923.

* * *

A l'occasion des fêtes qui venaient de se passer à Grenville, la fabrique s'était pourvue de riches tentures de soie, mais les tentures de deuil manquaient. On n'attendit pas longtemps pour se les procurer. Le 2 mars 1924, les fabriciens résolurent d'acheter tout le noir nécessaire pour le catafalque, les fenêtres et les banderoles. Puis, avec ces nouvelles parures de toutes couleurs, ces messieurs, sous l'inspiration de leur curé, se crurent justifiés d'élever le tarif diocésain, jusqu'à cent piastres pour les services de première classe, et cinquante piastres pour les grands mariages.

Le 5 juin de cette année 1924, Mgr Emard passa en visite pastorale et approuva ces dépenses. Il donna en plus l'autorisation de rafraîchir les peintures des portes et fenêtres de l'église, ainsi qu'aux dépendances du presbytère. Naturellement, M. le curé invita Messieurs les peintres à exercer leurs pinceaux sur les murs intérieurs du presbytère; c'était à l'avenant.

Lors de cette visite pastorale, M. le curé présenta à l'évêque une liste faite avec force précisions des biens meubles et immeubles de sa fabrique. Voici pour les immeubles seulement, les autres demanderaient un autre volume :

1° Terrain de l'église et du presbytère, environ deux acres.

2° Terrain de l'ancien cimetière, environ 4 acres.

3° Ferme y compris le cimetière, environ 60 acres, en sable.

4° Jardin, coin des rues Principales et de l'église, 1 acre.

5° Eglise en pierre, presbytère en brique, couvent lambrissé en brique.

6° Dépendances: écurie, grange, poulailler, 2 remises à voiture et à bois.

7° Etable, garage, hangar, etc.

* * *

Nous ne voyons aucun fait bien saillant, en l'année 1925, si ce n'est que M. le curé pratiqua la plus grande économie. Aucune dépense extraordinaire n'apparaît dans les comptes de la fabrique, par contre on y trouve beaucoup de recettes extraordinaires obtenues, comme toujours, par des organisations profanes et jamais surannées. Ceci permit de consolider la dette de l'église.

Mais il en est des édifices religieux et de leur ameublement comme des autres, il faut les entretenir en bon ordre, sans quoi ils se détériorent rapidement. C'est pourquoi, l'année suivante en 1926, il fallut revenir aux dépenses extraordinaires. Ainsi la tôle du toit de l'église était rongée par la rouille. Il fallait bien y voir et la peindre; les souffleurs de l'orgue se mettaient par trop souvent en grève, alors il fallut remplacer la machine humaine par la dynamo et le soufflet électrique; les fidèles commençaient à faiblir en piété. Il était grand temps de réchauffer leur foi et de fouetter leur catholicisme par une grande retraite à la Rédemptoriste.

Les deux années qui suivirent, elles furent les dernières que passa M. Limoges à Grenville, furent signalées par deux faits bien consolants pour un prêtre: la conversion au catholicisme de deux adultes, Stewart

et Marie, enfants de M. Antoine Forget, cultivateur de l'endroit. Ces deux victimes du schisme Beauchamp furent dans la suite de bons catholiques.

C'en était fini maintenant du règne du curé Limoges à Grenville, il lui fallut quitter cette paroisse pour en diriger une autre de plus grande importance. La dernière résolution des fabriciens qu'il signa avant de partir fut à l'effet de rejeter sur la fabrique les dépenses du chauffage du presbytère. C'était une bonne mesure assurément que celle-là. Le curé n'allait plus être obligé avec son faible salaire de chauffer sa maison, comme autrefois la pauvre institutrice de campagne qui avec un salaire de famine devait chauffer à ses frais et dépens sa petite école. Autres temps autres mœurs.

Ce résumé succinct de la double administration spirituelle et temporelle de la paroisse de Grenville nous fait voir suffisamment la grande activité du curé Limoges et son zèle pour le salut des âmes. Si sa piété n'a pas toujours été comprise par ses paroissiens, c'est que celle-ci différerait grandement de la leur, du moins pour la forme, sinon pour le fond.

M. L'ABBE H.-J. BROSSEAU, (treizième Curé)
(1928 - 1930)

M. le curé Limoges eut pour successeur à Grenville, M. l'abbé H.-D.-J. Brosseau, professeur à l'université d'Ottawa, né au Dakota le 7 octobre 1884, d'Alfred Brosseau et de Léa Dandurand de Bourbonnais, Illinois, U. S. Après avoir fait de bonnes études classiques au collège des Jésuites, à Chicago, il entra au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre par Mgr Bruchési pour le diocèse de Pembroke, en 1909, il fut aussitôt envoyé comme vicaire à Vinton où il resta trois

ans (1909-1912), pour devenir ensuite le secrétaire de Mgr Latulipe, avec le titre de curé de la cathédrale de Pembroke (1913-1919). En 1920, il passa au diocèse d'Ottawa et professa à l'université d'Ottawa jusqu'en 1928. C'est alors qu'il devint curé de Grenville.

M. l'abbé Brosseau est le dernier, mais, non pas le moindre curé de Grenville. Et, comme cet abbé est né et a vécu longtemps dans un centre anglais et dans le « grand tout américain », il aimera sans doute que je lui répète la même formule en anglais: He is the last but not the least.

L'auteur du Livre de la Sagesse nous dit qu'il faut bien prendre garde de donner trop de louanges aux vivants, et cela convient encore moins quand il s'agit de ses amis. Cependant c'est à propos ici de dire, ne serait-ce que pour faire plaisir à ses paroissiens, qui ont leur curé en très haute estime, que M. Brosseau honore la paroisse de Grenville par son savoir faire, ses connaissances variées, son éloquence en chaire et son affabilité pour tous. Evidemment, ça prend un confrère pour lui trouver des défauts. Si le psychologue est un Canadien français pur sang, il trouvera ce curé quelque peu entaché d'américanisme. Si c'est un positiviste, il le trouvera par trop intuitif et simplement idéaliste. Tout de même, pour être de bon compte et atténuer la critique, il faut admettre que le caractère porte toujours l'empreinte du pays natal, et que la nature humaine est rarement bien équilibrée en fait d'intuition et de logique. D'ailleurs, ce qu'il y a de certain, c'est que notre sujet hait le sophisme et ne fraye nullement avec l'utopie. C'est le fin causeur.

Cessons maintenant de faire de la logique à rebours pour nous occuper, en passant seulement, des quelques événements qui ont marqué les trois années d'administration de M. Brosseau à Grenville.

Le nouveau curé prenait la paroisse dans un état plutôt précaire au point de vue financier, puisque les recettes ordinaires de la fabrique étaient encore loin de combler les déficits annuels. Puis, par une économie forcée, M. Limoges, son prédécesseur, avait renoncé à faire plusieurs réparations plus ou moins urgentes. Mais, avec M. Brosseau, il ne fallait pas remettre au lendemain les affaires importantes et les réparations urgentes ; c'est pourquoi il y vit sans délai.

M. le curé est orgueilleux de son église, de son presbytère, etc., comme il l'est du culte divin. Pour lui tout doit être dans l'ordre et prêcher la grandeur du Dieu des tabernacles et la dignité sacerdotale. Aussi, il faut voir comment est parée son église aux jours des grandes fêtes, et comment est tenu son presbytère où rien ne cloche, en tout temps. Ce qui paraît du luxe aux yeux de trop modestes confrères est simplement du bon ton aux siens. Ce qui est certain, c'est que le saint curé d'Ars se serait trouvé mal à l'aise en pareille demeure. Heureusement, la belle et généreuse hospitalité du propriétaire sait parer à toute critique.

En 1929, quelques mois après son arrivée dans la paroisse, M. le curé obtint de ses fabriciens la permission de faire toutes les réparations à l'église, comme bon lui semblerait. A l'extérieur de l'église, un haut et large perron en ciment, qui donne du ton à la façade, coûta quelques centaines de piastres, sans compter les corvées et les dons des gens dévoués et charitables. A l'intérieur de l'église, l'orgue fut réparé, les vestiaires remplis de beaux ornements de toutes les couleurs, les autels ornés de fleurs artificielles, le sanctuaire couvert d'un riche tapis et garni comme un beau parterre, les enfants de chœur habillés comme des dignitaires ecclésiastiques, le suisse en grande tenue, etc., etc. La voûte du temple devait être à l'avenant des personnes et des choses, de même que les murs intérieurs et les encadrements des ouvertures. Tout cela fut fait complètement

et à peu de frais. Le rafraîchissement des peintures coûta environ mille piastres. De plus, il fallut compter avec les dépenses imprévues, particulièrement celles du système de chauffage à eau chaude que les froids de l'hiver précédent avaient complètement endommagé. On jugea alors préférable de changer le mode de chauffage, en faisant poser deux grandes fournaies à air chaud lesquelles donnent entière satisfaction, tout en dépensant beaucoup moins de combustible.

En terminant ces quelques remarques sur l'administration temporelle de M. Brosseau, je signalerai que ce curé voit aujourd'hui se réaliser un projet qu'il a toujours favorisé de toute son influence; c'est la construction d'un pont interprovincial pour les voitures et les piétons entre Grenville et Hawkesbury. Ce pont, à n'en pas douter, aidera grandement au développement des deux villes. Il sera terminé en octobre 1931.

Enfin une ère de prospérité semble plus que jamais vouloir s'étendre sur cette ancienne paroisse de Grenville dont les débuts ont été si pénibles et qui a plus ou moins végété pendant plus de trois quarts de siècle. Maintenant, si nous considérons la situation actuelle des Canadiens français à Grenville, nous ne pouvons qu'admirer ceux-ci pour avoir résisté au milieu de tant de dangers.

* * *

Il est naturel, qu'à la suite de la direction spirituelle et de l'administration temporelle des curés de Grenville, je fasse mention de Messieurs les vicaires ainsi que des principaux officiers d'église qui ont participé à l'une ou à l'autre de ces deux sphères d'activité.

I. LES VICAIRES

Jusqu'à date, dix vicaires ont été adjoints à quelques curés de Grenville, et tous les dix y ont laissé de bons et pieux souvenirs. Voici leurs noms, les dates de leur résidence et quelques notes appréciatives :

Séguin J.-Alphonse (l'abbé), du 19 juin 1898 au 10 mai 1899. Ce prêtre se fit beaucoup estimer à Grenville par sa délicatesse, son esprit méthodique et sa grande économie. Il est aujourd'hui curé de St-Isidore de Prescott, Ont.

Laflamme J.-A. (abbé), du 21 mai 1899 au 7 mai 1900. Son vicariat fut empreint de dévouement et de multiples conseils. Il posait déjà au vieillard, et semblait parler par une longue expérience. Il est aujourd'hui curé de Sarsfield, Ontario, et continue à donner ses leçons salutaires.

Barrette Arthur (l'abbé), du 22 juin 1900 au 3 juin 1901. Ce bon prêtre, en outre de son ministère paroissial, dut laisser à Grenville de bonnes leçons d'astronomie, car son esprit fort distrait prenait souvent la voie lunaire, ce qui ne l'empêchait pas d'être posé, sérieux et studieux. Tout le monde l'estimait et le respectait. Il est décédé, en 1927.

Archambault L.-J. (l'abbé), du 24 juin 1901 au 18 juillet 1903. Il devint plus tard curé de Grenville, il sut se faire aimer comme vicaire et comme curé, tant le talisman de la bonté et de la jovialité est effectif chez lui. Il est aujourd'hui chanoine titulaire et curé de la paroisse de St-François de Sales (Pointe Gatineau) ; c'est dire qu'il a gagné ses larges épaulettes.

Paré J.-A. (l'abbé), du 21 août 1903 au 27 septembre 1905. Il posa toujours à une sainte indifférence qui lui valut les postes les plus pauvres et les plus pénibles du diocèse d'Ottawa. Mais sa devise fut toujours : « je m'en fiche ». Son goût de l'étude paralysait celui des

promotions. A Grenville on l'appelait le tranquille Père Paré.

Laniel Hermas-Joseph (l'abbé), caractère franc et loyal, et d'une taquinerie peu ordinaire. Il provoque et aime la riposte, ce qui ne déplaît jamais; c'est pourquoi les gens de Grenville lui gardent un bon souvenir.

Gagnon Clément (l'abbé), du 3 octobre 1915 au 8 novembre 1915. Ce prêtre avec ses manières d'ancien frère des Clercs de Saint-Viateur a été à Grenville ce qu'il est encore aujourd'hui, savoir: un homme de règle, d'étude et de méthode.

Courte Paul (l'abbé), du 4 mars 1920 au 6 avril 1921. Le proverbe qui dit que l'on n'est jamais prophète dans son pays ne vaut pas dans le cas de cet abbé, que l'on estime à Grenville. Il occupe aujourd'hui l'important poste de principal de l'Ecole Normale de Hull.

Belisle Rodolphe (l'abbé), du 5 juin 1921 au 6 juillet 1921. Ce prêtre au maintien de barre de fer bien aimantée, ne fut qu'un mois à Grenville, et se fit remarquer par sa bonne éducation et son esprit prime-sautier. Il est aujourd'hui curé de St-Médard de Deschênes.

Rollin Armand (l'abbé), du 10 juillet 1921 au 16 septembre 1923. En homme pratique et dévoué, il prépara la venue d'un prêtre résidant dans la mission du Calumet, qu'il desservait en qualité de vicaire.

II. LES MARGUILLIERS

Les marguilliers et les syndics forment, avec le curé, la tête dirigeante de la paroisse canadienne. La belle institution a grandement sa raison d'être, ne serait-ce que pour enlever tout doute sur l'administration temporelle du curé, qui d'ailleurs avec toute la meilleure volonté du monde peut être parfois un piètre

administrateur. En participant par la voix de leur représentants à la gérance des recettes et des dépenses de leur fabrique les paroissiens voient clair sans être encombrants. Ce qui ajoute encore à la garantie d'une bonne administration, c'est que toute aliénation, tout emprunt et toute dépense extraordinaire exigent le consentement de l'évêque ou de son représentant.

Ce fut en 1838 que fut formé à Grenville le premiers corps des marguilliers, tel qu'il appert par la résolution suivante :

« L'an 1838, assemblée convoquée au prône de la messe paroissiale, tenue à la sacristie de la chapelle de la mission de Grenville, en présence d'un grand nombre de paroissiens de la dite mission. Ont été choisis unanimement pour être marguilliers : Ower Cameron pour un an, Ralf Low pour deux ans, Félix Charbonneau pour trois ans.

Cette assemblée a été présidée par le révérend monsieur John Brady, missionnaire et desservant la dite mission de Grenville. »

John Brady, prêtre-missionnaire.

Grenville, décembre 1838.

Mais, de 1869 à 1882 et, de 1886 à 1891 inclusivement, on ne voit point qu'il y ait eu des nominations de marguilliers à Grenville. Voici maintenant la liste des marguilliers comptables et l'année de leur nomination :

1839	Owen Cameron	1847	Tous. Laviatoire
1840	Ralf Lowe	1848	Emmanuel Freery
1841	F. Charbonneau	1849	Joseph Timbers
1842	Frs Bourgeois	1850	Frs Després
1843	Pierre Robillard	1851	James Fallon
1844	Charles Rielly	1852	James John Burns
1845	Thomas Ryan	1853	Robert Gilley
1846	Lambert Pilon	1854	Alex. Beauchamp

1855	Peter Dwyre	1903	Eric Chantal
1856	Stanislas Mallette	1904	Edouard Kelly
1857	James Martin	1905	Hormisd. Lemay
1858	Richard Warker	1906	Isaac Lagarde
1859	Alex. Blais	1907	Martin Lowe
1860	Etienne Maheu	1908	Henri Villeneuve
1861	Damase Chantal	1909	Evar. Lavictoire
1862	Patrick Kelly	1910	James Garland
1863	Amable Trudeau	1911	Geor. Dansereau
1864	James Lowe	1912	John Grace
1865	James Fallon	1913	Honoré Lemaire
1866	Joseph Sarrazin	1914	J.-E. Girardeau
1867	Em. Fraigon	1915	Honoré Laurin
1868	Alphonse Flais	1916	James Johnson
1883	Peter Rielly	1917	Nap. Clément
1884	John Mackan	1918	Eric-D. Chantal
1885	Clément Proulx	1919	Austin Lowe
1892	J.-J.-A. Kelly	1920	Sévère Cayer
1893	John-A.-A. Burns	1921	Joseph Clément
1894	J.-Alph. Blais	1922	Jules Desforges
1895	Hormisdas Lemay	1923	Albert Roy
1896	Eva. Lavictoire	1925	Jos.-T. Bernier
1897	Thomas Mackan	1926	Edouard Barron
1898	Pat.-Ed. Kelly	1927	Alexandre Blais
1900	Sévère Cayer	1928	Ferd. Tessier
1901	James Burns	1929	Wil. Loughkran
1902	Lambert Pilon	1930	Adélarde Lemay

III LES SYNDICS

Les marguilliers, avons-nous dit, veillent à la conservation de tout ce qui appartient à la fabrique paroissiale. Mais, dans le système de notre droit ecclésiastique et civil, les syndics remplacent les marguilliers pour la construction des édifices religieux. Nommés pour aider à l'autorité ecclésiastique et pour exécuter ou faire

exécuter ses décrets — jamais pour les entraver, — les syndics forment une véritable corporation civile.

Les édifices religieux actuels de la paroisse de Grenville: église, presbytère, couvent et dépendances, n'ont pas été construits cependant avec l'autorisation et sous la surveillance des syndics, étant donné qu'on n'a pas eu recours à une répartition légale pour payer le coût de ces édifices.

Lors de la construction de la première chapelle, en 1830, on avait encore moins cru nécessaire de former un corps de syndics. Cette chapelle fut bâtie à coups de corvées et sans créer de dettes de fabrique, la charité et le bon vouloir des gens y suppléèrent.

Ce ne fut qu'en juillet 1857, que se forma à Grenville un corps de syndics pour la construction de la deuxième église. Mais les choses en restèrent là pour quelques années encore, faute d'entente entre les partisans de Beauchamp et ceux du bord de l'eau. La nouvelle organisation fut inefficace. Ces syndics infortunés furent: Philibert Larose, Allen Cameron, Joseph Sarrazin et John Howard.

Quatre ans plus tard, en 1861, on décida cette fois et sérieusement de construire l'église en question à la tête du Long-Sault, et on forma à cette fin un nouveau corps de syndics. Furent choisis comme tels: Allen Cameron, Joseph Sarrazin, James Fallon et John Lowe qui s'acquittèrent de leur charge avec dévouement et économie. La bonne foi et l'entente qui existèrent entre les deux corps des marguilliers et des syndics, unis par cet excellent trait-d'union qui fut le curé, assurèrent à la prospérité matérielle de la fabrique de la paroisse de Grenville un meilleur avenir.

APPENDICE I

L'INDUSTRIE A GRENVILLE

Le commerce et l'industrie du bois furent toujours l'une des principales sources de revenus de la paroisse de Grenville. Il y eut d'abord les commerçants de bois en billots ou équarri, qui dévastèrent la forêt à leur guise mais pourvurent à la subsistance d'un grand nombre de leurs concitoyens. Parmi ces commerçants, on doit signaler d'abord les McMillan, Archibald et ses fils.

Nous avons vu précédemment que M. Archibald McMillan fut le premier colon et l'un des principaux promoteurs de la mission catholique de Grenville. Mais il doit être aussi considéré comme le principal organisateur du canton de Grenville. En 1802, il arrivait au Canada en compagnie de plusieurs Ecossais de Lochaber pour lesquels il avait affrété trois bateaux de transport. Aussitôt, il s'était empressé d'obtenir de la Couronne des concessions de terrain pour lui et ses suivants. Cependant, il y en eut peu de ces derniers qui vinrent s'établir à Grenville. M. McMillan lui-même n'y vint qu'en 1810. Afin de promouvoir la colonisation et le développement du canton, il se rendit responsable envers la Couronne des frais d'arpentage et de subdivision des lots concédés aux colons. Il devait aussi voir au défrichement de ces lots. C'est alors qu'il lui fallut ouvrir plusieurs chantiers, acheter le bois des colons et faire l'encagement des billots pour pouvoir rentrer dans ses fonds, ce qui en même temps faisait l'affaire des colons. M. McMillan eut cinq de ses fils qui firent également le commerce du bois sur une grande échelle et avec succès.

Les Reeves, David et son fils Christopher, s'adonnèrent au commerce de bois à Grenville, et plus même

que les McMillan. Le père était membre du « personnel royal ». Il avait pris part à la bataille de Waterloo, avant de venir au Canada en 1825.

Les Cook, Reuben et ses fils, s'occupèrent de même du commerce de bois, ouvrirent annuellement des chantiers, firent l'encagement et le flottage des billots.

Il y eut encore les Williamson et plusieurs autres qui de tout temps s'y livrèrent, mais sur une plus petite échelle. A cette époque, tout le monde voulait de la forêt à Grenville. C'est ce qui explique la construction de plusieurs moulins à scie dans le canton. Mentionnons les principaux :

Moulin Kingsay. — Ce fut un nommé McMullen qui, vers 1830 bâtit le premier moulin à scie de toute la région, sur la petite rivière Kingsay. En 1838, John W. Wilson en devint le propriétaire et lui ajouta un appendice pour y faire la mouture du grain. Trois ans après, M. James Hutchison achetait la propriété de M. Wilson, mais la revendit à M. Jas. Crooks, en 1846. La même année, le moulin passa au feu, mais fut rebâti quelques mois après par le nouvel acquéreur qui fit construire en même temps une briqueterie. Ces établissements, qui aujourd'hui n'opèrent plus, se voient encore à environ un mille à l'est de la station du Pacifique canadien.

Moulin Murry. — A un demi-mille de distance environ du moulin Kingsay, en allant vers le nord, il y avait autrefois le moulin à scie de James Murray, construit en 1846, et qui fut remis à neuf en 1856. Le propriétaire tenait en même temps une boutique de voiturier.

Moulin McIntyre. — Robert McIntyre vint résider à Grenville en 1870, et bâtit, la même année, un moulin à scie, à l'approche du village, mais il le vendit en 1885, puis en construisit un autre sur l'île du Calumet. Ce dernier moulin passa au feu, deux années après. C'est

alors que M. McIntyre acheta les moulins que l'Honorable J. K. Ward tenait en opération, depuis quelques années, à Calumet. L'eau de la petite rivière Calumet qui alimentait les turbines passait dans un gros et long tuyau en fer lequel passait sous la voie ferrée du Pacifique Canadien. Ce moulin avait une production annuelle d'environ deux millions de pieds de bois. Un moulin à bardeau et un autre à grain étaient au service de la région. Ainsi grâce à cette industrie, il se forma un petit village de plus de cinquante familles aux alentours de ces établissements, le village du Calumet, où il y a aujourd'hui un prêtre résident.

Moulin des Baptiste. — En 1886, la Ottawa Lumber Co. bâtit sur l'Île du Calumet un grand moulin à scie qui fonctionne généralement jour et nuit, depuis ce temps. Aujourd'hui, ce moulin appartient à l'International Paper Co. Ce qui fit donner le nom de « Moulin des Baptiste », c'est qu'autrefois les frères Baptiste des Trois-Rivières détenaient les deux tiers des parts de la compagnie Ottawa Lumber. Ce moulin qui passa plus tard aux mains des Hamilton, grands propriétaires des moulins d'Hawkesbury donna toujours de l'emploi à une centaine d'hommes et plus et fortifia beaucoup le centre des affaires au Calumet. M. Richard Lanigan, ancien citoyen du Calumet, décrivait ainsi cet endroit, en 1895 :

« En 1870, lors de ma venue au Calumet, on pouvait compter les maisons sur les doigts d'une main, moins le pouce, mais aujourd'hui ce nombre est décuplé. En ce temps-là, les moyens de communication et de transport étaient des plus pénibles tandis que maintenant il y a un chemin de fer et des bateaux qui nous permettent de faire le même jour le trajet entre Ottawa et Montréal, et de communiquer avec les paroisses limitrophes. Autrefois, on se comptait chanceux de pouvoir recevoir le courrier, une ou deux fois par semaine, et encore, il fallait aller chercher notre correspondance à quatre

milles et plus, tandis que maintenant, nous avons sur place un bureau de poste et nous recevons le courrier tous les jours. Enfin, nous avons deux grands hôtels, là où il n'y en avait pas, six magasins au lieu de deux, un grand moulin à scie, un moulin à grain, etc., là où n'existait qu'un semblant de moulin à scie. »

Moulin Dansereau. — Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un moulin à scie dans la paroisse proprement dite de Grenville. M. Geo. Dansereau en est le propriétaire et fait des affaires d'or, grâce à son énergie et à son sens des affaires, sans omettre l'aide de ses laborieux et distingués fils. Le village de Grenville doit certainement une bonne part de son développement à la famille Dansereau dont le chef est actuellement député à la Législature de Québec. Le petit canal qui va de l'Ottawa au moulin, ainsi que l'embranchement de chemin de fer qui va du moulin à la ligne du Grand Nord ont été obtenus sur sa demande et par son influence .

A part l'industrie du bois et l'industrie minière du magnésite — voir pour cette dernière au chapitre X — il y eut plusieurs autres petites industries de bien moindre valeur, mais qui contribuèrent cependant aux besoins et au relèvement de la paroisse. Ce qui a généralement manqué à Grenville ce sont les fabriques de beurre et de fromage, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles et les cercles de fermières. Heureusement on cherche aujourd'hui à reprendre le temps perdu. L'industrie laitière surtout est beaucoup plus en vogue et fait du progrès.

APPENDICE II

LE COMMERCE

MARCHANDS DETAILLANTS

M. Archibald McMillan, le premier colon de Grenville, fut aussi le premier qui y construisit, vers 1818, un entrepôt de vivres et de marchandises diverses pour les besoins des employés du canal militaire et pour les commerçants de bois. Ce magasin à deux étages était situé à la tête du canal.

M. James Inglis. — Mais ce fut M. James Inglis qui le premier ouvrit à Grenville un magasin à rayons, en 1826, dans la « Vieille Abbaye », la première maison construite dans le canton de Grenville par M. Archibald McMillan.

M. Edwin Pridham ouvrit, en 1828, un magasin de détail dans le village de Grenville et fit un commerce fructueux tout en s'occupant très activement de la chose publique. En 1823, il s'établissait à Grenville dans l'une des maisons de M. McMillan, puis, l'année suivante, il se contruisait une maison dans le village du lieu. Il occupa successivement les charges de maître de poste, en 1829, de capitaine de milice, en 1831; fut promu major, lieutenant-colonel et juge de paix en 1853. Il mourut en 1885, laissant onze enfants dont huit fils et trois filles.

Alexandre Pridham, fils de Eddwin, continua avec succès le commerce de son père, tout en occupant comme lui les charges publiques. Il fut longtemps maire du village de Grenville, préfet du conseil de comté, candidat pour le comté d'Argenteuil à la chambre des Communes, et agent consulaire des Etats-Unis pour la vallée d'Ottawa.

Dan. Reeves établit lui aussi un commerce de détail avec succès à Grenville, et une boutique de forge. Il fut longtemps conseiller, commissaire d'écoles et juge de Paix.

Les MM. David Williamson, père et fils, déjà mentionnés comme commerçants de bois, s'occupèrent en même temps du commerce de détail et ouvrirent un magasin à rayons à Grenville.

John Wilson tint un magasin de détail à Grenville, de 1832 à 1848. Robert Wilson, son troisième fils, lui succéda aux affaires avec son fils, John Wilson.

John Howard, qui mourut en 1894, tint un magasin à rayons à Grenville depuis 1855.

James Barron, fils de Joseph Barron, l'un des pionniers de Hawkesbury posséda une épicerie pendant vingt-six ans. Il occupa la charge de clerc à la cour des Commissaires de la région et celle de capitaine sur le bateau « Aid ».

John Cook a fait le commerce de détail pendant trente ans, tenu une boutique de voiturier et de forge, à Grenville.

James Miller ouvrit un magasin de détail ici, en 1875. Il occupe plusieurs charges publiques.

Wm Thos. Hall ouvrit un magasin général ici, en 1889. Son épouse et son fils Albert continuèrent son commerce.

James Gauley ouvrit un magasin de détail, en 1875. Il mourut l'année suivante. Son épouse et sa sœur Elisabeth continuèrent l'entreprise avec succès.

William Bradshaw qui arriva au Canada, en 1880, vint s'établir à Grenville en 1883, et ouvrit un magasin de détail pendant quelques années. Il commença ensuite sur la farine et posséda une bonne boulangerie et une petite épicerie.

James Burns fut un entrepreneur général, pendant plus de vingt ans, il avait une épicerie et un petit marché sur le carré du canal.

W. T. White, ouvrit un magasin ici, en 1877, et remplit la charge de conducteur sur la ligne « Carillon-Grenville ».

Thomas and William Morrow ont aujourd'hui encore un magasin général à Grenville. Après avoir été commis chez M. Alexandre Pridham, ils achetèrent son magasin et font de bonnes affaires.

Geo. Dansereau, M. P., fut non seulement un grand industriel, mais aussi un fort marchand détaillant. Malheureusement, son magasin passa au feu, il y a quelques années et ne fut pas rebâti.

J. W. Low, tient aujourd'hui un bon magasin général, sur la route nationale, à l'est de la station de chemin de fer, ce qui est très avantageux pour les gens de la campagne.

J. Eric Chantal, fils de Eric Chantal, l'un des pionniers de Grenville, tient un petit magasin général à l'intersection des routes de Grenville, partant du village allant à la station de chemin de fer. Il a en plus un beau et grand magasin à rayons au village du Calumet. On voit par le rapport de MM. les inspecteurs d'écoles que ce monsieur fut toujours un ami très dévoué de la cause éducationnelle.

M. H. Laurin est actuellement l'un des plus grands marchands détaillants de la région de Grenville, et aussi l'un de ses plus distingués citoyens.

Il faut aussi nommer parmi les hommes d'affaires de Grenville François-Xavier Lemay, marchand, les Daviau et O. Martineau, restaurateurs, Joseph Côté, épicier et boulanger, Omer Lanthier et Mathias Lessard, hôteliers, Fabien Gascon, entrepreneur de pompes funèbres, Léo Clément et H. Poitras, forgerons, J. Martin

Lowe et Jas. Garland, fromagers, J. E. et Jack Taylor qui, depuis des années et des années, suppléent à l'aqueduc du village, lequel se fait toujours attendre, et n'est même pas à l'état de projet. Evidemment, il reste encore à citer d'autres noms, ici, qui échappent à l'attention de ceux qui nous fournissent des renseignements. Oubli involontaire n'est pas faite.

APPENDICE III

LES TROIS MUNICIPALITES CIVILES

LES TITULAIRES

La formation des conseils municipaux date de 1845 et se fit en vertu de l'Acte des Municipalités et des Chemins. Auparavant, un seul officier municipal supérieur, ayant des subalternes, légiférait sur les travaux de la voirie, cours d'eau et ponts. C'était le grand voyer dont la juridiction couvrait la province entière. Dans chaque district se trouvait un député, grand voyer, qui tenait ses pouvoirs de son chef. La loi de 1845 changea cette organisation et plaça la direction et le contrôle des affaires municipales entre les mains des conseils. Le même système prévaut encore de nos jours.

M. le juge F.-X. Lemieux, dans sa préface au code municipal, dit que « dans une large mesure, la loi municipale veille à la police des mœurs, protège la propriété et règle les rapports de voisinage. C'est sur elle que nos cultivateurs peuvent compter pour jouir de la plénitude de leurs droits de propriétaires. Elle embrasse en outre un nombre infini de sujets concernant les contribuables. En prescrivant des règles pour l'ouverture et l'entretien de routes et de chemins publics, elle favorise la colonisation et l'exploitation du sol. C'est ainsi qu'elle organise la vie sociale, en facilitant les communications, et qu'elle prépare l'avenir de la nation, en intensifiant la production agricole et commerciale.

Il semble que Messieurs les conseillers de Grenville n'exercèrent pas toujours une étroite surveillance des mœurs, du moins, les désordres des premières années et le nombre incalculable des débits de boisson dans cette localité le laissent supposer. Rien de surprenant en cela, il y a tant d'arrivistes qui sont à la recherche des honneurs et en laissent la peine aux autres.

Le conseil municipal s'occupa beaucoup plus honorablement de beaucoup d'autres questions, principalement de l'ouverture et de l'entretien des routes et des chemins publics. Ici, l'organisation municipale, aidée des octrois du gouvernement, produisit de bons fruits. La paroisse de Grenville ne le cède en rien aux plus belles paroisses de la province de Québec, en fait d'organisation municipale. Sans doute, il y a ici comme ailleurs, la question des taxes qui suscite des critiques. Mais on ne peut pas tout avoir, même en fait de voirie, sans rien payer. Avec les roses croissent les épines. D'ailleurs, les finances municipales sont relativement dans un bon état.

Maintenant j'oubliais de dire que la paroisse ou plutôt le canton de Grenville est entré sous le régime municipal, le premier juillet 1845, en vertu du Code municipal, sous le nom de « Municipalité du canton et de l'Augmentation de Grenville. » Mais, en 1876, le premier janvier, le village de Grenville forma à lui seul une municipalité: « Municipalité du village de Grenville. » Et, le 8 février 1918, le village du Calumet forma à lui seul une municipalité: la « Municipalité du village de Calumet. » Voici la liste des noms des maires et des secrétaires-trésoriers de ces trois municipalités:

*I. Municipalité du canton et Augmentation
de Grenville*

MAIRES

1845-1854	Cameron, Allan
1855-1866	Pridham, Edwin
1866-1893	Brown, James
1894-1896	Chantal, Eric

1897-1900	Gauley, Thomas
1900-1906	Dodie, Peter
1906-1909	Chantal, Eric
1910-1913	William, Walter
1914-1917	Beauchamp, William
1918-1921	Johnson, James
1922-1925	Morrow, Fred.
1925-1930	McGalliard, James

SECRETAIRES-TRESORIERES

1845-1859	Kains, George
1859-1870	Cook, Hiram
1870-1873	Cook, John
1874-1896	Filion, A.-B.
1897-1907	Filion, Sydney
1908-1910	Robertson, Arthur
1910-1913	Robertson, J.-A.
1914-1920	Whinfields, Lem. Geo.
1920-1928	Filion, Sydney
1928-1930	Brennan, H.-G.

II. Municipalité du village de Grenville

MAIRES

1876-1891	Pridham, Alexandre
1891-1894	Wade, John
1895-1900	White, Thom.
1901-1903	Miller, Jas.
1903-1906	Williamson, Thom.
1907-1909	Kelly, John
1909-1910	Bradshaw, M.-M.
1910-1912	Dansereau, Geo.
1912-1914	Williamson, Thom.
1914-1915	Dansereau, Geo.

1915-1916	William, Thomas
1906-1918	Filion, Sydney
1919-1924	Mackay, Dr A.
1925-1930	Pridham, Mac.-A.

SECRETAIRES-TRESORIERES

1876-1893	Cook, William-H.
1894-1902	White, William
1902-1905	McMillan, A.-G.-M.
1906-1909	Pridham, Alexander
1909-1910	Morrow, Thomas
1910-1918	Pridham, A.-Mac.
1918-1928	Filion, Sydney
1929-1930	Bradshaw, M.-M.

III. Municipalité du Calumet

MAIRES

1918-1921	Higginson, G.-E.
1922-1926	Girardeau, John
1926-1930	Brennan, H.-G.

SECRETAIRES-TRESORIERES

1918-1920	Whinfield, L.-J.
1920-1922	Brennan, H.-G.
1923-1930	Millway, G.-W.

APPENDICE IV

LES ECOLES A GRENVILLE

TITULAIRES

Bien que les données scolaires sur la paroisse de Grenville soient plutôt rares, il en existe cependant d'importantes. Ainsi nous savons, d'après un rapport sur les écoles du canton de Grenville, date du 15 mai 1829, et signé par les membres du premier corps de syndics, formé en 1829, que la première école du canton fut ouverte en novembre 1828, avec M. Thomas Lee comme instituteur. Cette école fonctionna, la première année, d'après l'Acte 42, George III, chapitre 17, passé en 1801, pour les établissements des écoles élémentaires sous la direction de l'Institution Royale. Il y avait bien, à ce moment-là, la loi d'éducation des Fabriques, mais elle ne pouvait pas s'appliquer à Grenville où il n'y avait pas de fabrique.¹

Il appert aussi, d'après un autre rapport, daté du 31 décembre 1836, et signé par Edwin Pridham, John McGillivray et Alexander Cameron, syndics, qu'à cette date il y avait cinq écoles en opération, savoir:²

Ecole No 1, ouverte en novembre 1828, pour le village et les lieux environnants, allant à l'est jusqu'à la limite du canton de Chatham.

Ecole No 2, ouverte en novembre 1829, pour desservir les rangs 4, 5, 6 et 7, du canton de Grenville.

Ecole No 3, ouverte le premier février 1830, sur le lot No 3, dans le quatrième rang, pour desservir les rangs 1, 2, 3, 4, et une partie du 5^e rang de l'Augmentation de Grenville.

¹ Archives du Parlement, Ott.

² Archives du Parlement, Ott.

Ecole No 4, ouverte le premier octobre 1832, pour une partie du 5^e rang, plus les 6, 7, 8 et 9 de la dite Augmentation et pour une partie de Grenville, dans les mêmes rangs, à l'ouest de la rivière Rouge.

Ecole française, ouverte seulement pendant cinq mois, en 1836, dans le rang 3 sur le lot No 9.

Abstraction faite de l'école No 1, toutes ces écoles fonctionnèrent d'abord d'après la loi d'éducation temporaire, passée en 1829, amendée en 1832 et abolie en 1836. Cette abrogation fut fatale à la cause de l'instruction, ici comme ailleurs, partout, en général, on refusa de mettre les écoles sous la régie des lois subséquentes. Il en fut ainsi, à Grenville, où jusqu'en 1862, les écoles furent ouvertes ou fermées selon le bon vouloir des parents, ce qui causa certaines lacunes. C'est avec raison que M. l'inspecteur J. Bruce écrivait dans son rapport sur les écoles, en 1861 : « L'opposition que l'on fait à Grenville à la loi d'éducation continue comme par le passé. On aime mieux se contenter d'écoles comme celles qui ont été en opération, ou même ne pas en avoir du tout, plutôt que d'être forcés à payer pour le soutien de ces écoles. Les raisons que l'on apporte pour s'opposer avec tant d'acharnement à la loi sont nombreuses. Le résultat de cette opposition, c'est que les enfants croissent dans l'ignorance, et qu'ils se trouvent privés, par la faute de leurs parents, de l'instruction qu'ils pourraient recevoir, n'était-ce leur entêtement. »¹

M. le surintendant de l'Instruction publique disait lui-même : « La loi d'éducation de 1829-1832, toute défec- tueuse et insuffisante qu'elle était, avait néanmoins fait prendre l'initiative et donné une heureuse impulsion à l'éducation populaire, dans le Bas-Canada, et si elle eut continué à fonctionner jusqu'à l'époque où elle a été

¹ Archives du Parlement, Ott.

remplacée, en 1842, par la loi 1841, elle aurait fait faire à l'éducation un progrès dont nous aurions eu grandement à nous louer plus tard. »²

Quoi qu'il en soit de tous ces dires, il est certain qu'à l'époque de 1836, la paroisse de Grenville n'était pas en état avec la loi des écoles de fabriques qui restait seule en force de réunir assez de ressources pour maintenir sur un bon pied ses cinq écoles, sans l'aide de la Législature. Il y eut bien la loi d'éducation de 1846 qui était de beaucoup meilleure que les précédentes, mais la crainte de payer des taxes paralysait les protestants de Grenville. De même l'astuce de quelques anciennes lois jetait la défiance parmi les catholiques.

Les choses scolaires en restèrent-là jusqu'en 1862, alors que les anglais protestants de Grenville entrèrent dans l'ordre et se conformèrent à la loi d'éducation. Aussi on voit par le rapport scolaire de M. l'inspecteur Bruce qu'ils reçurent une subvention de \$276.66, en 1861, sans avoir rien à déboursier. Ce ne fut qu'en 1863, que les contribuables eurent à déboursier une somme égale à celle de la subvention annuelle, savoir: \$80. plus \$76. pour rétribution mensuelle.

Pendant ce temps-là et de tous temps, les catholiques de Grenville n'avaient jamais eu d'écoles à eux, sauf l'éphémère petite école française de 1836 laquelle ne vécut que cinq mois. Cependant les catholiques étaient en nombre suffisant pour avoir et tenir au moins deux écoles en opération. Mais les uns tenaient les lois scolaires en suspicion et craignaient surtout les taxes, tandis que les autres trouvaient tout naturel et même nécessaire d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes.

Heureusement qu'en 1866 il se rencontra à Grenville une personne aussi dévouée que généreuse qui se

² Archives du Parlement, Ott.

consacra à la cause de l'instruction française et catholique. Elle fit de sa maison privée une véritable maison d'école. Institutrice diplômée en France, elle donna elle-même l'enseignement gratuit à tous les petits catholiques qui voulaient bien se rendre à cette école improvisée, cinq années durant, sans autre rétribution, encore une fois, que l'admiration de ses concitoyens. Cette âme généreuse était Madame J. Nadon et de son nom de fille, Marie-B. Chevalier dont le père était notaire en France. Cette dame Nadon était la grand'mère de M. Éric Chantal, marchand et président actuel des écoles de la campagne de Grenville.

En 1872, il se rencontra encore à Grenville un véritable émule de Mme Nadon dans la personne d'un monsieur J.-H. Parent, ingénieur civil et employé, comme tel, pour les travaux d'agrandissement du canal militaire. Grâce aux nombreuses démarches et aux sacrifices de toutes sortes de cet ami de l'éducation, une école française et catholique fut ouverte et tenue, selon la loi d'éducation de la province, dans la maison d'un nommé Larose, distante d'une centaine de pieds seulement de la maison-école de Mme Nadon, dans le 3^e rang de la Baie. Lors de la formation du premier corps de la Commission scolaire catholique, en 1872, M. Parent, le promoteur de la nouvelle école fut naturellement et d'emblée choisi comme président. Mlle M. Blanchette fut engagée comme institutrice.

En 1876, les catholiques de la Baie, encouragés par les succès scolaires des premières années, fermèrent la maison Larose et construisirent une école à quelque cents pieds de là, laquelle était tout à fait appropriée au nombre et aux besoins des enfants qui la fréquenterent. Cette école existe encore et fonctionne, mais il a fallu l'agrandir.

Mais une seule école catholique ne suffisait pas à la paroisse de Grenville où les catholiques étaient nombreux. Elle n'avait jamais suffi, mais la misère aidant,

l'apathie et la tiédeur laissaient les petits catholiques s'anémier dans les écoles protestantes. Cela dura jusqu'en 1886, alors que, grâce à la volonté de fer et au dévouement inlassable du bon curé Sauvé, fut bâtie la deuxième école, dans les limites du village et tout près de l'église. La chose ne se fit pas sans critiques et sans une forte opposition, il fallut même que l'évêque intervint pour calmer les esprits ou exclure des sacrements les parents qui continuaient à envoyer leurs enfants aux écoles protestantes.

Quinze années après, ce fut au tour du curé Gascon de subir la lutte, lorsqu'il voulut avoir un couvent dans sa paroisse et faire donner l'enseignement à l'école du village par les religieuses. Voici à ce sujet les remarques inscrites dans les annales du couvent de Grenville :

« Monsieur le curé Gascon désirait depuis longtemps des religieuses pour ses classes du village, mais des paroissiens influents et mesquins lui suscitaient de grandes difficultés. Grâce à sa courageuse persévérance, il est arrivé à les dominer et à obtenir les Filles de la Sagesse.

« Notre maison religieuse de Grenville, comté d'Argenteuil, P. Q., Canada, a commencé, le premier septembre 1901.

« Les Sœurs étaient au nombre de trois. Deux classes furent ouvertes et les enfants, au nombre d'une soixantaine, furent inscrits. Les deux sœurs enseignantes étaient retribuées à cent cinquante piastres, chacune, mais le chauffage restait à leur compte. Ces dernières devaient enseigner l'anglais, car plusieurs enfants ne connaissaient pas le français.

« Les débuts furent très pénibles et très durs. La maison était pauvre, petite, misérable, et les ressources suffisaient à peine à nous faire vivre. Les Sœurs auraient souffert encore plus, sans la générosité de M. le curé.

En octobre 1902, la première supérieure, Sœur Louise, rentra en France et fut remplacée par Sœur Florent-Marie.

« En 1904, les enfants de langue anglaise furent séparés des autres, et une classe anglaise fut ouverte pour eux, avec Sœur Saint-Victor, comme institutrice.

« La petite maison des Sœurs devenait de plus en plus inhabitable. M. le curé la fit alors agrandir de moitié et en fit un logis très convenable. C'est le 5 septembre 1905, qu'eut lieu la bénédiction du nouvel établissement. »

Comme on le voit, par ce qui a été dit précédemment, la création et le fonctionnement des écoles catholiques se firent toujours tardivement et péniblement à Grenville. Il fallut tout le sacrifice et toute l'ardeur des curés et des laïcs patriotes pour y arriver. Aujourd'hui, les rôles sont changés. Les petits catholiques, sauf quelques exceptions, fréquentent les écoles catholiques et ne voient plus le salut, eux ou leurs parents, seulement dans la connaissance de la langue anglaise. Aussi les écoles de la Baie et du village sont très fréquentées.

Les catholiques du Calumet ont pareillement leur école à eux, depuis l'année 1897. Il y eut bien, avant cette date une petite école en opération sur l'Île du Calumet, mais elle était mixte et tenue, en été seulement. Elle était détruite par le feu, lors de la construction de la nouvelle école.

L'Augmentation de Grenville a aussi son école catholique, depuis l'année 1900.

Voici maintenant la liste des principaux titulaires des Commissions scolaires de Grenville :

I. Commission scolaire du canton de Grenville, No 1

PRESIDENTS

1873-1880	Parent, J.-H.
1881-1885	Daniel, E.-F.
1886-1890	Cayer, Olivier
1891-1920	Chantal, Eric
1921-1923	Lavoie Damase
1924-1926	Lavigueur, Oscar
1927-1929	Girardeau, Rodolphe
1929-1930	Chantal, Eric

SECRETAIRES

1873-1882	Filion, A.-B.
1883-1895	Cayer, Timothée
1896-1903	Pilon, Lambert
1905-1910	Lapointe, Ephrem
1911-1924	Villeneuve, Mme Emeri
1925-1928	Legault, Albini
1929-1930	Perrier, Léopold

II. Commission scolaire du village

PRESIDENTS

1886-1891	Sauvé, M. l'abbé
1891-1897	Kelly, John-Ed.
1898-1905	Burns, James
1905-1910	Gascon M. l'abbé
1911-1918	Dansereau, Geo.
1919-1921	Laurin, Hon.
1922-1925	Gascon, Fabien
1925-1930	Laurin, Hon.

SECRETAIRES

1886-1899	Maheu, Fabien
1899-1910	Hamond, Louis
1910-1915	Gascon, Fabien
1916-1919	Flavier, Dr
1919-1928	Filion, S.-A.
1928-1930	Monty, J.-R.

APPENDICE V

Les prêtres, les religieux et les religieuses nés ou domiciliés dans la paroisse de Grenville

I. LES PRETRES

Léo Clément, fils de Joseph Clément et de Augustine Lalonde, né le 17 décembre 1898, ordonné le 6 juin 1925, vicaire à Aylmer, en 1925; à Vankleek-Hill, en 1928; au Très Saint-Rédempteur, en 1930.

Paul Courte, fils de Constant Courte, cultivateur, et de Philomène Poirier, de Harrington; né le 6 septembre 1889; ordonné le 22 octobre 1916; principal de l'école normale de Hull, depuis 1929.

II. LES RELIGIEUX

Bernard-Auguste Filion, s. j., provincial des Jésuites du Haut-Canada, 160, rue Wellesly, Toronto, fils de A.-B. Filion et de Marguerett Millway; né à Grenville; ordonné le 31 juillet 1915.

David-Marie Williamson, s. m. m., fils de David Williamson, marchand et de Angèle Major; né à Grenville; vicaire à Kuper-Island, Nanaime, C. B.

Adolivas Poulin, c. s. v., fils de Alexandre Poulin, ouvrier-menuisier, et de Dina Lamaire; baptisé à St-Philippe d'Argenteuil, mais domicilié à Grenville; aujourd'hui, au scolasticat de St-Charles, Joliette.

Frère P.-E. Larose, des Ecoles Chrétiennes, né le premier janvier 1991, de Gélase Larose et de Marie Pilon.

Alcibiade Clément, frère dominicain, Ottawa, né le 17 août 1906, de Joseph Clément et de Augustine Lalonde de Grenville; entré en communauté, au mois d'août 1928.

III. LES RELIGIEUSES

a) *Chez les Filles de la Sagesse:*

Lydia Lowe (Sœur Marguaret-Mary) fille de M. Martin Lowe, marchand, et de Marguerite Mackay, née le 20 mars 1894 et décédée en 1929.

Dorina Larose (Sœur Marie-Madeleine du Calvaire), née le 8 février 1895, de Gélase Larose et de Marie Pilon, de Grenville.

Catherine Trainer (Sœur Marie des Sept Douleurs), née le 21 février 1897, de Michaël Trainer et de Mary Copolette.

Mary Collins (Sœur Patrick de Jésus), fille de Patrick Collins et de Mary Catherine Ferrara, née le 15 avril 1883.

Yvonne Robillard (Sœur Marie du Carmel), née le 23 décembre 1905, fille de Eli Robillard et de Alexina Poulin.

b) *Chez les Sœurs Grises, Ottawa:*

M. Maheu (Sœur St-Frédéric).

Cécile Clément (Sœur Clément-Joseph), fille de Joseph Clément et de Augustine Lalonde, née le 26 avril 1900, entrée au couvent, le 21 juin 1918.

c) *Chez les Sœurs Grises du Sacré-Cœur, Philadelphie:*

Florence Johnson (Sœur Carmélita), née le 26 janvier 1862, de Thomas Johnson et de M.-Flora Cameron; entrée au couvent en 1882.

d) *Chez les Sœurs de la Présentation:*

Esther Lowe (Sœur Mary-Yvonne), fille de Martin Lowe, marchand, et de Marguerett Mackay; née le 18 octobre 1882, domiciliée à Hembolt, Dakota sud.

e) *Chez les Sœurs du Saint-Nom de Jésus, Montréal:*

Albertine Laurin (Sœur Albertine), fille de Honoré Laurin, marchand, et de Augustine Leclerc; née en 1890.

Rose Laurin (Sœur Hélène-Augusta), née en 1896; entrée en communauté, en 1914, fille de Honoré Laurin, marchand, et de Augustine Leclerc.

APPENDICE VI

LES PROFESSIONNELS

La paroisse de Grenville a eu relativement peu de professionnels pour la desservir, si l'on considère que sa population a toujours dépassé les deux mille âmes, depuis plus de soixante-quinze ans. Il faut dire aussi qu'elle en a encore moins donné à la société.

D'abord, il faut faire abstraction des avocats, à Grenville, soit comme natifs, soit comme domiciliés. Quand on songe que la paroisse ne s'en porte pas plus mal pour tout cela, c'est merveilleux!

Un seul notaire, M. Beaudoin, a fait sa tente au village de Grenville, mais pour quelques années seulement. Ses connaissances légales et sa distinction l'ont conduit dans un monde, je ne dirai pas meilleur, mais plus payant.

Quant aux médecins, la paroisse de Grenville en a toujours eu, mais voilà qu'elle s'en prive maintenant, du moins depuis un an. Vive la santé!

Liste des médecins qui ont pratiqué à Grenville

George-W. Prentiss, né à Chelsea, P. Q., étudia au McGill, et obtint ses diplômes en 1863. Après avoir pratiqué la médecine aux États-Unis, il vint s'établir à Grenville, en 1869, pour y demeurer jusqu'à sa mort.

Dr Wm-Albert Mackay, né à St-Eustache des Deux-Montagnes, en 1861; fit ses études classiques au collège St-Laurent, Montréal, et ses études universitaires au collège Bishop. Après avoir pratiqué dans Pontiac pendant huit ans, il vint s'établir à Grenville en 1892. Il était le beau-frère de M. Georges Dansereau, l'ancien maître général des Postes, à Montréal. Le pro-

priétaire de l'Hôtel Belmont « Gold Cure », à Québec, était son frère.

Dr J.-W. O'Brian, arriva à Grenville, vers 1880.

Dr J.-G. Ouimette, arriva à Grenville, vers 1885

Dr J.-P. Girouard, arriva à Grenville, vers 1890.

Dr J.-H. Flavier, arriva à Grenville, vers 1900.

Dr Bessette, arriva à Grenville, vers 1905.

Dr Noiseux, arriva à Grenville, vers 1910.

Dr Maillé, arriva à Grenville, vers 1915.

Dr Lalande, arriva à Grenville, vers 1920.

Dr Léonard-Eric De Chantal, né à Grenville, le 6

novembre 1890, de Damase-Eric De Chantal, marchand, et de Mary-Thérèse Moran de la Baie de Grenville; fit son cours classique à l'Université d'Ottawa et ses études universitaires au McGill, Montréal; pratiqua cinq ans, au Sanatorium de Ste-Agathe des Monts, deux ans, à Saranac, U. S., et aujourd'hui, spécialiste en tuberculose et pratiquant à Wallingford, Connecticut, U. S., marié avec Mlle M. Thompson.

APPENDICE VII

LES DEPUTES AUX CHAMBRES

De 1792 à 1930, le canton de Grenville faisait partie de l'ancien comté de York. Chaque comté alors avait deux députés à la Chambre du Bas-Canada. Ceux de York furent :

I. COMTE DE YORK

1792-1796	M. C. de Lotbinière et M. P.-A. De Bonne.
1797-1800	M. H. Lacroix et M. J. Hétien.
1801-1805	M. J. Bédard et M. L.-C. Fournier.
1805-1808	M. J. Mure et M. E.-L. Dumont.
1809	M. J. Mure et M. M.-J. Trestler.
1810	M. J. Mure et M. M. St-Julien.
1811-1814	F. Bellet et M. M. St-Julien.
1815-1816	M. E.-L. Dumont et M. W. Forbes.
1817-1819	M. E.-L. Dumont et M. J.-B. Fare.
1820	M. E.-L. Dumont et M. A. Perrault.
1820-1824	M. E.-L. Dumont et M. A. Perrault.
1825-1827	M. E.-L. Dumont et M. J. Simpson.
1827-1829	M. J.-L. Labrie et M. J.-B. Lefebvre.

II. COMTE DES DEUX-MONTAGNES

De 1830 à 1854, le canton de Grenville fit partie du comté des Deux-Montagnes dont les représentants furent :

1830-1834	M. Jos. Labrie et W.-H. Scott.
1834-1838	M. Jos. Girouard et M. W. Scott.
1841-1844	M. C.-J. Robertson et M. C.-J. Forbes.
1844-1851	M. W.-H. Scott.
1851-1854	M. W.-H. Scott et Hon. Louis-J. Papineau.

III. COMTE D'ARGENTEUIL

Depuis 1854, le canton de Grenville est renfermé dans le comté d'Argenteuil. Ses représentants jusqu'à la Confédération furent :

- 1854-1860 M. S. Bellingham.
 1860-1866 M. J.-J.-C. Abbott.

La Confédération nous ayant doté d'une chambre fédérale ou des Communes, à Ottawa, et d'une Chambre locale ou Assemblée Législative, à Québec, le comté d'Argenteuil a envoyé aux deux Chambres les députés dont les noms suivent :

I. CHAMBRE FEDERALE

- 1867-1874 Hon. J.-J.-C. Abbott.
 1874-1875 M. Lemuel Cushing.
 1875-1880 M. Thomas Christie.
 1880-1886 Hon. J.-J.-C. Abbott (Premier Ministre du Canada, de 1891-1892).
 1886-1890 M. J.-C. Wilson.
 1891-1903 M. Thomas Christie.
 1904-1916 M. C.-H. Perley.
 1917-1921 M. John McGibbon.
 1922-1924 Hon. G. Stewart.
 1925-1930 Sir G.-H. Perley.

II. ASSEMBLEE LEGISLATIVE (P. Q.)

- 1867-1877 M. Sidney Bellingham.
 1878-1881 M. Robert Meikle.
 1881-1891 M. Wm-J.-J. Owens (nommé, plus tard, sénateur).
 1892-1896 M. Wm-M. Simpson.
 1897-1899 M. W.-A. Weir.
 1900-1910 M. W.-Jos.-Alex. Weir.
 1910-1911 M. Johnny Hay.
 1912-1915 M. Harry Slater.
 1916-1924 John Hay, homme d'affaires.
 1925-1928 M. J. St-Jacques, avocat.
 1928-1930 M. Georges Dansereau, propriétaire des scieries de Grenville.

CHAPITRE III. — 1. Création du diocèse de Montréal. 2. Mgr Lartigue, sa consécration, sa mort. 3. Mgr Ignace Bourget. — 4. Requête des catholiques de la Petite Nation et de Grenville pour avoir un prêtre résident. — 5. M. Pascal Brunet, troisième desservant de Grenville. — 6. Insurrection de 1837. — 7. Départ de M. Brunet. — 8. Missionnaires ambulants. — 9. Rapports des missionnaires, John Brady et Jean-Baptiste Bourassa sur la mission de Grenville. — 10. Statistiques. — 11. La mission passe à St-André d'Argenteuil. — 12. M. Charland, quatrième desservant. — 13. Grande retraite et visite pastorale. — 14. Premier chemin de croix. — 15. Première et deuxième cloches. — 16. La mission passe successivement à la Petite Nation, la Nouvelle Longueuil et St-André d'Argenteuil. — 17. M. Jean Colgan, cinquième desservant de Grenville. — 18. Rapport sur la mission. — 19. Visite de Mgr Prince, en 1846, ses ordonnances et son tableau statistique. — 20. M. Huberdeau, sixième desservant (1847-1849).

CHAPITRE IV. — 1. Création du diocèse d'Ottawa, son étendue, le nombre de ses prêtres, de ses églises et chapelles, de ses presbytères. — 2. Mgr Guigues en tournée pastorale à Grenville, son rapport sur la mission. 3. Projet de loi pour faire légaliser le supplément ou autre support du curé que celui de la dîme, insuccès. — 4. M. Michaël Byrns, premier curé résident à Grenville, son fanatisme, ses troubles. — 5. Visite pastorale, sermon de l'évêque. — 6. Départ du curé. — 7. Construction d'un temple méthodiste, remarques à ce sujet. — 8. Recensement de 1851. — 9. M. l'abbé Joseph David, deuxième curé de Grenville, son grand zèle, ses appréciations des paroissiens, ses craintes, son découragement. — 10. Le typhus, etc.

CHAPITRE V. — 1. La mission de Grenville passe aux curés de l'Orignal. — 2. Première église de Chatham, sa bénédiction. — 3. Erections canonique et civile de la paroisse de St-Philippe (Chatham). — 4. Requête demandant un curé pour Grenville et Chatham. — 5. M. Arthur Mignault, troisième curé de Grenville. — 6. Projet de construire une église, à Grenville, requête à cette fin, contre-requête, choix du site. 7. Visite pastorale. — 8. Départ de M. Mignault. — 9. Ere de troubles. — 10. Requêtes en opposition au choix du site de la future église. — 11. Lettre de M. Alexandre Beauchamp. — 12. Incendie de la chapelle. — 13. M. Laurent Jouvant, nommé curé de St-Philippe et desservant de Grenville. — 14. Visite pastorale. — 15. La chapelle Beauchamp ouverte au

culte. — 16. Lettre de M. Jouvent. — 17. Célébration de la sainte messe tantôt chez Beauchamp, tantôt au village de Grenville, dans une baraque militaire.

CHAPITRE VI. — 1. Nouvelle église de Grenville. — 2. Don du terrain de l'église. — 3. Choix des Syndics. — 4. Souscriptions volontaires. — 4. Départ du curé Jouvent de Chatham. — 5. M. Mancip, son successeur. — 6. Fin des travaux de l'extérieur de l'église de Grenville, sa bénédiction, acte de bénédiction. — 9. Apostasie de M. Beauchamp et autres. — 10. — Aubaine pour les ministres protestants. — 11. Les aventures du ministre Duclos. — Désordres. — 12. Visite pastorale de 1866. — 13. Cie de chemin de fer Carillon-Grenville. — 14. Les catholiques de Grenville demandent un curé résident. — 15. Nomination du curé Foley, quatrième curé. — 16. Notes sur la mission, à cette époque. — 17. Travaux aux cimetières, presbytère et à l'intérieur de l'église. — 18. Chemin de croix, etc. — Appendice : Recensement de 1871.

CHAPITRE VII. — 1. Consécration de Mgr Joseph-Thomas Duhamel. — 2. M. Jouvent, vicaire général. — 3. Visite épiscopale. — 4. M. Léo Chemin, cinquième curé, nommé à Grenville, ses lubies légales, ses mésententes avec son évêque, son départ précipité. — 5. M. Octave Bérubé, sixième curé de Grenville, sa pauvreté, ses plaintes à l'évêque, son départ pour la cure de l'Original. — 6. M. Léandre Leclerc-Francœur, septième curé de Grenville, ses qualités et ses défauts de caractère, son départ pour Hartwell (Cheneville). — 7. M. Halde, huitième curé, sa prodigalité. — 8. M. Edmond Dacier, neuvième curé, ses vertus sacerdotales et ses qualités administratives, son inconstance, son départ. — Appendice : recensement de 1881.

CHAPITRE VIII. — 1. Résumé d'œuvres diocésaines. — 2. Société de colonisation. — 3. Nomination de M. l'abbé J.-B.-H. Sauvé, son dévouement inlassable. — 4. Rapport de M. Sauvé sur les missions de Ponsonby et d'Amberst. — 5. Inventaire des biens de la fabrique. — 6. Pauvreté des paroissiens et du curé. — 7. Première école catholique de la paroisse, opposition à son établissement. — 8. Deuxième cimetière. — 9. Paroisse de Wendower offerte à M. Sauvé. — 10. Les paroissiens ne veulent pas laisser partir leur curé. — 11. Plus tard, la paroisse de Curran est offerte à M. Sauvé, même protestation des paroissiens. — 12. Mort édifiante de ce bon prêtre, regrets universels. — Appendice : recensement de 1891.

CHAPITRE IX. — 1. Développement du diocèse d'Ottawa. — 2. M. Avila Labelle, onzième curé. — 3. Système de chauffage et autres réparations extraordinaires. — 4. Prônes et sermons du curé Labelle, son départ pour la cure d'Aylmer. — 5. M. Joseph Gascon, douzième curé, son activité. — 6. Première chapelle, première école et première cloche de la mission de Pointe-au-Chêne. — 7. Construction d'une école au Calumet. — 8. Deuxième presbytère de Grenville. — 9. Bazar. — 10. Grande retraite paroissiale. — 11. Bénédiction de la chapelle de Harrington. — 12. Notes sur la mission de Harrington. — 13. Erection canonique de la paroisse de Grenville. — 14. Erection civile. — 15. Recensement scolaire. — 16. Fondation d'un couvent et arrivée des Filles de la Sagesse. — 17. Troisième église de Grenville, date de sa bénédiction. — 18. Noces d'or des parents du curé. — 19. Démembrement de la paroisse. — 20. Pointe au Chêne. — 21. Départ du curé Gascon pour Hawkesbury. — Appendice : recensement de 1901.

CHAPITRE X. — 1. Mgr Charles-Hughes Gauthier. — 2. M. Ludger Archambault, douzième curé, l'avoir de la fabrique à son arrivée. — 3. Multiples organisations amusantes et payantes. — 4. Extrait des rapports des visites pastorales. — 5. Erection de la paroisse-mission du Calumet. — 6. Première messe, premier baptême, premier mariage. — 7. Confrérie des Enfants de Marie. — 8. Dons d'un chemin de croix et de plusieurs statues. — 9. Achat de la salle Scott pour la convertir en chapelle. — 10. Erection d'un chemin de croix. — 11. Bénédiction de la nouvelle chapelle et d'une cloche. — 12. Don d'un harmonium. — 13. Election des syndics. — 14. Départ de M. Archambault.

CHAPITRE XI. — M. Honoré Limoges, treizième curé. — 2. Visite pastorale, acte de visite de Mgr Hughes Gauthier. — 3. Les dettes de la fabrique. — 4. Achat d'un harmonium et don du curé d'une statue de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. — 5. Ordination du révérend Père David-Marie Williamson, de la Cie de Marie. — 6. Consécration de Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier et frère du curé de Grenville. — 7. Ordination à Grenville de M. l'abbé Raymond Limoges, neveu du curé. — 8. Le Calumet se sépare définitivement et complètement de la paroisse. — 9. Inventaire de l'avoir de la fabrique. — 10. Départ du curé Limoges. — 11. M. l'abbé H.-J. Brosseau, quatorzième curé. — 12. Restauration de l'église, du presbytère, etc. — 13. Pont interprovincial entre Grenville et Hawkesbury. — 14. Les vicaires, les marguilliers, les syndics d'église.

APPENDICES

- APPENDICE I. — L'industrie du bois.
- APPENDICE II. — Le commerce — Marchands détaillants.
- APPENDICE III. — Les municipalités civiles — Les titulaires.
- APPENDICE IV. — Les commissions scolaires — Les titulaires.
- APPENDICE V. — Les prêtres, les religieux, les religieuses.
- APPENDICE VI. — Les professionnels nés ou domiciliés à Grenville.
- APPENDICE VII. — Les députés aux Chambres.

*Achevé d'imprimer
à Montréal, en juillet 1931,
sur les presses de l'Institution
des Sourds-Muets, pour
le compte de M. le curé
M. Chamberland.*